



HAL
open science

Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société : étude de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs dans le cadre du dispositif "Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation" (PICRI) en Ile de France
Christine Audoux

► **To cite this version:**

Christine Audoux. Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société : étude de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs dans le cadre du dispositif "Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation" (PICRI) en Ile de France. Sociologie. Conservatoire national des arts et metiers - CNAM, 2015. Français. NNT : 2015CNAM1107 . tel-01625207

HAL Id: tel-01625207

<https://theses.hal.science/tel-01625207>

Submitted on 27 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE Abbé Grégoire

Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique

THÈSE présentée par :

Christine AUDOUX

soutenue le : 17 Décembre 2015

pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline/ Spécialité : Sociologie

Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société
Etude de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs dans le cadre du dispositif « Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » (PICRI) en Ile-de-France

THÈSE dirigée par :

[Monsieur LAVILLE Jean-Louis]

Professeur, Chaire Relations de Service, Conservatoire National des Arts et Métiers

[Monsieur JOLY Pierre-Benoît]

Directeur de recherche, Institut National de la Recherche Agronomique

RAPPORTEURS :

[Madame CERF Marianne]

Directrice de recherche, Institut National de Recherche Agronomique

[Monsieur FONTAN Jean-Marc]

Professeur de sociologie, Université du Québec à Montréal

JURY :

[Monsieur LAVILLE Jean-Louis]

Professeur, Chaire Relations de Service, Conservatoire National des Arts et Métiers

[Monsieur JOLY Pierre-Benoît]

Directeur de recherche, Institut National de la Recherche Agronomique

[Madame CERF Marianne]

Directrice de recherche, Institut National de la Recherche Agronomique

[Monsieur FONTAN Jean-Marc]

Professeur de sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)

[Monsieur GIRAUD Olivier]

Directeur de recherche, CNRS, Conservatoire National des Arts et Métiers

[Monsieur BARRE Rémi]

Professeur retraité, Conservatoire National des Arts et Métiers

Remerciements

Ce travail de thèse est le résultat d'un parcours au croisement de socialités et d'un cheminement personnel au long d'une quasi-décennie. Sur ce chemin se sont croisés et recroisés les deux fils de l'émancipation et de l'interdépendance jusqu'à former un tissage serré dans lequel ma propre part et celle de l'autre deviennent difficiles à distinguer.

Autant dire qu'ils sont nombreux et importants ces autres à remercier ici. Quels que soient l'action qu'ils aient eue, à mon attention et à celle de ce travail, et le moment auquel ils m'en aient gratifiée, qu'ils soient sûrs, tous, de ma profonde gratitude et de la conscience que j'ai de ce que je leur dois.

Je remercie particulièrement Jean-Louis Laville d'avoir initié cette recherche et ce parcours et d'avoir su les tenir au long cours, ainsi que Rémi Barré puis Pierre-Benoît Joly d'y avoir successivement et généreusement associé leur expertise.

Je dois beaucoup aux collègues, en situation de responsabilité à l'INRA, en particulier à Gérard et à Benoît, qui m'ont engagée dans cette voie de recherche, me l'ont ouverte et facilitée, mais qui ont surtout vu le possible en moi tout au long de ces années.

Je remercie également tous les collègues sociologues avec lesquels j'ai travaillé et échangé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique puis à Sciences Po et qui m'ont permis d'entrer dans une pensée sociologique et dans une famille professionnelle.

Je ne saurais dire combien mon cheminement doit à des femmes, des amies, des compagnes de route, Isabelle, Anne, Chantal, Florence, Thérèse qui ont si bien su distiller leur présence, leur connaissance et leur bienveillance, passeuses de mots et de moments pour me raviver en redonnant en-vie à ma plume.

Enfin, ce sont des remerciements en forme d'humilité que j'adresse à ma famille, en particulier à mes enfants, pour avoir accepté la part si grande prise par cet ouvrage, non seulement dans ma vie mais aussi dans celle que nous avons partagée. Je souhaite que la fierté du travail achevé les nourrisse également.

A Marc Uhalde, maître et ami, dont les mots et l'esprit ne disparaissent pas,

A Gabriel, Anne-Lise, Léa et Thérèse,

A l'homme sans lequel ce chemin n'aurait eu ni fin ni commencement.

Résumé

La recherche est une activité sociale principalement déléguée aux chercheurs professionnels au sein des laboratoires académiques ou privés, dans une certaine mise à distance du reste de la société. A la faveur du « tournant participatif », des acteurs de la société civile sont invités aux côtés des chercheurs professionnels, par de nouveaux dispositifs de financement de la recherche, à contribuer à la production de connaissances nouvelles dans des domaines d'intérêt sociétal ? Que se passe-t-il dans ces recherches collaboratives ? Des connaissances scientifiques peuvent-elles y être co-construites ? Et de telles collaborations sont-elles en mesure de renouveler les modes de production de la connaissance déléguée aux chercheurs ?

C'est au travers d'un regard qui postule la question de la traduction comme majeure dans l'émergence d'une possible co-construction entre acteurs et chercheurs qu'est conduite cette étude de dispositif de recherche collaborative. La traduction implique des plans multiples de l'interaction qui sont autant des manières de passer entre les registres de connaissances et les intérêts des uns et des autres que des interprétations qu'ils produisent pour leur donner du sens.

Cette dimension centrale de la traduction entre des mondes scientifiques et associatifs est abordée dans une double perspective épistémologique. Une première approche issue de la sociologie de la traduction permet de saisir comment acteurs et chercheurs s'associent et relient leurs différentes identités et intérêts, ainsi que leurs savoirs et les différents objets de recherche pour réaliser des inscriptions scientifiques. Il en émerge des agencements collaboratifs dont les différentes configurations témoignent de conditions de co-construction. Une seconde approche mobilise l'herméneutique de la traduction pour rendre compte des capacités d'interprétation et d'apprentissage qui peuvent émerger de ces collaborations de recherche. Elle place au cœur des interactions les capacités de délibération et de reconnaissance qui orientent les agencements collaboratifs vers une capacité collective de recherche.

A l'issue de cette analyse, l'identification de conditions d'interaction favorisant la co-construction de connaissances entre acteurs de la société civile et chercheurs professionnels

permet de réinterroger la possibilité d'inscrire, au côté des modes dominants de production scientifique, un mode de coproduction qui participe d'un renouvellement des rapports entre science et société.

Mots clés : Recherche collaborative ; société civile ; traduction ; co-construction ; délibération ; reconnaissance

Résumé en anglais

Research is primarily a social activity delegated to professional researchers in academic and private laboratories, with a certain distancing from the rest of society. Taking advantage of the "participatory turn", actors in civil society are invited alongside professional researchers, with new research funding arrangements, to contribute to the production of new knowledge in areas of societal interest. What is happening in this collaborative research? Can scientific knowledge be co-constructed? And are such collaborations able to renew the modes of production of knowledge delegated to researchers?

It is from this way of looking at things that the question is posed regarding translation as a major premise in the emergence of a possible joint construction between actors of civil society and researchers who are driving this collaborative research plan. Translating involves multiple planes of interaction which are in as many ways, ways of passing between different people's different registers of knowledge and interests as they are interpretations which are produced to give these registers meaning.

This central dimension of translation between scientific and associative worlds is addressed in a double epistemological perspective. A firstly sociological approach to translation captures how actors and researchers combine and link their different identities and interests and their knowledge and different research objects to achieve scientific inscriptions. Collaborative arrangements emerge from this with various configurations which demonstrate the conditions of co-construction. A second approach mobilizes the hermeneutics of translation to account for interpretation and learning abilities that can emerge from these research collaborations. It places deliberation and recognition capabilities at the heart of interactions, which guide collaborative arrangements towards a collective research capacity.

Following this analysis, the identification of interaction conditions favouring the co-construction of knowledge between actors of civil society and professional researchers can re-examine the possibility of including, alongside the dominant modes of scientific production, a way of co-producing which is part of a renewal of the relationship between science and society.

Key words : collaborative research; civil society; translation; co-construction; deliberation; recognition

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	4
Résumé en anglais	6
Table des matières	7
Liste des tableaux	13
Liste des schémas	14
Liste des annexes	15
Introduction	16
Chapitre introductif – Les recherches collaboratives en quête d’une co-production des connaissances	18
1) Replacer les dispositifs de co-production des savoirs dans une pluralité des modes de production et de régulation de la recherche	21
a) Le concept de régime de production des connaissances pour penser des rapports science-société pluriels.....	21
b) La participation citoyenne et la co-production des savoirs.....	23
2) Les dispositifs institutionnels de co-production de connaissances	28
a) Les enseignements du dispositif québécois de recherche partenariale « Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) : dimensions comparées.....	28
b) Le dispositif institutionnel PICRI comme mode de recherche collaborative.....	35
3) Quelle(s) possible(s) (re)combinaison(s) des rapports de production de savoir dans les pratiques collaboratives au sein du dispositif institutionnel PICRI?.....	40
c) La co-construction comme niveau d’analyse.....	41
d) La co-construction des connaissances entre dispositif, pratiques et sens.....	42
4) Une méthodologie adaptée à l’étude diachronique des projets de recherche collaborative dans le cadre du dispositif PICRI	50
a) Le choix des projets	50
b) L’observation des comités de pilotage dans un temps étendu comme méthode de recueil des données.....	52
c) La composition du corpus et son analyse.....	56
d) Une posture d’observateur situé.....	57
Partie I	59

Construction des identités et des capacités de production scientifique dans les pratiques collaboratives de recherche : une approche par la sociologie de la traduction..... 59

Chapitre 1 – Pratiques de recherche collaborative : construction des chercheurs, des acteurs et des savoirs 61

- 1) Pertinence de la sociologie de la traduction comme cadre d'analyse des pratiques de recherche collaborative 62
 - a) Les fondements épistémologiques de la sociologie de la traduction : des incertitudes et non des catégories..... 62
 - b) La fabrique des inscriptions et des porte-parole au cœur des processus de production de la recherche..... 69
 - c) Les épreuves de la traduction 71
- 2) Capacité de traduction et objet épistémique 73
 - d) L'épistémé, un rapport entre savoirs et discours..... 74
 - e) L'objet épistémique : objet particulier et médiateur privilégié..... 76
- 3) Considérer l'association entre acteurs, chercheurs et entités comme une « agence »..... 79

Chapitre 2 – Problématiser : construire des énoncés, définir des identités 87

- 1) Constitution des énoncés et interaction entre identités 88
 - a) De quoi sont faits les énoncés ?..... 88
 - b) Mais qui parle et fait parler quoi ? Les identités en interaction 89
- 2) Problématisation et capacités d'énonciation dans les agences collaboratives..... 90
 - a) L'énoncé praxéologique et l'action des identités doubles de l'Agence Commerce Equitable 91
 - b) L'énoncé épistémique et l'action des identités doubles de l'Agence Capital Social 96
 - c) L'énoncé composite et la dualité des identités dans l'Agence Adoption Internationale ... 101
 - d) L'énoncé symétrisant des identités différenciées de l'Agence Semences Paysannes 104
- 3) Problématisation et effets de symétrisation 109

Chapitre 3 – L'intéressement : relier des objets et des intérêts, consolider l'énoncé et stabiliser les identités112

- 1) Intéressement et intérêt..... 112
- 2) A chacun son intérêt et son objet ! L'intéressement plurivoque et la déliaison dans l'Agence Adoption Internationale 115
 - a) Un objet épistémique dans l'intérêt du chercheur : « La fabrique de la parenté » 115
 - b) Un objet de normalisation des pratiques dans l'intérêt de l'acteur associatif : « Fabriquer la bonne parentalité » 117

c) Un objet médiateur, à l'origine de l'agence : « Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption ».....	118
d) Des objets médians au faible pouvoir d'intéressement : « La quête des origines des adoptés » et « La synthèse bibliographique sur l'adoption internationale ».....	120
e) Une tension dans les intéressements autour de l'objet épistémique.....	122
3) Connaître pour reconnaître et développer une capacité d'agir : l'intérêt unificateur de l'Agence Semences Paysannes.....	125
4) L'intéressement univoque des agences Commerce équitable et Capital social.....	129
a) La dimension collaborative de l'agence Capital Social pour satisfaire l'intérêt épistémique	129
b) L'intéressement au profit de la visée praxéologique de l'Agence Commerce Equitable ...	132
5) Les figures de l'intéressement : l'épreuve de l'intégration autour des intérêts et des objets	135
Chapitre 4 – L'enrôlement : produire et distribuer les capacités d'inscription.....	139
1) La distribution des rôles dans la fabrique des inscriptions.....	139
a) La notion de rôle	139
b) Un espace privilégié d'enrôlement : le dispositif de mesure et d'inférence.....	140
c) Au-delà des mesures et des inférences, les inscriptions comme transformateur d'énoncé en fait vraisemblable	143
2) Un rôle légitime des chercheurs dans la fabrique des inscriptions mais orienté par l'énoncé	144
a) Un retour contrôlé au laboratoire dans l'Agence Semences Paysannes pour produire des faits scientifiques légitimes	145
b) Le rôle central du collectif de chercheurs de l'Agence Capital Social dans la fabrique des inscriptions	147
c) L'enrôlement des étudiantes : la formation d'une capacité de recherche tierce à l'Agence Adoption Internationale	152
3) Des collectifs ouverts à d'autres légitimités	157
a) Des collectifs hybrides de production de données dans l'Agence Semences Paysannes .	157
b) La médiation organisationnelle de l'Agence Commerce Equitable.....	162
4) Enrôlement et légitimité : les formes de la distribution des rôles dans la production des inscriptions.....	165
Chapitre 5 – Porte-paroles et épreuve de la représentation : faire parler pour produire des identités et des inscriptions	171
1) Etre porte-parole : faire parler et faire taire.....	171

a) Les questions de la représentation : qui parle et fait parler qui ?.....	171
b) Les porte-parole en situation d’interlocution ou les effets de ventriloquie	174
2) Les oscillations entre figure et locuteur.....	174
3) Ventriloquie en aval et ventriloquie en amont.....	175
4) Porte-paroles et ventriloquie : les capacités de mobilisation dans les agences collaboratives 177	
a) Porte-parole des pains, des blés et des consommateurs : une chaîne d’agentivité qui consolide le collectif hybride de l’Agence Semences Paysannes	177
b) Récalcitrance de l’entité « association » : l’ouverture à la communauté de parole dans l’agence Capital Social	181
c) <i>Effets d’autorité et expropriation</i> dans les agences Adoption Internationale et Commerce Equitable.....	185
5) Construire des scènes de mobilisation d’alliés au-delà de l’agence.....	188
a) Elargir l’intéressement à d’autres acteurs associatifs : le dilemme de la symétrisation dans l’agence Capital Social	189
b) Le défaut de mobilisation scientifique de l’agence Semences Paysannes	194
6) Entre représentation et ventriloquie, une possible co-construction d’une communauté de parole par les porte-parole au sein des agences collaboratives.....	196
Conclusion de la partie I - Formes des pratiques de recherche collaborative : quelle possible co- construction ?	201
1) Les collectifs collaboratifs hybrides de recherche issus du cadre d’analyse de la traduction	201
2) Les formes des collectifs collaboratifs hybrides de recherche	203
a) Formes des pratiques d’inscription et distribution des capacités de recherche.....	203
b) Quelles capacités des pratiques de recherche collaboratives à renouveler par la co- construction les pratiques du régime de production de connaissances délégué?	206
Partie II	213
Les enjeux de la délibération et de la reconnaissance : l’incontournable intersubjectivité dans la construction d’une capacité collective de recherche.....	213
Chapitre 6 – L’épreuve de véridiction des connaissances par la délibération	216
1) La délibération comme processus de confrontation des normes de validité du savoir.....	217
a) Trouver un accord de vraisemblance.....	217
b) La délibération entre les différentes prétentions à la validité au sein du monde vécu selon J. Habermas	218

c) Le processus de mise en délibération des inscriptions : de l'argumentation à l'accord sur la validité	222
2) Configurations délibératives et émergence d'un monde vécu commun dans les collectifs collaboratifs	224
a) La délibération impossible ou l'a-délibération	225
b) La délibération au risque de l'intérêt politique et praxéologique de l'acteur associatif ...	232
c) La réhabilitation de la prétention à la justesse comme argument de validité	240
d) De la difficulté à élargir le monde vécu commun dans le monde académique	247
Conclusion – L'émergence d'un monde vécu commun par la délibération et la possible co-construction des connaissances	255
Chapitre 7 - Reconnaissance et capacité collective de recherche : de la co-construction des connaissances à la mutualité	259
1) Penser la capacité de recherche collective et la reconnaissance avec P. Ricoeur.....	260
a) Les quatre capacités fondamentales et leur attestation dans l'herméneutique de l'homme capable selon P. Ricoeur.....	260
b) La piste de l'ipséité comme instance de traduction entre soi et l'autre	264
2) Les agencements capacitaires des collectifs hybrides de recherche.....	267
a) L'agencement capacitaire : une articulation entre capacité de recherche, formes d'attestation et dynamique de l'ipséité	267
b) Un agencement capacitaire marqué par l'asymétrie des capacités de recherche et des capacités d'imputation : l'échec de traduction par l'ipséité des identités doubles.....	269
c) L'agencement capacitaire disjoint : impossible imputation et amputation de la capacité collective de recherche.....	274
d) L'agencement capacitaire cohérent entre capacités d'énoncer et d'inscrire et imputation : vers une capacité de recherche collective.....	277
e) La reconnaissance et la dynamique de la capacitation au cœur des collectifs hybride de recherche.....	279
3) Expérience et conditions de la mutualité comme voie de co-production des connaissances entre acteurs et chercheurs.....	284
a) Mutualité et dynamique de capacitation	284
b) La traduction : une mise en équivalence sans identité entre acteurs et chercheurs.....	288
Conclusion de la partie II - Configurations collaboratives et capacité collective de recherche.....	297
Chapitre 8– Entre deux épistémologies de la traduction, un regard sur la possible co-construction des connaissances entre chercheurs et acteurs associatifs.....	302

1) L'herméneutique ou la voie de l'étranger	304
2) La sociologie de l'acteur-réseau ou la voie de l'actant	306
3) La traduction ou la voie du « entre »	308
a) La traduction comme une quête et un désir	309
b) La traduction comme un processus de production d'équivalences sans identité	311
c) La traduction comme dynamique de capacitation	313
Chapitre conclusif - Monde vécu commun et expérience de la mutualité au coeur d'une co-construction des connaissances	316
1) Au-delà des mobilisations, construire un espace dialogique pour faire monde commun	316
a) Des manières de faire monde commun.....	317
b) Conditions d'émergence du monde commun et capacité de co-construction des connaissances des différents agencements collaboratifs	320
2) L'expérience de la mutualité comme condition intersubjective de co-construction des connaissances	323
Conclusion générale et perspectives	326
Bibliographie.....	332
Annexes	342

Liste des tableaux

Tableau 1 - Problématique, cadre théorique et d'analyse	49
Tableau 2 - Les projets PICRI analysés	51
Tableau 3 - Type et flux de partenaires dans les projets PICRI analysés	52
Tableau 4 - Variables d'analyse de l'énoncé et de l'identité lors de la phase de problématisation..	90
Tableau 5 - Acteurs et chercheurs de l'agence Commerce Equitable (CE)	94
Tableau 6 - Acteurs et chercheurs de l'agence Capital Social (CS)	99
Tableau 7 - Acteurs et chercheurs de l'agence Adoption Internationale (AI)	103
Tableau 8 - Acteurs et chercheurs de l'agence Semences Paysannes (SP)	107
Tableau 9 - Attachements et symétrisation entre identités et objets : les formes de l'association issues de la problématisation	111
Tableau 10 - Variables d'analyse de l'intérêt lors de la phase d'intéressement	114
Tableau 11 - Objets et intérêts dans l'agence Adoption Internationale.....	124
Tableau 12 – Matrice des dimensions de l'intéressement	136
Tableau 13 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence SP	146
Tableau 14 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence CS	148
Tableau 15 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence CS	156
Tableau 16 – Tableau récapitulatif des formes collaboratives à chaque étape du processus de traduction	205
Tableau 17 - Variables d'analyse de la délibération pour construire la vraisemblance.....	224
Tableau 18 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence AI (séquence 1)	227
Tableau 19 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence AI (Séquence 2)	231
Tableau 20 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CE	236
Tableau 21 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CS (séquence 1).....	242
Tableau 22 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CS (séquence 2).....	244
Tableau 23 - Trajectoires délibératives des agences de recherche collaborative	258
Tableau 24 - Variables d'analyse de la dynamique capacitaire	269
Tableau 25 - Tableau récapitulatif des formes et trajectoires collaboratives et de leur capacité collective de recherche.....	298

Liste des schémas

Schéma 1 - Chronologie des comités observés de 2006 à 2009	55
Schéma 2 - Les figures de l'intéressement	138
Schéma 3 - Formes collaboratives à l'issue de l'enrôlement	168
Schéma 4 - Formes des collectifs hybrides de recherche à l'issue du processus de traduction	206
Schéma 5 - Rapport des formes collaboratives au régime de production de connaissance délégué	207
Schéma 6 - Agencements capacitaires des agences collaboratives: rapport entre inscription et ascription	283
Schéma 7 - Exemple d'une chaîne de traduction	312

Liste des annexes

Annexe 1 - Extrait du rapport cadre sur l'Enseignement, la recherche et l'innovation, Conseil Régional d'Ile-de-France, mai 2005.....	342
Annexe 2 - Texte de l'appel à projet PICRI – 2009 – Conseil Régional d'Île-de-France.....	344
Annexe 3 - Contexte de l'appel à projet « Alliance Recherche Université Communauté » (ARUC) – 2009 – CRSH, Canada.....	345

Introduction

« Faire entrer les sciences en démocratie », « retisser les liens entre science et société », « articuler la logique de la recherche scientifique avec les autres logiques sociales », « participer à l'édification d'une société de la connaissance par un rapprochement des scientifiques avec le tiers-secteur scientifique », voici quelques uns des slogans du paysage social et politique en faveur d'une participation d'acteurs de la société à la production des connaissances et dans lequel voit le jour, en 2005 en région Ile-de-France, un dispositif de financement de recherche entre chercheurs dits académiques et acteurs de la société civile. Au-delà des ambitions politiques et des injonctions de collaboration visant une co-production entre recherche et société et capable de renouveler une production scientifique principalement déléguée aux chercheurs dans les laboratoires publics ou privés, la présente recherche questionne la réalité des pratiques scientifiques vécues dans ces collaborations et tente d'en dégager les différentes dynamiques d'interaction.

Un premier chapitre introductif resituera ce dispositif et son ambition dans le paysage de la recherche et ses modes de production et de régulation. La confrontation avec le dispositif institutionnel québécois qui l'a inspiré permettra d'identifier des dimensions formelles et nous amènera à développer le choix du niveau d'analyse de notre questionnement, des cadres d'analyse théorique et méthodologique.

La question centrale de la co-construction des connaissances et des opérations de traduction qu'elle suppose tant entre les acteurs et les chercheurs, qu'entre les différents intérêts et objets de connaissance, nous amène au choix d'un double cadre d'analyse théorique de la traduction relevant de deux fondements épistémologiques opposés, l'un, constructiviste, nous permettra de décrire les pratiques scientifiques qui associent les acteurs, les chercheurs et les connaissances au long des étapes du processus de recherche, l'autre, herméneutique, introduira la dimension d'interprétation et de sens construits par les partenaires au cours de leurs échanges. Une partie sera consacrée à chacune de ces approches et l'analyse des partenariats collaboratifs à l'aide de chacune d'elle.

Nous discuterons dans un chapitre conclusif des différentes trajectoires collaboratives qui émergent de ces analyses, de leur capacité de co-construction de connaissances et de renouvellement des modes de production de connaissances déléguées aux chercheurs professionnels, ainsi que de l'apport des théories choisies et de la compatibilité de leur fondement épistémologique.

Chapitre introductif – Les recherches collaboratives en quête d’une co-production des connaissances

Nous sommes en juin 2005. Un nouveau dispositif voit le jour dans les appels à projets de recherche financés par la région Ile-de-France. Son objectif : développer des projets de recherche dans lesquels chercheurs académiques et associations de la société civile produiraient ensemble des connaissances sur des questions d’intérêt sociétal. Mais s’agit-il d’une curiosité ? D’une innovation ? Est-ce une hérésie ou une comète dans le paysage scientifique français, secoué alors par une profonde mutation de son mode de financement et au lendemain d’un mouvement social conséquent de la part des chercheurs ? Entre la création de l’Agence Nationale de la Recherche (ANR) et les Etats Généraux de la Recherche issus du mouvement qui s’est nommé « Sauvons La Recherche », il paraît nécessaire de se demander à quelle ambition et à quelle question ce dispositif se veut-il répondre ?

S’inscrivant dans la filiation d’une expérience étrangère politiquement relayée par une ONG¹ lors de ce mouvement social et dans le contexte de la participation citoyenne, ce dispositif « *Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l’Innovation* » (PICRI) est annoncé par l’exécutif régional comme un des éléments de la politique régionale en faveur du renouvellement et du renforcement du dialogue entre la science et la société dans la perspective de développement d’une « éco-région »². L’ambition est alors de donner une base citoyenne large à la science « *en permettant aux « profanes » (citoyens, patients, usagers, praticiens...) d’interagir avec des chercheurs dans un dialogue continu* ». Dans cette intention, non seulement les citoyens, organisés sous des formes associatives, sont invités à produire des connaissances avec les scientifiques, mais cette production commune doit aussi participer d’un processus démocratique et de progrès social plus larges. La participation d’acteurs de la société civile à la production des connaissances avec les chercheurs

¹ La Fondation Sciences Citoyennes qui a fait référence à cette expérience et en a fait la proposition dans le cadre des Etats Généraux de la recherche en 2004. <http://sciencescitoyennes.org/les-picri-une-recherche-plus-proche-des-citoyens/>

² Conseil Régional d’Ile-de-France, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation, Rapport de cadrage 2005-2010, mai 2005 (voir annexe)

professionnels devrait « *renforcer les processus de démocratie en Ile-de-France ainsi que diversifier les sources potentielles d'innovation sociale* »³. Il est en effet attendu de ces partenariats de recherche de pouvoir traiter de questions de recherche dont la recherche académique ou marchande ne se saisirait pas et sur lesquelles la production conjointe de connaissances scientifiques permettrait des « *retombées sociales* » telles « *l'amélioration et la préservation de la biodiversité, l'information médicale ou économique des citoyens, la participation des patients à leur système de soins, le développement durable, la protection de l'environnement, etc.* ». Ce qui est proposé et soutenu dans ce dispositif relève du souhait d'ajouter une régulation démocratique de la recherche aux régulations existantes provenant de la logique scientifique ou encore des demandes d'innovation de la part des acteurs économiques privés.

Dix années plus tard, et à l'aube de nouvelles élections de l'exécutif du Conseil Régional, le dispositif PICRI a plus que survécu. Les dix campagnes annuelles d'appels à projets ont en effet financé 115 projets pour un budget d'environ 15 millions d'euros, sur des thématiques de recherche diverses relevant par exemple de la santé, de l'environnement ou encore des nouvelles technologies. Au cours de cette décennie, d'autres Conseils Régionaux s'en sont inspiré et ont donné naissance à des dispositifs proches comme celui de « L'Appropriation SOciale des SCiences (ASOSC) » en Bretagne dès 2006, l'appel à projet « Chercheurs-Citoyens » par la Région Nord-Pas-de-Calais en 2011, l'appel à projets de recherche-action en Auvergne à partir de 2012 et plus récemment en 2014, l'initiation d'un appel à projets 'Innov'Action' dédié à l'innovation sociale par la Région Champagne-Ardenne. Des initiatives ministérielles ont également vu le jour dans le domaine de l'environnement et du développement durable⁴. Sous des formes variées, ces dispositifs visent tous explicitement à favoriser et à donner les moyens d'une recherche reposant sur un partenariat étroit entre acteurs de la société civile et laboratoires de recherche académique et aboutissant à une co-production de connaissances entre science et société.

³ Appel à projet 2005, Conseil Régional Ile-de-France

⁴ Programme REPERE « Réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et l'expertise » initié en 2009 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie destiné à renouveler les relations entre recherche et société sur les enjeux du Développement Durable, *Site à consulter : www.programme.repere.fr*

Si l'initiative est passée relativement inaperçue dans le monde de la recherche en 2005, demeurant l'emblème de chercheurs et d'acteurs convaincus ou intéressés, depuis quelques années, les travaux en sciences sociales, qui s'y intéressent ou qui la pratiquent, forment un corpus plus conséquent en France. Un certain nombre d'initiatives et d'évènements a également donné corps et voix à cette pratique dans le corps social, qu'il s'agisse d'en structurer la praxis et la théorisation⁵ ou d'orienter l'agenda institutionnel et politique en faveur d'une plus grande reconnaissance et institutionnalisation de ces pratiques de recherche⁶. L'expérience québécoise des ARUC et en particulier les analyses réalisées par les parties prenantes de l'ARUC en économie sociale nous permettent de dégager les dimensions communes ou plus divergentes qui caractérisent les PICRI, et de les situer dans un type de production de la recherche entre chercheurs et acteurs, que nous nommons « *recherche collaborative* ». Dans tous les cas, et ainsi que le montre l'expérience québécoise, ce mode singulier de production de la recherche, qui entend poser les bases d'un rapport moins délégué à la science et plus impliqué de la société civile, ne tend pas à s'imposer comme une modalité dominante se substituant aux modalités classiques, mais comme une modalité légitime qui cherche à prendre et tenir sa place dans la production scientifique sur un certain nombre de questions concernant la ou les sociétés.

Aussi, nous replacerons, dans un premier temps, ce dispositif dans la pluralité des modes de production et de régulation de la recherche (1). Sa filiation avec l'expérience québécoise de recherche partenariale nous offrira en première analyse des dimensions formelles descriptives liées au dispositif institutionnel et qui de nature à cadrer les interactions de recherche et les productions entre les partenaires (2). Cette première catégorisation

⁵ Colloque international pluridisciplinaire et plurisectoriel « Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance » - 27 au 29 mai 2013 – DIJON, organisé par l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS), dont est issu un ouvrage collectif, *Les chercheurs ignorants* (dir.) *Les recherches actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique, 2015.

Colloque international « Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses » - 29 et 30 janvier 2015 – Paris, organisé par le Gis Démocratie et Participation.

Plusieurs séminaires organisés au Cnam, Lise-CNRS, Paris, et à la Téléuq, Crises, Montréal-Québec depuis 2011, basés sur les travaux de recherche de chercheurs de France, Belgique, Suisse et du Québec, dont sont issus plusieurs numéros de revue : <https://interventionseconomiques.revues.org/1345>

<https://sociologies.revues.org/3751>

et un ouvrage collectif : Gillet A., Tremblay D.-G. (dir.) *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles analyses ? Quels enjeux ?* (à paraître en double édition, France et Québec, 2016).

⁶ Colloque-forum international « Réinventer l'alliance sciences sociétés. Un impératif démocratique » - 7 au 9 janvier 2015, organisé par l'Alliance Sciences Société, rassemblant organisations de la société civile et laboratoires de recherche (<http://alliance-sciences-societe.fr/colloque-forum-iriss/>

formelle nous amènera à orienter notre regard et notre questionnement problématisé sur les dimensions de la pratique dont peuvent émerger les modalités d'interaction et qui rendent possible la co-construction de connaissances entre acteurs et chercheurs (3). Nous en déduirons le cadre d'analyse de ces interactions et de leur capacité de co-construction (4) ainsi que la démarche méthodologique (5) que nous avons élaborée et conduite pour mener à bien l'analyse de ces collaborations de recherche dans le cadre de ce dispositif institutionnel particulier des PICRI.

1) Replacer les dispositifs de co-production des savoirs dans une pluralité des modes de production et de régulation de la recherche

A la lumière du concept de régime de production des connaissances et de l'ambition d'une participation citoyenne à la recherche, nous replaçons ici les dispositifs collaboratifs entre acteurs de la société civile et chercheurs dans le paysage pluriel des modes de production de savoirs. Leur visée de co-construction des connaissances les inscrit dans une pluralité des modes de production et de régulation de la recherche aux côtés de modes dominants de régulation scientifique, étatique ou marchands. Toutefois, des dimensions particulières les en distinguent également et leur confère toute leur identité en contrepoint de ces modes de production dominants.

a) Le concept de régime de production des connaissances pour penser des rapports science-société pluriels

Si parler au singulier du rapport entre science-société en simplifie l'approche, sociologues et historiens des sciences insistent quant à eux sur la nécessité d'évoquer la pluralité et l'intrication des relations qui le composent. En introduisant l'évolution des recherches en « Sciences, Société, et Techniques » (STS) par le titre « La fabrique conjointe des sciences et des sociétés », Christophe Bonneuil et Pierre-Benoît Joly (2013) soulignent l'interdépendance entre les différentes productions de la recherche, les instances scientifiques et la pluralité des formes sociales et politiques. Bien que différemment pensée et mise en récit au fil des époques, cette interdépendance entre la recherche, le politique

(l'Etat), la société marchande et la «société civile» relèverait d'une combinatoire caractéristique de chaque époque, au fondement d'une sorte de pacte implicite et explicite entre science et société.

Les concepts de « régime de production et régulation des savoirs » (Pestre, 2003, 2006) ou de *mode des régulation* (Gaudillière et Joly, 2006) viennent donner figure à cet agencement et permettre d'en tracer les différentes modalités combinatoires au fil des périodes historiques. Ainsi que le notent les auteurs, cette notion naît de l'insatisfaction des chercheurs des STS quant aux mises en récit qui ont donné forme à de grandes inversions ou ruptures historiques faisant de la science tantôt une activité autonome, à distance de la société, tantôt une activité enclavée dans une régulation soit marchande soit étatique, et depuis peu civique.

Le polymorphisme des relations science-société a pu être pensé et réduit à un rapport univoque de dépendance *versus* autonomie entre la science et le corps social. Ce rapport a souvent été perçu dans des effets de balancier entre une conception de la science *désintéressée* selon K. Merton (1973 (1942) et à distance du monde, et une science *marchandisée* plus poreuse aux intérêts privés ainsi qu'a pu le démontrer le « mode 2 » proposé par Gibbons et al (1994). Appréhender ces relations, non plus dans cette univocité mais au travers de la pluralité des *modes de production et de régulation de la recherche*, ouvre à une approche, plus systémique, multidirectionnelle et aussi plus diachronique. Elle permet alors de décrire un ensemble hétérogène, composé des normes et des règles formelles et informelles qui légitiment les activités scientifiques, des rapports entre les différents pouvoirs, des formes de division du travail de la recherche, des modes de résolution des conflits, des dispositifs et pratiques d'évaluation, etc. (Gaudillière et Joly, p.333).

Il existerait donc des régimes de production des savoirs scientifiques qui définissent non pas « la science », mais « des sciences » ou « des pratiques de science » (Pestre, 2003). Ces sciences ou pratiques scientifiques désignent alors « un ensemble très vaste de relations qui impliquent :

- des *définitions* et des *enjeux* variables selon les individus ;
- des *productions* de tous ordres – des écrits, des nombres, des techniques ;
- des *pratiques* – instrumentales, calculatoires, de simulation ;

- des *valeurs* et des *normes* – épistémologiques, morales, comportementales ;
- des *réalités institutionnelles* – des laboratoires, des start-ups, des écoles d'ingénieurs ;
- des modes d'insertion politique et de sociabilités – le salon Charcot, le groupe d'amateurs, la société professionnelle,

et bien d'autres choses encore. » (Pestre, 2003, p. 104)

La variation des combinaisons, entre les époques mais aussi selon les milieux scientifiques, définit des régimes différents de production de savoir. Depuis 1945, différents modes de production et de régulation des savoirs (Bonneuil, 2005, p. 16 ; Bonneuil et Joly, 2013) se composent et se recomposent emportant avec eux différents rapports normatifs à la vérité et à sa production mais aussi aux normes qui distinguent le juste du non-juste, l'utile et le pertinent.

Malgré des variations de régulation au cours de cette période des usages et de la production de la science par des dispositifs marchands (Gibbons et al, 1994), militaires ou politiques,, la conception et la réalisation de la recherche demeure principalement délégué aux seuls scientifiques (Latour,2001). Les chercheurs, à la fois concepteurs, experts et maîtres d'œuvre, font figure de professionnels là où l'amateur ou le profane sont largement disqualifiés. Mais les montées des incertitudes et des risques de la fin du XXème siècle, un certain courant citoyen et démocratique plus large, en lien avec un relatif affaïssement d'une science sacralisée ou ferment de progrès et une nouvelle distribution de la connaissance, vient réclamer de pouvoir également participer de sa production. La question que soulève cette « mise en démocratie de la science » (Callon, 1998 ; Callon et al, 2001 ; Pestre, 2003 ; Bonneuil et Joly, 2013 ; Barré, 2016, à paraître) est de savoir si elle fait émerger la possibilité d'un « nouveau » régime, qui serait celui d'une co-production des savoirs ?

b) La participation citoyenne et la co-production des savoirs

Après une longue période de disqualification de l'amateur, les années 1990-2000 marquent la réhabilitation du profane, du citoyen, du consommateur, du bénéficiaire dans la production des connaissances ainsi que dans la construction des décisions publiques. Disqualifié dans les précédents régimes de savoirs, le profane devient porteur de savoirs dits

situés, locaux, d'expérience ou d'usage (Sintomer, 2008 ; Beguin et Cerf, 2009) dont la mobilisation peut garantir la pertinence sociale des savoirs produits et de leur potentiel d'action.

Cette requalification accompagne une certaine disqualification ou méfiance vis-à-vis des savoirs techno-scientifiques et de leurs potentielles retombées qui débordent le pouvoir et la science des chercheurs. Les différentes affaires ou crises sanitaires en France (sang contaminé, crise de la « vache folle ») et les mobilisations associatives, par exemple sur les OGM, ont marqué cette époque œuvrent à une ouverture des dispositifs publics à la participation citoyenne. Des formes variées de participation citoyenne se déclinent dans les différents institutions nationales (création des conseils de quartier, 1998 ; loi sur la démocratie de proximité, 2002) et européennes (Traité de Lisbonne en 2007). Leur analyse révèle aujourd'hui l'ambivalence de ces dispositifs de la participation citoyenne en montrant que ces formes s'inscrivent dans un champ de tension entre deux conceptions que sont, d'un côté, la capacitation des groupes concernés, et de l'autre, une modalité instrumentale de gouvernement (Bonneuil et Joly, 2013, p.92).

Concernant la production de savoirs scientifiques, la question se pose néanmoins de savoir en quoi la participation de profanes modifie ou non le régime de production de savoirs délégué aux seuls chercheurs professionnels?

M. Callon (Callon, 1998 ; Callon et al, 2001) en donne une acception au travers de la notion de *démocratie technique* dont il identifie les différents modèles d'exercice ainsi que les conditions pour « *réconcilier savoirs profanes et connaissances scientifiques* » (Callon, 1998, p. 63). Comme dans les régimes de production de savoir proposés par D. Pestre, puis P.B. Joly, C. Bonneuil et P. Gaudillière, les *formes de modèles d'exercice de la démocratie technique* combinent de manière originale un certain nombre de dimensions que sont :

- *la nature des connaissances élaborées et leurs complémentarités* : il s'agit là des savoirs généralisables et des savoirs locaux et singuliers, pris dans une tension qui caractérise la dynamique de production des connaissances ;
- *les modalités de coopération entre spécialistes et profanes* : elles impliquent des modes de coordination et d'interactions entre des scientifiques et des publics
- ainsi que *les conditions d'efficacité et de légitimité des décisions prises*.

La variation de ces combinaisons définit le degré de monopole des scientifiques et donne naissance à trois modèles, le *modèle I de l'instruction publique*, le *modèle II du débat public*, et le *modèle III de la co-production des savoirs*.

Le fondement du modèle I repose sur la relation de confiance des profanes dans les scientifiques, auxquels est déléguée la production de savoirs scientifiques. La nature de ces savoirs tient des ordres de légitimité et de validation liés aux structures et normes scientifiques et qui les démarquent des savoirs relevant d'autres ordres de légitimité comme l'action, l'usage ou l'expérience, construits selon des modes d'objectivation plus expérientiels. Nous pouvons retenir ici l'approche que fait D. Foray (2003) de la distinction entre savoirs scientifiques et savoirs expérientiels:

« Le savoir scientifique est le savoir qui a été légitimé et validé par un procédé de recherche scientifique systématique. La science dispose d'une dynamique interne concernant l'amélioration du savoir. D'autres formes de savoirs (savoir expérientiel) permettent également la mise en place d'actions, mais elles ne sont pas reconnues comme ayant les mêmes propriétés en termes de fiabilité et de généralité. Le savoir expérientiel peut être traditionnel ou moderne. Il est fréquemment spécifique à un contexte local et il s'acquiert par l'apprentissage individuel et collectif. Le savoir expérientiel est rarement validé ou testé de manière systématique. Il est toutefois dynamique et utilisé par chacun de nous dans notre quotidien. Ce savoir ne doit pas être confondu avec une pseudo-science qui est largement statique (ou évolue seulement en opposition avec la science systématique) (Foray, 2003, p. 2).

Les connaissances produites dans ce modèle, au sein d'institutions de recherche qui seraient régies par leurs propres normes, prétendent donc à l'objectivité et un certain niveau d'universalité, en comparaison de savoirs profanes et indigènes qui ne peuvent prétendre à la généralisation.

Le *modèle II du débat public* vise lui aussi à produire un savoir scientifique à portée universelle mais a besoin de le contextualiser par des expérimentations *in vivo* et hors laboratoires. Son fondement étant lié à la question de la représentativité, il cherche à s'enrichir en s'ouvrant à des espaces de discussion et de délibération au-delà du laboratoire. Cette ouverture implique la possibilité de la contestation ainsi que celle de l'apprentissage mutuel, mais pose la question de la représentativité, de l'identité et de la légitimité des acteurs pouvant participer de cette prise de parole, productrice de connaissances.

« Dans ce modèle, la lumière ne vient pas d'une science rayonnante et sûre d'elle-même, elle naît de la confrontation des points de vue, de savoirs et de jugements qui, séparés et distincts les uns des autres, s'enrichissent mutuellement » (Callon, 1998, p. 68)

Dans le modèle III de la co-production des savoirs, cette ouverture et ce possible enrichissement par apprentissage mutuel deviennent une dynamique à la base de la production des connaissances, capable d'articuler deux sources de savoirs qui restent en tension. Elle résulte d'interactions et de coopération permanente dans un espace dédié. Et ce modèle ne produit pas seulement des connaissances et un enrichissement mutuel, mais la dynamique d'apprentissage, de coopération ainsi que les connaissances objectivées produites construisent également les identités. L'enjeu de la connaissance co-élaborée dans le modèle III est de résoudre la tension entre la généralité de savoirs systématiques et la singularité de connaissances qui correspondraient à des intérêts spécifiques et des identités singulières.

« Les savoirs, depuis les plus universels et les plus généraux (par exemple sur les gènes) jusqu'aux plus spécifiques (par exemple sur l'art et la manière de gérer un malade trachéotomisé), sont appropriés, discutés, modalisés par un collectif hybride, qui inclut les malades et les spécialistes » (Callon, 1998, p. 71)

Si le modèle I de la délégation a été contesté et a connu une crise de confiance, sous l'effet de nombreuses crises sanitaires notamment ou quant aux risques possibles des technosciences, il continue d'exister dans certaines disciplines ou pour certaines questions de recherche. La particularité de la démocratie technique serait en effet que les trois modes d'exercice qui la constituent, loin de s'exclure les uns les autres ou de se succéder dans le temps, coexistent. Cette affirmation rejoint les analyses développées sur la coexistence des régimes de production de connaissances (Pestre, 2003, 2006 ; Bonneuil et Joly, 2013), et qui réfutent l'idée de rupture et de basculement historique d'un mode à l'autre. A l'hypothèse, défendue par Gibbons et al dans *The New production of Knowledge* (1994), d'un basculement entre un *mode 1* de la recherche, restreinte aux laboratoires de recherche et aux disciplines académiques et censée nourrir « *le progrès des sciences de ses réponses à ses propres demandes* » (Nowtony et al, 2, 2003) et un *mode 2* caractérisé par une recherche décloisonnée, ouverte à de multiples acteurs (profanes, industriels, politiques), qui « *se nourrit des flux croisés entre la science et la société* », ces auteurs substituent l'idée d'une cohabitation des différents modes de production de la connaissance.

Cette cohabitation peut s'appréhender au travers de la notion de « *science en société* » (Jasanoff, 2005, cité par Bonneuil et Joly, 2013), qui traduit l'idée d'une « *fabrication conjointe de l'ordre des savoirs et de l'ordre social* », paradigme central de la sociologie des sciences et des techniques (STS). Dans le rapport entre science et société désigné par la

notion de « science *en* société », la science fait partie intégrante des activités sociales en interaction avec les autres domaines d'activité mais ne se dilue pas complètement dans ses autres champs. :

«La science est une activité humaine, donc sociale de part en part. Comme toute activité humaine, ses méthodes, normes de preuve, pratiques, valeurs et objets ont changé au cours du temps en coévoluant avec les autres secteurs de la société (culture, économie...). Elle s'est aussi construite comme un métier, une profession, bref une communauté qui maintient un espace intérieur, non perméable à 100% avec les autres champs sociaux » (Bonneuil et Joly, 2013, p. 19).

Chacun des modèles correspond donc à une combinaison entre la nature des connaissances produites, leurs complémentarités, les modalités de coopération entre profanes et spécialistes et les conditions de légitimité de leur production, et se distinguent par le degré de monopole des scientifiques. La légitimité du modèle III porte particulièrement sur les « *questions socialement vives* » qui impliquent une articulation de ces savoirs à la hauteur de la complexité des enjeux et des risques (dans le domaine environnemental par exemple). Le modèle I quant à lui, bien que fort répandu, paraît peu adapté à répondre à ces défis. Au final, la production scientifique relèverait depuis une ou deux décennies de la coexistence de ces trois modèles de démocratie technique :

« il n'y a aucune raison pour qu'un modèle supplante définitivement les autres : on voit mal comment, par exemple, comment la physique des particules pourrait se plier au modèle III, elle qui a dû, pour réussir, se couper du public et travailler dans le secret de ses laboratoires retranchée derrière de gros équipements ésotériques » (Callon, 1998 p. 73)

Néanmoins, il est difficile de penser l'émergence et le déploiement du modèle III hors de dispositifs institutionnels qui en garantissent la légitimité, au-delà de la volonté des parties prenantes de s'associer, dispositifs qui les rend néanmoins dépendants de contraintes et de régulations externes (Tremblay P.A., 2014, p. 29). C'est bien dans cette ambition politique d'une production conjointe de connaissances entre acteurs de la société civile et chercheurs académiques que ce sont institutionnalisés les dispositifs de co-production de la recherche que sont le dispositif PICRI et le dispositif ARUC dont il s'est inspiré.

2) Les dispositifs institutionnels de co-production de connaissances

L'examen du dispositif de recherche « partenariale » québécois et qui a inspiré le dispositif français PICRI nous permet d'identifier dans une première analyse du dispositif institutionnel les différentes dimensions qui peuvent caractériser ce dispositif d'un point de vue formel. Nous en tirons trois dimensions. La première dimension, téléologique, renseigne sur les finalités poursuivies par ces dispositifs. Des principes formels de collaboration sont également énoncés et cadrés par le dispositif et renvoient à des dimensions à la fois idéologique et praxéologique.

a) Les enseignements du dispositif québécois de recherche partenariale « Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) : dimensions comparées

1. Une dimension téléologique liée à une double finalité épistémique et politique : produire des connaissances nouvelles au plus près des besoins des communautés.

Selon J. - M. Fontan (2006 ; 2016 à paraître), la voie de la participation des « communautés » (terme issu du mot anglo-saxon « communities » qui recouvre au Québec et au Canada à la fois les associations et les collectivités locales) à la recherche naît dans les années 1970 à partir de pratiques militantes et prend une première forme institutionnelle dès 1969 au sein de l'Université du Québec à Montréal par la création d'un « Services aux collectivités ». Disposant d'un fonds de financement, sa finalité est de favoriser le rapprochement entre les chercheurs universitaires avec des représentants d'organisations communautaires, des organisations syndicales, mais aussi des groupes de femmes ou des organisations du monde de la culture. Grâce à ce Fonds, un premier dispositif public de recherche partenariale avec les communautés voit le jour en 1984 en permettant au Ministère de l'Éducation du Québec de financer des projets de recherche en sciences humaines et sociales associant chercheurs et partenaires de la communauté dans la conception et la conduite de ces projets (Fontan, 2006, p. 75). D'autres organismes comme le Conseil Québécois de la Recherche Sociale (CQRS) mettent en place dans les années qui suivent des financements pour promouvoir la constitution d'équipes de recherche associant étroitement chercheurs et représentants du

« milieu », et d'autres structures voient le jour comme la Chaire de coopération Guy-Bernier grâce à des fonds et des politiques mixtes entre la Fondation de l'UQAM et des fédérations de caisses populaires.

C'est de cette mouvance, déjà expérimentée, structurée et institutionnalisée depuis deux décennies que naît, en 1999, le programme des Alliances de Recherche Universités-Communautés (ARUC) à l'initiative du Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH), agence fédérale qui finance la recherche dans les sciences humaines au Québec.

Le lancement d'un tel programme tient d'un certain nombre d'intentions et de pré-supposés, qui fondent ce dispositif de politique publique de la recherche. Au nombre de ces intentions figure la volonté d'encourager des partenariats de l'Université autres que ceux contractés avec les firmes privés et de favoriser l'émergence d'une régulation civile de la programmation de la recherche, à côté d'une régulation étatique et d'une régulation marchande dans un compromis socio-économique (Laville, 2005)

L'un des présupposés dominants sous-jacents à l'établissement de ces dispositifs partenariaux est que d'un tel partenariat étroit de recherche peut émerger la production de connaissances nouvelles, singulières et répondant à des problématiques au plus près des besoins des communautés. L'échelle locale de problématisation et de production de connaissances y est favorisée, soutenant ainsi l'idée de la mobilisation des savoirs et des expertises locales (Darré, 1999 ; Bes, 2005 ; Tremblay, Rochmann, 2016 à paraître).

Ce présupposé fonde l'intention que cette mobilisation de savoirs locaux par et avec les acteurs de la communauté eux-mêmes au sein de projets et d'équipe de recherche permet de renouveler non seulement la production de connaissances académiques mais aussi la programmation de nouvelles priorités de recherche. Les acteurs y sont reconsidérés comme des experts de la pratique et des problématiques locales, à égalité avec les experts académiques dans leur domaine de connaissance formelle. Et c'est de cette confrontation entre ces deux formes d'expertise dans la conduite et la réalisation de la recherche que naissent des possibilités de produire des savoirs scientifiques et pratiques nouveaux et de formuler de nouvelles questions de recherche (Tremblay, Rochmann, 2016 à paraître; Béguin et Cerf, 2009).

Cette dimension téléologique fait relever le dispositif institutionnel de recherche partenariale des ARUC du modèle III de la *démocratie technique* (Callon, 1998 ; Callon et al, 2001), en permettant et en valorisant les apprentissages collectifs liés à la *démocratie*

délibérative (Habermas, 1991) dont ce régime s'inspire. Elle relève donc d'une conception démocratique, mais n'échappe pas non plus à une conception qui vise une « *forme de gouvernementalité* », et confirme en cela l'*ambivalence* politique qui caractérise l'institutionnalisation des dispositifs de la participation soulignée par Bonneuil et Joly (2013). Les autres finalités explicitement visées par ce dispositif sont le développement de capacités des communautés dans des domaines clés mais aussi l'amélioration de la satisfaction de ces communautés que sont les associations, groupements civils et collectivités locales. Les deux conceptions de la participation que sont la *capacitation* et la recherche d'une émancipation des groupes concernés d'un côté, et la participation comme *technique de gouvernement* se côtoient dans cette mise en dispositif. La co-présence de ces deux faces dans ce dispositif institutionnalisant la recherche partenariale en sciences humaines au Québec vérifie la proposition des auteurs selon laquelle « *on ne peut pas réduire la question de la démocratie technique à la seule émergence de processus dialogiques et il est nécessaire de prendre en compte les transformations des rapports de pouvoirs qui lui sont contemporains* » (Bonneuil et Joly, 2013, p. 91). Cette proposition prend d'autant plus de force dans un cadre néolibéral qui s'impose comme forme évidente et dominante de régulation au détriment des autres formes de régulations politique ou professionnelle (Bonneuil et Joly, 2013 ; Pestre, 2006, 2014 ; Laville, 2014)

Par ailleurs, la considération effective des expertises locales et communautaires comme égales à celles des chercheurs rompt, dans son intention comme dans sa mise en forme, avec le régime de production de recherche déléguée.

La procédure même d'appel d'offre, en énonçant un certain nombre de principes et de formes qui doivent être contenues dans les activités du projet de recherche, ajoute deux dimensions. La première dimension, d'ordre idéologique, pose le principe de symétrisation entre les acteurs et les chercheurs en parlant « d'égalité des partenaires » à tous les stades de la coopération. Une seconde dimension liée aux pratiques et aux processus et qui vise à l'apprentissage du travail collaboratif qui passe par le fait que « *les organismes communautaires apprennent à créer des programmes de recherche et que les établissements postsecondaires améliorent leur capacité de travailler avec les communautés* ».

Par exemple, l'expérience du programme ARUC en économie sociale (ARUC-ES) pendant une décennie a fait l'objet d'une réflexivité de la part de partenaires qui posent les bases d'un « modèle québécois de la recherche partenariale ». Elle nous fournit une illustration de la

manière dont les différentes dimensions formelles du dispositif ARUC cadrent l'expérience et les pratiques collaboratives des partenaires

2. Les bases d'« un modèle québécois de recherche partenariale » : les enseignements du programme ARUC en économie sociale (ARUC-ES)

« Ce modèle de recherche innovateur est dorénavant incontournable pour la reconnaissance et le développement de l'économie sociale » (Rapport final ARUC-ES, 2005-2009)

Les mots puissants utilisés par les partenaires scientifiques et du milieu de l'économie sociale solidaire pour qualifier l'expérience de recherche collaborative menée ensemble de 2005 à 2009 dans le cadre d'un programme ARUC portent à penser qu'un tel dispositif et sa conduite sont devenus une pratique de référence. Mais quels sont les effets et les enseignements identifiés liés à la mise en œuvre de ces dispositifs institutionnalisés que sont les ARUC au Québec ?

Ce programme, d'un montant subventionné de 1 695 000\$ (environ 2 671 487 € en 2009), a rassemblé 68 chercheurs, 110 organisations partenaires et 95 étudiants, dans des domaines pluridisciplinaires comme les relations industrielles, les communications, le droit, la finance, la géographie, les sciences de la gestion, la sociologie, les études urbaines et touristiques, le travail social et l'économie. Il a produit d'un point de vue quantitatif 90 activités et projets de recherche, 85 cahiers de recherche et publié 6 ouvrages.

Ce programme de recherche collaborative – nommée « recherche partenariale » par les québécois – revendique de poursuivre une double finalité, celle de faire progresser les connaissances sur l'économie sociale et celle d'identifier comment l'économie sociale « *contribue au renouvellement des régulations de la société* » (Fontan, 2006). Il s'agit tout autant de poursuivre des objectifs cognitifs que de développer des outils concrets d'intervention qui promeuvent l'action des praticiens.

L'égalité des parties prenantes posée de manière princeps est déclinée sur deux plans, au niveau de la gouvernance du programme et des actions des recherches, et dans la participation à la production scientifique elle-même. Sur le plan de la gouvernance, une co-présidence est assurée de manière conjointe par un chercheur académique et un praticien de l'économie sociale, et chaque « chantier » de recherche est également co-dirigé au titre de cette égalité chercheur-praticien. Sur le plan de la production de la recherche elle-même, l'association chercheur-praticien est requise à tous les stades du processus, de la conception

du projet à la diffusion des résultats. Le principe mobilisé est « *d'associer l'acte de production (des connaissances) à toutes les personnes mettant en scène des capacités intellectuelles pour réfléchir sur la réalité* » (Fontan, 2006, p. 82).

C'est finalement dans la combinaison entre ces **dimensions téléologique, idéologique, et praxéologique** que s'expérimente et se légitime en un même mouvement la recherche partenariale en économie sociale dans le cadre de l'ARUC. S'y éprouve une confrontation des savoirs académiques et des savoirs praticiens au sujet d'une question formulée de manière conjointe dans la double finalité explicite et assumée de, produire des connaissances nouvelles, et de capaciter les acteurs pour les associer à la gouvernance de la recherche et des politiques publiques.

« (Il s'agit) d'amener les acteurs non seulement à être « producteurs » de recherche dans les études de recherche mais de profiter de leurs connaissances et de leur vision pour faire des programmations de recherche. Donc d'amener des acteurs à participer non seulement aux équipes mais aussi à la gouvernance de la recherche » (B. Levesque, 2009⁷)

Dans cette combinaison, la question de la reconnaissance de l'expertise des praticiens et de leur capacité à amener des connaissances en particulier sur les processus et les contextes est centrale. Néanmoins, la mobilisation de ces connaissances plus singulières et praxéologiques ne viennent obérer ni le statut des connaissances scientifiques amenés par les chercheurs ni la robustesse scientifique des connaissances produites qui demeure une finalité dont le chercheur reste comptable.

« On veut préserver la rigueur qu'on trouve dans la recherche traditionnelle mais on inclut la préoccupation pour la pertinence sociale » (B. Levesque, op.cit)

Cet équilibre recherché, et apparemment trouvé dans cette expérience, tient d'un apprentissage collectif que la forme institutionnelle d'appel à projet des ARUC nomme explicitement comme un élément du projet à construire et à soumettre au CRSH (voir encadré ci-dessous).

⁷ Extrait de la vidéo « *A la croisée des savoirs, dix ans de recherche partenariale en économie sociale* », vidéo réalisée dans le cadre de l'ARUC-ES en 2009 pour sensibiliser les milieux de pratique, les chercheurs et les étudiants universitaires à la recherche partenariale en économie sociale. <http://tv.uqam.ca/video/?v=52584>

Encadré 1 - Extrait de la partie « Description » de l'appel à concours 2009 des ARUC - CRSH

Extrait de la partie « Description » de l'appel à concours 2009 des ARUC - CRSH

Les partenaires du projet **définissent ensemble** les activités de recherche de l'ARUC ainsi que **les mécanismes de participation** en vertu desquels les chercheurs individuels et les équipes de chercheurs réaliseront ces activités.

Les partenaires doivent continuer à perfectionner et à préciser leur programme d'activités, à renforcer l'alliance originale et, au besoin, à recruter de nouveaux partenaires durant la période de la subvention.

Le CRSH s'attend à ce que les partenaires **apprennent à travailler efficacement ensemble**, c'est-à-dire à ce que

Cet apprentissage se joue particulièrement au moment de la « *mobilisation des savoirs* » lors de l'énonciation de la question de recherche, qui permet « *une bonne mise en forme d'une idée de recherche ou d'une intuition d'enquête, (de) clarifier les questions auxquelles la recherche devra répondre et donc mieux comprendre les besoins ou l'inspiration qui motive l'acteur dans sa démarche* » (Fontan, 2006, p. 79). Mais cet apprentissage intervient également tout au long du processus et de la réalisation effective des activités de recherche, et notamment grâce aux « *mises en dialogue* » entre les praticiens et les chercheurs pour valider les données élaborées qui permettent des interactions et des productions de sens entre les deux parties. Il relève en cela des processus dialogiques (Baktine, 1970 ; Habermas, 1991 ; Darré, 1999 ; Callon et al, 2001 ; Beguin, 2009) qui constituent une partie caractéristique des dispositifs de recherche collaborative.

« Un travail de traitement nécessite, comme le montre bien la méthode anthropologique de recherche par l'observation participante, que la dimension culturelle est importante pour bien interpréter le sens de certaines données ou de certains événements. Le groupe de discussion devient alors un laboratoire où prennent place des actions de médiation et de traduction sur le contenu des données. Ce travail est multilatéral et génère des apprentissages tant du côté des praticiens, des étudiants que des chercheurs (Fontan, op.cit., p. 80) »

Enfin, sur le plan des effets et de la finalité de capacitation politique, les acteurs impliqués estiment que l'inscription de la recherche partenariale dans un dispositif institutionnalisé et dans un temps long d'apprentissage collaboratif lui a donné une fécondité certaine en les rendant légitimes en tant qu'acteurs de l'économie sociale québécoise. Ils ont ainsi pu contribuer à l'élaboration d'un plan d'action global en économie sociale avec la ville de Montréal. La définition de l'identité de l'acteur collectif impliqué dans la recherche collaborative renvoie à la « *constitution d'identités à la fois spécifiques et supra-*

individuelles » caractéristique de « l'exploration et (de) la composition du collectif » (Callon, et al, p. 179) que permet ce type de production scientifique. Cet effet de capacitation s'oppose par nature à la recherche déléguée aux scientifiques dont les productions sont diffusées au reste de la société par l'aval et de manière descendante.

L'acteur co-responsable du programme ARUC-ES, au terme de cette expérience de gouvernance et de production collaborative témoigne de cette dynamique de capacitation et de ses résultantes d'identité légitime et de capacité à agir :

« Le premier défi du mouvement d'économie sociale, à son émergence et encore aujourd'hui, c'est l'enjeu de la reconnaissance. On ne peut pas, par exemple, négocier avec l'Etat, pour avoir des politiques publiques, si on n'a pas un sens de ce que nous sommes et de ce que nous représentons. Et c'est clair que la recherche partenariale qui nous a permis de clarifier des définitions, d'identifier des paramètres, de clarifier quel est le rôle actuel et potentiel de l'économie sociale dans l'évolution de notre société, nous a permis énormément de pouvoir se faire reconnaître comme un acteur légitime par le gouvernement politique du Québec » (Nancy Neamtan Présidente-directrice générale, Chantier de l'économie sociale, Codirectrice ARUC-ÉS, 2009⁸)

En conclusion, cette expérience de recherche collaborative relevant d'un « *modèle de la recherche partenariale* » (Fontan, Neamtan, 2009). nous permet d'identifier **les principales dimensions idéologique, téléologique et praxéologique** d'un dispositif institutionnel, qui cadrent les interactions entre acteurs et chercheurs. Tout d'abord, le dispositif est défini par un principe idéologique d'égalité entre les parties prenantes. Ce principe devient un principe formel à la base de l'institutionnalisation de l'association entre les chercheurs académiques et les praticiens du milieu de l'économie sociale, et se décline tout autant au niveau de la gouvernance du programme et des actions de recherche qu'à chaque étape du processus de production de la recherche. Il renvoie ainsi autant à l'égalité des rôles qu'à l'égalité dans la reconnaissance des expertises et des savoirs différents mobilisés par chacun des partenaires. La dimension téléologique réfère explicitement à une double finalité explicite de production scientifique et de capacitation politique, par exemple ici dans un but de promotion de l'économie sociale comme autre voie de régulation politique et socio-économique au Québec. Sur le plan de la pratique et de l'expérience, les processus dialogiques de production des connaissances sont favorisés et expérimentés à tous les stades de la recherche. Ils constituent la modalité pratique, cognitive et sociale, qui permet de tenir le principe d'égalité des expertises et le présupposé de la production cognitive que permet leur

⁸ Témoignage dans la vidéo réalisée par l'ARUC-ES lors du bilan en 2009, <http://tv.uqam.ca/video/?v=52584>

confrontation et leur combinaison. Ils s'inscrivent nécessairement dans un temps long pour faire l'objet d'apprentissages de la part des partenaires.

Dans la mesure où le dispositif institutionnel PICRI s'inspire et s'inscrit dans une filiation explicite avec cette institutionnalisation outre-manche de la collaboration entre acteurs et chercheurs, l'identification de cette triple dimension offre, en première analyse, un point de référence et de comparaison pour en identifier les dimensions formelles, et leur disposition à cadrer les interactions collaboratives.

b) Le dispositif institutionnel PICRI comme mode de recherche collaborative

Nous identifions ici, à partir de cette expérience québécoise fondatrice du dispositif ARUC, les dimensions qui caractérisent le dispositif formel PICRI visant à la co-production de connaissances, et verrons qu'elles diffèrent par leur niveau de formalisme. Nous compléterons cette qualification formelle en situant ce dispositif dans le champ des différents modes de co-production des connaissances qui émergent à la faveur de la participation citoyenne en recherche.

1. Une visée démocratique commune avec les ARUC mais des dimensions idéologique et praxéologique moindres

Le présupposé sous-jacent au dispositif PICRI, comme dans les ARUC, est que la mobilisation croisée des savoirs des chercheurs professionnels et des savoirs plus locaux et « *en contexte* » (Bonneuil et Joly, 2013), qui peuvent aussi être des savoirs intellectuels mais qui n'ont pas été soumis à l'objectivation scientifique (Fontan, 2006), est de nature à produire des connaissances nouvelles, à renouveler des questions scientifiques et à produire des innovations sociétales dites « ascendantes ». En ce sens, ce présupposé relève du « *modèle 3 de co-production des savoirs* » décrit par M. Callon (1998, 2001). Dans ce *mode d'exercice de la démocratie technique*, la mobilisation des savoirs de *groupes concernés* avec ceux de chercheurs professionnels produit non seulement des connaissances nouvelles en réponse à une problématique, scientifique et contextuelle, mais aussi des identités légitimes dont la reconnaissance offre une capacité d'action à ces groupes. Ce dispositif poursuit donc la double finalité de production de connaissances objectivées et de capacitation des identités des acteurs impliqués.

La viabilité du modèle 3 dépend de la problématique conciliation entre la reconnaissance de minorités, dont l'identité dépend étroitement des connaissances produites, et la réalisation d'un bien commun (Callon, 1998, p. 72)

Le dispositif PICRI partage donc formellement avec les ARUC cette dimension téléologique dont la portée est de renouveler à la fois le régime de délégation de production de savoir et la distribution des rapports de pouvoir attenants, dans un but de démocratisation et d'équilibre entre la recherche professionnelle et les organisations de la société civile.

Les deux autres dimensions, idéologique et praxéologique, repérées dans le dispositif ARUC semblent moins soutenues et présentes dans les PICRI. Il s'agit d'une part du postulat princeps de l'égalité des parties prenantes, qui se décline formellement par l'association des acteurs à toutes les étapes de la recherche ainsi qu'à sa gouvernance. La seconde tient au processus d'apprentissage mutuel et à la présence de processus dialogiques formellement mis en œuvre au cours de la toute la collaboration.

Certes l'appel à projet exige de manière explicite « *l'élaboration commune d'un programme de recherche qui réponde à une demande sociale identifiée* » ainsi que la définition conjointe des activités de recherche, et des « mécanismes de participation des uns et des autres ». Il fait mention de la nécessité de l'engagement de chaque partie en tant que « co-responsables » de l'avancement du projet. Mais aucune mention formelle n'est faite dans les textes successifs à l'égalité entre les parties prenantes. Quant aux processus d'apprentissage mutuel comme base de la collaboration, ils font partie de la note de contexte mais ne sont pas repris dans les critères et les processus de la participation, comme dans l'appel à projet des ARUC.

Enfin, les différents appels à projet ont eu comme intention expresse de distinguer ce mode de production de la recherche d'autres modes, et de tracer des frontières en disant ce qu'il n'est pas. Ainsi le texte d'appel à projet de 2011 (voir encadré ci-dessous) rappelle-t-il ces frontières dans les critères d'éligibilité concernant l'identité des acteurs associatifs et celle des laboratoires, l'objectif étant clairement de débusquer les « faux-nez »⁹ qui tireraient parti de manière opportuniste pour financer une recherche qui ne relève pas, compte-tenu de ces parties prenantes, de la recherche financée par le dispositif PICRI.

⁹ BOURGAIN Catherine, [Evaluer des projets PICRI, retour d'expérience](http://sciencescitoyennes.org/evaluer-des-projets-picri-retour-dexperience/), Fondations Sciences Citoyennes, 14 septembre 2012, <http://sciencescitoyennes.org/evaluer-des-projets-picri-retour-dexperience/>

Encadré 2 - Les critères de l'appel à projet PICRI pour définir les acteurs de la société civile éligibles

Les projets se limitant à la promotion de la culture scientifique, technique et citoyenne ne sont pas éligibles au dispositif PICRI tout comme les projets de recherche classique.

La définition du partenariat PICRI a été précisée dans l'appel à projets 2011 en affinant notamment les critères qui concernent le partenaire associatif comme suit :

- Les partenaires « société civile » ne doivent être soumis ni à une finalité politique, ni à une finalité marchande.
- Ils doivent réunir des acteurs d'appartenances variées et faire preuve d'une forte mobilisation autour d'un projet de recherche à finalité collective ayant des retombées sociétales importantes.
- Ils ne peuvent émaner directement de laboratoires de recherche, de structures d'enseignement supérieur, de centres hospitaliers ou d'entreprises déjà impliqués dans le projet.

Outre son objet social et sa capacité d'innovation, l'évaluation du partenaire « société civile » est appréciée au regard de son mode d'organisation et ses ressources : L'éligibilité des structures créées et/ou composées en majorité par des chercheurs et/ou enseignants-chercheurs est évaluée au regard du caractère sociétal ou non

Ce besoin de délimitation du dispositif par les ressorts formels correspond à la jeunesse de cette institutionnalisation et à la nécessité d'en consolider l'identité en rupture avec le régime délégué de production de savoir ou de productions de savoirs orientées par des finalités marchandes.

A partir de cette première caractérisation, nous situons le dispositif PICRI comme mode de « recherche collaborative » au milieu des différentes modalités de collaboration qui émergent sous des appellations variées comme la « recherche partenariale », la « recherche-action », « la recherche collaborative » ou bien encore « la recherche participative ».

2. Les PICRI comme dispositif de « recherche collaborative » entre chercheurs professionnels et acteurs de la société civile

Les différentes appellations pour nommer les pratiques de partenariat de recherche entre chercheurs professionnels et acteurs de la société civile organisée (recherche partenariale, recherche-action, recherche participative, recherche collaborative, recherche intervention,...) se sont multipliées au fil des pratiques et des époques, et selon les domaines concernés. Un certain nombre de travaux récents (Fontan, 2006 ; Beguin et Cerf, 2009 ; Dumais, 2011, 2015 ; Audoux et Gillet, 2015 ; Bonny, 2016, à paraître) contribuent depuis

quelques années à stabiliser ces typologies en formalisant les différentes expériences par des contributions réflexives ou plus épistémologiques. J. Bonny en propose une typologie qui distingue ces modalités de recherche partenariale au travers du critère de *la nature de la relation de collaboration établie entre chercheurs professionnels et praticiens* et qui décline quatre idéaux-types. La *recherche collaborative* se caractérise par une « relation étroite en amont et en aval du cœur d'expertise des chercheurs » ; la *recherche-action collaborative* est davantage centrée sur la pratique et suppose une investigation conjointe des deux partenaires ; la *recherche intervention* positionne quant à elle les chercheurs dans « une position de tiers intervenant dans un système hétérogène d'acteurs » ; enfin, la *recherche-action coopérative*, quatrième idéal-type de cette typologie, représente la modalité la plus poussée du point de vue de ce critère relationnel dans la mesure où il impose une relation de symétrie entre les partenaires et les positionne « à la fois comme co-chercheurs et co-sujets » (Bonny, 2016, à paraître).

Si le critère de la nature de la relation entre chercheurs professionnels et acteurs est premier, deux autres critères s'y combinent pour différencier ces modalités de recherche entre elles (Audoux et Gillet, 2015). Le premier de ces critères tient au *moment de la collaboration dans le processus*. La question qui se pose est alors celle de savoir *quand* les acteurs interviennent effectivement dans le processus de la recherche et de la production de connaissances qu'elle vise. L'application de ce critère temporel et organisationnel a pour effet de distinguer les sciences participatives, dans lesquels les acteurs sont sollicités à un moment précis du dispositif expérimental, notamment celui de la collecte de données. La question de recherche, ses finalités comme la méthodologie expérimentale sont établies en amont de l'intervention des acteurs. Les appels à collecte de données du Muséum National d'Histoire Naturelle¹⁰ mais aussi d'un certain nombre de projets ouverts par la voie du net¹¹

¹⁰ Citons l'appel du MNHN « Contribuez aux sciences participatives » en 2014 : « L'apport des citoyens à la connaissance scientifique est aujourd'hui indispensable. En effet, la participation de volontaires permet de récolter une grande quantité de données sur l'ensemble du territoire et de manière répétée dans le temps, données que les chercheurs n'auraient pu obtenir seuls. Tous les passionnés de nature sont invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore : naturalistes débutants ou expérimentés, scolaires.... Sur des protocoles simples répondant à des questions scientifiques, ils apportent ainsi des données nombreuses et déterminantes à la communauté scientifique pour mieux saisir les changements de notre environnement. Ces programmes offrent ainsi à la société civile l'opportunité de contribuer à l'accumulation de connaissances scientifiques indispensables à la conservation de la biodiversité. In fine, les nouvelles connaissances acquises

en offrent quelques exemples. L'acteur citoyen est alors un collaborateur dont le rôle est délimité à une collecte de données auquel le chercheur, compte-tenu de l'ambition et du périmètre de la recherche, ne pourrait avoir accès seul. La recherche collaborative offre quant à elle aux acteurs un tout autre rôle puisqu'elle a l'ambition de les associer à toutes les étapes de la recherche et d'en faire un partenaire « symétrisé » avec le chercheur (Darré, 1999).

Le second critère qui vient s'articuler à la nature des relations entre les partenaires est celui de la *visée recherchée* par la recherche. Ce critère relève de la dimension téléologique précédemment identifiée pour caractériser les dispositifs de co-production de connaissances. Une finalité importante poursuivie par ces partenariats de recherche est celle de la transformation, au travers de la définition et d'une action pouvant aller « *d'une orientation critique qui promeut un changement radical à une orientation plus technique qui cherche un changement mieux « adapté » au fonctionnement des organisations existantes* » (Anadon, Couture in Anadon, 2007, p. 4). La recherche-action relève de cette finalité. Elle est issue d'une longue tradition, notamment en sciences de l'éducation et en travail social, liée à une perspective de changement social dans les pas des travaux de P. Freire, de J. Dewey et de K. Lewin. Cette volonté d'action n'englobe pas toutes les recherches partenariales qui peuvent poursuivre parfois exclusivement des finalités épistémiques.

Du point de vue de ce critère téléologique, les recherches collaboratives poursuivent toujours une finalité épistémique ou scientifique de production de connaissances qui ne réfèrent pas nécessairement à la définition d'actions ou de pratiques, dans le même temps que celui de la recherche. « *L'articulation entre recherche et action est en général médiate et relève d'un autre espace-temps et d'une autre configuration d'acteurs, dans laquelle les chercheurs peuvent ou non s'inscrire* » (Bonny, 2016, à paraître). Les recherches collaboratives se construisent dans le cadre principal d'un référentiel scientifique même si elles s'inscrivent dans une double finalité de production de connaissances et de résolution

permettent de mieux comprendre le fonctionnement du vivant et mettre en place des mesures de gestion des environnements plus pertinentes et plus durables. » <http://www.mnhn.fr/fr/participez/contribuez-sciences-participatives>

¹¹ Voir aussi l'article de Marc Lipinski et Mélanie Dulong de Rosnay intitulé « Donnez un nouveau souffle aux sciences participatives » in <http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/04/14/donner-un-nouveau-souffle-aux-sciences-participatives.html>

d'une question qui intéresse les acteurs impliqués (Cerf et Thiery, 2007 ; Bonny, 2016, à paraître)

Du point de vue de l'ensemble de ces critères, le dispositif des Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) relève bien des recherches collaboratives. Cette première catégorisation, utile pour circonscrire notre objet de recherche et stabiliser le champ lexical qui peuple ces pratiques, ne peut suffire à en questionner la ou les réalités, et décrire par quels processus et interactions cette modalité de recherche et sa pratique effective sont de nature à recomposer les rapports de production scientifique lié au régime de production de savoir délégué aux seuls chercheurs professionnels dans la sphère de la recherche académique.

3) Quelle(s) possible(s) (re)combinaison(s) des rapports de production de savoir dans les pratiques collaboratives au sein du dispositif institutionnel PICRI?

Si la possibilité pour les chercheurs de produire des connaissances avec des acteurs de la société civile n'a pas vocation à modifier les normes professionnelles d'une production scientifique qui se construit à une certaine distance d'autres groupes d'acteurs de la société, elle crée néanmoins la possibilité d'interactions et de modalités de coopération autres. Et c'est bien à cette maille là d'interactions et de processus que chercheurs et acteurs qui décident de s'impliquer dans l'expérience collaborative participent de la co-production entre science et société. Avant que de produire de la régulation démocratique, les recherches collaboratives produisent des interactions, qui visent la co-construction et en cela sont susceptibles d'interroger tant les pratiques et les normes de production scientifique que les pratiques d'action.

C'est à ce niveau de questionnement sur les pratiques scientifiques effectives cadrées par les dimensions formelles du dispositif que nous regardons leur possible co-construction, en espérant en déduire un possible abondement à un régime de co-production des savoirs entre science et société.

Comment acteurs et chercheurs interagissent pour produire des connaissances selon une méthodologie scientifiquement valide ? Parviennent-ils à articuler leurs références et leurs savoirs, mais aussi leurs intérêts et leurs identités, au fil de ce processus particulier de

production? Et par quelles modalités ces pratiques collaboratives sont-elles en mesure ou non de contribuer à un rapport de co-production entre science et société. ?

Nous définissons dans un premier le registre de co-construction comme niveau d'analyse privilégié de notre recherche et ces rapports avec la notion de co-production, avant d'affiner les dimensions de pratique scientifique et de production de sens et leur encastrement dans les dimensions du dispositif formel.

c) La co-construction comme niveau d'analyse

Nous l'avons vu, l'ambition institutionnelle de ces dispositifs collaboratifs est bien d'introduire un « *mode de régulation plus démocratique de la recherche* » et d'ouvrir ainsi à un régime de co-production de connaissances au sens où nous pouvons l'entendre avec la notion de régime de production de savoirs.

Ce que nous observons cependant dans les collaborations de recherche tient moins de cette régulation, qui s'inscrit et fluctue dans l'histoire, que d'interactions plus singulières, relevant davantage dans leur visée et leurs modalités d'une co-construction entre des identités, des intérêts, des référentiels et des normes de connaissance d'acteurs différents.

Qu'est-ce qui distingue ces deux acceptions de co-construction ou de co-production appliquées au rapport entre science et société ?

Si la notion de co-production est ancienne, celle de co-construction est plus récente et désigne depuis son apparition dans la littérature dans les années 2000, « *l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action* » (Ackrich, 2013). Dans le contexte collaboratif de recherche, cette implication renvoie bien « *à la participation d'acteurs « inhabituels » compte-tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise* » (Ackrich, 2013).

Les auteurs qui l'appliquent aux politiques publiques montrent que la co-construction « *dépasse le cadre de la co-production* » (Laville, 2005, p.101; Vaillancourt, 2015, p. 427), notamment parce qu'elle valorise davantage les activités et pratiques réalisées entre et par les acteurs eux-mêmes que le partage de responsabilités entre les organisations. Par ailleurs, ces pratiques de co-construction déborderaient du cadre temporel de la co-production, en s'inscrivant aussi en amont des dispositifs et de leur gestation, elles différeraient également

des rapports de co-production qui sont marqués dans ce champ par l'asymétrie des relations (Laville, 2005).

Dans un champ d'application plus anthropologique que sont les sciences de l'éducation, la désignation des rapports de co-construction renvoie à l'expérience de la recherche-action collaborative menée dans ce champ dans une perspective socio-cognitive en offrant un « *espace d'apprentissage où les acteurs se trouvent engagés dans une réflexion critique et dynamique autour d'une situation qui les interpelle* » (Chevalier, 2007, p.78). La co-construction des connaissances est alors aussi une co-construction de sens effectuée *par* et *avec* tous les acteurs.

Voici donc l'endroit où nous situons notre recherche : sur le terrain de la co-construction, certes, mais à mi-chemin entre une déclinaison du régime de production des connaissances et une autre acception, plus ontologique et microsociale, des interactions productives de savoir, de sens, d'identité et d'estime sociale (Honneth, 2002), construites par les acteurs dans les pratiques collaboratives, mais dont l'expérience dans un cadre institutionnel peut être de nature à modifier des rapports sociaux de production de la connaissance légitime.

d) La co-construction des connaissances entre dispositif, pratiques et sens

1. La question des pratiques effectives de co-construction de la recherche dans un dispositif formel de co-production

Nous avons montré que le dispositif PICRI relève formellement de la recherche collaborative et de dimensions institutionnelles liées aux finalités poursuivies, aux principes et aux processus formels qui cadrent les pratiques. Dans ce dispositif, la finalité de produire des connaissances scientifiques, objectivées et valides dans les référentiels scientifiques et disciplinaires concernés, en lien avec les fondements du régime de production de savoir délégué, demeure. Mais l'articulation de cette finalité avec d'autres caractéristiques formelles peut être de nature à renouveler ce régime de production de savoir délégué.

Les trois dimensions formelles concernent:

- *Sur le plan téléologique*, il s'agit de la double finalité de produire une connaissance scientifique nouvelle en vue de *répondre à une question d'intérêt sociétal* qui

concerne les acteurs associatifs, et ce, quel qu'en soit le domaine d'émergence (santé, environnement, économie, énergie, technologie, etc.).

- *Sur le plan praxéologique, est visé un travail collaboratif* des chercheurs académiques avec des acteurs de la société civile organisée (association, Fédération, organisation non gouvernementale...;) qui ne sont pas des chercheurs professionnels, et ce, *à toutes les étapes de la recherche*, pour produire conjointement des savoirs nouveaux, sans que ne soient pour autant énoncés des processus formels de collaboration au niveau du pilotage ou de la production scientifique ;
- *Sur le plan idéologique, sont précisées les nécessaires considération et prise en compte des savoirs de ces acteurs*, ces savoirs pouvant être expérientiels, d'usage, experts mais aussi réflexifs et théorisés, sans que ne soit énoncé formellement le principe d'égalité entre les partenaires ;

Les dimensions analytiques dérivées du concept de régime de production de connaissance que nous mettons en correspondance avec ces dimensions formelles sont relatives aux pratiques effectives de production de la recherche, aux productions elles-mêmes ainsi qu'aux normes qui en attestent la validité. La dimension des pratiques de la recherche, qui doivent être élaborées conjointement par les chercheurs et les acteurs dans ces dispositifs collaboratifs, met en jeu la définition des identités et des enjeux de ces parties prenantes. Elle emporte également les différents types de productions qui en sont issues, qu'il s'agisse de productions écrites (rapports, ouvrage, article, etc), de techniques ou de modes d'action, voire d'action politique, ainsi que les différents instruments, méthodes, appareils, dispositifs théoriques et instrumentaux, et connaissances, et qui sont mobilisés par les différents partenaires. La production scientifique tient aussi, comme toute autre activité sociale d'un système de valeurs et de normes qui en définit les contours, qui détermine ce qui en relève et ce qui n'en relève, en référence à un *éthos de la pratique scientifique* dont la définition a cependant profondément évolué de Merton (1942) à Stengers (1996).

Ce faisant, en quoi et par quels processus d'interactions, les pratiques de recherche entre acteurs associatifs et chercheurs effectivement réalisées et vécues au sein de ce dispositif de recherches collaboratives participent d'une co-construction, d'une élaboration commune de

connaissances ? Répondre à la question de la fabrique du commun déplace l'interrogation et le regard sur le « entre » et ce qui relie les partenaires.

2. De la question du « co » à la question du « entre »

Regarder les interactions qui construisent les pratiques de recherche entre acteurs et chercheurs pose la question du « entre » et de ce qui les « relie ». Au sein de ces mises en dispositif formel, qu'est-ce qui relie le travail de recherche des chercheurs et celui des acteurs ? Qu'est-ce qui se joue dans ce travail collaboratif « entre » les savoirs des uns et les savoirs des autres, entre les différents ordres de validité dont ces savoirs relèvent ? Quels sont les mécanismes, les scénarii possibles d'articulation entre les intérêts et les identités, mais aussi les rôles des uns et des autres ?

Derrière le « co » du commun, du collaboratif, du conjoint, posés tantôt comme un horizon idéalisé, notamment par le principe idéologique formel de l'égalité des partenaires, tantôt comme une évidence a priori, se posent la ou les réalités du « entre » et de sa construction entre les parties prenantes. Nous touchons ici à la dialectique de l'intégration et de l'interaction classique de la sociologie de l'action. Cette dialectique et cette question du « entre » rejoint la préoccupation de nos collègues québécois de penser un « *espace partenarial de la recherche* » qui devient un « *espace-hybride d'action et de recherche* » dans lequel les différents les différents types d'engagement et les différentes logiques d'action se croisent sans s'annihiler dans une fusion identitaire. Ce serait au contraire les différents ordres de légitimité et d'intérêt dans lesquels s'ancrent ces identités qui permettent l'engagement dans une rencontre qui vise à la co-production, et qui implique « *une interfécondation pour constituer un univers référentiel et identitaire nouveau pour les acteurs dans leur action* » (Caillouette, Soussi, 2016, à paraître,).

La recherche partenariale demande la rencontre de rationalités différentes; mais, sur un plan ontologique, ces rationalités en interaction, si elles négocient leurs engagements dans un processus en constante co-construction, n'ont pas à se départir de leurs ancrages identitaires originels et, si elles le font, perdent de leur pertinence pour contribuer à l'action plurielle à laquelle elles participent, car c'est l'ancrage identitaire de départ qui justifie et légitime leur engagement dans le processus global de recherche partenariale. (Caillouette, Soussi, 2016, à paraître,)

Cette question du « entre » focalise le regard sociologique sur une dynamique des interactions qui sous-tend une possible co-construction et qui pose l'hypothèse sous-jacente de la symétrisation des partenaires. Nous en déclinons trois axes.

Le premier axe tient aux *pratiques effectives de production scientifique collaborative et aux interactions* qui nécessitent autant de mobiliser des connaissances que d'en construire, et de composer entre les identités et les intérêts des partenaires. Si la notion de commun ou de communauté d'intérêt qui relierait les partenaires est souvent postulée, et si ces pratiques relèvent d'un dispositif formel de co-production, nous interrogeons néanmoins la réalité des pratiques en posant la question de savoir comment et à partir de quelles interactions effectives, de quel référentiel ou de quel registre de savoirs, ces pratiques s'élaborent réellement ? Certaines formes ou modalités, reliant identités et savoirs, seraient-elles plus pertinentes et efficaces pour participer d'une co-construction ?

Le second axe tient aux modes de validation et d'évaluation de la vraisemblance produite par ces pratiques de recherche. Cette dimension de la mise à l'épreuve de la connaissance est autant interne qu'externe au collectif collaboratif, qui, après avoir construit cette validité, aura dans un second temps à en discuter et à la soumettre aux collectifs d'appartenance des partenaires, citoyens ou scientifiques. Est posée ici la question de la reconnaissance de ces connaissances co-construites, tant du point de vue de leur pertinence sociale que de leur validité scientifique.

Une question sous-jacente, peu abordée car sans doute perçue comme allant de soi ou comme étant une prémisses de la co-construction, est celle de la capacité effective de recherche et de sa reconnaissance au sein du collectif. Cette capacité de recherche s'entend de celle des acteurs, mais aussi d'une capacité collective dont l'effectivité pourrait être attestée. Le pari d'une co-construction des connaissances à chaque étape du processus de production scientifique, de la problématisation de l'énoncé à l'inscription finale dans une publication ou une innovation, emporte avec lui la nécessité de cette capacité, aux deux niveaux, individuel et collectif, mais aussi la nécessité de sa reconnaissance. Nous touchons là au sens profond, tant intersubjectif que social, de ces interactions.

3. Un double cadre d'analyse sociologique et herméneutique de la traduction pour rendre compte des dynamiques de co-construction

L'articulation de ces trois axes de questionnement nous amène à mobiliser deux cadres d'analyse, apparemment éloignés dans leurs fondements épistémologiques, pour rendre compte des agencements collaboratifs possibles entre les pratiques collaboratives de production des connaissances, la véridiction de ces connaissances, et les capacités de recherche et leur reconnaissance.

Dans la suite de nos réflexions avec nos collègues français, québécois et suisses¹², ce double cadre d'analyse s'inscrit dans une perspective à la fois constructiviste et herméneutique, pour tenir ensemble, d'un côté les agencements collaboratifs entre identités, intérêts et connaissances, issus des pratiques de production scientifique, et de l'autre, les capacités et leur reconnaissance construites dans l'intersubjectivité.

« Les dimensions herméneutique et constructiviste pouvant être introduites dans ce type de recherche revêtent à nos yeux une importance centrale pour rendre compte de la recherche partenariale et du jeu, de même que des enjeux, que cette méthodologie de recherche introduit dans l'espace de collaboration entre chercheurs et praticiens qu'il libère. Cette perspective trouve toute sa force quand on situe l'action sociale dans un univers de sens subjectivement visé, compris, reconnu ou au contraire nié »(Caillouette et Soussi, 2016, à paraître).

Le premier cadre d'analyse est celui de la traduction au travers de l'acteur-réseau (Callon, 1986) et des pratiques scientifiques d'inscription (Latour, 1988). Dans ce courant de constructivisme radical revendiqué par la sociologie de la traduction, la capacité d'action en tant qu'elle est étendue à d'autres catégories d'acteurs que les humains, permet de considérer les pratiques de recherche comme le résultat d'associations non seulement entre les différentes identités des parties prenantes mais aussi avec les différentes entités que sont les objets de recherche, les connaissances et tous les dispositifs techniques qui les produisent. La traduction qui y est appliquée consiste à pratiquer des stratégies entre son intérêt, celui des autres, et à élaborer in fine une communauté d'intérêts. Ces stratégies multiples sont destinées à trouver des modes d'association et d'interaction entre les

¹² Séminaire international, "*Approches théoriques pour l'analyse des recherches partenariales et collaboratives*", ateliers de janvier 2014 à février 2015, organisés au CNAM, Laboratoire LISE-CNRS et à la Téléuq, Montréal, Québec-Canada dont est issu un ouvrage collectif, Gillet A., Tremblay D.-G. (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles analyses ? Quels enjeux ?* à paraître en 2016.

différents intérêts, ces « intérêts » étant vus comme une tension entre les acteurs et leurs buts. Ces modalités pourront prendre des formes diverses comme l'adhésion, la persuasion, la redistribution d'intérêts par déplacement ou par invention, des luttes ou bien encore une position dominante (Latour, 1999). Cette approche appliquée à l'étude des pratiques de recherche collaborative nous permet d'aboutir à des agencements singuliers qui relient acteurs, chercheurs et les différentes entités, et d'apprécier les capacités de co-construction des différentes configurations collaboratives.

Mais ce qui se joue dans le positionnement et l'action des chercheurs, intéressés par le dialogue avec la société civile, comme dans celui des partenaires associatifs qui s'engagent dans ces collaborations exigeantes, c'est bien « *leur identité et leur existence* » (Callon, Barthes, Lascoumes, 2001, p. 151). Pour ces auteurs, le modèle de la traduction est une « *histoire d'intérêt, (...) une histoire dans laquelle le désintéressement, comme action qui vise à désintéresser est centrale* » (ibid., p. 148 et au terme de laquelle devient ainsi « *impossible de distinguer la production des connaissances proprement dites de la production des identités sociales* » (ibid., p. 151)

Mais comment saisir le désintéressement et des modes d'interaction qui fassent écho à l'apprentissage, à la construction et à la reconnaissance des capacités au sein de ces agencements collaboratifs issus de la traduction ? Pour rendre compte de l'intersubjectivité à l'œuvre dans ces interactions qui ne sont pas uniquement des mobilisations mais aussi des confrontations d'univers de sens au sein d'un vécu, nous proposons de mettre cette analyse processuelle en perspective avec les capacités que les partenaires construisent et mobilisent. Cette visée amène à réintroduire la dimension d'interprétation, bannie de la sociologie de la traduction, pour analyser la construction du sens et des capacités dans les pratiques discursives et intersubjectives des partenaires. Cette approche herméneutique de la traduction fait la place à l'intersubjectivité et au sens construit par les acteurs entre eux au fil de leurs interactions et de leur mise en association. La co-construction des connaissances ne peut faire l'économie d'une inscription des interactions dans un espace de délibération, notamment pour procéder à la mise à l'épreuve de la vraisemblance des connaissances produites (Habermas, 1976, 1992). Par ailleurs, la question des capacités, de leur mobilisation et de leur construction, et de sa jonction avec des modalités de reconnaissance renvoie à une dynamique capacitaire que nous appréhenderons à partir des travaux de P. Ricoeur. Ces approches herméneutiques de l'apprentissage par la délibération et de la

reconnaissance des capacités sont au cœur d'un projet de mutualité (Ricœur, 1990, 2004) ou prend place l'estime sociale (Honneth, 2000) ou de le fondement de processus démocratiques (Habermas, 1991). La mobilisation de ces approches complète une approche réticulaire et processuelle produite par la sociologie de la traduction qui vise « *à la description fine des arrangements hétérogènes dont dépendent les capacités des acteurs et qui cadrent les interactions* » (Joly et Selmi, 2013). En inscrivant les pratiques collaboratives de recherche dans des procès intersubjectifs et sociaux de reconnaissance, la lecture par les processus de la délibération selon Habermas et la dynamique capacitaire ricoeurienne remet au cœur des agencements collaboratifs les capacités d'interprétation collectives de sens et d'apprentissage des acteurs.

Le tableau suivant présente les différentes mises en correspondance des dimensions sur lesquelles nous articulons l'analyse d'une possible co-construction des connaissances entre acteurs et chercheurs, et que sont :

- les *caractéristiques formelles* du dispositif institutionnel PICRI qui encadrent les interactions,
- les *dimensions* que nous déclinons sur un plan plus microsocial à partir des dimensions mises en jeu dans le *concept de régime de production de connaissances*,
- le *double cadre théorique de la sociologie de la traduction et d'approches herméneutiques de la délibération et de la reconnaissance des capacités*, les catégories d'analyse attenantes, que nous développerons dans les chapitres suivants,
- les *trois axes de la problématique* de co-construction.

Caractéristiques formelles dispositif PICRI	Dimensions régime de production	Catégorie d'analyse	Cadre théorique	<i>Axes de la problématique</i>
Production conjointe chercheurs professionnels et acteurs associatifs « concernés » de connaissances scientifiques nouvelles	Définition des identités et des enjeux (variables selon les individus..)	Processus et étapes de la traduction	Sociologie de la traduction (Callon, 1988 ; Latour...)	<i>Les pratiques collaboratives de production des savoirs : quelles constructions des identités, quelles distribution des rôles, quelle articulation des intérêts ? Quelle capacité de renouvellement des pratiques déléguées vers des pratiques de co-construction ?</i>
	Type de productions (écrites, techniques...)	Notion scientifique d' inscription	Démocratie technique (M. Callon, 1998, 2001)	
Considération et prise en compte des savoirs autres que scientifiques	Pratiques de production (instrumentales, calculatoires, simulation...)	Processus scientifique et notions d' actants		
	Valeurs et normes (épistémologiques, morales, comportementales...). Sociabilités	Reconnaissance des capacités entre parties prenantes	Théorie de la reconnaissance de P. Ricoeur (2004) Notion d'ascription et de capacité	<i>Statut des connaissances et reconnaissance des capacités</i> <i>La question de la capacitation</i>
Finalité double : production scientifique et réponse à question d'intérêt sociétal	Normes de vérité et de justesse	Normes et pratiques de véridiction Espace délibératif et modalités dialogiques Dans les différents espaces collaboratifs et institutionnels	Démocratie et apprentissage délibératifs (J. Habermas, 1991)	<i>Mise en scène des pratiques délibératives et véridiction des connaissances produites au sein</i> <i>La question de l'apprentissage mutuel</i>
	Mode d'insertion politiques, d' évaluation		Modèle de la traduction Callon	<i>Epreuve des arènes d'évaluation au-delà, boucle d'intéressement avec les institutions</i>

Tableau 1 - Problématique, cadre théorique et d'analyse

4) Une méthodologie adaptée à l'étude diachronique des projets de recherche collaborative dans le cadre du dispositif PICRI

Cette partie méthodologique présente la dynamique des choix des quatre projets Picri analysés, ainsi que leurs caractéristiques. Nous soulignons les méthodes retenues pour recueillir nos données de recherche, les méthodes d'analyse des données. Enfin, nous expliquons la posture induite par notre démarche de recherche pour tenir la rigueur scientifique nécessaire.

a) Le choix des projets

Notre terrain d'enquête concerne le suivi de quatre dispositifs de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs civils dans le cadre du dispositif de recherche « Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » (PICRI), financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France et initié en 2005 pour promouvoir un dialogue science – société par l'implication effective dans la recherche de la société civile organisée. Les partenariats étudiés représentent la moitié des lauréats 2006. Ces partenariats concernent des disciplines variées que sont l'ethnologie et la socio-démographie de la famille, l'économie et la sociologie, l'agronomie, la génétique et l'épigénétique végétales.

Nous avons choisi ces quatre partenariats pour deux raisons principales. D'abord, il nous importait de comprendre, au moins a minima, les discussions, les méthodologies, les postures induites par les points de vue disciplinaires, et d'être également capable de lire les différentes productions scientifiques du groupe. C'est donc un premier critère de familiarité avec ces disciplines qui a orienté notre choix de ces dispositifs,, la climatologie ou la médecine relevant de référentiels et de culture épistémiques qui nous sont moins familiers que la sociologie, l'ethnologie, l'économie ou la génétique et l'agronomie. Le second critère de discrimination tenait à la palette offerte par ces quatre dispositifs du point de vue de l'instrumentation scientifique, c'est-à-dire à la manière dont *la mesure* prenait place dans le projet. L'instrumentation et les méthodologies propres au Sciences Humaines et Sociales (SHS) que sont l'enquête, les entretiens, l'interprétation statistique ou qualitative côtoyaient celles de sciences expérimentales au travers d'essais randomisés au champ ou in vitro, des tests organoleptiques et des inférences génétiques et épigénétiques. La représentation de

ces deux types d'approches objectivantes propres à des disciplines nous semblait importante pour questionner l'idée répandue selon laquelle les sciences sociales se prêteraient mieux que d'autres à l'ouverture et à la co-construction avec des acteurs non-chercheurs.

Nous avons également eu la chance que les quatre porteurs de projet acceptent notre présence au long cours, même si les raisons de cette acceptation ont été variables.

Le tableau suivant précise les quatre projets analysés, les institutions de recherche rattachées et les types d'organisations concernées.

Projet	Institutions de recherche	Organisations de la société civile
Analyse des représentations des acteurs du commerce équitable et effets sur leur mise en réseau	Un institut de recherche sur le développement Un réseau de recherche sur le commerce équitable	Une fédération d'acteurs du commerce équitable
Etude des pratiques associatives en lien avec les politiques publiques à partir de la théorie du Capital Social	Un laboratoire de sociologie économique	Une fédération d'associations Un centre de ressources pour les acteurs de la politique de la ville Un café littéraire et culturel associatif
Adoption internationale et impact sur la fabrique de la parentalité	Un laboratoire d'anthropologie de la famille d'un institut de recherche Un laboratoire de socio-démographie d'un institut de recherche	Le service adoption internationale d'une Organisation non gouvernementale (ONG) à vocation humanitaire
Développement de pratiques paysannes de gestion et sélection des variétés de blé pour du pain bio de qualité en région Ile-de-France	Deux laboratoires de recherche en génétique végétale d'un institut de recherche	Une association de conservation des semences paysannes Une association de préservation de l'environnement et de développement de l'Agriculture Biologique

Tableau 2 - Les projets PICRI analysés

Les institutions de recherche et les organisations de la société civile ne s'engagent souvent dans ces collaborations que par des individus qui en relèvent et qui ont la capacité de les impliquer ou de les représenter. Ce sont les plus souvent ces individus qui initient le partenariat collaboratif. Nous distinguons trois types d'acteurs représentant ces institutions et organisations dans ces dispositifs partenariaux.

Nous les désignons par les catégories « Acteurs associatifs » et « Chercheurs. Il est nécessaire d'y adjoindre les étudiants, comme des acteurs participant de la production, même s'ils ne sont pas associés à l'ensemble des étapes de la recherche et s'ils sont l'objet

d'un flux important (entrées/sorties dans le dispositif). Ils sont la plupart du temps rattachés au groupe des chercheurs, sauf dans un des projets où ils relèvent de l'association.

Chercheurs et acteurs ont initié et se sont engagés dans ce partenariat de recherche collaborative, mais n'y sont pas toujours restés au long du projet. D'autres les ont souvent remplacés, provoquant un flux et une recomposition des collectifs initiaux.

Le tableau suivant présente les types et les flux de partenaires dans chacun des quatre projets analysés, et sur la durée de notre recherche.

Projet de recherche	Nombre d'acteurs associatifs		Nombre de chercheurs		Nb étudiants
	Acteurs initiaux	Flux d'acteurs	Chercheurs initiaux	Flux chercheurs	Flux
Liens sociaux, pratiques des associations et action publique	5	5	3	7	3
Approche systémique des réseaux d'acteurs du Commerce Equitable	4	6	3	4	17
Pratiques paysannes et sélection pour le pain bio	4	6	2	5	1
Bilan et perspectives d'une Mission Adoption	5	5	3	4	2
	18	22	11	20	23

Tableau 3 - Type et flux de partenaires dans les projets PICRI analysés

Ce choix d'analyse de ces quatre projets tout au long du parcours de thèse, tient à la faisabilité de la recherche. Cet échantillon choisi peut paraître a priori restreint, cependant, dans le temps, les évolutions de ces projets et l'adaptation de nos méthodes d'observations ont impliqué à la fois une présence régulière dans chaque groupe et l'accumulation d'un volume de données de recherche important.

b) L'observation des comités de pilotage dans un temps étendu comme méthode de recueil des données

Nous avons privilégié la méthode qualitative d'observation à celle des d'entretiens pour des raisons d'inscription de notre recherche dans un temps étendu pour suivre, décrire et analyser les interactions entre acteurs et chercheurs pour produire ensemble des

connaissances scientifiques. Un argument de poids a également pesé dans ce choix. La plupart des partenaires, qu'il s'agisse des acteurs et des chercheurs, sont en quelque sorte des « professionnels » de la parole et du discours et la pratique discursive est souvent au centre de leur praxis. S'agissant pour nous d'aller au-delà d'un discours sur les pratiques pour les observer et les décrire *in vivo* et en train de se faire, nous avons choisi de ne pas recourir à ce que les partenaires, acteurs ou chercheurs, pouvaient en dire afin de ne pas réifier leur idéal de la recherche collaborative ou leur re-construction discursive des interactions réelles. En effet, la visée, voire l'injonction d'élaboration conjointe dans laquelle les partenaires sont engagés et l'idéal sous-jacent de symétrisation ou d'égalité pèsent sur les capacités de réflexivité des acteurs pris dans l'action et les interactions. Compte-tenu des capacités discursives de ces acteurs, du poids de cet idéal de symétrisation et des difficultés d'une réflexivité simultanée de l'action, les entretiens individuels ne nous ont donc pas paru garants d'un recueil de paroles capables de dire le réel de ce qui a circulé dans les interactions.

La méthode choisie pour construire le corpus de données est issue de la méthode d'observation directe, celle-ci permettant de suivre particulièrement « *un ensemble fini et convergent d'interactions* » (Arborio et Fournier, 1999, p. 11). L'étude d'une activité ou d'une pratique particulières se prêtant bien à la méthode, elle correspond aux interactions discursives entre acteurs et chercheurs pour produire ensemble de la connaissance scientifique, dans une instance circonscrite dans l'espace et dans le temps du projet de recherche : les comités de pilotage.

Certes, cette méthode restreint les données seulement à un « *segment de l'organisation mais (qui) éclaire cependant l'ensemble* » (ibid., p. 18). Ce travail de terrain décrit par E.C. Hughes comme « *l'observation des gens in situ* » nécessitant la présence de l'observateur dans un temps prolongé.

« Il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette l'observation de près de certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas tort à ceux que l'on observe » (Hughes, 1996, p. 267).

L'unité de lieu d'observation est, pour l'ensemble des partenariats observés, les comités de pilotage et les journées de regroupement, lieu, instance et moments où les partenaires produisent et interagissent ensemble. Dans ces partenariats, les comités de pilotage ne sont

pas en effet seulement des instances où se fait la coordination, ce sont aussi des espaces dans lesquels acteurs, chercheurs, étudiants confrontent leurs savoirs, leurs identités, leurs intérêts, leurs visions et leur attachement aux différents objets. Les comités de pilotage sont donc en cela des lieux privilégiés de co-élaboration des connaissances scientifiques, même si des réunions de travail plus réduites à certaines catégories d'acteurs se sont également déroulées au cours des projets. Nous avons également observé des journées ouvertes à d'autres acteurs, que sont des consommateurs, des bénévoles des associations, des acteurs d'institutions ou bien encore d'autres chercheurs.

L'unité de temps de cette observation correspond à la durée des projets de trois années. En effet, le processus de production scientifique et ses différentes étapes ont induit que l'observation se déroule au long de cette période. Nous avons donc participé à ces réunions au cours de deux à trois années de fin 2006 à début 2009, à raison de quatre à quatorze comités de pilotage selon les projets (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous), au gré du rythme et de la structure du projet,. Parfois selon le rythme d'une réunion mensuelle pour certain (Capital Social en orange), jusqu'à deux à trois réunions mensuelles chez les autres (Semences Paysannes en bleu, Adoption internationale en vert, Commerce Equitable en violet). Nous n'avons pas observé les phases initiales d'élaboration du projet avant dépôt au Conseil Régional. Les projets choisis étaient déjà retenus par le Conseil Régional. Mais nous avons suivi les acteurs et leur objet de recherche dans le déploiement du projet, à partir de la phase de lancement, jusqu'à la phase de rédaction, lors de ces réunions ou journées. Ces observations représentent environ 250 heures d'observation directe (de présence) parmi les groupes.

Notre rôle d'observateur au long des comités de pilotage, a été négocié et accepté au sein de chaque groupe comme s'inscrivant dans un travail d'étude portant sur le dispositif collaboratif des PICRI. Ce rôle était volontairement restreint à la prise de note, sans prendre part aux échanges. Certains groupes observés (Capital Social, Commerce Equitable) ont néanmoins demandé des interventions et des discussions ponctuelles rendant compte de l'étude et pouvant éclairer, à certains moments du processus collaboratif, leurs pratiques. Nous l'avons fait volontiers, dans un cadre précis de restitution (Uhalde, 2001) permettant la mise en débat et en perspective de leurs pratiques. Par ailleurs, quelques entretiens ont eu lieu à la demande de certains partenaires à des moments critiques de l'interaction questionnant le rôle des partenaires. Par exemple, le chercheur en économie au moment de

sortir du partenariat Commerce Equitable, les étudiantes en sociodémographie ou le chercheur en ethnologie du partenariat Adoption Internationale à propos de leur place et de celle de leur objet dans les interactions. Nous avons accepté et réalisé ces entretiens individuels, et ces partenaires ont pu ainsi préciser leur action dans les interactions à des moments qui faisaient tension. Ce matériau construit a été ajouté au corpus discursif.

La figure suivante présente la chronologie, de 2007 à 2009, des moments d'observation des comités de pilotage observés pour chacun des quatre projets analysés.

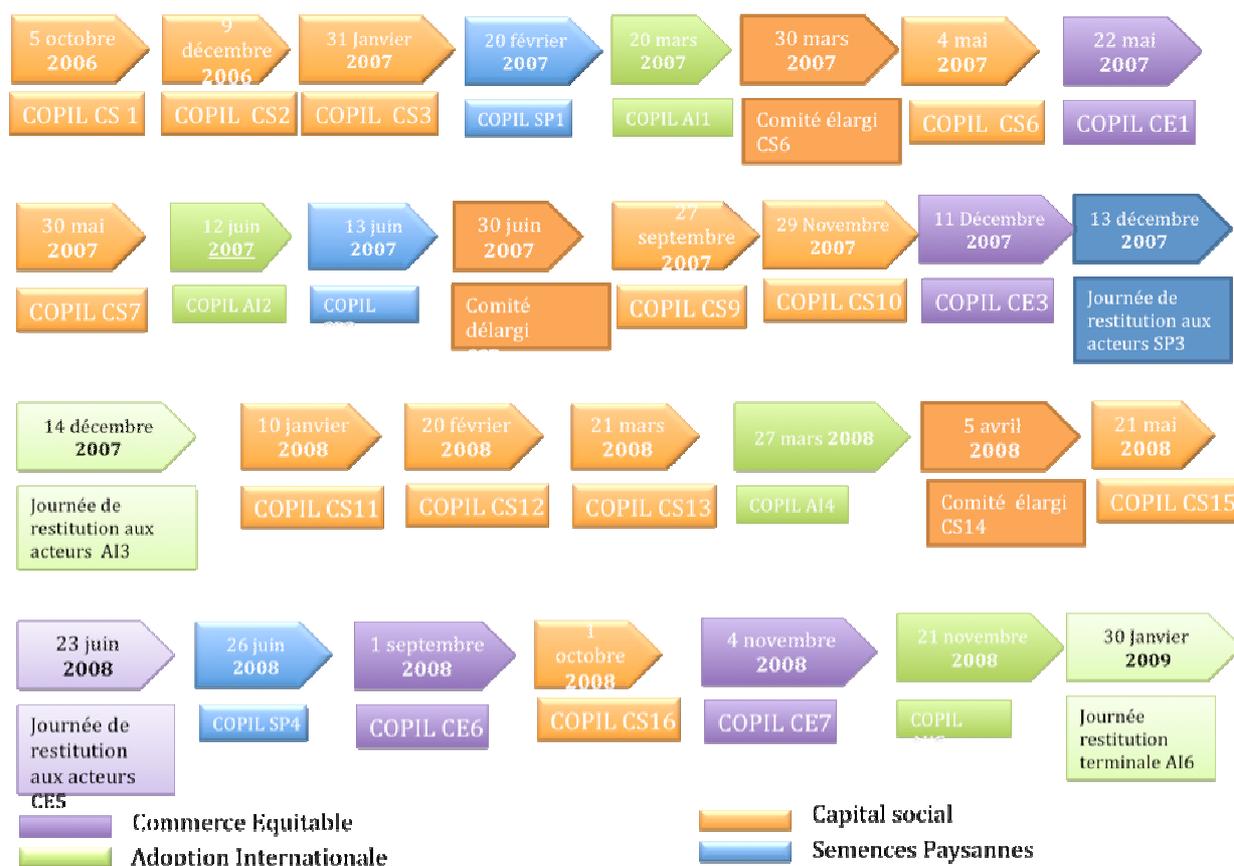


Schéma 1 - Chronologie des comités observés de 2006 à 2009

En plus de l'observation des échanges oraux entre les partenaires, nous avons eu accès, au même titre que les participants, à l'ensemble des échanges et des productions écrites du groupe : projets initiaux, rapports intermédiaires des travaux, compte-rendus de réunions et de présentations, et certains échanges de mails. Ces documents écrits se sont donc ajoutés aux observations langagières orales pour constituer notre corpus de données analysé.

c) La composition du corpus et son analyse

Les données recueillies proviennent donc essentiellement de données langagières orales issues des échanges lors des comités de pilotage ou écrites avec les différents documents produits par le groupe. Le volume du corpus ainsi composé s'est avéré très important, et nous avons alors choisi d'abandonner l'exhaustivité d'une retranscription fidèle au profit d'une prise de note raisonnée et plus ciblée, qui rende néanmoins bien compte des différentes interventions et de leur contenu. Concrètement, nous avons noté au fil de l'eau, et de la manière la plus exhaustive possible, l'ensemble des échanges discursifs, avec la réassurance d'un enregistrement audio, mais sans que celui-ci ne fasse l'objet d'une retranscription.

L'analyse de ce corpus en lien avec notre cadre théorique s'est fait en trois étapes au fil de l'avancement de notre recherche. L'une des difficultés rencontrée dans le traitement des données provient de la diachronicité que le choix de l'analyse des pratiques collaboratives au long des étapes de production scientifique a amenée. Pour la résoudre, nous avons dû séquencer les analyses et attribuer de manière plus ou moins artefactuelle des déroulements de comité de pilotage à des étapes précises de ce processus scientifique, en désignant les séances ou des morceaux de séances davantage dédiés à la problématisation, à la définition de la méthode expérimentale (comme la randomisation des essais au champ) ou de recueil de données (méthodes d'enquête), de celles dédiés à l'interprétation des données ou à leur valorisation dans des publications. Compte-tenu de cette temporalité, la vision agrégée du processus, des pratiques et des interactions n'est apparue qu'au terme des observations qui ont pris fin début 2009. Globalement, nous n'avons été capable de faire le tableau des pratiques collaboratives issu de cette analyse qu'une fois nos observations terminées, c'est à dire au terme des projets étudiés.

Avant d'être agrégée, cette analyse a comporté deux temps. Un premier temps correspond à notre analyse issue de la théorie de traduction (Tableau 4 - Variables d'analyse de l'énoncé et de l'identité lors de la phase de problématisation p. 90) qui a tout d'abord permis de relier les étapes du processus de production scientifique et les séances ou séquences de séances dédiées avec les étapes du processus de traduction. Nous avons alors reconstitué l'action de chaque acteur (par exemple dans la production de l'énoncé problématisé) et les interactions entre les acteurs. Cette analyse processuelle et linéaire postule une succession

séquentielle de ces interactions qui est en partie un artefact. Elle correspond à un niveau de réalité qui ne rend pas compte d'autres dynamiques temporelles moins linéaires comme les boucles de rétroaction liés à des effets d'apprentissage plus systémiques (Argyris et Schön, 1996). L'analyse processuelle des interactions entre acteurs, chercheurs, leurs savoirs et tous les objets mobilisés obtenue correspond donc à la diachronie de nos observations.

Dans un second temps, deux autres grilles d'analyse ont été mobilisées pour rendre compte des processus de délibération et de reconnaissance par lesquels les partenaires se relient de manière intersubjective, au-delà mais aussi à partir des pratiques de production scientifique (Tableau 17 - Variables d'analyse de la délibération pour construire la vraisemblance p. 55 ; Tableau 24 - Variables d'analyse de la dynamique capacitaire p. 269) Issues de théories herméneutiques, elles ont davantage l'ambition de rendre compte des actions et des effets de reconnaissance qui fabriquent la convergence, donnent du sens et orientent les interactions. Cette analyse a concerné une partie du corpus. Nous avons choisi certaines étapes clés du processus précédemment décrit ainsi que les séquences d'observation attenantes dans lesquelles ces actions repérées par une analyse thématique apparaissaient. Les moments clés de l'énonciation de la problématique, et de l'interprétation des données, ont ainsi été choisis parmi les séances observées.

d) Une posture d'observateur situé

Un des écueils pour trouver une posture d'observation à la fois acceptable pour les partenaires des dispositifs observés et à une « bonne » distance axiologique provenait de notre propre positionnement dans le monde de la recherche. Notre appartenance à deux institutions de recherche (dont l'une était notre employeur, et l'autre l'institution dans laquelle nous réalisons le doctorat) associée au choix de projets dans lesquels des collègues de ces deux institutions étaient impliqués, n'orientaient-ils pas notre observation de ces partenariats ?

Pour se défaire de, ou sans doute plutôt faire avec, cette « proximité » et pour garder une posture de recherche rigoureuse, nous avons pu agir sur trois éléments de la méthode choisie, qui ont participé à la mise à distance acceptable dans ce contexte. Tout d'abord, la négociation et la tenue d'un rôle d'observateur sans aucune participation (ni prise de parole, ni intervention au fil de l'eau mais seulement lors de cadrages formels et explicites, ni

régulation) y a fortement participé. Ensuite, la possible réagrégation et interprétation des données dans une perspective diachronique seulement à l'issue des deux à trois années d'observations a permis de se détacher de pré-notions liées à la familiarité de certains terrains. Enfin, privilégier la méthode d'observation et réaliser un nombre plus restreint d'entretiens individuels a réduit le risque de l'interprétation de discours éventuellement biaisée parce contexte.

Toutefois, les concepteurs et promoteurs de la méthode de l'observation dans les sciences sociales font de cette familiarité avec le terrain, antérieur à l'enquête, un atout facilitant les apprentissages mais aussi les interprétations (Hughes, 1996 ; Becker, 1985). Au final, il nous a fallu assumer cette posture en la construisant « *entre éthique d'objectivité et éthique de subjectivité* » (Rabatel, 2013) et en l'inscrivant dans une perspective constructiviste selon laquelle le chercheur en sciences sociales ne peut relever d'une pure neutralité axiologique. Il construit son terrain en même temps que celui-ci le construit. Nous n'échappons donc pas à la dynamique constructiviste de construction des faits scientifiques que nous étudions dans cette recherche. Elle nous traverse autant que nous la mobilisons, et notre propre identité, de par notre parcours et nos appartenances professionnels, est fortement imbriquée dans la présente recherche, par la construction et par objet même de notre thèse.

Partant, notre recherche comportera deux parties principales. La première sera consacrée à la mobilisation de la sociologie de la traduction pour analyser les interactions qui permettent la construction des identités et des capacités de production scientifique au fil des différentes étapes de la recherche. Une seconde partie réintroduira l'intersubjectivité dans ces interactions pour appréhender dynamiques de délibération et de reconnaissance qui en jeu dans la validation des connaissances et des capacités produites au cours de ces pratiques collaboratives de la recherche.

Partie I

Construction des identités et des capacités de production scientifique dans les pratiques collaboratives de recherche : une approche par la sociologie de la traduction

La sociologie de la traduction que nous mobilisons dans cette première partie de l'analyse a l'ambition de tracer les différentes interactions par lesquelles les acteurs et les chercheurs s'associent en lien avec des objets de connaissance, de mesure, d'expérience dans un cadre de production de connaissances scientifiques. Un premier chapitre permettra de présenter cette sociologie de l'acteur-réseau (Callon, 1986 ; 2006) et des pratiques d'inscription scientifique (Latour, 1988), et d'en identifier la pertinence pour décrire les pratiques de recherche collaborative. Nous poserons dans un premier chapitre les dimensions d'analyse des opérations de traduction vues comme des associations entre des humains, les acteurs et les chercheurs, et des entités non-humaines considérées comme agissantes dans ces mises en association et que sont les différents objets matériels et épistémiques et qui sont.

Nous déclinerons ensuite cette grille descriptive et analytique pour rendre compte de l'association et de la traduction qui relie les partenaires et les différentes entités de connaissance à chaque étape du processus de recherche. Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'étape de problématisation au cours de laquelle se construisent l'énoncé scientifique problématisé et se définissent les identités (chapitre 2), et qui relie des objets et des intérêts pour consolider cet énoncé et stabiliser les identités (chapitre 3). L'analyse produite aboutit à l'identification de figures de l'intéressement qui montrent les sorties possibles de cette épreuve collaborative de l'intégration des intérêts et des objets, et en particulier l'action des différentes identités et leurs effets dans la symétrisation de l'énoncé. L'étape suivante de l'enrôlement qui permet de produire et de distribuer les capacités d'inscription entre les différents partenaires fait l'objet de l'analyse du chapitre 4. Cette analyse débouche sur les formes de distribution des rôles dans la production des faits scientifiques en lien avec les différentes légitimités des partenaires et de leur connaissance. L'épreuve de la représentation qui accompagne la production des inscriptions scientifiques tient à la capacité des parties prenantes de se faire porte-parole et de faire parler les autres identités ou les entités. Cette analyse présentée dans le chapitre 5 montre au travers des mouvements de ventriloquie les capacités de mobilisation des parties prenantes dans les différentes configurations collaboratives.

Cette première partie centrée sur l'analyse des pratiques de recherche collaborative à l'aide de la sociologie de la traduction fait émerger des formes de composition d'un collectif hybride de recherche (Callon et al, 2001) dont se dégagent des modalités de co-construction des connaissances.

Chapitre 1 – Pratiques de recherche collaborative : construction des chercheurs, des acteurs et des savoirs

Le premier axe de notre problématique sur les pratiques effectives de production collaborative des connaissances et de leur capacité de renouvellement des pratiques de recherche déléguées aux seuls chercheurs ou même du modèle II de la démocratie technique qui permet aux connaissances produites par les chercheurs d'être débattues et enrichies par le débat avec d'autres acteurs.

Ces pratiques de recherche dans des dispositifs institutionnels de production conjointe pourraient sans doute être analysées à plusieurs aunes théoriques. Néanmoins, le corpus de données collectées, l'ensemble des matériaux associés à une première lecture nous a amenée au choix d'un corpus théorique spécifique, celui de la sociologie de la traduction. Cette sociologie, issue de la sociologie des sciences, relevant du constructivisme et fortement emprunte d'interactionnisme, dédite de « la traduction » ou bien encore « de l'acteur-réseau » (Latour, 1984, 1996, 2006 ; Callon, 1986, 2001) « colle » d'une manière qui nous a semblé pertinente au projet de suivre les acteurs, les sociabilités qu'ils tissent, ainsi que les connaissances mobilisées et produites au sein de ces configurations partenariales particulières. Nous verrons donc en quoi les fondements épistémologiques de cette théorie offrent un cadre d'analyse pertinent pour suivre les processus de production de cette recherche.

Par ailleurs, il est patent qu'un « objet » particulier circule et fait lien de manière particulière dans ces processus : ce sont les savoirs et les connaissances. Pour appréhender à la fois ce qu'ils « sont » et ce qu'ils « font » dans cet espace singulier du partenariat, nous aurons recours à une dimension qui nous semble capable d'en rendre compte et qui réfère à l'épistémé. De la pensée de l'épistémé (Foucault, 1966) à sa déclinaison dans les pratiques de construction des objets et, à travers eux, des liens qui les établissent et qu'ils construisent (Knorr-Cetina, 1991, 1998, 2001), cette notion précise l'approche de l'acteur-réseau pour tracer de plus près l'action des connaissances et des interactions qu'elle génère et qui la produisent tout à la fois.

1) Pertinence de la sociologie de la traduction comme cadre d'analyse des pratiques de recherche collaborative

Sociologie de la traduction, sociologie de l'acteur-réseau ou encore sociologie des associations, mais de quelle sociologie s'agit-il ? Cette sociologie naît d'une prise de distance majeure, volontaire et explicite, avec l'ensemble des théories du « social » qui postulent le pouvoir ou d'autres catégories explicatives comme sources de production des faits sociaux. Cette critique des fondements et pratiques de la sociologie dite du social s'accompagne de contrepoints épistémologiques qui forment une autre sociologie ayant pour ambition de suivre les associations entre toutes les parties prenantes par le tracé de l'ensemble des traductions qu'elles produisent.

a) Les fondements épistémologiques de la sociologie de la traduction : des incertitudes et non des catégories

Vingt ans après les premières études, les auteurs de cette sociologie retracent les contours de cette sociologie et en récapitule tous les fondements (Ackrich, Callon, Latour, 2006 ; Latour, 2006). Cette sociologie naît dans les années 80 d'un double mouvement. Elle naît tout d'abord du regard selon lequel, les faits ne sont ni pris ni repris par les approches sociologiques classiques, et que toutes sociales qu'elle soient, ces approches ne décrivent ni n'expliquent le social et passent sous silence tous les autres objets, non sociaux, qui participent pourtant de sa construction. Les premières études amènent ces auteurs à rencontrer ces « objets » jusqu'alors silencieux et à regarder ce qu'ils font et ce qu'ils font faire aux acteurs. Qu'il s'agisse des microbes (Latour, 1984) ou des coquilles Saint-Jacques de la baie de St Brieuc devenues célèbres (Callon, 1986), le parti-pris est alors de prendre en compte et de faire parler ces objets non sociaux en les considérant non pas comme périphériques ou en dehors du « social » mais bien comme parties prenantes des interactions.

Partant, c'est toute la notion de « social » que cette théorie naissante, et aujourd'hui fortement consolidée, revisite et redéploie en l'ouvrant aux objets et faits délaissés et laissés aux autres sciences. En proposant une certaine rupture épistémologique, elle inverse nombre de concepts pour fonder une sociologie dont l'ambition est de décrire les

associations non seulement entre humains mais aussi avec les objets. Elle ne perd cependant pas l'ambition d'expliquer le « social » mais dénonce la pensée qui lui semble tautologique d'expliquer le social par des prémisses fondées sur des forces sociales préexistantes, d'expliquer le lien social par un arrière-fond du social qui agirait comme une force totémique à l'insu des acteurs et que seul le sociologue pourrait dévoiler.

En contrepoint des prémisses de la sociologie critique qu'elle dénonce, la sociologie des associations propose de nouveaux fondements pour intégrer ces objets à la réalité et suivre leurs associations avec les acteurs. Ces fondements prennent sous la plume de B. Latour la forme d'incertitudes sur les catégories, et sont déclinées en notions mobilisables pour « suivre les acteurs » au travers de la description de leurs associations.

1. L'incertitude sur les groupes : pas d'entité préexistante mais des regroupements

La première de ces incertitudes met en cause le concept de groupe ou de toute autre entité préexistante qui dominerait de manière surplombante la composition du social. Dans cette sociologie, ce qui est considéré et dont on cherche la trace, ce sont les regroupements. Or, ceux-ci ne préexistent pas mais sont totalement dépendants de l'existence de porte-parole, qui cherchent à les faire exister par des actions visant à en délimiter les contours - le plus souvent en opposition à d'autres entités - et à en fixer de manière durable les frontières. Sans porte-parole, pas de regroupement. La constitution de ces regroupements tient alors d'un mouvement permanent de mobilisation des ressources qui associent les acteurs au travers d'une constante circulation. Mais qu'est-ce qui agit dans cette circulation ?

A ce stade, cette sociologie propose une inversion du regard sociologique, en équipant le sociologue de nouveaux « yeux », cette inversion substitue la notion de médiateurs à celle d'intermédiaires. Et, la différence entre ces notions n'est pas que sémantique, elle ouvre à une toute autre perspective tant théorique qu'empirique. En effet, pour B. Latour, là où l'intermédiaire transporte sans transformer, le médiateur, lui, transforme ce qu'il est censé transporter. Il *traduit*. C'est précisément en modifiant le sens de ce qu'il transporte que le médiateur produit le lien social, mais d'une manière toujours labile et imprévu. Par ailleurs, l'existence des médiateurs est toujours renouvelée. Le premier acte de cette sociologie est donc de « tracer » l'existence et l'action dans la circulation de ces médiateurs.

La véritable différence entre les deux écoles de pensée devient visible lorsque les « moyens » ou les « outils » employés dans la « construction » sont traités comme des médiateurs et non plus comme de simples intermédiaires. (B. Latour, op.cit., p.59)

2. L'incertitude sur l'action : l'émergence de l'« acteur-réseau »

Ce nouveau regard renvoie à une seconde incertitude, qui tient cette fois à la non transparence de l'action, à son caractère à la fois non systématique et imprévisible, qui déborde les acteurs et l'observateur et les lie dans un même temps. Face à cette incertitude, le concept d'« acteur-réseau » a notamment pour vocation de rendre compte du fait du débordement par l'action et de son opacité à laquelle contribuent la multiplicité et l'imprévisibilité des médiateurs.

« (...) l'action croise, noue, fusionne des sources inattendues qu'il faut apprendre à lentement démêler » (ibid., p. 64) ; « (elle) est toujours dépassée ou débordée, reprise par d'autres, distribuée dans un grand nombre d'existences sans visage, ce qui lui donne toujours un aspect mystérieux » (ibid., p. 65)

Ce regard à plat, c'est-à-dire, sans la présence d'entités préexistantes surplombantes donne une toute autre posture à l'observateur. Tout d'abord, il devient ainsi lui-même porte-parole du regroupement par les associations qu'il essaie de tracer. Ensuite, il ne peut substituer un « métalangage » qui aurait pour effet de faire taire les acteurs au motif qu'il leur ferait dire ce qu'ils ne savent pas. Cette sociologie rejoint une posture d'inspiration ethnographique et qui s'oppose radicalement à une sociologie du dévoilement. L'auteur préconise ici une posture horizontale du sociologue :

« Nous devons éviter de faire comme si les acteurs ne disposaient que d'un seul langage tandis que l'analyste disposerait en plus d'un métalangage dans lequel le premier serait « enchâssé ». (ibid., p. 71)

Aussi la sociologie des associations entend laisser à sa porte les catégories surplombantes portées par un langage surinterprétatif qui ferait tout à la fois parler les acteurs et les rendrait muets. B. Latour et les tenants de cette sociologie contestent tant la légitimité que la qualité scientifique d'une sociologie critique qui se propose d'émanciper les acteurs.

Qualifierez-vous de « scientifique » une discipline qui mettrait de côté l'information précise offerte par le travail de terrain pour lui substituer d'autres instances, des forces invisibles, expliquant des choses que les acteurs n'ont pas dites et qu'ils refusent avec véhémence ? (ibid.,72)

Le projet de cette sociologie est au contraire de « saisir », au travers des assemblages et des circulations assurées et permises par les médiateurs, l'action telle que les acteurs la font et la voient. Son ambition est ainsi de leur rendre leur capacité de composition du social :

« Les acteurs sont tout à fait capables de proposer leurs propres théories de l'action afin d'expliquer comment les formes d'existence manifestent leurs effets » (ibid., p. 83)

La question se pose alors de savoir comment suivre les acteurs et leurs associations, au travers des opérations successives de traductions des médiateurs. Cette observation de l'action de traduction des médiateurs passe par le tracé des compte-rendus et inscriptions qui résultent des épreuves qui lient, de manière momentanée, tous les participants. Cette question de méthode, mais qui provient comme on l'a vu d'une nouvelle posture épistémologique renvoie à une troisième incertitude, celle de savoir qui sont ces participants à l'action. Sont-ce ceux qui sont de nature « purement sociale » ? Sont-ce nécessairement des acteurs seulement humains ? Voilà la question nouvelle qui bouscule les frontières épistémiques d'une sociologie restreinte au social.

3. L'incertitude sur la place des objets dans l'action : élargir la gamme des acteurs

La proposition porte ici sur le fait d'élargir la gamme des acteurs aux objets compte-tenu de la capacité d'action qui leur est rendue. En fait d'objets, il s'agit de tout ce qui est « non-humain » et qui participent de ces associations. Ce peut tout autant être des textes, listes, tableaux, schémas ou autres inscriptions, ou des êtres sensibles ou bien encore des objets inanimés comme des instruments de mesure ou des moyens de communication, ce peut également être des connaissances dans des formes diverses, comme des énoncés. Cette rupture d'avec les catégories ontologiques entre sujet et objet renvoie à la question de savoir comment des non-humains – peut-être pas dépourvus d'intentionnalité mais au moins de subjectivité - peuvent être des acteurs de l'action ? Et comment ils peuvent être traités de la même manière que les humains dans les associations qu'ils composeraient avec eux ?

B. Latour insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'un raccourci de symétrisation entre les humains qui seraient mis au même niveau que les non-humains – raccourci souvent fait pour caractériser cette dimension de la sociologie de l'acteur-réseau. (ibid., p. 109)

La proposition doit être inversée puisqu'il s'agit non pas de mettre les humains au même niveau d'action que les non-humains mais de réhabiliter des objets jusqu'alors totalement exclus de la construction des liens sociaux auxquels ils participent. Cette exclusion renvoie certes, à la coupure épistémique, historiquement construite entre sujet et objet, notamment par le positivisme, dont est également issue la construction du projet scientifique moderne (Foucault, 1969).

Toute le projet de la sociologie de la traduction est alors de « faire produire des descriptions » aux objets à chaque fois qu'ils passent d'une place d'intermédiaire, qui transporte l'information sans la transformer, à une place de *médiateur*, qui transforme l'information en la traduisant, au sein des associations auxquels ils participent. Elle propose ainsi d'en suivre la trace au travers des inscriptions qui en sont faites. Cette trace est celle d'une **traduction**. Ce terme désigne ici les connexions entre les médiateurs, et donc l'ensemble des flux de transformations et des circulations que leur action permet.

« Le terme de traduction acquiert ainsi un sens technique : une relation qui ne véhicule pas de causalité, mais qui induit la coexistence de deux médiateurs. (...) Je ne saurais exprimer plus clairement le but de cette sociologie des associations : il n'y pas de société, de domaine social ni de liens sociaux, mais il existe des traductions entre des médiateurs susceptibles de générer des associations qui peuvent être tracées. » (ibid., p. 159).

4. L'incertitude sur les faits et leur capacité à être disputés

La quatrième incertitude convoquée par cette sociologie conteste aux faits qu'ils puissent être indiscutables ; ceux-ci font au contraire l'objet de disputes et de controverses. Partant, c'est une nouvelle frontière que cette sociologie propose de déplacer. En effet, de la même manière qu'elle déplace les notions de « social », elle questionne aussi la nature irréfutable des objets ou faits « naturels » pour y substituer la notion de « faits disputés ». Comme les faits sociaux, ceux-ci ne sauraient être des entités pré-existantes qui s'imposeraient à l'observateur, mais constituent des agencements, des formes dont le caractère discutabile et incertain, leur donne la possibilité de devenir des médiateurs.

« L'intérêt de la sociologie de l'acteur-réseau ne consiste pas seulement à libérer les acteurs humains de la prison du social, mais aussi à fournir aux objets naturels l'occasion d'échapper au confinement étroit auquel le premier empirisme condamne les *matters of fact*. » (ibid., p. 163)

La prise en compte des capacités des faits à être disputés s'avère d'autant plus pertinente que leur site de production s'étend à de multiples endroits du monde autres que les seuls laboratoires. Pour ces auteurs, la science, la technologie et tous les objets qui en découlent sont si présents, et surtout si assemblés avec les liens sociaux, qu'ils ont la capacité de les tracer physiquement. Partant, l'acteur-réseau désigne l'agencement des médiateurs et des flux de transformations qui les relie, c'est-à-dire des traductions par lesquelles ils s'associent. Il relève d'un « collectif hybride » constitué des traductions successives (Callon,

2006) et qui assure la composition, le maintien et la transformation de l'association de tous les acteurs et actants.

5. La réhabilitation de l'acteur profane dans la production des faits scientifiques

En introduisant – pour l'interroger, la préciser et la dépasser – la disjonction entre recherche « confinée » et recherche de « plein air », M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe pensent l'entrée de l'acteur « profane » dans la production des faits scientifiques.

Dans certaines circonstances, les non-spécialistes, et plus précisément les groupes concernés, souvent alliés à des experts ou à des chercheurs, entrent dans l'arène scientifique elle-même, profitant des controverses en cours pour s'immiscer dans les débats et faire valoir leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs perspectives. Ils démontrent concrètement qu'au cœur de la recherche, dans ces compartiments les plus techniques et les plus ésotériques, les profanes peuvent trouver leur place et faire entendre leur voix (Callon et al., 2001, p. 122)

Ces circonstances d'entrée de non scientifiques dans le collectif de recherche tiennent de trois configurations possibles. Elles émergent quand le dialogue entre les spécialistes et les groupes concernés est impossible i) au sujet de problématiques qui ne trouvent pas d'intérêt du côté des chercheurs ou ii) à propos d'objets confisqués par la recherche elle-même (on pense ici aux OGM et à leur portée conflictuelle). Il peut également s'agir de questions si complexes que la constitution des savoirs scientifiques par les chercheurs spécialistes n'y suffit pas. Pour autant, ces trois points d'entrée et de constitution d'un collectif ouvert ne concerneraient pas au même titre toutes les disciplines scientifiques. Les auteurs notent en effet que ces reconfigurations du collectif de recherche embarquent plus particulièrement les questions et problèmes qui proviennent de l'humain et de son intégrité physique et sociale ainsi les disciplines afférentes.

Cette coopération entre profanes et spécialistes est d'autant plus inévitable et d'autant plus féconde que l'on se rapproche des domaines qui touchent à la santé ou à l'environnement, en un mot des domaines dans lesquels les savoirs concernent d'une manière ou d'une autre la personne humaine dans sa totalité. De ce point de vue, les différentes disciplines ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Les objets traditionnels de la physique et la chimie, en tant que tels sont par construction extérieures au corps humain. (...). Les physiciens ou les chimistes peuvent donc rêver de reconfigurations du monde qui s'obtiendraient par simple addition d'objets ou d'entités nouvelles (ibid., p. 141)

Ces auteurs tracent le chemin d'une collaboration possible, voire souhaitable, entre des espaces que de nombreuses traditions sociologiques et philosophiques - de Platon à Bachelard, en passant par Lévy-Bruhl et Lévy-Strauss - et les pratiques opposent, créant ainsi

une dichotomie catégorielle et de valeurs entre les savoirs scientifiques et les savoirs communs. Ce chemin de la co-production est celui de la traduction. Dans cette association, qui relie les espaces sans pour autant les confondre, l'homme dit profane sort de l'incapacité épistémologique de ne pouvoir produire que des savoirs d'action dans son quotidien. Mais elle extrait également l'homme de science, construit dans une projection symétrique, de son rôle ascétique de production de connaissances en dehors du monde mais capables à elles seules de réagencer le monde ainsi tenu à distance. Et les auteurs de voir dans ces collectifs dit *hybrides* (Callon et al, 2001 ; Callon, 2006), les vertus d'une nouvelle capacité collective d'agencement du monde :

L'articulation des deux formes de recherche permet de combiner les avantages de chacune d'entre elles, en gommant leurs faiblesses respectives. La recherche de plein air apporte une formidable force, celle d'un collectif -- parfois en cours de constitution -- qui s'identifie au problème posé et est extraordinairement actif dans la mise en oeuvre des solutions. La recherche confinée fournit sa puissance de frappe : le détour qu'elle organise ouvre le champ à des manipulations et des traductions plus improbables, et, par voie de conséquence, une gamme plus ouverte de reconfigurations du collectif. Dit avec des mots plus simples : la recherche spécialisée est vascularisée par la recherche profane. Ou encore : le collectif de recherche, sans jamais cessé d'exister, est en permanence plongé dans le monde social dont il est issu (Callon et al, 2001, p. 150).

6. La portée descriptive tirée de ses fondements épistémologiques

Les principes épistémologiques que sont i) l'absence de catégories explicatives au profit de regroupements, ii) la capacité d'action et d'association des non-humains avec les humains, iii) le suivi de l'action de médiateurs qui opèrent une transformation, iv) le tracé de ces traductions et associations au travers de leurs inscriptions ou comptes rendus, v) la notion d'acteur réseau vu comme l'agencement résultant de l'ensemble de ces traductions, confèrent un caractère empirique à cette sociologie et une puissante force descriptive et vi) la réhabilitation de l'acteur profane dans la production scientifique.

Le travail d'analyse proposé est d'abord un travail de description qui trace les associations et la réticulation entre l'ensemble des acteurs, au-delà de l'appartenance catégorielle et indépassable de sujets ou objets. Il réfère à ce que T. Shinn (2005) nomme une « *approche ethnographique du travail empirique* ».

En réfutant l'autonomie de la science et en la réinscrivant dans une approche constructiviste, les auteurs soulignent sa production sociale et locale. L'un des principes de symétrie qu'ils proposent impose en effet de considérer les énoncés scientifiques non pas

par rapport à une validité scientifique intrinsèque mais bien comme des constructions cognitives et sociales. Le second principe de symétrie, en décloisonnant les catégories qui opposent nature et société, amène à suivre les associations de tous les acteurs qui les produisent et non à les expliquer a priori avec des catégories déterministes. Ce modèle d'analyse réticulaire présente ainsi une puissante force descriptive, apte à décrire les processus et les opérations complexes de mise en association. Ces opérations se donnant à voir principalement au travers d'énoncés et de pratiques discursives, semblables à des « procédures de domestication » (Shinn, 2005) ou « opérations de « traduction » (Callon, 1986), il s'agit pour l'observateur d'en suivre le tracé. Enrôlé à son tour par l'acteur-réseau, il devient porte-parole, par ses propres comptes rendus, des associations observées. Pour suivre et décrire les opérations de mise en réseau notamment dans la production des collectifs et des faits scientifiques, cette théorie se double d'un outillage conceptuel.

b) La fabrique des inscriptions et des porte-parole au cœur des processus de production de la recherche

Si les théories dites de la « traduction » présentent une pertinence particulière pour analyser les processus à l'œuvre dans la production scientifique, c'est que leurs auteurs l'ont produite en observant précisant la science « en train de se faire ». C'est en effet de l'observation de la production scientifique dans un laboratoire (Latour, Woolgar (1979) 1988) et des interactions amenant à la production de connaissances entre des chercheurs et d'autres acteurs (Callon, 1986) qu'émerge un ensemble de concepts opératoires pour rendre compte de la traduction, donc des mises en association qui s'y opèrent.

Traduire pour produire des faits scientifiques signifie pour les acteurs de fabriquer des inscriptions mais aussi des porte-parole. Cette construction se fait au fil d'un processus dit d'intéressement, qui constitue aussi pour les acteurs un ensemble d'épreuves qui mettent en jeu leurs attachements, et à l'issue desquelles se forment un collectif hybride.

La notion de traduction empruntée par M. Callon (1976) à M. Serres (1974) devient un concept opératoire en désignant tout un ensemble d'interactions englobant autant d'actes de force que de coopération qui visent à s'associer à un autre (humain ou non-humain) en le faisant parler. Il s'agit bien de rendre compte de :

« l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force : « vos intérêts sont les nôtres », « fais ce que tu veux », « vous ne pouvez réussir sans passer par moi ». Dès qu'un acteur dit « nous », voici qu'il traduit d'autres acteurs en une seule volonté dont il devient l'âme ou le porte-parole. Il se met à agir pour plusieurs et non pour un seul. Il gagne de la force. Il grandit » (Ackrich, Callon et Latour, 2006, p.12-13),

Cette opération consiste à interpréter les intérêts des autres et les siens pour construire des faits (Latour, 1989, p. 260-261). Il s'agit tout à la fois d'enrôler d'autres acteurs dans la production des énoncés et de rendre prévisibles leur action, même si évidemment, les autres, humains et non-humains ne se laissent pas traduire si facilement. Dans ce sens, traduire c'est donc faire parler, même si une distance irréductible demeure entre ce que sont les choses et ce que l'on dit qu'elles sont. Pour résoudre « cette mystérieuse adéquation entre les mots et les choses » (Callon, 2006) qui vise à interpréter les identités et les intérêts pour former des faits, il est fait appel à la notion d'inscription (Latour et Woolgar, 1988). Très concrète, cette opération est à la base du travail scientifique et de la fabrique des énoncés. Elle vise à mettre en place toutes sortes d'expérimentations qui vont tracer l'existence d'objets, réalités, notions pour les transformer en mesures, schémas, textes et autres modélisations.

Issue de l'observation des chercheurs et des techniciens dans les laboratoires, cette notion d'inscription traduit la « double face » de l'interaction entre la trace produite et l'entité qu'elle est censée traduire. L'inscription fait parler l'entité (qu'il s'agisse d'un acide aminé, d'un gène, d'une courbe socio-démographique, d'une politique publique, d'un comportement animal ou humain, etc..) et devient une proposition qui peut être combinée à d'autres. Elle devient la base de la circulation au sein des regroupements entre identités d'acteurs et entités. Ce sont ces regroupements que la sociologie de la traduction nomment acteur-réseau (Law, 1999).

Plutôt que de poser une séparation entre les mots et les choses, la sociologie de l'acteur-réseau place au centre de l'analyse la prolifération de traces et d'inscriptions qui sont produites dans le laboratoire et qui, enchaînées les unes aux autres, articulent les mots et les choses. L'analyse de cette articulation conduit aux deux concepts complémentaires de réseau et de circulation (Callon, 2006)

Cette fabrique des inscriptions pour construire les faits scientifiques, fait apparaître deux rôles majeurs dans la chaîne de traduction : celui de médiateur et celui de porte-parole. Ces rôles peuvent être régulièrement redistribués pour construire et stabiliser les

regroupements entre les identités et les entités. Les médiateurs que sont notamment les inscriptions permettent l'interprétation et sont à la base du rôle de porte-paroles. En faisant parler les entités, que sont les coquilles Saint-Jacques par exemple dans l'étude de 1986, les chercheurs en deviennent les porte-parole et peuvent se regrouper avec d'autres porte-parole de ces entités, que sont les pêcheurs. La légitimité des porte-parole tient de leur capacité à former un regroupement solide avec les différentes entités, les inscriptions qu'elles sont censées produire, et les intérêts des autres acteurs. Les porte-parole tiennent leur capacité de représentation, et donc de mobilisation d'alliés, de leur capacité non seulement de les faire parler mais de les faire parler en leur présence. B. Latour nous livre ici une illustration ce phénomène:

Lorsque nous sommes confrontés à l'instrument, nous assistons à un spectacle « audiovisuel ». Il y a une série visuelle d'inscriptions produites par l'instrument et un commentaire oral prononcé par le chercheur. Les deux nous sont livrés ensemble. L'effet de conviction est spectaculaire, mais ce qui le cause n'est pas très clair parce que nous ne pouvons pas faire la différence entre ce qui provient de ce qui s'inscrit et ce qui provient du chercheur qui parle. Ce n'est pas que le chercheur tente de nous influencer. Il se contente simplement, dit-il, de commenter, de souligner, d'attirer l'attention, de mettre les points sur les i, sans rien ajouter. Mais il est tout aussi certain que les graphiques, les clics en eux-mêmes ne suffiraient pas à former l'image de l'endorphine sortant du cerveau ou des neutrinos provenant du soleil. N'est-ce pas là une situation étrange ? Les chercheurs ne disent rien de plus que ce qui est inscrit, mais sans leurs commentaires les inscriptions en disent considérablement moins ! Il y a un mot pour décrire cette étrange situation, un mot très important (...), c'est le mot de délégué ou de porte-parole. L'auteur se comporte comme s'il était le porte-parole de ce qui s'inscrit sur l'écran de l'appareil. (Latour, 1989, p. 172-173)

L'ensemble des interactions qui aboutissent à ces inscriptions se réalise au cours d'un processus qui suit le déroulement de la recherche. Nommé intéressement par M. Callon (1986), ce processus fondateur de la traduction permet la mise en association des identités et des intérêts des acteurs, en leur imposant une série d'épreuves.

c) Les épreuves de la traduction

La notion d'épreuve est ici entendue dans un sens proche de celui donné par les auteurs de la sociologie pragmatique (Boltanski et Thévenot, 1991), et désigne la tension dans laquelle les acteurs sont pris entre des rapports de force et des ordres légitimes. L'issue de cette tension serait alors permise par une mise en équivalence entre les sujets et les objets. De cette épreuve, de sa réussite ou de son échec, l'acteur en sort avec un positionnement social

modifié (Martucelli, 2002). C'est dans le jeu de la subjectivité et de l'objectivité entre les énoncés et les porte-parole que se déroulent ces épreuves (Latour, 1989, p. 1980).

L'épreuve constitue donc une notion centrale pour mettre en perspective les interactions qui président aux regroupements entre identités d'acteurs et entités. L'épreuve participe de la forme, de la robustesse et de la stabilité de l'association entre l'entité et ses porte-parole (Barbier et Trépos, 2007, p. 5). Elle se donne à voir au travers des énoncés issus des inscriptions et des allers retours entre qui parle et fait parler qui, tout au long du processus d'association qu'est l'intéressement.

L'article fondateur de M. Callon (1986) fait émerger quatre étapes de cette mise en association, qui relie scientifiques, marins-pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, ainsi que les fameuses coquilles Saint-Jacques et les collecteurs sur lesquels elles sont censées se fixer et se reproduire.

Dans un premier temps, autour de l'étape de problématisation, une opération singulière va se construire et « coller » ensemble les protagonistes : ils vont produire un énoncé, résultat de multiples traductions entre toutes les identités, énoncé qui va les rendre « incontournables » (Shinn, 2005, p. 98) et dont la trace est le programme de recherche.

La phase qui suit est celle de l'intéressement. Prolongation de la première, elle a pour vocation à stabiliser les identités de toutes les parties prenantes dans cette association singulière. Elle peut également rompre les liens et provoquer des sorties d'entités ou d'acteurs.

La phase suivante que constitue l'enrôlement décline ces identités en rôles attribués au sein d'un agencement particulier. Il s'agit alors d'obtenir des coquilles qu'elles se fixent sur les collecteurs, alors même que celles-ci ne s'y prêtent pas volontiers. La récalcitrance des entités participe de la mise en association. D'une certaine manière, on ne leur fait dire ou faire ce qu'on veut.

Enfin la phase des porte-parole est, comme nous l'avons vue, essentielle dans sa portée traductrice – et donc dans son pouvoir associatif. En en faisant parler d'autres, les porte-parole permettent la mobilisation des alliés pour consolider et étendre la légitimité et, ce faisant, ils accroissent ou élargissent la force réticulaire de l'association entre parties prenantes.

Au terme de ce processus, on aboutit à un résultat tangible mais aussi réversible : les coquilles se fixent sur les collecteurs, les marins-pêcheurs affirment vouloir repeupler la baie de Saint-Brieuc et les collègues

scientifiques des chercheurs admettent la validité des résultats. Les trois chercheurs sont parvenus à s'instituer porte-parole des coquilles, des marins-pêcheurs et de leurs collègues ; tous ces acteurs sont désormais étroitement liés entre eux au point de constituer un acteur-réseau. Les trois univers séparés au départ sont unifiés – au moins provisoirement – par un processus de « traduction » (Shin, op.cit., 99)

En conclusion, la mobilisation de ce modèle d'analyse sociologique par ses multiples dimensions et en particulier son approche descriptive des interactions coproductives, s'avère particulièrement adaptée pour rendre compte des processus d'associations, constitutifs des partenariats de recherche collaborative (Audoux et Gillet, 2011). Elle nous a semblé particulièrement féconde pour se tenir à une description qui s'affranchit – dans un premier temps – de l'hypostasie de grandes catégories explicatives, comme celle de pouvoir par exemple même si elle n'exclut l'existence de rapports de force ou encore celle de la subjectivité.

Néanmoins, des objets particuliers circulent au sein de ces associations puisqu'elles sont destinées à produire des connaissances et que pour cela, elles en mobilisent d'autres. Pour suivre toute la capacité associative de ces objets en tant qu'acteurs à part entières, nous proposons de compléter cette approche par la proposition ethnométhodologique de K. Knorr-Cetina qui consiste à considérer les pratiques épistémiques prises dans ces interactions et cette traduction.

2) Capacité de traduction et objet épistémique

Comme nous le venons de le voir, la sociologie de la traduction nous offre un cadre pertinent pour observer ensemble les interactions partenariales et les connaissances mobilisées et produites. En effet, en posant la distinction – certes artefactuelle mais heuristiquement performante – d'humains et non-humains unis dans des relations d'intermédiation et d'action, ce cadre d'analyse permet de dépasser et d'observer, le conflit indépassable entre sujet et objet dans lequel la connaissance ne peut être que prise aussi, tant elle est indissociable à la fois des processus subjectifs et des processus sociaux.

Mais la question se pose de savoir comment suivre précisément le rôle médiateur – au sens de ses capacités transformatrices et associatives – de cet objet particulier que sont les savoirs. Il s'agit autant des savoirs existants issus de plusieurs référentiels mais aussi de

savoirs inédits, émergents, fortement contextualisés par le questionnement, destinés à être validés dans le monde académique et/ou à être mobilisés dans le monde associatif.

Il nous semble donc nécessaire de délimiter ces savoirs pour mieux tracer leur capacité d'association au sein des agencements partenariaux. Dans le courant de la sociologie de la traduction, le recours à la notion épistémique permet de penser ce pouvoir réticulaire (Knorr-Cetina, 1998) sans pour autant référer a priori aux catégories de la connaissance comme savoir incorporé et donc à sa dimension subjective. Pour définir cette notion et voir en quoi elle enrichit notre cadre d'analyse, nous reviendrons aux sources de l'épistémé proposée par M. Foucault et nous tenterons ensuite d'en décliner, avec K. Knorr-Cetina, des dimensions à portée descriptive aux travers notamment en identifiant les caractéristiques propres aux objets épistémiques et des pratiques qu'ils génèrent.

d) L'épistémé, un rapport entre savoirs et discours

Pour Michel Foucault la notion d'épistémé désigne l'ensemble des rapports entre les savoirs constitués issus des disciplines scientifiques et l'ensemble des discours qui les font émerger et se transformer.

Dans une culture et à un moment donné, il n'est jamais qu'une épistémè qui définit les conditions de possibilité de tout savoir (Foucault, 1966, p. 261).

Il s'agit donc d'une notion dynamique qui désigne des rapports dont l'issue est de façonner des objets. Ces rapports mettent en jeu des savoirs certifiés par les disciplines et le pouvoir performatif qu'ils acquièrent grâce aux discours des instances issues de ces disciplines. Prenant l'exemple du discours psychiatrique, il montre comment son déploiement au travers de différents rapports entre différentes instances (médicale, familiale, judiciaire...) a construit un objet déterminé et singulier comme par exemple, la psychologisation et la pathologisation de la personne déviante. L'ensemble de ces rapports dessinent un réseau, dans lequel se déploie un ensemble de points de vues, de pensées et de discours et qui font émerger une question et des objets divers.

« Il faut reconstituer le système général de pensée dont le réseau, en sa productivité rend possible un jeu d'opinions simultanées et apparemment contradictoires. C'est ce réseau qui définit les conditions de possibilité d'un débat ou d'un problème, c'est lui qui est porteur de l'historicité du savoir » (ibid., p. 136).

On peut certes se demander avec K. Knorr-Cetina ce que cette notion apporte par rapport à d'autres notions comme celles de champs (Bourdieu, 1975) ou de système (Luhman, 1990,).

Ces notions, bien que dynamiques, ne peuvent, selon cet auteur, suffire à approcher l'éclatement du savoir dans la société dans la mesure où elles ne rendent pas suffisamment compte de l'ensemble des liaisons que le savoir entretient avec tous les autres processus sociaux.

Ce qui fait défaut dans l'approche du savoir à travers la notion de système, ou de champ, c'est une bonne conception de dispersion spatiale du savoir dans la vie sociale ou, si l'on préfère, de l'implosion des processus du savoir dans la société. (Knorr-Cetina, 1998, p. 3).

S'intéresser à la dimension épistémique des rapports entre science et société ne revient pas à considérer un simple rapport épistémologique entre les structures du savoir et la construction du monde social mais (dé)porte l'attention sur le processus d'épistémisation (Jameson, 1991, Knorr-Cetina, 1998) à l'oeuvre, et qui recouvre l'ensemble des rapports scientifiques et discursifs d'une société pour produire et disperser des savoirs en y liant et en produisant tout à la fois la vie sociale. C'est bien de cette intrication et de ces liaisons, dont veut rendre compte-compte la sociologie de l'acteur-réseau. L'épistémé rendrait alors compte d'un réseau de relations, de rapports et d'instances qui participent à l'élaboration du savoir et ne référerait pas au contenu déterminé d'un savoir « fixe ».

Au lieu de m'intéresser au savoir en tant que théorie aux produits technologiques, je m'intéresserai à la texture changeante des sociétés qui ont été envahies par les processus du savoir. Pour bien marquer cet intérêt, je choisis des termes comme « épistémés » ou « épistématalité » plutôt que « connaissance » (Foucault, 1991). J'entends que ces termes traduisent les relations et les structures aux services du savoir et non le contenu d'un savoir fixe (ibid., p. 2)

Ce projet, partie prenante de la sociologie de la traduction, s'émancipe également des catégories surplombantes comme le « contexte », « société » ou encore la « culture » qui posent une causalité a priori pour définir les processus du savoir en les enveloppant d'une épaisseur sociale. Cette mise à plat catégorielle permet de rester au ras de leurs déploiements réticulaires afin de rendre compte de leurs modes de formation et de leurs capacités performatives.

The view that « context », « society », or « culture » is at the fringe of science/knowledge and that the question is as best how these domains « affect scientifically rational procedure is strangely self-restrictive in that it ignores how « context » is always part of science – not as an external determinant of something that is a pure scientific method or pure thought, but as a part of the internal organization and performance of knowledge-developing and knowledge-grounding procedures (Knorr-Cetina, 1991, p. 107)

Nous ne suivons pas bien sûr la trajectoire de l'épistémé, telle que dessinée par l'illustre philosophe, qui lui a conféré un fort pouvoir « archéologique » et historique pour tracer les conditions d'émergence et de construction des savoirs de la Renaissance aux années 1960. Notre ambition est plus modeste. Elle consiste à mieux cerner les conditions opérationnelles de la formation des objets épistémiques pour en dégager le pouvoir médiateur et performateur dans le contexte particulier des agences partenariales.

e) L'objet épistémique : objet particulier et médiateur privilégié

Les processus épistémiques procèdent à la formation des objets de connaissances. Les courants constructivistes de la sociologie ou de la philosophie pensent aujourd'hui l'objet comme un construit non préexistant aux pratiques scientifiques, sociales, politiques qui en dessinent les contours et en forment le fond.

« L'objet n'attend pas dans les limbes l'ordre qui va le libérer et lui permette de s'incarner dans une visible et bavarde objectivité ; il ne préexiste pas à lui-même, retenu par quelque obstacle aux bords premiers de la lumière. Il existe sous les conditions positives d'un faisceau complexe de rapports » (Foucault, 1969, p. 65)

Selon la pensée foucauldienne, identifier ces objets et leur constitution revient à identifier les conditions de leur apparition. Elles renvoient à plusieurs dimensions quasi-topographiques de leur formation et que sont, la surface par laquelle ils s'expriment, le périmètre ou frontières qui les délimitent et les instances qui assurent cette délimitation en les faisant parler, pour reprendre le vocable de la sociologie de la traduction.

La surface d'un objet épistémique provient selon Foucault des « *surfaces premières d'émergence* » de l'objet. Y participent l'ensemble des déploiements théoriques et des normes conceptuelles mobilisées. La surface de l'objet épistémique dépendrait donc de la mobilisation des concepts et théories des disciplines concernées. A ce premier niveau d'apparition et d'existence, s'ajoutent des opérations de délimitation dont la finalité est de créer des frontières essentiellement par distinction d'autres objets existants. On rejoint ici l'action des porte-paroles dont l'essentiel des discours pour faire exister et délimiter les objets et les regroupements consiste le plus souvent à dire qu'ils ne sont pas comme les autres et mettre en scène des discours qui promeuvent leurs différences. Foucault parle lui d'« *instances de délimitation* » dont la charge est d'investir et faire exister l'objet en le désignant, en lui donnant un rôle au sein des théories et des pratiques. Ainsi, la médecine, mais aussi la justice pénale ou encore l'autorité religieuse ont constitué au XIXe siècle ces

« instance(s) majeure(s) qui, dans la société, départagent, désignent, nomment et instaurent la folie comme objet (ibid., p. 61) ». Ces opérations de désignation et de délimitation passent par tout un travail de caractérisation au travers de « grilles de spécification », c'est-à-dire de lignes qui les affectent dans des catégories, des classifications ou autres regroupements. Elles ont pour ambition de leur donner une place, le plus souvent en opposition, en tension, en complément d'autres objets, et finalement de naturaliser ces objets au sein de la pratique épistémique dominante.

Emergence dans une surface issue de la mobilisation de savoirs disciplinaires, délimitation par des frontières en opposition ou tension avec d'autres objets et rôle d'instances pour faire parler cette délimitation, telles sont les trois dimensions qui participent du processus de création d'un objet épistémique.

Mais si les objets épistémiques peuvent désigner « tout objet technologique, scientifique ou naturel (un jardin, par exemple) qui fait partie d'un processus de révélation et d'articulation reliée au savoir » (Knorr-Cettina, 1998, p. 7), en quoi se distinguent-ils d'autres objets plus quotidiens issus de processus de connaissance ? K. Knorr-Cetina (2001) se pose cette question et identifie trois caractères fondamentaux qui permettent de le délimiter.

Première caractéristique : l'incomplétude de leur existence (*lack of completeness of being*), qui va de pair avec le travail de recherche lui-même. S'inspirant des travaux de l'historien des sciences biologiques Rheinberger, l'auteur insiste sur ce trait premier qui a pour effet de rendre compte de la déficience de totalité et de solidité de l'objet épistémique, à l'inverse des objets du quotidien, préhensibles, capables d'être échangés et qui ont les traits de « boîtes closes ».

Knowledge objects differ in important ways from the commodities, instruments, and everyday things discussed in the literature; (...) these differences, conceiving of epistemic objects as defined by their lack of completeness of being and their nonidentity with themselves (Knorr-Cetina, 2001, p. 176)

D'où le deuxième trait qui caractérise les objets épistémiques : leur capacité à muter et à se déplier indéfiniment. Cette « ouverture », en opposition aux objets à la matérialité close du quotidien, donne certes aux objets de connaissance la capacité de se transformer sans arrêt et d'acquérir ainsi de nouvelles propriétés, mais rend aussi leur identité propre inaccessible. Ils ne paraissent jamais ce qu'ils sont, car dans ce qu'ils sont, est contenu ce qu'ils pourraient être, et ce qu'ils seront peut-être dans le futur.

The everyday viewpoint, it would seem, looks at objects from the outside as one would look at tools or goods that are ready to hand or to be traded further. These objects have the character of closed boxes. In contrast, objects of knowledge appear to have the capacity to unfold indefinitely. They are more like open drawers filled with folders extending indefinitely into the depth of dark closed. Since epistemic objects are always in the process of being materially defined, they continually acquire new properties and change the ones they have. But this also means that objects of knowledge can never be fully attained, that they are, if you wish, never quite themselves. (ibid., p. 181)

Ces deux caractéristiques d'incomplétude/ouverture et de changement en accompagnent une troisième : la capacité à générer des questionnements (*question-producing*). Cette capacité est fondamentale des processus de recherche tant l'exploration permise par les objets épistémiques aboutissement moins à des réponses définitives qu'à l'ouverture de nouvelles questions et de nouvelles trajectoires de l'objet.

Ils peuvent donc prendre différentes formes matérielles mais aucune d'entre elles ne rendent compte de l'identité de l'objet épistémique qui ne peut être qu'une « non-identité avec lui-même » (*nonidentity to it self*). Partant, ils relèvent davantage de « *processus et de projections* » que de la rationalité. S'inspirant des travaux de Lacan, K. Knorr-Cetina redonne aux objets de la connaissance, par trop décrits sous la lumière des projections d'un idéal de rationalité, une dimension de « désir » qui tient précisément aux manques essentiels de complétude et de totalité qui se dégagent d'eux au travers de la succession de manques que l'objet trace en même temps que son déploiement. Ce faisant, un quatrième trait désigne l'objet épistémique : le pouvoir de lier les experts du savoir par des relations constructives et créatives.

I will argue (...) that it is the unfolding ontology of these objects which accommodates so well the structure of wanting, and binds experts to knowledge things in creative and constructive practice. (ibid., p. 182)

With regard to knowledge the idea of a structure or a chain of wantings brings into view whole series of moves and their underlying dynamic rather than isolated reasons, as the traditional vocabulary of motives, intentions and actions does. It also suggest a libidinal dimension or basis of knowledge activities -which is ignored or denied when we conceive of science and expertise as cognitive endeavors. (ibid., p. 186)

Ainsi, tout un ensemble de pratiques de la part des « experts du savoir » émergent en lien avec ces objets épistémiques, qui touchent aussi à des questions plus larges comme de « *la vérité et l'objectivité* ». Ces pratiques supposent également des lieux de construction dédiés, comme le laboratoire bien sûr mais aussi des arènes élargis à d'autres lieux ou d'autres

acteurs. Elles mobilisent alors l'ensemble des projections, représentations et processus émotionnels et relationnels émis par les manques ontologiques de l'objet épistémique.

What we encounter in the research process are representations or stand-ins for a more basic lack of object. (ibid. p. 181)

The representations experts come up with in their search processes are not only partial and inadequate, they also tend to imply what is still missing in the picture. (ibid. p. 185)

Ce que propose K. Knorr-Cetina, c'est d'entrevoir une sociabilité centrée sur les objets qui a pour vertu de prendre en compte les capacités associatives et productives des relations entre objets et acteurs. Elle conforte ainsi la sociologie des objets proposée par les sociologues de la traduction (Merchant, Callon, Latour) mais aussi des philosophes comme M. Serres, en considérant les « objets comme des associés » (1998, p. 9). En considérant les objets à l'origine de « *récits d'intelligence* » (ibid, p. 7). de la part des personnes qui travaillent avec ces objets, l'ambition est de dégager les capacités relationnelles et créatives des objets épistémiques, en tant que leurs caractéristiques que sont la non-complétude, la capacité de mutation et de production de questionnements renvoient à la dimension du désir.

On doit substituer à une ontologie des objets naturels une sociologie des objets et notamment des objets épistémiques. (Latour....)

3) Considérer l'association entre acteurs, chercheurs et entités comme une « agence »

Comment désigner cet assemblage singulier associant un énoncé, lui-même composé d'objets, d'objectifs et de références, et d'identités qui interagissent ? De nombreux termes s'offrent à nous. Certains montrent la réticulation comme l'« association », l'« agencement », ou bien encore le « réseau ». D'autres notions comme « dispositif » ou « projet » insistent sur la visée productrice. Le mot « partenariat » renvoie davantage au caractère juridique et à la dimension contractuelle de cet assemblage. Nous aurions pu également choisir la notion de « système » qui insiste sur les rapports stratégiques et de pouvoir entre les acteurs.

Mais nous proposons de retenir le terme d'**agence** pour définir le système d'association, l'assemblage formé par les énoncés et l'ensemble des acteurs humains, chercheurs, acteurs associatifs et étudiants. Nous désignons ainsi une configuration ad hoc, provisoire, qui vise à

répondre à une question problématisée et/ou à traiter des problèmes spécifiques au travers d'un espace de construction intermédiaire entre les mondes scientifiques et associatifs. La naissance de ce dispositif éphémère tient à la mise en liaison de partenaires issus de ces deux mondes et d'un énoncé qui va cadrer tous les échanges et les circulations au sein de cette agence.

L'emploi du mot « agence » ne renie pas une certaine filiation avec le concept d'« agency » issue d'un certain nombre de théories de l'action et de l'acteur (Bourdieu, Giddens, Bandura), mais il renvoie ici à la dimension de capacitation (Ricœur, 2004) distribuée entre acteurs, chercheurs et objets). Il s'agit en effet

« d'étudier comment l'agence (agency), en tant que contribution au cours d'action, peut être portée par différentes instances, humaines et non humaines, parallèlement ou successivement, de manière coopérative ou conflictuelle (et) de considérer que seules les épreuves 7 permettent de juger de la force relative des instances lorsque celles-ci portent des orientations différentes » (Barbier et Trépos, 2007, p. 37-38)

Sur le plan narratif, la notion d'agence nous permet également de visualiser l'association de manière métaphorique. Nous pouvons ainsi « entrer » dans « l'agence » pour y décrire les différentes opérations de traductions entre les acteurs et les objets. Cette terminologie parle également de l'observateur autorisé pendant les deux années d'enquête, à assister, regarder, suivre les interactions constitutifs de l'agence. Il s'agit d'une agence où se croisent et coopèrent des agents issus de « blocs » différents, pour créer et faire circuler une information jusqu'alors mystérieuse. L'hypothèse serait que le mystère et/ou l'intérêt pour un objet qui garde ses secrets sont tels que les agents estiment ne pas pouvoir y répondre ou le satisfaire sans collaborer et « échanger » au sein de cette agence.

Nous rencontrons donc dans cette agence à la fois des identités, en particulier celles des chercheurs et des acteurs associatifs, et un énoncé qui relie ces identités entre elles ainsi qu'aux objets qui y sont décrits. Ces énoncés et la manière dont ils sont construits par les agents et dont ils font parler en retour les identités les inscrivent dans un cadre de validité caractéristique de l'agence et qui agit comme un cadre d'interaction légitime.

Nous proposons donc de suivre ce qui circule au sein de ces agences, et en particulier les objets définis par l'énoncé et l'ensemble des informations qui s'y rapportent. A la manière d'une agence du renseignement, des agents aux appartenances multiples la composent. Ils s'y définissent et cherchent ensemble à produire, collecter, échanger une information précieuse, mystérieuse, non encore connue à propos d'objets qui mettent en jeu leur

identité au sein de l'agence, et leur identité comme ces objets peuvent en être transformés. Nous verrons, au terme de cette analyse, en quoi ces agences constituent des collectifs hybrides au sens de la sociologie de la traduction.

Nous suivons ainsi quatre agences au fil des étapes de l'intéressement que nous identifions par une réduction de leur objet : l'agence Commerce Equitable (CS), l'agence Capital Social (CE), l'agence Adoption Internationale (AI), et l'agence Semences Paysannes (SP). Les tableaux suivants font une présentation des différentes identités d'acteurs associatifs et de chercheurs qui les composent et de ce qui les relie, dans un premier formellement, pour composer cette agence.

Encadré 3 - Présentation de l'agence Capital Social

L'agence Capital Social

▪ Qui sont-ils ?

Des chercheurs d'un laboratoire de sociologie

Les chercheurs impliqués dans cette recherche sont

- Des chercheurs en sociologie : un chercheur spécialiste des questions de démocratie, de participation et de dialogue social ; un chercheur spécialiste d'économie solidaire (il ne participera qu'au début du projet) ; deux sociologues en post-doc qui se succéderont pour animer le projet
- Des étudiants : deux doctorants en sociologie participeront activement à la recherche ; deux étudiantes en Master de sociologie participeront ponctuellement au recueil des données
- Une chercheuse en psychologie

Une Fondation regroupant des associations

Ce regroupement d'associations se revendique d'être un lieu de production d'idées du monde associatif. Il développe des réflexions, des événements et des outils au service des associations.

- Un acteur associatif, sociologue retraité, avec des fonctions de vice-président
- Un acteur associatif, ingénieur retraité, chargé de missions

Un centre de ressources d'Ile-de-France

Destiné aux professionnels des politiques de la ville (chefs de projet, services de l'État ou des collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises, associations, chambres consulaires...), l'association développe leur mise en réseau entre eux ou avec des scientifiques, l'échange de savoir faire, la capitalisation d'expériences innovantes dans l'ensemble des champs de la politique de la ville et une diffusion d'information et de ressources.

- L'acteur associatif ayant créé et dirigé l'association

Un Café Littéraire associatif

Créé et géré par des habitants du quartier, ce lieu propose à la fois des activités en journée (ludothèque, lecture aux bébés, aux enfants, atelier-stylisme, ateliers d'écriture...) et une programmation culturelle plus large en soirée. L'association tient d'un projet de programmation culturelle et d'une activité économique micro-locale, et développe un réseau d'échange de savoir-faire.

- Un acteur associatif, co-fondateur de l'association

▪ Et ce qui les relie ?

Un questionnement

« Liens sociaux et pratiques des associations. Un monde en changement » : l'interrogation qui sous-tend cette recherche porte sur les transformations des liens sociaux dans les associations et autour d'elles. Il s'agit de comprendre comment s'articulent les pratiques associatives et les politiques publiques, avec pour horizon l'amélioration des partenariats entre pouvoirs publics et associations » (Introduction du rapport final, juin 2010, p.11)

Une quête de connaissance et une théorie de référence

Qu'en est-il de l'art de tisser des liens sociaux par les associations dans cette nouvelle modernité ? Les modèles de lien social sont en tension et sont objets de controverses. Comment les associations, acteurs de la société civile, prennent-elles en compte ces tensions, comment les discutent-elles et les pensent-elles ? Il s'agit de mobiliser la problématique du capital social de façon à éclairer et questionner les relations entre les pratiques associatives et les politiques

Encadré 4 - Présentation de l'agence Commerce Equitable

L'agence Commerce Equitable

▪ Qui sont-ils ?

Des chercheurs d'un institut de recherche sur le développement

Les chercheurs impliqués dans cette recherche sont :

- Deux chercheurs qui vont se succéder dans l'agence : un chercheur en économie et développement (il ne participera qu'au début du projet) ; un maître de conférences en économie et développement lui succèdera au milieu du projet
- Une doctorante en sociologie est rattachée à cet Institut mais est salariée de l'association

Une Fédération regroupant des acteurs du Commerce Equitable

Ce regroupement d'acteurs (une quarantaine d'organisations d'envergure nationale engagées dans le commerce équitable, dont les différents réseaux en régions représentent plus de 600 structures en France) vise à défendre et promouvoir le secteur.

- Un acteur associatif, coordinateur, salarié (quittera la Fédération et le projet au bout d'une année)
- Un acteur associatif, chargé de mission, salarié (lui succèdera dans le projet)
- Un membre du Conseil d'Administration, enseignant-chercheur,
- Une ingénieure en charge de l'animation et de la coordination du projet PICRI
- Des étudiants en Master (18 au total)

Des chercheurs universitaires membres d'un réseau de recherche sur le commerce équitable adhérent de la Fédération

Composé de chercheurs et doctorants depuis 2008, ce réseau international de recherche sur le commerce équitable et les échanges alternatifs vise l'échange d'informations sur le commerce équitable et les pratiques d'échange solidaire (publications, colloques, films etc), le développement de la visibilité du travail des membres du réseau sur la scène scientifique internationale et la diffusion sur le terrain de l'information scientifique de manière pédagogique

- Une enseignante-chercheur en sciences de gestion
- Une enseignante-chercheur en économie

▪ Et ce qui les relie ?

Un contexte et une opportunité

L'expansion rapide du commerce équitable dont dans les années 2000 a favorisé l'implication d'acteurs très divers et la persistance de débats importants concernant sa définition même. Il s'agit de mieux comprendre la réalité du commerce équitable aujourd'hui, tant le contenu et l'évolution des débats qui le traversent que la configuration des collaborations qui se nouent entre les acteurs du secteur.

Un questionnement

Comprendre la structuration du commerce équitable en Ile-de-France : Qui sont les acteurs ? Quelle est leur définition du commerce équitable ? Quelles relations nouent-ils entre eux ?

...dans une visée d'action pour la Fédération

Pour identifier des actions-pilotes pour favoriser le travail en réseau entre acteurs franciliens du commerce équitable et agir sur les politiques des collectivités territoriales franciliennes par la rédaction d'un cahier de propositions

Encadré 5 - Description de l'agence Adoption Internationale

L'agence Adoption Internationale

▪ Qui sont-ils ?

Des chercheurs de deux institutions de recherche

Les chercheurs impliqués dans cette recherche sont

- Des ethnologues de la famille : une ethnologue de la famille spécialiste de la parenté plurielle ; une jeune ethnologue en post-doc
- Des socio-démographes : une chercheuse socio-démographe (qui quittera le projet pour des raisons familiales) ; deux étudiantes en master de socio-démographie

Le service adoption internationale d'une ONG à vocation humanitaire

Disposant du statut d'organisme autorisé pour l'adoption (OAA), cette activité est légitimée par la politique humanitaire de l'ONG pour laquelle il s'agit de :

« défendre les populations les plus vulnérables, donc les enfants, premières victimes en cas de crises ou de conflits, et défendre leurs droits fondamentaux: droit à une famille, droit aux soins, et droit à l'éducation pour grandir ».

Les acteurs associatifs de cette ONG sont des praticiens de l'adoption. Ils travaillent à la fois à la coordination et à la négociation avec les pays d'origine, ainsi qu'au choix et à l'accompagnement des parents tout au long des étapes de l'adoption. Souvent à la retraite, ces acteurs sont bénévoles et combinent cette pratique associative avec les compétences de leur métier ou activité d'origine dans le secteur de la santé ou social.

Des acteurs associatifs bénévoles

Les acteurs associatifs impliqués dans l'agence de recherche sont :

- un médecin, responsable du service
- trois psychologues praticiennes de l'adoption
- un travailleur social, engagée dans un travail de master sur l'adoption

▪ Et ce qui les relie ?

Un contexte et une opportunité les relie formellement

« Depuis le milieu des années 1960, l'adoption internationale s'est développée de manière massive, incitant les spécialistes et intervenants de l'adoption à s'interroger non seulement sur les règles et politiques qui régissent l'adoption d'enfants mais aussi sur les défis qui sont associés à ces pratiques (de l'adaptation des enfants à une culture étrangère, aux manières de gérer une double filiation). C'est précisément dans le but de produire une synthèse de ces différents éléments que nous avons saisi l'opportunité de l'appel d'offre partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) de la Région Ile de France. » (Introduction du rapport final, 11.09.2009, p.2)

Un objet de connaissance

Une **base de données** correspondant aux adoptions réalisées par l'intermédiaire de l'ONG entre 1990-2000 : sur une base de 1037 parents, soit 810 familles, ayant adopté 1304 enfants, 419 familles et 495 enfants ont renseigné un questionnaire portant sur le parcours et la situation en 2004 de ces enfants.

Encadré 6 - Présentation de l'agence Semences Paysannes

L'agence Semences Paysannes

▪ Qui sont-ils ?

Des chercheurs d'un institut de deux laboratoires en génétique végétale

- Un chercheur en génétique végétale spécialiste de la gestion dynamique de la biodiversité
- Un chercheur en génétique végétale, dont la participation à ce projet de recherche sera désavouée et suspendue
- Un chercheur en génétique végétale en post-doc (pendant une année)

Une association de conservation des semences paysannes

Créée dans les années 200, elle regroupe plus de 60 organisations diverses (des syndicats paysans et des organisations d'agriculture biologique nationales ou locales, des organisations spécialisées, des artisans, des paysans, des jardiniers, des associations semencières ou pépiniéristes, des associations de développement, des ONG, des collectivités territoriales et des associations de conservation de la biodiversité. et vise à la reconnaissance par la réglementation, les institutions et les laboratoires de recherche des semences paysannes.. Elle participe au développement et à la mise en réseau des initiatives favorisant la biodiversité dans les fermes et les jardins, et à la sensibilisation du grand public sur les enjeux liés à la production et à la commercialisation des semences,

- Un acteur associatif, agronome, gérant de la ferme expérimentale sur laquelle seront réalisés les essais au champ membre de l'association
- Un acteur associatif, responsable d'animation et de projets de la ferme expérimentale, ancienne doctorante en agroécologie (quittera le projet pour des raisons familiales)
- Un acteur associatif, responsable d'animation et de projets de la ferme expérimentale (lui succède)

Une association de préservation de l'environnement et de développement de l'Agriculture biologique

Regroupant des consommateurs et des professionnels, l'association organise et participe à des débats, des événements, des actions et des réflexions visant à développer l'agriculture biologique de manière alternative à l'économie de marché

- Un acteur associatif, chargé de mission de l'association, mais aussi délégué de l'association de conservation des semences paysannes
- Un acteur associatif, dirigeant de l'association et occasionnellement des adhérents

▪ Et ce qui les relie ?

Un enjeu de connaissance

Identifier les phases de développement du Blé et les conditions environnementales qui déterminent la variabilité et l'adaptation des variétés / populations de Blé dans leurs champs ainsi que la qualité nutritionnelle et gustative des pains qu'ils produisent, afin d'améliorer leurs techniques de gestion de ces composants essentiels de leur travail.

La revendication de la recherche collaborative comme mode de connaissance

« Devant l'énorme diversité des ressources génétiques en blé, le peu de connaissances que l'on en a et leur dispersion entre de multiples acteurs, il est indispensable d'associer étroitement les réseaux / associations de producteurs et consommateurs, les transformateurs et les équipes de recherche institutionnelles pour construire des recherches et innovations collectives dans le domaine de la sélection / gestion des variétés de blé ».

...et comme enjeu de reconnaissance : « L'implication de réseaux de paysans dans la sélection / gestion collective de la diversité correspond à une recherche d'autonomie dans la conduite de l'exploitation cohérente avec les principes de l'AB. Leur accompagnement par les chercheurs institutionnels constitue un nouveau mode d'innovation qui pourrait être mieux à même de répondre aux enjeux d'une agriculture et d'un développement durable et à leur intégration sur un territoire fortement peuplé et doté d'un maillage d'organisations et de réseaux favorable à la création d'interactions sociales, économiques, et territoriales »

Chapitre 2 – Problématiser : construire des énoncés, définir des identités

La problématisation constitue la première étape du processus de recherche. Elle relève d'une manière rigoureuse, issue d'une discipline et d'une méthodologie scientifiques, de poser un problème ou une question en vue de son analyse dans le cadre de cette même discipline (Bachelard, 1938, Popper, 1991 (1972)) . Elle embarque dans sa construction à la fois la question praxéologique levée par le problème et le cadre théorique et conceptuel qui permet de le penser au travers d'une approche instrumentée. Elle se traduit par une problématique, concrètement un énoncé problématisé, qui devient également un « projet » de pensée, de mesure et d'analyse.

Dans le processus de traduction que nous retenons comme cadre d'analyse des partenariats, cette phase est essentielle pour leur donner sens et corps. L'énoncé produit au cours de cette étape a pour effet de « *problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire (d') établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie* » (Callon, 1986, p. 183). C'est une opération fondamentale lors de laquelle les acteurs « *s'efforcent de se rendre indispensables* ». Ce faisant, la problématisation sert « *d'entre-définition des acteurs* », chacune de leurs expressions et de leurs actions permettant de se définir et de définir les autres. Elle se traduit par un énoncé qui contribue pour les différents acteurs impliqués à « *forger l'objet de façon à ce qu'il corresponde à leurs intérêts explicites* » (Latour, 2005, p. 261). Elle a également pour force et pour effet d'identifier des « *points de passage obligés* » qui tracent le parcours, indiquent la méthode comme des éléments incontournables, ainsi que les déplacements que devront consentir les acteurs. Cette première étape définit donc un « système d'associations » entre les différentes entités concernées, « *dont elle définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles et ce qu'elles veulent* » (Callon, 1986, p. 184).

Après avoir défini comment se constituent les énoncés ainsi que les composantes des identités qui interagissent dans cette construction, nous détaillerons pour chacune des

agences de recherche collaborative le processus et le résultat de cette étape de problématisation.

1) Constitution des énoncés et interaction entre identités

a) De quoi sont faits les énoncés ?

Les énoncés sont composés d'objets de recherche, ils explicitent des visées ou objectifs de recherche, et ils mobilisent des références légitimes. Cet ensemble formé par les objets, les objectifs et références définit un ou des cadres de validité qui caractérisent l'énoncé et agissent comme un cadre légitime d'action en orientant les interactions au sein de l'agence partenariale.

Pour définir les objets de recherche contenus dans les énoncés, nous en identifierons le périmètre et la matérialité. Le périmètre réfère à ses modes de délimitation autour de concepts, de pratiques ou bien encore d'une théorie. Quant à sa nature, il s'agira d'en déterminer la consistance en le situant sur une échelle allant de la matérialité la plus close à l'ouverture la plus symbolique et conceptuelle (Knorr-Cetina, 2001). Ce caractère plus ou moins matériel ou épistémique se donne à voir au travers de l'ouverture/fermeture de l'objet, des méthodologies qui permettent de réaliser des mesures, de ses capacités de représentation ouvrant sur des divergences d'interprétation.

Les visées explicitées dans les énoncés désignent ce que l'agence compte faire dire à l'objet. Nous les appréhenderons par l'hypothèse qui permet de relier l'objectif à l'objet, mais aussi par la représentation énoncée par l'agence de ce qu'elle souhaite faire dire à l'objet qui fait mystère, et la nature du but visé, c'est-à-dire le « pour quoi faire ? ». Il peut en effet s'agir d'un but épistémique qui consiste à mieux comprendre, à prouver, à tester une hypothèse, comme il peut s'agir d'identifier des mécanismes pour inférer ou améliorer des pratiques. des fins d'analyse de l'action ou pour l'action. Il s'agit alors d'un but praxéologique (Schön, 1997),

Enfin, l'énonciation de ces objets et objectifs trouve leur fondement dans des références, dont l'origine est majoritairement disciplinaire mais qui peut aussi relever de pratiques ou d'expériences. Le champ de reconnaissance dans lequel ces références se déploient leur confère une certaine capacité normative. Ainsi, objets, objectifs et références constitutifs de

l'énoncé l'inscrivent également dans un ou des cadres de validité, qui légitiment les étapes suivantes de la recherche, c'est-à-dire le dispositif d'inférences et le dispositif de vérification. Nous concevons donc l'énoncé, comme le résultat d'un processus de construction qui *prétend à la validité* (Habermas, 1976) par l'émission d'une hypothèse référencée dans un cadre légitime, disciplinaire ou expérientiel.

b) Mais qui parle et fait parler quoi ? Les identités en interaction

Si le modèle de la traduction permet de réhabiliter le rôle des objets dans les interactions en leur reconnaissant une identité et une capacité d'action, il ne s'agit évidemment pas de tomber dans une autre asymétrie en oubliant les identités humaines auxquels ils sont liés et qui les font exister et parler. Chercheurs et acteurs associatifs engagés dans ces partenariats construisent l'énoncé. Celui-ci ne s'agence pas de lui-même mais émerge d'interactions et de pratiques discursives, et les objets de l'énoncé produisent en retour des interactions.

Les identités mobilisées dans cette construction proviennent à la fois d'identités sociales liées aux appartenances, aux identités assignées (Goffman, 1963 ; Dubar, 2000). D'une part, l'institution, le statut, la trajectoire, la renommée, le projet, dont le chercheur ou l'acteur associatif se réclame définissent pour partie son identité au sein du partenariat ; mais la manière dont il est investi par les autres et la légitimité que les objets lui confèrent, lui assignent également une identité qui lui permet d'entrer dans le jeu au moment de la phase de problématisation. Nous identifierons donc la mise en jeu de ces deux dimensions dans la construction de l'énoncé pour apprécier qui parle et fait parler quoi.

Cette appréciation nous renvoie aux capacités d'énonciation de chacun pendant cette phase. Cette capacité d'énonciation est aussi une capacité de mise en liaison avec les autres identités, et avec les objets. Elle peut être discutée et faire l'objet d'expressions divergentes. Si la symétrisation de ces capacités constitue un idéal-type, voire une injonction, qui surplombe le discours dans les interactions, la mise en jeu des identités sociales aboutit à des effets d'asymétrie dans la production des énoncés. Les trajectoires partenariales que nous étudions montrent ainsi trois modes différents de composition avec cet idéal-type de la symétrisation entre partenaires.

Énoncé	Objets	Périmètre : modes de délimitation, Caractéristiques : incomplétude, ouverture/cloture, capacités à questionner, capacités à relier
	Objectifs	Hypothèse : Représentation de la visée : que faire dire à l'objet ? Pour quoi faire ? Nature du but (praxéologique, épistémique)
	Références	Origines : disciplines, expériences, pratiques Champ de reconnaissance Capacité normative
Identité	Appartenance	Institution, Statut Trajectoire, renommée
	Assignation	Attentes des partenaires Légitimité par rapport à l'objet
	Mise en action	Rôle dans l'énonciation Mise en discussion, divergences

Tableau 4 - Variables d'analyse de l'énoncé et de l'identité lors de la phase de problématisation

2) Problématisation et capacités d'énonciation dans les agences collaboratives

Chacune des agences collaboratives étudiées est singulière en particulier par la combinatoire qu'elle offre entre i) son énoncé dont le cadre de validité oriente les interactions et la mise en liaison au sein de l'agence et ii) la mise en jeu des identités dans le processus d'énonciation et de symétrisation sous-jacent.

Les agences Commerce Equitable et Capital Social sont marquées par des identités doubles chercheurs-acteurs mais elles inscrivent l'énoncé dans un cadre de validité différent. L'agence Commerce Equitable est caractérisée par un énoncé praxéologique alors que l'agence Capital Social l'est par un énoncé épistémique. Quand aux agences Adoption Internationale et Semences Paysannes, un énoncé composé d'objets différenciés les caractérise, mais si l'agence Semences Paysannes articule cette multiréférentialité dans une visée de capacité d'agir, l'agence Adoption Internationale ne parvient pas à dépasser des identités plus dualisées.

a) L'énoncé praxéologique et l'action des identités doubles de l'Agence Commerce Equitable

1. Le cadre de validité praxéologique de l'énoncé

L'agence Commerce Equitable identifie son objet de recherche en questionnant la partie invisible des interactions entre les acteurs de ce secteur. C'est le concept de représentation et sa dynamique structurante du réseau d'acteurs qui délimitent les contours. L'objet - « *Représentations des acteurs du commerce équitable et leur impact sur la structuration du réseau* » - apparaît comme un objet conceptuel de portée empirique, issu du corpus disciplinaire de la psychologie sociale. La délimitation de l'objet se fait principalement sur son versant méthodologique avec le choix a priori de méthodes de recueil et l'analyse des discours, et de la population enquêtée. Peu conceptualisé tant dans sa partie descriptive des « représentations » que dans sa partie dynamique de « structuration du réseau », cet objet offre une faible ouverture aux questionnements et aux divergences. Son contenu, c'est-à-dire la manière de parler et dont les agents peuvent le faire parler, est principalement méthodologique. Cet objet peine à trouver un déploiement conceptuel qui en ouvre la dimension épistémique. Car, ainsi que le notent acteurs et chercheurs de l'agence, le commerce équitable n'est pas un concept, mais est appréhendé au travers de quatre approches conceptuelles que sont la solidarité internationale, l'économie sociale et solidaire, l'environnement et le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises. Cette faible ouverture épistémique au profit d'une méthodologie close montrera ses limites pour produire de la connaissance, ainsi que le souligne le rapport final qui indique les « limites de l'analyse du discours » notamment pour « qualifier la nature des relations » entretenues entre les acteurs du commerce équitable.

Un premier objet est lié à la partie descriptive des représentations et consiste à analyser les représentations qu'ont les acteurs du commerce équitable de l'économie solidaire. Un autre objet concerne la partie dynamique et structurante des représentations et consiste à « *étudier de quelle manière ces représentations conditionnent le développement de relations d'alliances ou de conflits entre les acteurs de commerce équitable mais aussi avec leurs « parties prenantes* ». Néanmoins, les hypothèses qui supportent ces objectifs et objets portent certes sur le lien entre les représentations et la structure du réseau, mais ne comportent pas d'hypothèses d'interprétations sur ces liens.

« Le cadre et la nature de ces représentations sont notamment influencés par des acteurs promoteurs du commerce équitable ce qui explique la diversité des représentations liées au commerce équitable. Ces représentations sont même parfois opposées ce qui conduit à une diffusion confuse de l'innovation pour les acteurs extérieurs, avant tout les consommateurs mais également les autres parties prenantes. »

L'objet de la recherche devient alors une « *analyse de la diversité des représentations sociales du commerce équitable qui existent parmi les acteurs du commerce équitable* » au travers de la construction d'une typologie permettant un croisement entre représentations des acteurs et relations entre acteurs. Il est essentiellement opérationnel.

Les références mobilisées proviennent de travaux socio-économiques sur le commerce équitable, et notamment ceux qui ont cherché à établir une typologie des acteurs du commerce équitable et de leur réseau, pour tenter d'en saisir la diversité et la complexité. Ces travaux sont en partie ceux des chercheurs ou acteurs impliqués dans l'agence. La reconnaissance tant disciplinaire que sociale du commerce équitable, apparaît récente et en construction, et entre dans le champ plus large de l'économie sociale et solidaire. Ces références mobilisent aussi l'idée de rupture et d'innovation de cette nouvelle forme d'échange.

« En proposant de formes d'échanges basées sur la coopération et le partenariat, le commerce équitable souhaite s'inscrire en rupture avec les pratiques commerciales actuelles essentiellement fondées sur le rapport de force. Il se propose comme nouveau modèle économique qui, comme les autres formes d'échanges inscrites dans le champ de l'économie solidaire, se situe entre la sphère marchande et non-marchande et constitue ainsi un laboratoire d'idées appelant à des pratiques innovantes sur le lien entre commerce, solidarité, réciprocité et développement. Selon Huybrechts (2007), le commerce équitable serait ainsi : « un concept multidimensionnel, portant à la fois sur une pratique commerciale, sur un projet de développement et sur une ambition de changer les règles du commerce mondial » (Rapport final Agence Commerce Equitable, 2009, p. 6)

C'est la visée de définitions d'actions pratiques qui donne au final à l'énoncé son cadre de validité au sein de l'agence Commerce Equitable. En effet, en désignant « l'optimisation », « l'amélioration » des relations, et « la mise en adéquation » des représentations entre acteurs, cette finalité relève non plus du registre du savoir mais vise explicitement le développement d'une capacité d'agir (Uhalde, 2001) de la fédération, au travers de la définition de pratiques. Il s'agit bien à partir de l'établissement d'une cartographie des acteurs et de leurs représentations sur le commerce équitable et la structure de celui-ci de produire un cadre légitime pour agir politiquement, mais de manière éclairée, sur cette

structure. L'énoncé légitime cette finalité par la catégorisation de la recherche dans le registre de la recherche-action :

« Cette recherche-action qui a pour objectif pratique d'optimiser les relations entre les acteurs par l'amélioration des relations existantes et la mise en place de nouvelles relations, visera à mettre en adéquation les représentations sociales du commerce équitable avec ses objectifs et à ainsi améliorer la diffusion du commerce équitable, entre autres auprès des consommateurs ».

Ainsi, l'objet de recherche faiblement conceptualisé et très fortement délimité par la méthodologie, l'objectif de recherche de produire une cartographie et la visée d'identifier des pratiques qui permettent à l'acteur associatif d'agir sur les modes de structuration du réseau donnent un cadre de validité praxéologique à l'énoncé de l'agence Commerce Equitable.

2. Les identités doubles en action dans l'énonciation

Cette notion d'identité double a été montrée dans les collaborations de recherche sous la figure de « l'agent double », celle qui travaille pour plusieurs « causes » (Foray, 2003). Une de ces figures aurait été décrite par Von Hippel¹³ (1988, cité par D. Foray) dans le cadre de « réseaux d'échange de connaissances entre ingénieurs, employés dans des firmes différentes et concurrentes ». Désormais, cette figure ferait partie du paysage des partenariats de recherche et signerait « *la manifestation du développement des économies du savoir (en lien avec) la pénétration des organisations classiques par des individus qui représentent une valeur pour ces organisations dans la mesure où ils conservent un attachement à une communauté de savoir « extérieur »* » (Foray, 2003). Cet acteur se caractérise par son réseau d'alliances dans divers milieux qui lui permet de développer des capacités de production et de valorisation de travaux scientifiques. Si l'on voit bien cette figure concerner le chercheur d'une grande entreprise faisant partie d'un réseau de recherche académique, la présence de cette figure dans la société civile organisée montre également la pénétration de l'économie de la connaissance dans ce milieu et sa possible émergence en tiers-secteur scientifique (Audoux et Larqué, 2008 ; Laville, 2000 ; Laville et Cattani, 2002)

L'agence Commerce Equitable mobilise du côté associatif une Fédération d'acteurs, dont un doctorant en sociologie (Doctorante-Sociologie-Fédération-CE), un acteur associatif porteur

¹³ VON HIPPEL. « Trading trade secrets », *Technology Review*, février-mars, 1988, pp.58-64

du projet (*Acteur1-Porteur-Fédération-CE*), un acteur associatif membre du conseil d'administration de la Fédération (*Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE*), un ingénieur de projet (*Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE*), et du côté académique, un institut de recherche en économie représenté par un chercheur en économie (*Chercheur1-Economie-CE*), ainsi qu'un réseau de recherche sur le commerce équitable dont un chercheur en science de gestion (*Chercheur2-Economie-Réseau-CE*), et un chercheur en économie, (*Chercheur-Gestion-Réseau-CE*).

	Chercheurs	Acteurs
Agence collaborative Commerce Equitable (CE)	<p>Un institut de recherche en économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 chercheur en économie (<i>Chercheur1-Economie-CE</i>) <p>Un réseau de recherche sur le commerce équitable</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 chercheur en science de gestion (<i>Chercheur2-Economie- Réseau-CE</i>) • 1 chercheur en économie (<i>Chercheur-Gestion-Réseau-CE</i>) 	<p>Une fédération d'acteurs du commerce équitable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 acteur associatif, représentant du CA et pilote du projet (<i>Acteur1-Porteur-Fédération-CE</i>) • Un acteur associatif membre du CA et chercheur en activité (<i>Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE</i>) • Une doctorante en sociologie salariée de l'association et membre de l'Institut de recherche (<i>Doctorante-Sociologie-Fédération-CE</i>) • Une ingénieur de projet (<i>Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE</i>) • 17 Etudiants master (au fil du projet)

Tableau 5 - Acteurs et chercheurs de l'agence Commerce Equitable (CE)

Dans cette agence, l'agent (*Doctorante-Sociologie-Fédération-CE*) qui produit l'énoncé est à la fois salariée et doctorante dans l'association en lien avec l'Institut d'Economie. Elle inscrit l'énoncé, ainsi que nous l'avons vu, dans un référentiel plutôt praxéologique dans la visée de donner des capacités d'action légitime à l'association auprès des acteurs du commerce équitable qu'elle fédère. Cette visée de capacitation et d'action comporte une dimension normative puisqu'il s'agit de mettre en cohérence les différentes représentations identifiées par les recherches et portées par les divers acteurs du commerce équitable.

Si l'inscription dans un cadre de validité praxéologique ne fait pas débat, son objectif normalisant comme visée de la recherche est discuté au moment de la production de l'énoncé, en particulier de la part de l'acteur associatif qui est aussi chercheur.

« Je n'y crois pas et ne suis pas pour. Il est préférable d'améliorer la tolérance vis-à-vis des démarches différentes plutôt que cette cohérence »

« Même moi... je suis un associatif ici, mais je suis un chercheur » (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE,)

Ces deux acteurs émergent certes dans le dispositif associatif au sein du projet de recherche, mais ils mobilisent dans le même temps leur identité de chercheur pour construire la problématisation et intervenir à toutes les étapes du processus de recherche. Néanmoins, l'énoncé de recherche est stabilisé et légitimé dans un cadre de validité praxéologique. La capacité de symétrisation de leur double identité a également un autre effet, non plus sur les objets mais sur les identités. En rétablissant la symétrie dans la capacité d'élaboration scientifique du partenaire associatif, elle invalide en quelque sorte l'apport spécifique des chercheurs en économie (Chercheur1-Economie-CE et Chercheur2-Economie- Réseau-CE) et en sciences de gestion (Chercheur-Gestion-Réseau-CE) intéressés dans le projet. Ainsi, le chercheur en économie (Chercheur1-Economie-CE), qui n'a pas été partie prenante de la problématisation, en interrogera la validité scientifique tout au long de sa participation – avant que de sortir du projet -. Il interpellera ainsi régulièrement les membres du projet, sur la présence d'hypothèses qui structurent l'énoncé problématique, et en particulier les inférences possibles entre les représentations et la structuration du réseau, à partir de la mobilisation de références conceptuelles.

« Mais où sont les hypothèses ? Je ne vois pas les hypothèses » (Chercheur1-Economie-CE)

Au cours des comités de pilotage, cette validité scientifique et cette faiblesse des hypothèses issues de références conceptuelles seront également mises en question par les deux autres chercheurs (Chercheur2-Economie- Réseau-CE et Chercheur-Gestion-Réseau-CE) qui demanderont explicitement à revoir la problématique, pour mieux structurer ces possibilités d'inférences entre la partie descriptive et la partie dynamique des représentations. Du côté des partenaires associatifs et en particulier de l'acteur (Acteur1-Porteur-Fédération-CE) le plus proche du Conseil d'Administration, cette remise en question de la problématique n'est que peu entendable. Pour cet acteur, la pertinence de la problématique ne tient pas de sa validité scientifique - qu'il assimile à de la théorie invalidante pour l'action -, mais à la légitimité même de son objet qu'est le commerce

équitable. *Le cadre de validité de l'énoncé ne tient pas de sa robustesse pour fabriquer inférences et faits vraisemblables, mais de la manière dont ces faits vraisemblables devenues connaissances permettront d'éclairer les modalités de structuration du secteur et donc d'agir sur elles.* Aussi, une partie de la validité scientifique de l'énoncé défendue par les chercheurs relève pour lui d'un « habillage » lexical qui entre en contradiction avec son identité d'acteur engagé dans l'action.

« La question est celle de la légitimation du commerce équitable. C'est sûr, la dimension militante est en filigrane mais c'est pour réfléchir de manière scientifique, notamment sur les modalités de structuration du secteur qui sont en jeu. Est-ce que les jeux d'acteurs permettent l'institutionnalisation du secteur ? Mais l'institutionnalisation renvoie trop aux pouvoirs publics, il s'agit plus de la structuration du secteur et non comment le secteur se légitime en tant qu'image »

« Garder le terme si ça renvoie à de la sémantique universitaire. « Je ne maîtrise pas la sémantique universitaire. (...) On peut avoir des discours en recherche qui durent 20 ans » (Acteur1-Porteur-Fédération-CE,).

Au final, dans l'agence Commerce Equitable, le cadre de validité praxéologique de l'énoncé construit et imposé par des identités doubles au service de l'association assigne les identités des chercheurs au service de la visée d'action de l'énoncé.

b) L'énoncé épistémique et l'action des identités doubles de l'Agence Capital Social

1. Le cadre de validité épistémique de l'énoncé

L'objet de l'énoncé de l'agence partenariale Capital Social consiste en l'étude des :

« (...) conditions d'engagement et de mobilisation des citoyens dans les associations et leur articulation avec les politiques publiques locales et régionales »

De source disciplinaire essentiellement sociologique, cet objet trouve sa délimitation quasi-exclusivement dans la théorie sociologique du capital social, de R. Putnam. Cette théorie est centrée sur des hypothèses de « solidarité » et de « liens sociaux (forts ou faibles) » comme sources de capacité d'action collective d'un groupe social, de vitalité de l'action associative et *in fine* des performances des politiques publiques. La mobilisation exclusive de cette théorie définit de manière homothétique le périmètre de l'objet de recherche.

« la problématique de la recherche est inspirée des théories du capital social (qui) accorde de l'importance aux réseaux sociaux et aux normes de réciprocité en tant qu'ils représentent une composante essentielle de tout groupement humain ». (Rapport intermédiaire, Agence Capital Social, février 2008, p. 4)

L'objet n'est pas délimité par un versant méthodologique dans l'énoncé, car cette agence se démarque par le fait qu'elle va construire la méthodologie au cours des réunions de pilotage et non en amont. Aucun critère méthodologique ne façonne donc l'objet de recherche dans la forme initiale de l'énoncé qui fait naître l'agence Capital Social et lie acteurs et chercheurs. Seuls l'identification de territoires et le principe d'enquêtes approfondies restreignent dans un premier temps le périmètre de l'objet. Celui-ci relève donc d'un ordre de légitimité essentiellement conceptuel. Les choix méthodologiques qui seront faits dans un second temps consisteront à croiser des territoires et des types d'associations, qui auront été préalablement caractérisées par des données socio-démographiques. Il s'agira donc d'une méthodologie très concrète, très « terrain » reliant enquête géographique, entretiens et statistiques, pour mettre à l'épreuve la validité de l'énoncé.

L'objectif principal de cette agence est de « faire tourner » la théorie du capital social pour en tester la validité sur des territoires, des associations et des politiques publiques. L'objectif de la recherche consiste à confirmer l'hypothèse du lien entre la vitalité associative et les performances des politiques publiques.

« L'interrogation qui sous-tend la recherche porte sur les transformations des liens sociaux dans les associations et autour d'elles ». (Rapport intermédiaire, Agence Capital Social, février 2008, p. 4)

« La recherche-action vise à mobiliser la problématique du capital social de façon à éclairer et questionner les relations entre pratiques associatives et les politiques publiques territoriales » (Rapport intermédiaire, Agence Capital Social, février 2008, p. 5)

Donc - et malgré l'emploi du vocable « recherche-action » - la visée de l'agence Capital Social est une visée de connaissance qui n'a pas de pendant immédiat dans les pratiques des uns ou des autres. En effet, les pratiques ou actions qui découleraient de cet énoncé sont à peine esquissées, par l'emploi des termes « éclairer » « questionner », « contribuer » ou encore d'« horizon », désignant ainsi l'éloignement entre les connaissances visées et des déclinaisons pratiques immédiates.

« La recherche action vise à mobiliser la problématique du capital social de façon à éclairer et questionner les relations entre les pratiques associatives et les politiques associatives » (Liens sociaux, pratique des associations et action publique en Ile de France, Rapport de synthèse, février 2008)

« Contribuer à l'apprentissage et à la diffusion de nouvelles capacités de coopération dans la conduite des politiques publiques de tous les acteurs privés et publics concernés », (*projet initial*)

« Elle se donne comme horizon l'amélioration des partenariats entre les pouvoirs publics et les associations ». (Rapport intermédiaire, Agence Capital Social, février 2008, p. 4)

Au final, la mobilisation d'une théorie qui fait à la fois problématique, objet et hypothèses donne à l'énoncé une forte valence non seulement conceptuelle, mais aussi épistémique par son questionnement ouvert confirmé par la visée de l'agence qui est de « tester » la validité des hypothèses sous-jacentes de la théorie. Cette ouverture et l'unicité des registres qui caractérisent l'objet, les objectifs et les références inscrivent l'énoncé dans un cadre de validité épistémique.

2. Des identités doubles en action dans l'énonciation

Dans l'agence Capital Social, les agents actifs sont :

- des chercheurs issus d'un laboratoire de sociologie économique d'un établissement de recherche et de formation, dont deux chercheurs (Chercheur1-Sociologie-CS et Chercheur2-Sociologie-CS), un post-doc en sociologie – (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS) et doctorants (Doctorant1-Sociologie-CS et Doctorant2-Sociologie-CS)
- deux acteurs associatifs, d'une fédération d'associations, la Fondation, dont un est sociologue (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) et l'autre ingénieur (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- deux acteurs associatifs Acteur-CaféLittéraire-CS, Acteur-CentreRessources-CS , A5-CS représentant chacun une association que sont la Café Littéraire, le Centre de Ressources
- Un centre de logement représenté par un acteur n'a pas participé à l'agence et n'a pu faire l'objet des observations

	Chercheurs	Acteurs
Agence collaborative Capital Social (CS)	<p>Un laboratoire de sociologie économique d'un établissement de recherche et de formation,</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 chercheurs en sociologie (Chercheur1-Sociologie-CS et Chercheur2-Sociologie-CS) • 1 post-doc en sociologie (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS) • 2 doctorants en sociologie (D1-Cs et Doctorant2-Sociologie-CS) 	<p>Une fédération d'associations</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 acteur associatif ayant eu une carrière de chercheur (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) • 1 acteur associatif (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS) <p>Un café littéraire associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 acteur associatif : (Acteur-CaféLittéraire-CS), <p>Un Centre de Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 acteur associatif : (Acteur-CentreRessources-CS)

Tableau 6 - Acteurs et chercheurs de l'agence Capital Social (CS)

Dans cette agence, nous retrouvons de nouveau l'identité double d'un acteur qui a le pouvoir de traverser les frontières entre les identités d'appartenance des agents.

Le partenaire associatif (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) contacté par le chercheur en sociologie (Chercheur1-Sociologie-CS) initialement porteur de l'idée de projet, est lui-même un chercheur senior ayant fait une carrière en sociologie. Ils partagent une expertise commune sur le capital associatif grâce à laquelle ils ont signé de nombreuses publications à l'issue de travaux conjoints. Ce faisant, alerté par « son collègue » chercheur (Chercheur1-Sociologie-CS) sur l'opportunité de l'appel à projet lancé par le Conseil Régional d'île de France, c'est le responsable associatif (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) qui produit un énoncé problématisant. Et même s'il a tenté de le contextualiser avec les intérêts de la fondation qu'il représente, il en reconnaît toute l'épaisseur et la saturation conceptuelle. Cette totale symétrie dans la capacité d'énonciation à partir de références conceptuelles entre partenaire associatif et chercheur aboutit à l'élaboration d'un énoncé à très fort ancrage théorique et disciplinaire et à un objet à forte consistance épistémique.

« Si je me souviens bien, l'origine, si je me souviens bien, l'origine c'est (Chercheur1-Sociologie-CS) qui m'a alerté de l'existence de l'appel PICRI, en me disant : « ça pourrait nous intéresser, la Fondation... ». Là-dessus, moi j'ai craché un texte très capital social, très truc, qui m'intéressait par rapport à la Fondation et par rapport au problème qu'on a. Là-dessus, effectivement, (Chercheur1-Sociologie-CS) a produit un texte ou repris à

partir de ce texte, une mouture beaucoup plus élaborée sur le plan théorique. » (Acteur-Sociologue-Fédération-CS, COPIL Agence Capital Social, 5 février 2006)

Comment alors, permettre aux autres partenaires associatifs d'entrer « identitairement » dans cette problématisation ? C'est par un processus itératif d'écriture que les autres partenaires associatifs ont pu revisiter l'énoncé et essayer de l'ancrer aussi dans des dimensions concrètes plus préhensibles. Néanmoins, parmi les cinq associations initialement intéressées au projet, seules trois d'entre elles s'engageront dans la problématique et l'une des associations n'y participera que peu. Un de ces partenaires très engagé (A2) témoigne du processus de co-construction.

« (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) a produit un long texte, et à chaque fois le texte a été étudié par l'ensemble des parties prenantes, d'ailleurs c'était plus large parce qu'il y avait une autre association qui est partie. Et les derniers projets ont été en permanence relus, aménagés par les associatifs. Et donc si la lecture paraît intellectuelle c'est aussi peut-être liée à des intellectuels, aux membres des associations » (Acteur-CaféLittéraire-CS COPIL Agence Capital Social, 5 février 2006)

« Au démarrage, par rapport au démarrage, c'est parce qu'on a travaillé sur un texte qui était... Voilà... Qui parlait effectivement de postulats, il y avait beaucoup de prémisses, je veux dire... Le texte n'est pas parti d'une page blanche, il est parti ici de beaucoup de choses, et après, on a vachement élagué. » (Acteur-CaféLittéraire-CS, COPIL Agence Capital Social, 5 février 2006)

Cette difficulté inhérente à la nature théorique de l'objet met à l'épreuve l'identité associative des autres partenaires, au long des interactions pour tenter de co-produire un énoncé dans lequel peuvent se symétriser les identités.

« ça planait dur au début ! Je n'y trouvais pas ma place, j'ai failli partir ». (Acteur-CentreRessources-CS)

Ainsi dans l'agence Capital Social, l'identité double d'un des agents qui subvertit la frontière avec les identités scientifiques et associatives ancre l'énoncé dans une très forte légitimité du référentiel scientifique, et ce faisant, le décontextualise de toute expérience singulière et locale. Cet mono-référentialité est néanmoins compensée par la mise en place d'interactions qui visent à produire de manière conjointe la déclinaison méthodologique de cet objet.

L'analyse de ces deux agences partenariales montre que les identités doubles acteur-chercheur permettent une symétrisation factuelle des capacités d'énonciation de l'objet de recherche, mais qui ne se traduit pas par une symétrisation des identités dans l'énoncé.

c) L'énoncé composite et la dualité des identités dans l'Agence Adoption Internationale

1. Les cadres de validité composites de l'énoncé

L'objet de l'agence Adoption Internationale est composite et peine à trouver un centre et une expression unique. Les différentes inscriptions successives de l'énoncé, dans le projet puis dans les rapports intermédiaires et final, montre en effet un énoncé sans unicité. Il est d'abord résumé et rédigé comme un « programme » composé de quatre facettes non reliées entre elles. Il s'agit ainsi i) de réaliser un bilan des adoptions réalisées par l'OAA sur une période de dix ans, ii) de réaliser un état des lieux bibliographiques, iii) d'analyser un « chat » d'adoptés et enfin iv) d'analyser les pratiques du service d'adoption. Qu'est-ce qui relie et problématise ces actions de recherche? L'énoncé répond faiblement à cette question tant l'objet de recherche prend tour à tour les formes suivantes : l'adoption internationale, la famille adoptante, sa place, les adoptés, leur vécu et la quête des origines, ou encore les savoir faire et la politique de l'OAA et enfin le devenir des enfants adoptés en international.

« (...) Tenter de mieux comprendre la place à reconnaître à chacun des acteurs de l'existence de l'enfant adopté : ceux qui l'ont fait venir au monde (les parents biologiques, la famille d'origine), ceux qui lui donnent une filiation (les adoptants, la famille adoptive), mais aussi ceux qui régulent le passage des uns aux autres, comme la Mission adoption » (Rapport intermédiaire)

« Il s'agit d'interroger la question des origines de l'enfant adopté et de la place attribuée à chacun des acteurs de l'existence de cet enfant et de comprendre comment assurer une pleine filiation aux parents, une parenté à l'enfant tout en respectant la propre histoire constitutive de ce dernier »

Cet énoncé montre une visée praxéologique autour d'un « comment assurer » qui renvoie aux capacités d'un certain nombre d'acteurs engagés dans le processus d'adoption. Mais les objectifs d'acquisition de connaissance ne sont pas explicités. Au fil des inscriptions, des énoncés plus finalisés montrent des objectifs liés à l'amélioration des pratiques de l'OAA espérée grâce aux connaissances produites sur la relation parents-enfants.

« Cette analyse aide à cerner, dans un but de prévention et d'accompagnement, la nature des difficultés rencontrées par les enfants et leurs familles suite à l'adoption ; elle permet aussi de repérer, dans ce même but, les disfonctionnements dans la relation parents – enfants, ainsi que d'identifier les éléments positifs et négatifs dans les différentes étapes de la démarche de la mission adoption. »

« Cette étude, en plus d'apporter des éléments factuels quant à la situation de ces enfants adoptés, nous donne à penser quant à la manière d'organiser au mieux l'adoption internationale »

Les délimitations méthodologiques suivent les différentes formes de l'objet. Les objets « origines de l'enfant adopté » et « place attribuée à chacun des acteurs » ne sont pas délimités par une déclinaison méthodologique correspondante. L'étude sur les enfants adoptés et leur famille exploite un questionnaire déjà réalisé par l'association. Quant aux parties plus conceptuelles, les approches méthodologiques qui les déclinent ne sont pas identifiées dans l'énoncé. Par ailleurs, ni les connaissances mobilisées ni les connaissances recherchées ne sont clairement identifiées. Elles s'inscrivent globalement dans le champ disciplinaire de l'anthropologie, mais empruntent également à la psychologie, à la médecine ainsi qu'à la socio-démographie.

Tour à tour conceptuel ou plus appliqué, multi-facettes, faiblement délimité méthodologiquement et théoriquement, la nature de cet énoncé et de la visée qu'il déploie est difficile à déterminer. Nous retiendrons que dans cette phase première de problématisation, elle reste incertaine, pour les acteurs eux-mêmes et pour l'observateur que nous sommes.

2. Des identités duelles dans un énoncé composite et cloisonné

Les chercheurs qui composent l'agence Adoption Internationale (AI) sont deux chercheurs en anthropologie de la famille, Chercheur-Ethnologie-AI, à la fois confirmé et réputé sur la question de la « famille plurielle », et Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI, ethnologue en post-doctorat, ainsi qu'un chercheur en socio-démographie, Chercheur-Socio-démographie-AI, qui n'interviendra que peu dans l'agence, au moment de la construction statistique. La partie associative de cette agence est un service d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de renommée internationale. Il s'agit du service d'Adoption Internationale, représenté par son responsable, médecin, (Acteur-Médecin-Responsable-AI) ainsi que par quatre bénévoles, praticiennes de l'accompagnement des familles (Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur2-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI, Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI).

	Chercheurs	Acteurs
Agence collaborative Adoption Internationale (CS)	Un laboratoire d'ethnologie de la famille <ul style="list-style-type: none"> • 1 chercheur en ethnologie (C1-A1) • 1 post-doc en ethnologie (Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI) 	Une organisation non gouvernementale <ul style="list-style-type: none"> • 1 responsable associatif du service adoption – médecin (Acteur-Médecin-Responsable-AI) • 4 bénévoles associatives accompagnatrices des familles adoptantes (Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur2-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI, Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI)
	Un laboratoire de socio-démographie <ul style="list-style-type: none"> • 1 chercheur en socio-démographie (Chercheur-Socio-démographie-AI) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 étudiantes en socio-démographie (Etudiante1-Sociodémographie-AI et Etudiante2-Sociodémographie-AI) 	

Tableau 7 - Acteurs et chercheurs de l'agence Adoption Internationale (AI)

Si l'énoncé est composite et ne trouve pas un cadre de validité unifié qui pose et impose les interactions au sein de l'agence, c'est aussi parce que les identités des partenaires dans cette phase problématisante sont attachées à leurs identités d'appartenance et aux objets qui y sont liées. Le chercheur anthropologue élabore un objet de recherche fortement délimité par sa thématique de recherche et son ancrage disciplinaire, là où le responsable du service adoption parle de son identité de médecin et de son engagement dans les pratiques internationales d'adoption. Ces deux identités demeurent prototypiques dans leur attachement et se dualisent dans les interactions sans réellement se lier au travers des objets pour produire l'énoncé. Elles agissent de manière polarisante et attirent les autres identités, de bénévoles praticiennes de l'accompagnement notamment, qui s'effacent derrière cette dualité et peuvent également difficilement s'associer.

Si ces identités entre chercheur et acteur associatif restent dualisées et attachées à leur appartenance initiale, c'est aussi parce qu'elles disposent d'une capacité d'énonciation autonome. Acteur-Médecin-Responsable-AI bénéficie par exemple d'un capital identitaire solide au sein de l'association, grâce à la base de données existantes sur les familles

adoptantes et à sa connaissance des règles internationales. Chercheur-Ethnologie-AI sait qu'elle apporte sa renommée et sa capacité à « faire parler » scientifiquement cette base de données, mais elle se tient à la question épistémique qui fait sens identitaire pour elle et refuse donc de se déplacer face à ce qu'elle considère comme une instrumentalisation voir un refus de son identité de chercheur.

« Il y a un hiatus depuis le départ, Acteur-Médecin-Responsable-AI avait besoin de l'aura d'un organisme de recherche. Le questionnaire était déjà élaboré au départ du projet. On pose des questions, mais il n'existe pas de réponses en termes de bons ou de mauvais élèves !» (Chercheur-Ethnologie-AI, entretien, 10.1.2008)

Au final, dans cette phase de problématisation, les identités ne s'affrontent pas réellement, elles se regardent plutôt et se confrontent dans cette double capacité d'énonciation, ancrée dans deux espaces de légitimité et d'appartenance distincts. Cette dualisation donne à l'espace partenarial un caractère disjoint.

d) L'énoncé symétrisant des identités différenciées de l'Agence Semences Paysannes

1. Des cadres de validité multiples de l'énoncé articulés dans la visée de la capacitation de l'Agriculture Biologique

L'objet de l'agence Semences Paysannes est délimité *en première instance* par sa finalité praxéologique, c'est-à-dire par la visée d'une action d'ordre programmatique pour soutenir une évolution et une consolidation de pratiques agronomiques alternatives rendant capables les agriculteurs de gérer la sélection de blés dans le contexte de l'Agriculture Biologique. L'objectif poursuivi par l'agence consiste à produire des connaissances mobilisables pour élaborer un programme agronomique de gestion et de sélection de variétés de blés issues de semences paysannes pour produire des pains bio de qualité. Il s'agit d'une visée à la fois praxéologique et opérationnelle.

« Le projet a pour objectif de construire un programme de gestion et de sélection de populations de blé pour la production de pains bio de qualité. » « Il s'agit de rechercher et définir les critères/modalités de sélection, les populations/variétés de départ, et les autres facteurs de la sélection, notamment les conditions agronomiques et pratiques culturelles » (Rapport d'activité final, Agence Semences Paysannes, septembre 2012)

Deux objets différents participent de l'énoncé, l'un de nature théorique et épistémique, et l'autre de nature plus évaluative et opérationnelle. Le premier objet concerne le rôle de la

plasticité phénotypique versus celui de l'évolution à partir de la variabilité génétique pré-existante dans l'adaptation rapide à un changement environnemental de populations de blé tendre différenciés. Cet objet est délimité par une méthodologie expérimentale en laboratoire permettant d'identifier des phases critiques de développement en réponse à des perturbations environnementales contrôlées (photopériode, froid). Les connaissances mobilisées sur le plan disciplinaire pour étudier cet objet relèvent principalement de la génétique végétale ainsi que de la discipline émergente qu'est l'épigénétique. Mais elles croisent aussi avec des connaissances dites « de terrain » mobilisées lors de moments d'observation, de choix, et de caractérisation. Il s'agira notamment de croiser ces différents types de connaissances pour réaliser

« (un) choix collectif d'un génotype se prêtant le mieux aux visées de l'étude et aux objectifs de recherche-action, du type de perturbations environnementales, et de critères d'évaluation de la plasticité ». (Rapport d'activité final, Agence Semences Paysannes, septembre 2012, p. 4)

Les connaissances recherchées sont assez fondamentales dans la compréhension des mécanismes génétiques et épigénétiques mais restent complètement articulées à l'obtention de réponses permettant d'établir des modalités de sélection de semences capable de préserver une forte variabilité interindividuelle dans des conditions environnementales variables.

« L'étude vise à identifier des phases de développement favorables à un accroissement de variabilité inter-individuelle et à évaluer la transmission en descendance des réponses et de la variabilité aux niveaux morphologique et moléculaire dans les différentes conditions environnementales. Les résultats obtenus permettront de préciser une méthodologie adaptée aux conditions de sélection en AB, notamment par un décalage de la date de semis » (Rapport d'activité final, Agence Semences Paysannes, septembre 2012, p.4)

Le second objet de recherche est à la fois plus aval et de nature plus opérationnelle. Il a trait à la caractérisation et l'évaluation de la qualité des pains bio, obtenus à partir de ces semences et de leur culture. Aussi, les connaissances mobilisées relèvent davantage de pratiques techniques et d'ingénierie que de champs disciplinaires. Cet objet est fortement délimité par un appareillage méthodologique en lien avec des approches analytiques (étude organoleptique) mais aussi participatives (tests et analyses sensoriels). En visant la caractérisation des attentes et des perceptions des consommateurs, il a vocation à produire des connaissances permettant de démontrer la qualité des blés produits en AB et leur capacité de panification en pains de qualité.

Les références mobilisées tiennent de connaissances et de méthodologies disciplinaires issues de la génétique végétale, mais les savoirs issus des pratiques agronomiques des agriculteurs de l'AB, pour combler les manques de connaissance et inférer des pratiques validées et performantes.

En désignant le renforcement de la capacité et de l'autonomie des agriculteurs à gérer la sélection et la production de blé dans le contexte de l'Agriculture Biologique, cette visée n'est pas seulement socio-technique mais revêt aussi un caractère politique. Elle s'oppose en effet à un modèle productiviste qui se pose comme un modèle de production dominant, notamment en Ile-de-France, bien qu'il ait montré ses limites et ses effets négatifs sur l'environnement, comme l'épuisement et la contamination des sols ou la réduction de la biodiversité, effets que le modèle de production en Agriculture Biologique entend limiter voir inverser. Ce mode de production dominant a été fortement instrumenté et construit depuis plusieurs décennies grâce à la mobilisation de données scientifiques orientées sur les performances de ce modèle. Ce faisant, les approches agronomiques et environnementales alternatives comme celles de l'Agriculture Biologique n'ont pas bénéficié d'un tel effort recherche, alors même que la complexité et la diversité biologiques, agronomiques et environnementales qui les sous-tendent requièrent de réels investissements cognitifs pour en élever la performance. Le projet est donc de démontrer la validité et la qualité de modes de production de semences panifiables en dehors des modes de production dominants, conventionnels et productivistes. Outiller ces pratiques alternatives relève donc de la volonté d'ordonner autrement le monde, en développant et légitimant un pouvoir d'agir des acteurs qui les développent, et en leur reconnaissant des savoirs légitimes, mobilisés dans la recherche elle-même.

Le développement de semences sélectionnées pour cette forme d'agriculture fortement productiviste a entraîné par là même la disparition des variétés locales, potentiellement adaptées aux conditions pédo-climatiques des différents terroirs franciliens. Or, l'extrême hétérogénéité des conditions agronomiques, pédologiques, écologiques et des pratiques rencontrées en AB, ainsi que la diversification des demandes en termes de qualités des produits engendrent des besoins variétaux nouveaux, pluriels et spécifiques, auxquels répondent mal les modèles standards d'innovation variétale. Plusieurs critères doivent être pris en compte: la capacité d'adaptation à la spécificité des terroirs, des conditions climatiques, et des pressions parasites et pathogènes, la conformation au cahier des charges de l'AB - en particulier le non recours aux intrants et pesticides chimiques et aux techniques de modification artificielle du génome, une rentabilité économique acceptable, et une qualité nutritionnelle et gustative de haut niveau. Aucune des variétés disponibles

actuellement sur le marché ne répond à ces critères. Toutes issues de plusieurs décennies de sélection orientée pour maximiser le rendement dans les conditions de culture intensive, ces variétés ont perdu les caractéristiques de rusticité et de qualité nécessaires pour l'AB. (Rapport d'activités final Agence Semences Paysannes, Septembre 2012, p. 2)

Au final, la nature de l'énoncé de l'agence Semences Paysannes est composite et multiple puisque s'y articulent des objets, des objectifs et des références à la fois théoriques, épistémiques, opérationnelles et praxéologiques. Mais le cadre de validité de l'énoncé est, lui, unique. Il tient à la nature politique et « contributive critique » (Uhalde, 2001) du projet de la recherche dans l'objectivation contribue à la construction de l'Agriculture Biologique en même temps qu'elle légitime ses pratiques (Bonneuil et al, 2006 ; Demeulenaere, 2013).

2. Des identités différenciées mais symétrisées dans l'énoncé

L'agence Semences Paysannes (SP) rassemble deux chercheurs généticiens (Chercheur1-Génétique-SP et Chercheur2-Génétique-SP) issus de deux laboratoires différents mais du même organisme de recherche, une association de protection de l'environnement et de développement de l'Agriculture Biologique représentés par deux acteurs associatifs (Acteur1-AgricultureBiologique-SP et Acteur2-AgricultureBiologique-SP), une association de conservation des semences paysannes représentées par des adhérents mais qui sont aussi des ingénieurs agronomes (Acteur1-Agronome-SP) et Acteur2-Agronome-SP). Ces deux associations sont fortement militantes pour développer des pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement comme celles de l'Agriculture Biologique (AB).

	Chercheurs	Acteurs
Agence collaborative Semences Paysannes (SP)	<p>Deux laboratoires de génétique végétale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 chercheur en génétique (Chercheur1-Génétique-SP) • 1 chercheur en génétique (Chercheur2-Génétique-SP) 	<p>Une association environmentaliste</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 responsable associatif (Acteur1-AgricultureBiologique-SP) • 1 acteur associatif (Acteur2-AgricultureBiologique-SP) <p>Une association de conservation des semences paysannes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ingénieur agronome (Acteur1-Agronome-SP) • 1 ingénieur agronome (Acteur2-Agronome-SP)

Tableau 8 - Acteurs et chercheurs de l'agence Semences Paysannes (SP)

Les identités sont mobilisées dans l'énoncé selon cette ligne d'ordonnement qui est d'outiller scientifiquement ces pratiques alternatives et de compenser ainsi le manque de connaissances sur les semences différenciées de l'Agriculture Biologique, leur capacité d'adaptation à des changements environnementaux et sur les pratiques culturelles adaptées. Alors que les identités des chercheurs pourraient être instrumentalisées et rabattues sur le registre opérationnel et praxéologique, elles restent *aussi* attachées à l'objet épistémique, et ce, tout en étant symétrisées avec les autres identités par la finalité de développer une capacité d'agir des acteurs de l'AB.

Comme on l'a vu, les objets scientifiques et pratiques délimités dans l'énoncé s'encastrent de manière symétrique pour servir cette finalité. Et il en va de même pour les identités. Elles sont symétrisées tout en demeurant différenciées. Ces liaisons de différenciation et de symétrie au service du développement d'un agir fonde toute la dynamique d'action des identités de l'agence Semences Paysannes. D'un côté, les questions qui relient les identités réfèrent toujours à l'étayage de cette capacité d'agir par des connaissances scientifiques. Et d'un autre côté, il n'y a pas de confusion entre les identités scientifiques et associatives, et donc de substitution des capacités de produire telle ou telle information, ainsi que nous le verrons dans les différentes phases de traduction. L'échange suivant lors d'un des regroupements de l'agence illustre ce point. La question qui sous tend l'échange pourrait être « *Comment objectiver scientifiquement et à partir de nos expériences la différence entre le pain bio et le pain qui ne l'est pas ?* ».

- il y a quelque chose qui m'interpelle. S'il y a une appréciation de la qualité, on fait la même chose que ce que font les gens qui ne font pas du Bio. Tout le monde fait ça. Quel est l'avantage de la bio dans le proces de distribution, pour le consommateur, dans le projet de société ? (Acteur2-AgricultureBiologique-SP)
- là, il faut que vous nous aidiez (Chercheur1-Génétique-SP)
- nos blés ne sont pas cultivables en conventionnel l y a quelque chose qui m'interpelle. S'il y a une appréciation de la qualité, on fait la même chose que ce que font les gens qui ne font pas du Bio. Tout le monde fait ça. Quel est l'avantage de la bio dans le process de distribution, pour le consommateur, dans le projet de société ? (Acteur1-AgricultureBiologique-SP)
- il y a de + en + de communications sur le pain, dans les boulangeries. On nous dit que c'est bien, mais en fait il est déguelasse. On nous ment (Acteur1-AgricultureBiologique-SP)
- Il faudrait faire un retour sur l'histoire, sur l'intérêt agronomique de la bio. Qu'est-ce que ça change dans le projet de société ... là, ce n'est plus notre domaine (Acteur2-AgricultureBiologique-SP)

- il y a quand même des choses qu'on sait. La biodiversité ne peut être cultivée qu'en bio. (Chercheur1-Génétique-SP)
- on peut faire du mauvais pain en bio, mais tu ne peux pas faire de bon pain en conventionnel. Il est fait pour être shooté à l'azote, donc il est bourré de pesticides (Acteur1-AgricultureBiologique-SP)
- le prix. On dit que le pain bio est pour les riches. Mais en fait le pain blanc est subventionné. Pourrait-on avoir un chiffre pour le bio ? (Acteur2-AgricultureBiologique-SP)
- C'est faisable. On sait dans quel sens il faut chercher. Quand tu manges du pain industriel, il te manque tout. (Acteur1-AgricultureBiologique-SP)
- c'est complexe. Une approche pluridisciplinaire avec des économistes est nécessaire et pour montrer le coût énergétique du pain, le coût social, environnemental, sur la santé.(Chercheur1-Génétique-SP)
- rapprocher la nature des gens, c'est fondamental (Acteur2-AgricultureBiologique-SP)
- Il faudrait remettre de temps en temps la liste des additifs qu'il y a dans le pain (Chercheur1-Génétique-SP)

(Extrait COPIL Agence Semences Paysannes, février 2007)

Que les chercheurs disposent de capacités d'énonciation qui font parler les objets d'une manière scientifique, distincte de celles des praticiens, est non seulement clairement accepté au sein de cette agence, mais également recherché pour atteindre « LA » finalité de l'agence. Car les identités associatives et les objets qui y sont liés souffrent de méconnaissance de la part du monde académique. Par ailleurs, l'engagement des chercheurs de l'agence dans cette quête de symétrisation se traduit aussi par une symétrisation des ordres de légitimité. En effet, les registres d'action scientifique et disciplinaire, que sont la génétique et l'épigénétique végétales d'un côté, et les registres praxéologiques et opérationnels, que sont les pratiques culturelles et l'appréciation de la qualité sensorielle des pains d'un autre côté, sont à la fois différenciés et symétrisés par visée politique et « contributive et critique » de l'Agence, qui offre son cadre de validité à l'ensemble des interactions.

3) Problématisation et effets de symétrisation

A ce stade, et à l'issue de cette première phase de problématisation, qui vise à associer des identités et des objets dans la construction d'un énoncé, à quoi ressemblent les agences collaboratives vues comme des regroupements ?

Un effet majeur émerge de notre analyse, celui de la plus ou moins grande symétrisation des identités dans les attachements aux objets de recherche qu'ils mobilisent ou produisent. Elle produit trois formes d'association issue de la problématisation entre identités et objets.

La première est forme est celle de la **polarisation** : l'action d'énonciation d'acteurs associatifs possédant aussi une appartenance académique et donc une double identité d'acteur et de chercheur a pour effet dans un premier temps de produire une certaine symétrisation entre les identités. Mais cette symétrisation formelle produit au final un effet de polarisation de l'énoncé dans un cadre de validité unique, épistémique ou praxéologique. Cette forme concerne, comme nous l'avons vu, les agences Capital Social et Commerce Equitable, dans lesquelles les énoncés sont principalement produits par des agents à double légitimité qui possèdent une double identité d'appartenance de chercheur et d'acteur. « *Nous sommes de faux acteurs* » dira l'un d'entre eux. C'est la manière dont ils font parler l'objet de recherche qui inscrit celui-ci dans un référentiel légitime. Si cette occurrence de doubles identités n'est pas si surprenante, elle le devient un peu plus dans ses effets, car l'issue de leur action n'aboutit pas à inscrire l'énoncé dans le même cadre de validité pour chacune des agences. Dans un cas, celui de l'agence Capital Social, l'action de l'identité de l'acteur-chercheur renforce celle de l'identité des chercheurs pour aboutir à un énoncé d'ordre épistémique, c'est-à-dire qui relève d'une recherche de connaissance ouverte, mais fortement ancrée dans une théorie sociologique. Dans le cas de l'agence Commerce Equitable, ce sont des acteurs associatifs de l'agence qui produisent l'énoncé, mais qui possèdent aussi une identité d'appartenance académique en tant que chercheur ou doctorant. Leur action d'énonciation aboutit à un énoncé d'ordre praxéologique fort légitime dans le cadre de l'association, mais qui inhibe les capacités d'énonciation légitimes des chercheurs de l'agence.

La problématisation dans les agences observées fait émerger également deux autres configurations qui partagent entre elles d'avoir produit un cadre de validité composite ou multiple de l'énoncé, à partir d'objets différents. Mais la composition des identités distingue fortement ces deux configurations. Dans le cas de l'agence Semences Paysannes, la multiplicité du cadre de validité de l'énoncé ainsi que les identités différenciées entre acteurs et chercheurs trouve un point de jonction dans une visée « politique » de développement de la capacité d'agir du secteur de l'Agriculture Biologique. Cette

convergence agit en cadre unificateur de l'agence et paradoxalement permet l'action d'identités différenciées. Le cas de l'Agence Adoption Internationale est marqué par la disjonction de l'énoncé et la dualité des énoncés, notamment parce que chaque identité possède une capacité d'énonciation symétrique mais dont l'action ne parvient pas à s'articuler pour produire un énoncé à la fois conjoint dans ses visées et non-disjoint dans ses objets. L'association issue de la problématisation relève dans cette agence de la **dualisation** des identités et des objets, alors que celle caractérisant par l'agence Semences Paysannes désigne une **différenciation symétrisée** des identités et des objets.

Objets/ Attachement	Identités en action	Agence	Forme de l'association issue de la problématisation	
Unique: Praxéologique	Double appartenance	Commerce Equitable	Symétrisation des identités ET polarisation de l'énoncé	Polarisation
Unique : Epistémique		Capital Social		
Opposés: Epistémique <i>versus</i> Praxéologique	Appartenances dualisées	Adoption Internationale	Dualisation des identités autour d'un énoncé composite	Dualisation
Reliés: Epistémique et Praxéologique	Appartenances différenciées	Semences Paysannes	Différenciation des identités et symétrisation des objets dans l'énoncé	Différenciation symétrisée

Tableau 9 - Attachements et symétrisation entre identités et objets : les formes de l'association issues de la problématisation

Chapitre 3 – L'intéressement : relier des objets et des intérêts, consolider l'énoncé et stabiliser les identités

Nous présenterons dans un premier temps la notion d'intéressement vue comme une dynamique d'interactions reliant les intérêts et les objets. Les variables d'analyse qui en découlent nous permettront de suivre la trace de cet intéressement et de ces effets dans les différentes agences collaboratives au moment de la fabrication de l'énoncé problématisé. L'analyse de dette dynamique aboutit à trois formes d'intéressement. Une première forme d'intéressement plurivoque échoue à relier les partenaires dans l'agence Adoption Internationale là où un intérêt unificateur permet de relier les partenaires et les différents objets de connaissance dans l'agence Semences Paysannes. Enfin, un intéressement univoque autour d'un seul intérêt, praxéologique ou épistémique, et d'objets moins composites caractérise les agences Commerce Equitable et Capital social mais pose le problème de leur symétrisation.

Ces différentes figures de l'intéressement montrent les issues collaboratives possibles de l'intégration dans un énoncé des différents intérêts et des différents objets de recherche.

1) Intéressement et intérêt

L'intéressement désigne un ensemble dynamique d'actions et d'interactions dans le temps et dans l'espace, dont l'objectif est « *d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définie par sa problématisation* » (Callon, 1986, p. 184). Inter-esse signifie en effet « se placer entre », « s'interposer » entre les buts et les intérêts de chacun tant ils diffèrent le plus souvent. Il s'agit bien d'un processus lors duquel on décide de qui et de quoi l'association doit être faite à partir de ce qui importe plus ou moins à chacun. Cette opération d'association se réalise à travers un système d'alliance qui forme une structure sociale réunissant « *entités naturelles et humaines* » considérés comme des actants. Dans l'approche de la sociologie de la traduction, un actant se définit par sa faculté à avoir un poids, une intensité dans le déroulement de l'action et des interactions. Il peut s'agir d'humains comme de non-humains : des étudiants, une méthodologie, un essai

expérimental, des résultats, un événement, une publication, un dispositif de mesure, le temps investi, etc. A ce stade dit d'intéressement, il s'opère une seconde traduction entre les intérêts des acteurs et les différents investissements de tout ordre qui vont les relier, les associer au sein de cette alliance.

Au fil des interactions liées à l'intéressement, le périmètre des objets en jeu apparaît en croisant deux « fils » de l'intérêt, comme trame et chaîne d'un tissu. L'intérêt s'exprime d'une part par rapport à l'objet. En effet, une première gamme d'intérêts provient de l'objet lui-même et de ses capacités de liaison avec les agents. Elle relève à la fois de ce que les humains font dire et faire aux objets, mais aussi, dans une liaison réversible et transformatrice, de ce que ces objets font dire et faire aux humains. D'autre part, l'intérêt s'exprime par rapport à l'identité. La seconde gamme d'intérêts tient alors de la manière dont ces objets mobilisent et nourrissent l'identité sociale des humains, c'est-à-dire en quoi ils sont investis du pouvoir de conforter leur place sociale. Les liaisons par les intérêts entre les objets et les agents tissent la trame des intéressements au sein de l'agence.

Pour rendre compte des liaisons par l'intérêt et de leurs effets dans la stabilisation de l'énoncé, nous examinerons cette double face de l'intérêt : celui qui provient de l'objet, et celui qui provient de l'identité. L'intérêt lié à l'objet s'exprime eu égard à sa nature référentielle d'une part, et à son objectif d'autre part. Les références dont sont chargés les objets proviennent des corpus disciplinaires et relèvent de la praxis. L'objectif de l'objet désigne sa portée attendue, qu'elle soit normative, transformatrice ou encore cognitive dans un champ disciplinaire. Quant à l'intérêt en lien avec l'identité, il provient de l'ensemble des projections qui permettent aux acteurs d'espérer une amélioration, un gain. Il peut s'agir d'une projection essentiellement épistémique, qui vise un gain de compréhension. Ces projections peuvent également viser une plus grande capacité d'agir ou l'amélioration d'une position par la reconnaissance dans un champ, ce champ pouvant être celui d'appartenance ou celui visé.

Intérêt	Objet	Lien avec les références de l'objet : corpus disciplinaires, praxis Lien avec l'objectif : portée normative, transformatrice, disciplinaire
	Identité	Projection épistémique : gain de compréhension Capacité d'agir Reconnaissance dans un champ de légitimité (monde d'appartenance ou monde visé)

Tableau 10 - Variables d'analyse de l'intérêt lors de la phase d'intéressement

Distinguer l'intérêt de l'objet et celui de l'identité nous permet de saisir la *double ombre portée de l'intéressement*. D'un côté, l'objet, certes chargé d'une construction à la fois référentielle et inférentielle, projette sa propre lumière et génère un intérêt spécifique. Il est distinct, bien que lié, de l'intérêt généré par l'identité qui cherche quant à elle une meilleure position, soit de *vue* en lien avec les enjeux de connaissance, soit de *visibilité* en lien avec les enjeux de reconnaissance.

Cette distinction appliquée aux quatre agences montre *trois formes d'intéressement*. Et nous verrons en quoi elles consolident et suivent ou non les premiers fils de l'association tissés lors de la phase de la problématisation.

Nous rencontrons une première forme d'intéressement que nous nommerons *plurivoque* autour d'intérêts et d'objets composites, au sens où elle émane de l'expression d'identités plurielles et différenciées. Cette forme plurielle dégagée par les intérêts autour des objets et des identités concerne les agences Adoption Internationale et Semences Paysannes. Néanmoins cette plurivocité de l'intéressement diverge en deux formes dans chacune des agences, relevant d'une capacité de liaison pour l'une forte et pour l'autre faible. Là où les intérêts plurivoques autour des objets et des identités sont intégrés par un intérêt unificateur au sein de l'agence Semences Paysannes, ils demeurent déliés et tracent des lignes de conflictualité dans l'agence Adoption Internationale. L'intéressement au sein des agences Commerce Equitable et Capital Social se caractérise par une forme *univoque*, au sens où elle tient d'une identité unique qui s'exprime de manière dominante. Bien qu'inscrit dans un cadre de validité différent – praxéologique pour l'un et épistémique pour l'autre – les énoncés de ces agences poursuivent leur stabilisation univoque dans la phase d'intéressement de ces agences. Intérêts autour de l'objet et des identités s'ordonnent ainsi

sur une ligne unique d'action. Ces formes de l'intéressement révèlent également les capacités médiatrices de chaque objet en lien avec les identités.

2) A chacun son intérêt et son objet ! L'intéressement plurivoque et la déliaison dans l'Agence Adoption Internationale

Dans l'étape de problématisation, l'énoncé de l'Agence Adoption se construit au travers de la définition de plusieurs objets. Nous pouvons en effet en dénombrer cinq dont le contenu croise avec l'intérêt et l'identité de chaque acteur. La devise qui régit l'intéressement dans cette agence pourrait être: « A chacun son objet ! » Ainsi, l'étape de l'intéressement dans cette agence, loin de recentrer la recherche sur un objet de recherche en conforte le polymorphisme et dévoile plus encore la plurivocité sans possibilité d'intégration de l'énoncé.

Ainsi, le chercheur anthropologue (Chercheur-Ethnologie-AI) développe un intérêt épistémique pour l'objet anthropologique « *La fabrique de la parenté (plurielle)* » (O1-AI), là où la responsable du service adoption (Acteur-Médecin-Responsable-AI) porte son intérêt sur l'objet praxéologique et normalisant qu'est « *Fabriquer la bonne parentalité* » (O2-AI). A équidistance entre ces deux objets, se déploie l'objet « *Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption* » (O3-AI) avec toute sa force médiatrice entre les bénévoles de la mission qui le porte (Acteur-Médecin-Responsable-AI, Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI, Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI), le chercheur (Chercheur-Ethnologie-AI) et les étudiantes (Etudiante1-Sociodémographie-AI et Etudiante2-Sociodémographie-AI). Enfin, deux objets que sont « *La quête des origines des adoptés* » (O4-AI) et « *Synthèse bibliographique sur l'adoption internationale* » (O5-AI) constituent davantage des objets intermédiaires qui n'intéressent que peu les acteurs de l'agence et sont portés par l'intérêt de leur auteur (Acteur2-praticienne-bénévole-AI) et (Chercheur-Socio-démographie-AI).

a) Un objet épistémique dans l'intérêt du chercheur : « La fabrique de la parenté »

Ainsi, l'objet le plus épistémique, c'est-à-dire le plus ouvert et qui possède les plus grandes capacités de déploiement et de questionnement, est « *La fabrique de la parentalité au*

regard de l'adoption internationale ». Il est complexe, en ce qu'il a la capacité d'ouvrir des questionnements anthropologiques tant ontologiques qu'épigénétiques en interrogeant potentiellement tant l'histoire individuelle, que la trajectoire, la culture, le lien, la pluralité, l'identité, etc.

L'adoption internationale est une histoire de mouvements et de rencontres. Elle est faite de trajectoires et de circuits, de liens et de connections, de passages et de transitions. Elle est marquée par le divers, le multiple, le pluriel : diversité des histoires, multiplicité des trajectoires, pluralité des liens et des cultures. Pourrait-on, tout au moins, pointer de grandes tendances de la difficulté mais aussi de la richesse de l'adoption aujourd'hui, époque où chacun cherche son identité, construit son individualité dans un monde qui se globalise. (Rapport d'activité (Agence Adoption, Rapport final, 2009)

Cet objet est relié au chercheur anthropologue Chercheur-Ethnologie-AI, qui cherche à faire émerger « la famille plurielle et l'enfant pluriel » par composition de toutes les figures de la parentalité ouvertes par cette question. Cette liaison à l'objet épistémique réfère à un fort ancrage dans le fond disciplinaire ethnologique ainsi qu'à une pulsion épistémique profonde.

Moi, je me bagarre pour autre chose, pour faire valoir une vision ethnologique. : dépasser le biologique ! Qu'est-ce que c'est que ce biologique dont on n'arrive pas à se débarrasser ? Je travaille depuis vingt ans là-dessus, et cela résulte d'une prise de distance et de conscience (moment ouvert de dialogue à l'initiative de Chercheur-Ethnologie-AI)

Je suis intriguée par le fait qu'on parle d'enfant « pluriel » sans évoquer la notion de « parenté plurielle » (Chercheur-Ethnologie-AI, Journée de restitution aux praticiens du service adoption, 13 novembre 2007, Agence Adoption)

Cette pulsion présente chez le chercheur anthropologue (Chercheur-Ethnologie-AI) de l'agence Adoption internationale illustre une des caractéristiques de la dimension épistémique soulignée par K. Knorr-Cetina. Elle correspond à la « structure de désir » de l'objet épistémique, qui se déploie comme une « chaîne de manques » (Knorr-Cetina, 2001). Ainsi que l'exprime C1, les manques ouverts par l'objet possèdent un pouvoir d'intéressement pour son identité de chercheur et fondent ici son engagement dans l'agence :

Je suis dans le « non-savoir ». Même si j'ai une science, je n'ai pas de vérité. J'ai toujours travaillé en France, contrairement à de nombreux ethnologues. Quels que soient les objets, on ne sait pas ce qu'on va trouver et on ne sait pas exactement comment il faut procéder. Car l'approche ethnologique n'est pas une démarche socio-compréhensive. Là, il s'agit d'une enquête très difficile, car je n'ai *aucune* (insiste sur ce mot) idée de ce qu'il faut faire (entretien avec Chercheur-Ethnologie-AI à sa demande).

Partant, l'intérêt identitaire de Chercheur-Ethnologie-AI pour entrer dans l'agence et y agir est d'avoir accès à une matière qui donne corps à cet objet et à son dépliement. Cette matière, composée par la base de données des adoptants depuis deux décennies et l'action des acteurs de l'ONG, constituent autant de traces, capables de matérialiser la question de recherche, mais qui demeuraient inaccessibles à cet acteur, si elle ne s'était pas associée aux objets et aux acteurs de l'agence. C'est la poursuite de ces pistes, en réponse aux questions ouvertes par l'objet épistémique qu'est « *La Fabrique de la parenté (plurielle)* », qui permettront au chercheur (Chercheur-Ethnologie-AI) de le déplier. Et malgré les tensions fortes au sein de cette agence, ces liaisons nourries avec l'objet lui permettront d'y rester et de publier *in fine* un travail certifié selon les normes académiques, c'est-à-dire dans une revue internationale à comité de lecture.

b) Un objet de normalisation des pratiques dans l'intérêt de l'acteur associatif : « Fabriquer la bonne parentalité »

A l'autre bout de la chaîne des intéressements, se définit un autre objet - comme émancipé de son ouverture épistémique - dans la mesure où il cherche à produire et à induire exclusivement des pratiques et de les rapprocher d'une norme. « *Fabriquer la bonne parentalité* » constitue bien un dépliement de l'objet épistémique qu'est « *La fabrique de la parentalité* ». A l'inverse de l'objet épistémique qui ne cesse de s'ouvrir sans jamais montrer ce qu'il est vraiment, déroulant sans cesse ses manques (Knorr-Cetina, 2001), l'objet praxéologique à tendance normative s'est replié dans une seule potentialité. En prenant corps dans un énoncé et des objectifs à la fois performatifs et normatifs, il vise, à l'opposé de l'objet épistémique, à combler les manques en indiquant « ce qu'il faut faire ».

Cette étude nous donne à penser la manière d'organiser au mieux l'adoption internationale : comme, par exemple insister sur l'importance du dossier de l'enfant pour que les parents sachent à quoi ils s'engagent et puissent s'y préparer au mieux pour suivre l'enfant dans tout son parcours, que ce soit son parcours psychologique ou sanitaire ; ou demander une meilleure adaptation de la scolarité à la situation particulière de l'enfant adopté : ou encore, remarquer que les enfants adoptés par la voie internationale seraient plus affectés dans leur condition d'étranger au physique différent que par leur statut d'adopté ; ainsi que relever la nécessité de mieux comprendre le rôle des fratries dans le déroulement de l'adoption. (Rapport final Agence Adoption, 2009, p. 10)

Cet objet (O2-AI) est relié à l'acteur associatif Acteur-Médecin-Responsable-AI, responsable du service adoption de l'ONG. Il s'agit pour Acteur-Médecin-Responsable-AI de faire évoluer les pratiques de l'ONG et de prévenir les risques d'échec, dommageables pour l'enfant et sa famille, mais aussi pour le service Adoption, qu'il s'agisse de sa renommée externe auprès des familles adoptantes ou de sa reconnaissance interne au sein de l'ONG. Cette « prévention des risques » constitue une finalité qui justifie l'identification d'indicateurs et de pratiques qui permettraient aux praticiens de l'association de « choisir » les « bonnes » familles. La visée de sécurisation des pratiques de choix et d'accompagnement des familles donne à l'objet une forte capacité de liaison pour Acteur-Médecin-Responsable-AI, dont l'intérêt identitaire est d'assurer la reconnaissance du service adoption internationale, au sein de l'ONG, auprès des pays partenaires sur la scène internationale, et également de lui donner une renommée auprès des parents demandeurs. L'intérêt identitaire de Acteur-Médecin-Responsable-AI pour l'objet est fortement ancré dans une recherche d'un positionnement maîtrisé et stable dans un univers international à la fois concurrentiel et peu contrôlable.

« Pourquoi s'être lancé dans cette recherche ? Les différents changements des politiques des pays d'origine montrent que les enfants deviennent des richesses, en lien avec l'explosion des demandes des pays d'accueil. Nous devons faire évoluer les pratiques de l'ONG intermédiaire pour nous y adapter et prévenir les échecs dans l'adoption » (Acteur-Médecin-Responsable-AI, Journée de restitutions aux praticiens de l'association, 13 décembre 2007)

c) Un objet médiateur, à l'origine de l'agence : « Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption »

Ainsi, les bénévoles Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI et Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI sont mobilisées sur un autre objet de recherche : « *Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption* ». Médian entre les pôles épistémique et praxéologique des deux objets précédents, cet objet possède également un fort pouvoir médiateur, entre ces pôles par sa capacité à transformer les informations qu'il permet de produire. Les données produites pourront être mobilisées tantôt pour répondre aux questionnements ouverts par l'objet épistémique, et tantôt pour alimenter la constitution des indicateurs de prévention de l'objet pragmatique.

Né dans le service adoption et antérieure à la formation de l'agence avec les chercheurs, l'objet (O3-AI) « *Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption* » constitue le point d'origine de cette agence. Mais s'il pose une première forme du questionnement, il ne trouvera une forme épistémique aboutie qu'avec la question de « *La fabrique de la parentalité* » ouverte par le chercheur anthropologue au sein de l'agence et par l'enrôlement de deux étudiantes en démographie pour faire parler les données collectées. Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI et Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI sont des bénévoles, praticiennes en psychologie et/ou en travail social, qui œuvrent de longue date dans le service adoption de l'ONG. Elles sont liées à l'objet dans ses versants épistémique et méthodologique qui est de faire enquête sur les enfants adoptés, sur leur famille, leur trajectoire afin de disposer d'éléments de connaissance sur ces familles, mais aussi sur les pratiques du service. Leur intérêt identitaire pour cet objet est de faire reconnaître l'ensemble de leurs pratiques, ainsi que les résultats obtenus et la professionnalité du service adoption au sein de l'ONG.

L'étude sur le parcours et la situation actuelle des enfants adoptés entre 1990 et 2000 par l'intermédiaire du service Adoption est due à X, Acteur3-praticienne-bénévole-AI, Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI, et à Acteur1-praticienne-bénévole-AI, ainsi qu'à Y. Elle rend compte de la façon dont, globalement, ces enfants arrivés entre 1990 et 2000 ont construit et trouvé leur place dans leur environnement familial et social. Cette analyse aide à cerner, dans un but de prévention et d'accompagnement, la nature des difficultés rencontrées par les enfants et leurs familles suite à l'adoption ; elle permet aussi de repérer, dans ce même but, les disfonctionnements dans la relation parents – enfants, ainsi que d'identifier les éléments positifs et négatifs dans les différentes étapes de la démarche du service Adoption (Rapport final Agence Adoption, 2009 , p. 10)

Cet objet constitue la base de tout ce qui circule et s'échange au sein de l'agence. L'objet O3-AI est relié à fortes attentes et projections de la part d'autres acteurs du service adoption, mais qui ne sont pas directement intéressés dans l'agence. Bien que non déployé – la base devra être nettoyée, le questionnaire mis en œuvre et les données analysées -, cet objet premier est considéré comme un bien précieux, interne et qu'il convient de préserver des orientations des chercheurs. C'est pourquoi ces acteurs n'en faciliteront pas l'accès aux étudiantes en démographie qui sont considérées, dans un premier temps comme des agents de l'autre camp, des « intrus », voire des « taupes ». Mais ces acteurs devront néanmoins s'ouvrir à l'échange et accepter que les étudiantes soient seules capables de faire parler l'objet au travers d'un langage statistique et démographique.

Parce qu'à la base, ici, ils ne voulaient pas vraiment d'intrus. La responsable, à la base, ne voulait pas embaucher de stagiaires, elle aurait voulu que ce soit quelqu'un d'ici, mais il n'y avait pas de statisticien, vraiment démographe pour traiter le questionnaire comme ils voulaient. Du coup, voilà, nous, on nous a prévenues dès le début, donc on était dans le bain ! Donc, on est arrivées... Ah oui, on a voulu utiliser un logiciel qu'on n'a pas pu utiliser parce qu'elle n'était pas d'accord non plus. On l'a utilisé parce que ce n'était pas possible autrement et finalement elle s'est rendue compte que c'était mieux aussi. (Etudiante1-Sociodémographie-AI)

Le pouvoir médiateur de l'objet (O3-AI) « *Enquête sur les adoptés et les adoptants de la mission adoption* » tient autant à son non-déploiement qu'aux projections identitaires et épistémiques des acteurs associatifs. Il produit de l'intéressement au sein de l'agence, c'est-à-dire des positions identitaires et des échanges entre ces positions. Ainsi, une grande partie des réunions sert à faire parler les données, à partir de la première traduction issue du travail statistique et de l'interprétation démographique réalisés par les étudiantes. Nous en suivrons les opérations de traduction au fil des autres étapes.

d) Des objets médians au faible pouvoir d'intéressement : « La quête des origines des adoptés » et « La synthèse bibliographique sur l'adoption internationale »

Au regard des capacités de liaison que possède l'objet (O4-AI), les deux derniers objets de recherche de l'énoncé qui forment l'agence paraissent plus clos, et ressortent plus d'objets intermédiaires que d'objets médiateurs. Cette faible capacité de liaison avec les autres objets et avec les identités leur confère un faible pouvoir d'intéressement au sein de l'agence. En effet, l'objet (O4-AI) « La quête des origines des adoptés » tient à un seul acteur associatif, Acteur-Etudiante-Travail social-Bénévole-AI. C'est une bénévole de l'association, qui réalise un Master en travail social. Son intérêt identitaire pour l'objet est construit en écho avec son identité personnelle et s'inscrit dans la poursuite d'un mémoire déjà réalisé dans le cadre d'une recherche antérieure en travail social.

L'enjeu de mon travail a consisté à comprendre de quelle manière les adoptés de l'étranger vont entreprendre ce processus de la quête qui les conduit en pays d'origine et en quoi elle pouvait être, ou ne pas être, une mise à l'épreuve du lien de filiation adoptive. Cette recherche poursuivait un double objectif : elle prolongeait le travail que j'avais engagé lors d'une recherche-action sur les adoptés et elle apportait sa contribution aux travaux conduits par la mission adoption de Médecins du Monde et le CNRS. (Rapport final, Agence Adoption, 2009, p. 159)

L'énoncé comme la forme qui sera donnée à l'inscription de cet objet dans la recherche montre la position de juxtaposition et la faiblesse des liaisons de cet objet avec les autres. Par ailleurs, le choix par Acteur-Etudiante-Travail-social-Bénévole-AI. d'un procès de narration sous la forme de contes pour mettre en scène son analyse des échanges entre adoptés, à propos de leur quête sur les réseaux sociaux, met en exergue la force symbolique et projective de l'objet pour l'identité de cet acteur.

J'ai utilisé le modèle des contes traditionnels appliqués à la quête des origines. Tous les récits commencent par des récits d'adoption, puis la quête de parenté, et la manière dont ça allait aboutir, qui fait qu'il y ait liens ou pas avec le pays d'origine. (Acteur-Etudiante-Travail social-Bénévole-AI.COPIL Agence Adoption, 27 mars 2008)

Cet objet emporte une pulsion épistémique qui fait identité et action de recherche pour cet acteur, mais il n'intéresse les autres acteurs de l'agence que lorsqu'il est traduit et légitimé dans le cadre de la visée épistémique de l'agence.

Les adoptés ont une généalogie, celle de la famille adoptive, comme si la généalogie était la biologie, il y a un glissement de la généalogie à la biologie. L'adopté à une généalogie adoptive et une généalogie biologique. Il doit les connaître pour pouvoir s'en détacher et se construire. Il traîne des passifs imaginaires. C'est cette double parenté qui doit lui poser le plus de problèmes. Il y a en commun la quête de qui je suis, et d'où je viens (Acteur-Etudiante-Travail social-Bénévole-AI., COPIL Agence Adoption, 27 mars 2008)

C'est toute la richesse de témoignages circonstanciés, contextualisés, personnalisés par rapport à la sécheresse d'une enquête (Chercheur-Ethnologie-AI, COPIL Agence Adoption, 27 mars 2008)

Quant à l'objet (O5-AI) « *Synthèse bibliographique sur l'adoption internationale et la quête des origines* », il est porté par le chercheur anthropologue en post-doctorat, Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI . Sa capacité de liaison avec les autres objets, y compris avec l'objet précédent - malgré son titre ! – est quasi inexistante. Tout se passe comme si seul l'intérêt de professionnalisation et de reconnaissance au sein du monde académique de Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI était le seul intérêt qui se dégage de l'objet. Il est certes quelque peu relayé par le chercheur Chercheur-Ethnologie-AI, mais uniquement par proximité référentielle de l'objet, et sans intérêt identitaire. Présentée par Chercheur-Ethnologie-AI lors d'un ou deux COPIL, cette synthèse bibliographique est cependant très peu discutée et ne fait l'objet que de peu d'échanges, si ce n'est pour référer la notion « d'apparentement », qui désigne en France le fait d'associer l'enfant à une famille, au lexique d'action du service adoption. L'échange aboutira d'ailleurs à une substitution du terme par les mots de « parentification » ou « d'accompagnement ». Ainsi rapatrié dans le registre cognitif et

praxéologique propres aux acteurs associatifs, le corpus disciplinaire issu de l'objet perd de son autonomie sans acquérir pour autant une force médiatrice au sein de l'agence.

L'ensemble de la littérature est pris dans le corpus ethnographique. Je suis revenue sur le processus d'appareillage, comment la famille intègre l'enfant adopté, le fait sien (Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI, COPIL Agence Adoption, 27 mars 2008)

En ne développant pas de capacité de médiation entre les autres objets et les identités autres que celle de Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI, l'objet (O5-AI) n'a quasiment aucun pouvoir d'association, et donc d'intéressement au sein de l'agence.

e) Une tension dans les intéressements autour de l'objet épistémique

L'ensemble de la chaîne d'intéressement sera tendu entre ces deux formes de l'objet, épistémique et capable de dépliement à un bout, praxéologique et replié sur une visée normalisante, à l'autre bout. La polarité épistémique est tenue, comme nous l'avons vu par le chercheur anthropologue, qui affirme publiquement le devoir de dépliement que l'on doit à l'objet « filiation-parenté » et aux histoires vivantes qui en sont le substrat, et qui dénonce les visions ou projets mécanistiques qui en réduiraient la complexité et la dynamique, dont relève la demande d'indicateurs de Acteur-Médecin-Responsable-AI.

On doit considérer l'adoption comme un élément biographique de l'histoire singulière de l'enfant, elle fait partie de la richesse de l'histoire individuelle. Nous ne sommes pas ici pour réifier l'adoption dans une relation de cause à effet. Cela renvoie à la question du contre-transfert qui est valable pour les chercheurs en sciences humaines. Car, même si on se protège par la méthode, au moment de l'interprétation... Nous on s'oblige de mettre par écrit une partie entière sur le contre-transfert du chercheur. C'est très important quand on parle d'adoption (Chercheur-Ethnologie-AI, Journée de restitution aux acteurs de l'association, Agence Adoption, 13 novembre 2007,)

On ne peut pas répondre à ta question de manière scientifique ; ce qu'on peut dire c'est que les dérives sont incontrôlables en individuel là où elles sont contrôlées dans les OAA. On pourrait montrer le rôle éthique des OAA. (Chercheur-Ethnologie-AI, COPIL Agence Adoption, 21 novembre 2012)

Au fil des intéressements, les autres acteurs associatifs contestent fortement la tentative de repliement de l'objet épistémique sur l'objectif politique de reconnaissance porté par A1, ainsi qu'en témoigne l'échange suivant au moment de l'élaboration d'une stratégie de diffusion des connaissances produites.

- Est-ce qu'on fait la promotion de l'ONG auprès des conseils généraux, ou est-ce qu'on s'adresse aux adoptants ? (Acteur-Médecin-Responsable-AI)

- Mais, on n'est pas là pour faire la promotion de l'ONG, mais pour faire progresser l'adoption (Acteur1-praticienne-bénévole-AI)
- Si ! tu veux montrer que l'ONG a de plus grands savoir-faire ! (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)
- Non ! on est là pour faire progresser les pratiques. Les pays d'origine nous reproche la disparité des agréments (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Mais est-ce que c'est le but de la recherche ? (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)
- Oui, le projet c'est l'intérêt supérieur de l'enfant ! (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Non, ça c'est le but des OAA pas de la recherche (Chercheur-Ethnologie-AI)
- Est-ce qu'on communique sur l'adoption ou sur la recherche ? (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)

(Extrait Copil Agence Adoption 21.11.2008)

Ces acteurs associatifs intéressés dans l'agence, vont mettre du temps à exprimer leur intérêt pour l'objet épistémique et ce processus se fera en contrepoint de l'intérêt praxéologique et identitaire de Acteur-Médecin-Responsable-AI. Ainsi, les échanges sur l'objet O4-AI « *Quête des origines* » le feront parler des deux bords de la tension entre visées épistémique et praxéologique. Acteur-Médecin-Responsable-AI le replie sur l'objet de la fabrique de la bonne parentalité et de la prévention des risques par le service Adoption qui « doit » accompagner les parents. Cet acteur légitime ce rabattement par les échecs vécus par les enfants dans leur quête en lien avec certaines pratiques internationales.

Pour nous, OAA, ça pose question, car les parents ont l'impression d'être remis en cause. Donc, si on veut être un acteur intermédiaire, on doit aider ces parents à ne pas être opposants. (...) Dans le cas de la Chine qui organise des retours au pays, c'est particulièrement catastrophique quand l'enfant ne demande rien. D'autres exemples montrent que cela peut être très positif quand l'enfant demande et que les parents l'accompagnent. Ils ne doivent pas faire n'importe quoi et peuvent être accompagnés. (Acteur-Médecin-Responsable-AI, COPIL Agence Adoption, 27 mars 2008)

Mais ce repliement récurrent de l'objet par Acteur-Médecin-Responsable-AI dans la polarité praxéologique est vécu par tous les autres acteurs de l'agence comme un repliement instrumental, qui dénigre les enjeux épistémiques et qui, au fil des échanges, font désormais intérêt pour tous les autres acteurs de l'agence. Cette dénonciation montre l'apparition d'une sorte d' « *épistémisation* » des intérêts et des identités autour des objets au sein de l'agence Adoption au fil du dépliement des objets et de la chaîne d'intéressements qu'il génère. Cette chaîne d'intéressements stabilise l'énoncé et donne un sens de circulation aux échanges entre acteurs. En effet, la manière dont ils font parler les objets et dont ceux-ci les lient et se lient entre eux orientent, dans le cas de cette agence, la production de données vers un « comprendre » commun, au dépens d'un « faire » associatif. Ce « comprendre »

commun, cet intérêt épistémique propre à l'agence se construit peu à peu, au gré des délimitations des objets et des définitions des intérêts. Il émerge d'un ralliement à l'objet ethnologique O1-A1 « *La fabrique de la parentalité (plurielle)* ». Il tient aussi de la capacité de cet objet et de l'identité du chercheur de *faire dire* du générique à des histoires singulières et de faire apparaître la trace d'un universel de pensée en réponse à l'éclatement des données expérientielles.

Les objets et les intérêts dans l'Agence adoption internationale		
Objets/Acteurs	Intérêt de l'objet	Intérêt pour l'identité
<p>Objet épistémique <i>La fabrique de la parentalité</i> Chercheur anthropologue C1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de déploiement de l'objet Démontrer la pluralité de la parentalité en lien avec la pluralité de filiation 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à la base de données des adoptants depuis 20 ans Suivre l'action des acteurs de la parentalité de l'adoption
<p>Objet à finalité praxéologique <i>Fabriquer la bonne parentalité</i> Acteur associatif A1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des indicateurs de défaillance parentale et des facteurs de risques de l'adoption Elaborer des bonnes pratiques de choix et d'accompagnement des adoptants 	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les pratiques associatives pour assurer la performance de l'adoption Faire reconnaître la performance et la capacité de l'OAA en interne à l'ONG et sur la scène internationale
<p>Objet médian 1 <i>L'enquête sur les adoptés et les adoptants</i> Acteur associatif A2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bilan sur les familles composées par adoption internationale et les pratiques de l'OAA - A2 Mettre à l'épreuve des savoirs disciplinaires en socio-démographie - Etudiantes 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance interne à l'ONG des activités du service adoption - A2 Accès à une identité professionnelle - Etudiantes
<p>Objet médian 2 <i>Synthèse bibliographique sur la quête des origines</i> Chercheur anthropologue C2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ancrer ses savoirs disciplinaires sur l'objet épistémique "parentalité et adoption internationale" Recension d'une bibliographie internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Affirmer sa professionnalité d'anthropologue (post-doc)
<p>Objet médiateur <i>La quête des origines</i> Acteur associatif A3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compléter les éléments de connaissance sur la trajectoire des adoptés obtenus par l'enquête Avoir accès à une dynamique sociale de quête (Chat et réseau social) 	<ul style="list-style-type: none"> Professionnaliser son identité au travers d'un master en psychologie Objet en écho à sa propre trajectoire d'enfant adopté

Tableau 11 - Objets et intérêts dans l'agence Adoption Internationale

Au final, l'intéressement plurivoque de l'agence Adoption Internationale suit les lignes d'ordonnement de son énoncé composite qui juxtapose des objets épistémique, praxéologique ainsi que des objets intermédiaires ou médiateur entre ces deux pôles. Les intérêts pluriels générés par ces multiples objets différencient et renforcent les identités initiales. Mais faute de pouvoir être reliés, ces objets et ces identités produisent des intérêts qui ont tendance à se déployer a minima de manière juxtaposée et à l'extrême de manière conflictuelle.

3) Connaître pour reconnaître et développer une capacité d'agir : l'intérêt unificateur de l'Agence Semences Paysannes

L'énoncé de l'agence Semences Paysannes (SP) comporte trois objets différents avec des visées qui relèvent des trois registres cognitif/disciplinaire, praxéologique et opérationnel.

L'objet (O1-SP) « *Pratiques de gestion de la variabilité génétique et de sélection participative de blés différenciés* » a une double visée cognitive et praxéologique. Il s'agit de définir des modalités de sélection, des variétés et des pratiques culturales adaptées à l'Agriculture Biologique en Ile de France et transformables en pain bio de qualité. L'élaboration de ce programme de sélection passe par i) des essais expérimentaux au champ, ii) une confrontation des savoirs disciplinaires et des savoirs expérientiels au travers de groupes de travail et d'observation aux champs, et iii) le recoupement des données pertinentes pour identifier les modalités de sélection. Cet objet s'inscrit de manière médiane entre le corpus disciplinaire de la génétique et de l'agronomie et le corpus expérientiel et cognitif des experts de l'Agriculture biologique. Il est porté par toutes les identités de l'Agence, les chercheurs et les acteurs associatifs qui sont intéressés à tous les stades de sa mise en œuvre, comme en témoigne l'observation d'une visite des essais au champ en deuxième année d'expérimentation, lors de laquelle les acteurs de l'Agence échangent savoirs et observations pour caractériser les phénotypes des variétés semées, apprécier leur croissance et faire des premiers choix de variétés.

Lors de cette visite, l'ensemble des acteurs chercheurs (Chercheur1-Génétique-SP et Chercheur2-Génétique-SP), acteurs (Acteur1-AgricultureBiologique-SP, Acteur1-Agronome-SP), Acteur2-Agronome-SP) ainsi qu'un expert de l'Agriculture Biologique (Exp1-SP) arpentent les parcelles de blés à un certain stade de leur développement. Acteur1-Agronome-SP présente les cultures en lignes portant les étiquettes des différentes variétés. Ouverte à la visite d'établissements scolaires ou d'agronomes, cette collection s'avère une réelle réussite qui surprend par son originalité, sa diversité et son esthétique. Chercheur1-Génétique-SP explique la réussite des croisements et l'absence de résistance du blé sauvage. Des échanges s'ensuivent sur les phénotypes et les performances des différentes variétés. On observe la capacité de chaque variété à proliférer, on échange sur les stades de développement en fonction des variétés et des dates de semis. On les appelle par leur nom « Datelle », « Odessa », « Rouge de Bordeaux », « Mélange de James », « Chiddam

d'automne », ou encore « Renan », « Touselle » et « Concorde ». Ces dénominations sonnent comme des noms de personnages familiers, on les décrit, on les compare et surtout on les admire ! Les jugements esthétiques s'ajoutent aux relevés phénotypiques : « Il est beau, il est superbe », « Superbe Concorde ! » « Il faut les photographier, je ne les ai jamais vus aussi beaux ». Les intérêts et les identités de tous les acteurs sont harmonisés - ainsi que le suggère cette dimension esthétique de leur intérêt - autour de cet objet. Il est vrai que cet objet de recherche et les objets vivants qu'il embarque comportent un fort pouvoir médiateur. Ils ont en effet la capacité de faire parler les identités, de l'agronome au simple adhérent de l'association environnementaliste et de les relier. Par la production de données et d'information dont ils sont capables, ils peuvent tenir des deux registres cognitif et opérationnel : les blés et leur production ont des choses à révéler sur leur identité et leur capacité et ces informations permettent de créer des pratiques pour les gérer. Ainsi, le caractère programmatique de cet objet décline de manière incarnée la finalité de l'Agence. Tous les acteurs de l'Agence, humains et non-humains, chercheurs, acteurs associatifs et les variétés de blés issus des semences paysannes sont reliés par le pouvoir médiateur de l'objet « *Pratiques de gestion de la variabilité génétique et de sélection participative de blés différenciés* » qui s'incarne dans la plante qu'est le blé et toutes ses variétés. Cette observation de la capacité de la plante à agir, de son agentivité rejoint l'analyse qu'en fait E. Demeulenaere selon laquelle les paysans font l'expérience de l'altérité de la plante, notamment celle issue des semences paysannes, là où les chercheurs la voient souvent comme un « matériel génétique ».

L'expérience de l'altérité des plantes (la reconnaissance de leur existence en tant qu'être différent) est encore exacerbée lorsque celles-ci opposent des résistances aux usages que l'on souhaiterait en faire. C'est souvent le cas avec des variétés anciennes mises en culture en « bio », moins prédictibles que des variétés améliorées cultivées en conventionnel. Pour les producteurs de blé du Réseau, un certain plaisir à travailler avec des blés anciens vient précisément du fait qu'ils ne sont pas faciles à cultiver (et à transformer) sans un minimum d'observation et d'ajustements des pratiques culturales et boulangères (Demeulenaere, 2013, p. 435)

Elle note à quel point leur capacité vitale et d'action entre en interaction avec les identités des paysans, et renforce en cela la capacité que nous avons pointé de ces blés, notamment quand ils sont observés au champ, à faire parler et à se relier tant avec les acteurs qu'avec les chercheurs.

Par contraste (avec les blés dit conventionnels), les blés anciens, « qui ont du caractère », existent pleinement. Il en découle un plaisir à travailler avec ces plantes, qui peuvent devenir de véritables partenaires de vie. L'observation de leur singularité, de leur relative autonomie, de leur beauté, est source d'un émerveillement dont témoigne bien le message cité en exergue. Un autre agriculteur, moins loquace, s'étonne de sa découverte des blés, au détour d'une démarche au départ technique et politique : « ces blés, quand même, c'est quelque chose ! (ibid., p. 436)

L'objet O2-SP « *Mécanismes d'adaptation des blés à un changement environnemental* » poursuit des objectifs essentiellement cognitifs et disciplinaires. Il vise à 1) comprendre l'impact du froid après levée (vernalisation) et de la photopériode sur la transition florale (absence de connaissances sur ces variétés issues des semences visées), 2) identifier des phases favorables à l'apparition de modifications phénotypiques, 3) évaluer la transmission en descendance des réponses de variation. Il est relié quasi exclusivement au chercheur en génétique végétale, Chercheur2-Génétique-SP. Néanmoins, il s'articule avec une visée praxéologique, puisqu'il doit déboucher sur l'identification d'une méthodologie adaptée aux conditions de sélection en AB, notamment sur la date des semis. Par sa nature, il intéresse principalement ce chercheur mais sa mise en œuvre est mise en débat au sein de l'agence. Ainsi, le génotype de blé, ainsi que le type de perturbation environnemental et les critères d'évaluation de la plasticité font l'objet d'un choix discuté et donc collectif, même si l'expérimentation a lieu en laboratoire.

Bien que moins médiateur par nature puisqu'il se déploie dans le confinement expérimental d'un laboratoire et qu'il transforme des caractéristiques invisibles en données génétiques et épigénétiques que seuls les experts peuvent traduire, cet objet intéresse néanmoins tous les acteurs au regard de la manière dont il sert la finalité de l'agence, même si elles ne relient pas leur identité. Il y a intérêt pour l'objet dans la mesure où il est en capacité de contribuer à la reconnaissance et à légitimation scientifique des pratiques de l'Agriculture Biologique grâce aux connaissances objectives qu'il est en mesure d'apporter sur ces variétés et leur capacité adaptatives. Les autres identités sont moins intéressées à l'objet O2-SP dans la mesure où les conditions expérimentales, par essence, ne reproduisent pas les conditions vernaculaires et s'éloignent ainsi des capacités de mobilisation des savoirs des experts associatifs.

- Qu'est-ce que des manips en chambre de culture nous donnent envie de faire aux champs ? (Chercheur1-Génétique-SP)
- On peut faire des semis décalés, mais c'est lourd (Chercheur2-Génétique-SP)

- Il faut être réaliste, on n'y arrivera pas, il y a trop de difficultés techniques (Acteur1-Agronome-SP) et Acteur2-Agronome-SP))
- Ce type de protocole n'est pas transférable et n'a pas d'intérêt pour des pratiques culturelles paysannes (Exp1-SP)
- On a un problème de temps de travail et de fenêtre climatique aussi (Acteur1-Agronome-SP))
- On pourrait mettre une bâche à un stade précoce (Chercheur1-Génétique-SP)
- C'est quoi l'intérêt ? (Acteur2-Agronome-SP))
- Tu es dur avec nous ! Tu n'as pas vu les résultats obtenus par C2-SP. Ils montrent un effet de sensibilité sur les plants. Il faut voir l'intérêt d'utiliser cette stimulation (froid et obscurité) sur les plants (Chercheur1-Génétique-SP)

(Extrait Copil Agence Semences Paysannes, XXX)

L'objet O3-SP « *Etude de la qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus des variétés de blé sélectionnés* » a une finalité opérationnelle qui est de comparer la qualité des pains fabriqués à partir des semences sélectionnées et de caractériser les attentes des consommateurs. Néanmoins, il s'agit de mobiliser des méthodes scientifiques que constitue l'analyse nutritionnelle des variétés et l'analyse sensorielle des pains auprès des consommateurs, dans le but de montrer et évaluer ces différences. Cet objet intéresse particulièrement les acteurs associatifs qui vont être les maîtres d'œuvre de son déploiement, notamment dans des événements publics auprès des consommateurs. Assorti d'une méthode construite avec des experts scientifiques, cet objet possède une force médiatrice très importante. Il est en effet capable d'être matérialisé dans un objet vivant, le pain, et de se transformer en objet d'expériences sensorielles (vue, toucher, odorat, goût) qui se déploie ensuite en mesures différentielles de l'aspect, de la texture, de l'arôme et du goût. Cet objet passe par une série de transformations (pain, grille d'enquête, formation du panel de dégustateurs, analyse statistique et figuration des résultats) qui assure à tous les stades un très large intéressement de toutes les identités, y compris celles externes à l'agence, comme le consommateur.

Au final, les intérêts des acteurs et des chercheurs pour les objets convergent vers la production de connaissances qui permettent de conforter les pratiques de l'Agriculture Biologique et in fine d'en démontrer la qualité. Certes les identités associatives ou scientifiques expriment leur intérêt spécifique pour un objet - par exemple quand il s'agit de faire des essais en chambre pour stresser les blés et étudier leur développement - et les acteurs associatifs y opposent leur identité en en contestant l'utilité. Mais ces intérêts

s'encastrent dans l'intérêt convergent qui fait agence entre les objets et les identités. Cet intérêt, porté par tous, agit comme un filtre pour décider ensemble de l'intérêt des échanges et actions au sein de l'agence. Il permet aux acteurs de mettre en œuvre le questionnement sous-jacent qui est : « *Comment montrer les conditions et les conséquences (positives) de cette agriculture ?* ». Les questions qui ont émergé dans les analyses précédentes « *Comment objectiver la différence entre les pains bio et les autres ?* » ou « *Qu'apportent les essais en chambre aux essais au champ ?* » procèdent toutes de cette question qui oriente le sens de la circulation de tout ce qui s'échange au sein de l'agence. D'une certaine manière, la dimension épistémique ne domine pas dans cette agence dans la mesure où la dimension de l'agir ou d'une capacité à agir l'englobe. Les objets sont faiblement emprunts d'une ouverture à une connaissance qui ne cesserait de se déployer au fil des manques. En effet, même si ces manques existent, ils sont nommés et délimités par l'intérêt générique et unificateur de l'Agence. Cet intérêt relie et unifie les identités pourtant différenciées dans une chaîne d'intéressement plus orientée par une vision téléologique de développement de pratiques agronomiques compatibles avec l'environnement et la santé, que par une pulsion épistémique.

4) L'intéressement univoque des agences Commerce équitable et Capital social

Dans les deux agences Commerce Equitable et Capital Social, l'unicité du cadre de validité de l'énoncé sous l'action d'identités doubles « acteur-chercheur », s'il relève en première approche d'un processus de symétrisation des capacités d'énonciation, a pour effet de rallier les autres identités à ce cadre de validité unique. Qu'en est-il des intéressements dans cette configuration d'agence ? Dans ces agences, l'intérêt qui émane de la nature et de la visée de l'objet crée une attraction, une polarisation qui tend à effacer les autres intérêts.

a) La dimension collaborative de l'agence Capital Social pour satisfaire l'intérêt épistémique

Ainsi dans l'agence Capital Social (CS), les intérêts identitaires se jouent entre les représentants associatifs de la Fondation (Acteur-Sociologue-Fédération-CS et Acteur-Ingénieur-Fédération-CS), du Café Littéraire (Acteur-CaféLittéraire-CS) et du Centre de

Ressources (Acteur-CentreRessources-CS), ainsi que des chercheurs du laboratoire de sociologie (Chercheur1-Sociologie-CS, Chercheur2-Sociologie-CS, Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS). La nature et la visée épistémiques de l'objet « *Mobiliser la problématique du capital social de façon à éclairer et questionner les relations entre les pratiques associatives et les politiques publiques territoriales* » impose un intérêt de connaissance à l'ensemble de l'agence. C'est bien la projection épistémique d'explorer avec cette approche théorique des réalités associatives et territoriales variées et complexes et d'en déplier les mécanismes qui rallie les intérêts. Il n'y a pas d'intérêt exprimé pour une capacité d'agir, les retombées opérationnelles étant vues comme un « horizon » second de la recherche. Par ailleurs, les intérêts de légitimation et de reconnaissance, soit dans le champ académique soit dans le champ politique des associations, ne sont pas non plus exprimés. Pourtant, ces deux questions de l'intérêt identitaire des acteurs associatifs sont clairement posées par le chercheur (Chercheur2-Sociologie-CS) et l'acteur associatif/chercheur (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) aux autres acteurs associatifs en écho à la demande institutionnelle de la Région de décliner des objectifs opérationnels.

- Mais moi je trouve que ce serait quand même bon que les associations parties prenantes, et leurs représentants, répondent à cette question, pour la prochaine réunion, en disant : « nous, voilà ce qu'on attend de façon très pragmatique de la recherche ». La gens nous demandent comment on prend en charge Et ça se serait bon que vous le formuliez, mais dans un bref texte. Mais en plus c'est très utile ! (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Oui, il faut qu'ils nous disent aussi quels sont leurs intérêts intellectuels, parce que sinon ce n'est pas un partenariat ! c'est le labo de socio qui arrive avec ses intérêts intellectuels. Donc si on s'est associé... nous la Fondation, nous on s'y retrouve au niveau de la problématique. Ceci dit, on peut peut-être dire des choses plus concrètes. (...) Et l'association de Acteur-CaféLittéraire-CS pourrait dire aussi comment lui il pense s'y retrouver à propos de ses objectifs. C'est ça que veut dire la région derrière. (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- Pour la Fondation c'est quoi en gros ? Ce qui est écrit ? Ce sont des objectifs généraux (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS).
- Oui, ce sont des objectifs très généraux. C'est comment on va utiliser pratiquement le projet pour le projet politique de la Fondation à quoi va nous servir PICRI. Ça, je crois qu'il faut qu'on le formule de façon plus précise (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- Dans les différentes dimensions du projet, c'est-à-dire que par exemple pour imaginer que la Fondation ait un intérêt au niveau de la formation. Je ne sais pas, parce que c'était important depuis le départ, il y a bien ces différents niveaux : interactions associations/recherche par rapport à la

formation, par rapport à la problématique théorique, par rapport à l'échange... (Chercheur2-Sociologie-CS)

- Quelle utilisation on va faire de ce matériau là dans le développement de notre activité associative ? (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)

(Extrait COPIL Agence Capital Social, 6 octobre 2006)

Alors même que l'intérêt imposé par l'énoncé est uniquement épistémique, il y a une tentative d'intéressement des identités associatives dans un registre de l'action opérationnelle. Opposée aux « *intérêts intellectuels* » de la Fondation dont l'identité prévaut, cette demande est vécue un peu comme une dualisation et un rabattement identitaire hors de propos compte-tenu du cadre de validité épistémique consolidé de l'énoncé de l'agence. Revenir à l'énonciation d'un intérêt praxéologique, changer d'attachement, reviendrait pour les autres identités à sortir de l'agence, et à ne pas pouvoir être reconnues à égalité dans leurs capacités de recherche.

- J'aimerais bien que le Café Littéraire *fasse une réponse vraiment très pratico-pratique, vraiment « ras »* Café Littéraire...(Chercheur2-Sociologie-CS) (Rires)
- Je ne vois pas ce que tu veux dire par là (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Parce que en fait la fondation et Acteur-Sociologue-Fédération-CS, c'est quand même ce qu'on appelait autrefois des intellectuels organiques, quand même. Et toi, *je pense que toi, tu es plus dans une toute petite association, c'est ça ? Peut-être que ta façon d'approcher le problème nous permettrait, bon...* Peut-être que tu as un terrain particulier, mais d'être assez concret (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Je n'entends pas du tout de la même façon que vous la demande de PICRI : « les objectifs et les questions de recherche en forme d'une manière répondent davantage des exigences académiques théoriques que pratiques ». Ce qui est demandé c'est « la participation effective des associations dans la conduite du projet », donc c'est plus comment, tels que je ressens la question de PICRI, comment les associations vont prendre en charge ou faire partie effective de cette recherche. (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Tu as raison (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- Pour moi c'est ça. Ce n'est pas qu'est-ce qu'on entend... Parce que nous on a mis quatre lignes on peut en mettre dix. Mais si tu veux... Les objectifs et les questions, c'est entre parenthèses, c'est si tu veux ce qui leur est apparu dans le texte, et la demande c'est plus une participation effective des associations. Donc c'est plus... (Acteur-CaféLittéraire-CS)

(Extrait COPIL Agence Capital Social, 6 octobre 2006)

Au final, l'intéressement univoque dans l'agence Capital Social relie les identités et les objets autour d'un intérêt épistémique qui devient partagé, car il attache tous les acteurs.

L'univocité de son expression « inter-esse » effectivement les acteurs associatifs. Et c'est un « chercher ensemble » qui relie leurs identités, autour d'une pulsion épistémique qui s'exprime dans leur intérêt de connaître ensemble les dynamiques possibles entre pratiques associatives et politiques publiques territoriales au travers du corpus théorique qu'est la théorie du capital social.

b) L'intéressement au profit de la visée praxéologique de l'Agence Commerce Equitable

Dans le cas de l'Agence Commerce Equitable (CE), la nature et la visée de l'objet « *Construire une typologie des représentations du Commerce Equitable pour analyser leur mise en réseau* » sont principalement praxéologiques. La démonstration scientifique sert une visée d'action de la Fédération du commerce équitable de pouvoir agir sur la structuration relationnelle dispersée de ce secteur économique. Les autres parties prenantes de l'agence sont un Institut d'Etudes Economiques représenté par un chercheur économiste (Chercheur1-Economie-CE), ainsi qu'un Réseau de chercheurs sur le commerce équitable représenté par deux chercheurs, l'un en sciences de gestion (Chercheur-Gestion-CE), l'autre en économie (Chercheur2-Economie-CE). Par ailleurs, la Fédération est représentée par un chef de projet (Acteur1-Porteur-Fédération-CE), ainsi que par un membre du bureau qui a également une identité de chercheur en économie (Acteur2-Porteur-Fédération-CE) et une doctorante en sociologie (Doctorante--Sociologie-CE) qui dépend aussi de l'Institut d'Etudes Economiques. Acteur1-Porteur-Fédération-CE et Doctorante--Sociologie-CE sont les deux agents aux identités « doubles » qui ont produit l'énoncé de l'agence et l'ont inscrit dans un cadre de validité principalement praxéologique. Par ailleurs, l'agence a embauché un ingénieur (Ing-CS) pour conduire le projet.

L'extrait suivant des interactions observées dans un COPIL montre comment Acteur1-Porteur-Fédération-CE fait parler les intérêts de l'acteur fédératif qu'il représente, pour légitimer la visée d'action de l'Agence. L'expression de cet intérêt exprime son identité de porte-parole de la Fédération au travers de deux dimensions que sont la capacité d'agir et la reconnaissance dans le champ d'action du commerce équitable. Les arguments mobilisés légitiment le besoin d'agir vite dans un contexte de reconnaissance et de concurrence accrue, voir de mise en cause de la pérennité de la structure. En introduisant le registre de

l'urgence et en dualisant les intérêts d'une réalité politique et économique d'un côté et ceux d'une communauté scientifique qui serait coupée de cette réalité première, Acteur1-Porteur-Fédération-CE impose son rôle incontournable d'intermédiation entre l'urgence de l'action et le temps non défini de la recherche. Il exprime également par cette expression son propre intérêt stratégique d'être reconnu dans le champ politique du commerce équitable et l'incertitude liée à son positionnement dans ce champ.

- Le projet PICRI est toujours présenté devant le Conseil d'Administration de la Fédération. Il y a un intérêt pour le projet mais il y a encore besoin de convaincre. Les engagements de la recherche ne sont pas ceux qui servent le plus immédiatement la Fédération qui est en phase de questionnement sur son devenir. La question qu'il nous pose est : est-ce vous ne vous faites pas plaisir ? Il est nécessaire d'avoir plusieurs sincérités et discours. C'est de la diplomatie, de l'empathie. Il faut leur vendre le cadre de financement d'études. (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- Mais c'est vraiment la réalité ! (Acteur- IngénieurProjet-CE)
- C'est d'autant plus important que la Fédération est très remise en cause (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- Pourquoi tu nous dis ça, car nous on n'a pas de prise ? (Chercheur-Gestion-CE)
- Je suis aussi obligé de vous dire que ce projet s'inscrit dans un contexte difficile, dans un gros contexte d'incertitude du Commerce Equitable, sur la crise financière de certains membres. Cela les amène à s'interroger sur la légitimité et sur le projet associatif. On a besoin dans le PICRI de prendre en compte ces intérêts. Il doit aussi parler concrètement au CA et montrer l'intérêt de cette recherche pour les membres de la Fédération (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- C'est un problème de management (Chercheur-Gestion-CE)
- Non, ce n'est pas un problème de management. C'est bien la question des relations et du lien (Chercheur1- Economie-CE)
- (à Acteur1- Porteur-Fédération-CE)) Le seul contact que j'ai avec les acteurs, c'est toi (Chercheur-Gestion-CE)
- Moi, je ne suis pas un acteur (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- On est des faux acteurs (Acteur-2 Economie- Fédération-CE)
- C'est une source de financement, donc un cadre d'opportunités et de construction d'alliance (Chercheur1- Economie-CE)
- Il y a un problème de survie parmi les très gros (Max Havelaar), eux ils pensent que ce sont des intello qui se retrouvent entre eux hors de leurs préoccupations immédiates (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- C'est l'enjeu du PICRI, de mettre en lien : ne pas être trop vers les chercheurs, trop vers les acteurs (Acteur- IngénieurProjet-CE)

- (à Acteur-2 Economie- Fédération-CE) Toi aussi, tu as un double rôle. Tu sauras *vendre* aussi auprès des acteurs (Acteur1- Porteur-Fédération-CE)
- Le PICRI doit être relié aux activités de la Fédération ne doit pas être déconnectée des intérêts de la Fédération et de ses acteurs (Acteur- IngénieurProjet-CE))

(Extrait Copil Agence Commerce équitable, 22 mai 2007)

L'intéressement produit par Acteur1-Porteur-Fédération-CE légitime le jeu du « double » au sein de l'agence. En tirant partie des doubles identités, d'acteur-chercheur notamment, il impose l'espace de l'agence comme un espace moins de médiation que de jeu actoriel à double sens par la production de doubles discours. Cet intéressement par l'interface et le double définit, comme on le voit dans cet extrait et comme nous le verrons plus avant dans l'enrôlement, l'identité et le rôle de l'ingénieur projet au sein de l'agence.

Comment, à partir de cet intéressement très marqué et orienté par l'acteur représentant la Fédération du commerce équitable, s'expriment et s'ordonnent les intérêts des autres parties prenantes de l'agence ? Comme nous l'avons vu lors de la phase de problématisation, les identités des chercheurs sont ordonnées par ce cadre de validité. Or, Chercheur1-Sociologie-CS interroge la validité scientifique de l'énoncé, en pointant l'absence d'hypothèses structurantes pour produire des inférences. Il manifeste alors un intérêt pour l'objet qu'il déplace dans un autre cadre de validité, plus épistémique, en visant notamment la compréhension de rapports Nord-Sud dans la structuration du secteur. Identitairement, cette référence conforte sa légitimité disciplinaire et fait écho à sa reconnaissance dans le champ.

- A partir de cela, j'ai toujours la même question! à partir de cela, avez-vous déjà des hypothèses sur ce qui fait lien entre les acteurs, sur ce qu'on pourrait dynamiser ? Si on prend l'exemple sur le paiement au comptant du beurre de karité par un petite boutique payée à 60 jours, c'est le modèle de business qui fait lien ? (Chercheur1-Sociologie-CS)
- (...) Attention, être acteur du commerce équitable, ce n'est pas que vendre. Il y a trois piliers, dont le développement Nord-Sud (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)
- c'est parce que tu ne viens qu'aux PICRI et pas aux réunions de la Fédération (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)

(Extrait Copil Agence Commerce équitable, 22 mai 2007)

L'intérêt manifesté par ce chercheur, qui n'a pas été intéressé dans la phase de problématisation et qui n'est pas un acteur ainsi qu'on lui rappelle de manière stigmatisante, est aussi de s'assurer de la validité scientifique de l'énoncé ainsi que de sa possible

valorisation académique dans son champ disciplinaire. En cela, il rejette moins l'objet de l'agence qu'une inscription dans un registre exclusif de l'action au détriment de ce qu'il considère comme faire partie de la robustesse et de la validité d'une recherche. Cette dispute et cet intéressement non stabilisé réapparaîtront au fil des épreuves de traduction au sein de l'agence, jusqu'à la sortie définitive du chercheur Chercheur1-Economie-CE au terme d'une année de partenariat.

De manière peut-être plus surprenante, il en ira de même pour Acteur1-Porteur-Fédération-CE, le porteur associatif, puisque lui aussi quittera l'agence en même temps qu'il quittera la Fédération. Même si nous n'avons pas pu le vérifier, nous pouvons faire l'hypothèse que l'intérêt lié à l'urgence et la pérennité, exprimé par Acteur1-Porteur-Fédération-CE concernait plus encore sa propre identité d'acteur.

Au final, l'univocité de l'intéressement de l'agence Commerce équitable autour d'un intérêt principalement praxéologique ne relie pas toutes les identités. Si l'intérêt de l'objet, au travers de sa visée d'action structurante pour fédérer les acteurs de ce secteur de l'économie, est fort pour les acteurs associatifs, il est beaucoup plus faible pour les chercheurs en particulier pour ceux qui n'ont que plus faiblement contribué à l'énonciation de la problématique. Néanmoins, l'intérêt cognitif de l'objet lui-même, non recouvert par l'intérêt praxéologique pour l'identité de l'acteur associatif, continue à ce stade d'associer les chercheurs.

5) Les figures de l'intéressement : l'épreuve de l'intégration autour des intérêts et des objets

L'intéressement qui relie identités et objets dans les agences collaboratives croisent deux dimensions d'expression des intérêts liés aux objets de l'énoncé :

- l'univocité *versus* plurivocité des intérêts
- la convergence *versus* divergence qui caractérise le mouvement des intérêts entre eux.

L'articulation de ces deux dimensions aboutit à plusieurs formes de liaison des identités et des objets autour d'un intérêt qui déterminent à ce stade le niveau d'intégration de l'agence collaborative.

Intéressement		
	Univoque	Plurivoque
Convergence	Intérêt partagé (Agence CS)	Intérêt partagé (Agence SP)
Divergence	Intérêt imposé (Agence CE)	Intérêts opposés (Agence AI)

Tableau 12 – Matrice des dimensions de l'intéressement

Ainsi, l'intéressement plurivoque de l'agence Semences Paysannes (SP) comme l'intéressement univoque de l'agence Capital Social (CS) associé à un mouvement de convergence permettent-ils l'un et l'autre de relier les identités autour d'un intérêt que l'on dira partagé. Le partage définit à ce stade un niveau d'attachement (Latour, 2001) et d'intérêt qui rassemble les identités et les objets et stabilise leur association autour de l'énoncé.

En revanche, le mouvement de divergence des intérêts ne permet pas d'obtenir ce niveau de partage et donc de liaison entre les identités et les objets, que l'intéressement soit univoque comme dans l'agence Commerce Equitable (CE) ou plurivoque comme dans l'agence Adoption Internationale (AI). Néanmoins, le caractère pluriel ou non des intérêts, articulé à la divergence offre une issue différente à l'intéressement dans ces deux agences. Dans la configuration univoque (CE), l'intérêt qui relie les identités et les objets est imposé, là où la plurivocité (AI) aboutit à des intérêts opposés.

Ces issues de l'intéressement, en définissant un niveau de liaison autour de l'intérêt, ont pour effet de stabiliser ou non la première forme d'association issue de la problématisation (Callon, 1996). Les trajectoires des agences collaboratives, au sortir de ces deux étapes qui établissent puis stabilisent l'association entre identités d'acteurs associatifs et de chercheurs et objets de recherche, dessinent à ce stade quatre figures dont nous proposons une représentation dans le schéma ci-dessous. Ces quatre agencements issus de l'intéressement sont :

- **l'intégration symétrisée** : l'intérêt partagé associé à la différenciation symétrisée de l'énoncé qui les intègre les identités et les objets de l'agence Semences Paysannes de manière symétrique dans les pratiques collaboratives.

- **l'intégration non symétrisée** : ce qui distingue cette forme d'association caractéristique de l'agence Capital Social, c'est la polarisation de l'énoncé autour d'un objet relevant d'un registre unique qui ne me permet pas de symétriser les identités et les objets. La légitimation de l'énoncé autour d'une théorie sociologique par un acteur associatif à l'identité double de chercheur œuvre pour cette influence dominante. Mais l'intérêt partagé par les autres acteurs et chercheurs les associe de manière intégrée à cet énoncé.

- **l'imposition** : cette forme d'association qui caractérise résulte de la conjonction entre une polarisation de l'énoncé et un intérêt lié à l'objet imposé par un des acteurs. Elle ne permet donc pas l'intégration et la symétrisation mais est fortement stabilisée autour d'un acteur et de l'action de chercheurs qui sont également des acteurs associatifs. Cette forme d'association est potentiellement excluante, non seulement des humains mais aussi des objets et donc des possibles qui pourraient les relier.

- **l'opposition** : caractéristique de l'agence Adoption Internationale, cette figure collaborative conjugue la dualisation de l'énoncé et des intérêts opposés pour les objets. Les modalités de liaisons entre les acteurs associatifs, les chercheurs et les différents objets alternent entre des positions juxtaposées, des médiations par d'autres objets ou d'autres identités et une conflictualité latente.

Une ligne de partage liée au mode d'attachement entre acteurs, chercheurs et objets de recherche distingue les figures d'intégration des autres. La figure de l'intégration, malgré sa possible asymétrie dans la problématisation de l'énoncé, résulte d'un *attachement réussi* (Latour, 2000) qui permet *l'émergence d'une capacité d'action collective* (Latour ; Barbier et Trépos, 2007). En revanche, les figures de l'imposition comme celle de l'opposition témoignent d'attachements dont les orientations empêchent la circulation et donc la traduction entre les différentes identités et les objets, inhibant a priori une capacité d'action collective.

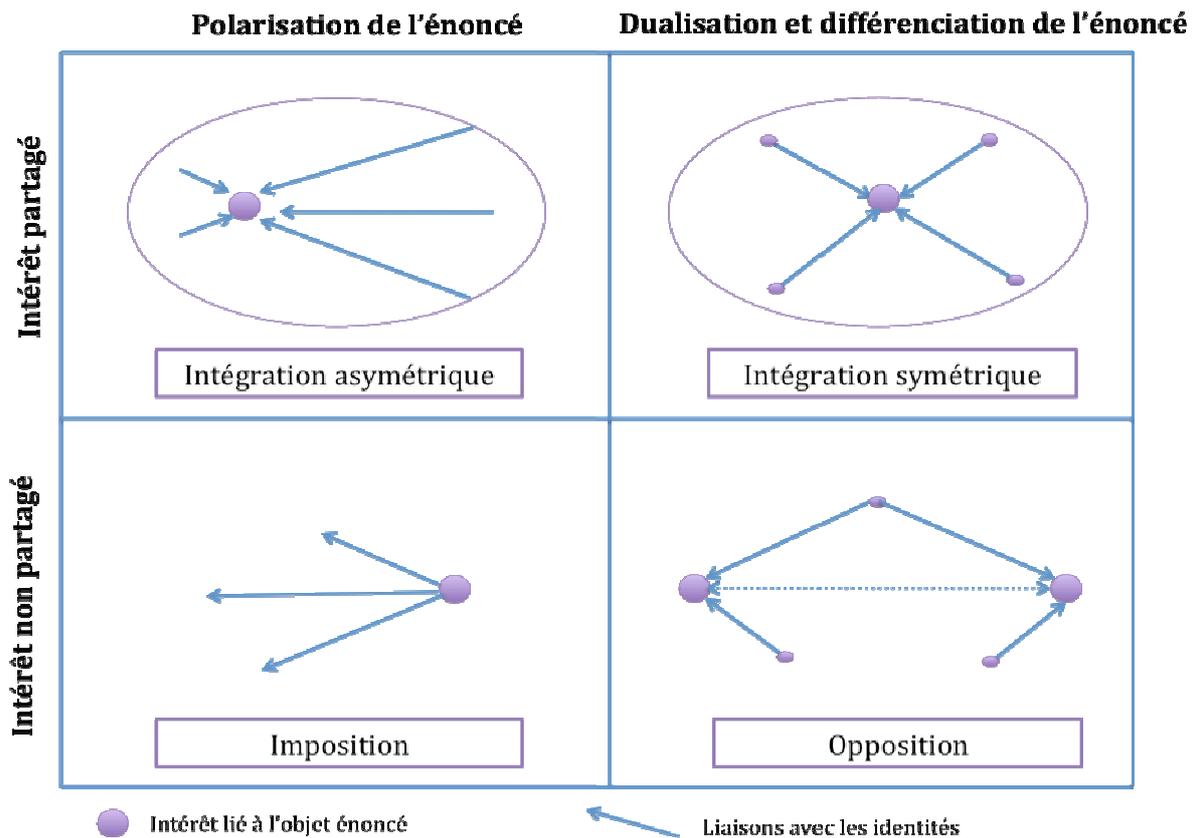


Schéma 2 - Les figures de l'intéressement

Nous verrons lors de l'étape suivante de *l' enrôlement*, comment ces attachements construits entre objets de recherche et identités d'acteurs et de chercheurs orientent ou sont orientés par la distribution des rôles, et si celle-ci conforte les capacités d'action collective et les formes d'association issues de ces premières étapes de problématisation et d'intéressement. Nous examinerons cet enrôlement au sein des agences collaboratives en particulier au cours des *pratiques des inscriptions* (Latour, 1988) qui participent de la production des faits scientifiques .

Chapitre 4 – L’ enrôlement : produire et distribuer les capacités d’ inscription

L’ étape de l’ enrôlement correspond dans le processus de recherche à une dimension organisationnelle dans laquelle se distribuent les différents rôles dans la construction des faits scientifiques. Cette distribution, liée aux étapes précédentes de problématisation et d’ intéressement, emporte avec elle les capacités de recherche des différents partenaires ainsi que les légitimités que leur monde d’ appartenance ou leur relation avec l’ objet leur offre et qu’ ils peuvent mobiliser dans ces collaborations de recherche. L’ analyse de cette distribution fait émerger, au-delà de la légitimité des chercheurs à produire des connaissances scientifiques, d’ autres capacités, comme celles d’ étudiants qui forment une capacité de recherche tierce ou celles issues de collectifs ouverts sur d’ autres capacités de production de données scientifiques.

1) La distribution des rôles dans la fabrique des inscriptions

a) La notion de rôle

L’ enrôlement constitue une troisième étape lors de laquelle il s’ agit de définir et de coordonner les rôles. Nous retiendrons comme définition du *rôle* celle que nous propose D. Martucelli (2002), c’ est-à-dire *un agencement entre un individu et une position* (2002, p.142). Cet agencement comporte une part prescrite, normalisée par le système social et une part singulière propre à l’ acteur.

« Le rôle établit un lien entre les structures sociales et l’ acteur, rattachant des modèles de conduites aux divers statuts ou positions sociales, garantissant ainsi la stabilité et la prévisibilité des interactions, puisqu’ il signale le comportement attendu de quelqu’ un d’ autre en fonction de la place qu’ il occupe dans un système social donné. Mais, mis à part quelques éléments centraux et absolument indispensables, une latitude plus ou moins grande reste à la disposition de chaque acteur, chacun ayant « sa » manière de jouer un rôle.

Il y a donc toujours un décalage entre le modèle prescrit et la manière singulière dont il est effectué » (p. 141)

La question se pose de savoir quelles positions formelles peuvent se construire dans une agence collaborative qui n'est ni une institution ni une organisation mais un agencement d'objets et d'identités reliés entre eux par un énoncé. En effet, une agence collaborative n'est pas un laboratoire académique avec ces règles formelles et informelles issues du champ scientifique et de l'institution. Elle n'est pas non plus une organisation productive de type entrepreneuriale ni une association dans laquelle ses membres s'engagent et se relient. Dans cet espace contingent, ad hoc et informel essentiellement construit par des interactions et des réticulations, comment se définissent les rôles ? A partir de quoi ? Quelles en sont les lignes d'ordonnement ? Y a-t-il des normes prescriptives et d'où proviennent-elles ?

Est-ce que les identités d'appartenance confortées dans l'énoncé et l'intéressement agissent comme des légitimités prescriptives des rôles ? Ou bien d'autres légitimités émergent de ces agencements, recomposent ces légitimités et deviennent prescriptives de rôles ?

Nous touchons là à un certain niveau organisationnel qui se déploie au sein de l'agence au moment de la production des inscriptions scientifiques, au travers de la délégation faite aux différentes identités de mobiliser les dispositifs de mesure et d'inférence qui font parler les objets.

b) Un espace privilégié d'enrôlement : le dispositif de mesure et d'inférence

A cette question du comment, s'ajoute la question du « quoi » des rôles, dont les réponses nous sont livrées par l'examen du processus de production scientifique. Ce processus constitue une ligne d'ordonnement de l'agence. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la phase expérimentale ou de collecte et d'analyse de données, traduite dans ce que nous appelons le « dispositif inférentiel », tant elle paraît un lieu significatif d'enrôlement. Il s'agit d'un dispositif, tant opérationnel que propositionnel, constitué d'opérations concrètes et d'affirmations qui permettent de collecter ou de produire des données et de les faire « parler » au travers d'analyses et d'interprétations, que nous réunissons sous le terme classique d'« inférences » (Bachelard, 1934 ; Dewey, 1938). Ces inférences désignent ici les opérations par lesquelles le traitement des données collectées

permet de passer à une interprétation justifiée et rendue légitime par ces prémisses. Dans les agences étudiées, il s'agira de fabriquer des catégories interprétatives à partir des données démographiques en lien avec les activités associatives et les politiques publiques sur un territoire donnée (Agence Capital Social) ou bien encore de caractériser les mécanismes d'adaptation épigénétiques des blés à partir de situation confinée de stress (froid et nuit) (Agence Semences paysannes)

Cette phase est centrale et constitutive du fait scientifique, puisqu'elle vise à éprouver la validité propositionnelle de l'énoncé par la production de faits vraisemblables. Nous sommes au cœur de la traduction. Ces faits vraisemblables sont ensuite soumis à une épreuve de la véridiction, comme nous le verrons dans le chapitre dédié.

Ce moment de la fabrication des faits scientifiques, que constitue la construction de données et d'inférences, correspond à une phase instituée de la recherche légitime dite « confinée » (Callon et al, 2001). Son niveau d'instrumentation, tant épistémologique que technique, participe de la coupure entre une pensée pré-scientifique et la production d'un fait scientifique, telle que la conceptualisait Gaston Bachelard.

« (...) Le réel scientifique est fait d'une contexture nouménale propre à indiquer des axes de l'expérimentation. L'expérience scientifique est ainsi une raison confirmée » (1934, p. 9)

« Il faut que le phénomène soit trié, filtré, épuré, coulé dans le moule des instruments. Or les instruments ne sont que des théories instrumentalisés. Il en sort des phénomènes qui portent de toutes parts la marque théorique. » (ibid., p. 16)

Ce moment, de l'instrumentation puis de l'inférence à partir de la mesure, produit une double légitimation. Celle qui consiste à restreindre le collectif de recherche à quelques acteurs détenteurs d'une forte concentration d'instruments et de compétences, et celle qui consiste à simplifier et réduire les objets ou les entités, afin de les rendre visibles.

(...) La recherche confinée, celle dans laquelle les spécialistes organisent des manipulations compliquées à l'aide d'instruments précis, puissants et calibrés (...) correspond à l'établissement d'une première coupure, celle, fondamentale, entre *experientia* et *experimentum*, expérience commune et expérimentation de laboratoire. (Callon et al, 2001, p. 73-74)

« (...) au grand monde de l'expérience commune, au macrocosme que nous habitons, se trouve substitué le petit monde, le microcosme du laboratoire équipé. Ce changement d'échelle, cette réduction (comme on parle d'un modèle réduit), sont la source de l'étrange pouvoir du laboratoire. Saisir le macrocosme, le simplifier, l'émonder, le reconfigurer pour le manipuler dans le laboratoire, en toute quiétude, telle est la source de la formidable efficacité scientifique ».

Quand on parle de la mesure et de l'instrumentation, ainsi que des inférences qu'elles supposent et induisent, on pense naturellement aux sciences expérimentales, notamment aux sciences physiques et à la biologie. Mais elles concernent aussi les sciences non expérimentales qui mobilisent la pensée et les objets *in silico* comme les mathématiques ou les sciences de la modélisation, ainsi que les sciences dites sociales, de l'ethnologie à la science politique qui produisent également dans un entre-soi disciplinaire, des observations, des données et des inférences médiées par l'instrumentation théorique, statistique... Ce n'est d'ailleurs pas un fait nouveau ainsi que le montre le parcours de ces disciplines (Latour et Woolgar, 1988 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Shinn et Ragouet, 2005)

« Cette mobilisation du monde, qui, après avoir été réduit, est transporté dans le laboratoire pour être soumis aux épreuves de l'expérimentation, est commune à toutes les disciplines : aux sciences de la nature comme à celles de la vie, mais également aux sciences de la société. Que l'on pense aux bases de données de l'INSEE, aux enquêtes sociologiques, aux collections du Muséum d'histoire naturelle, aux expéditions de savants en Laponie ou au Pérou, organisées en pleine Révolution, pour collecter des observations, les rapporter à Paris et calculer l'aplatissement du monde terrestre. Convenons d'appeler traduction 1 ce mouvement qui part du grand monde pour arriver au laboratoire et qui, substitue à une réalité complexe et énigmatique une réalité plus simple, manipulable mais qui demeure néanmoins représentative. Traduction dans les deux sens du terme : transport – le monde est dans le laboratoire – et transposition qui maintient des équivalences – ce qui est dans le laboratoire est à la fois différent et semblable. » (Callon et al, 2001, p. 77-78)

Ces opérations de « transport » et de « transformation » propres à l'instrumentation du laboratoire, à cette réduction de l'objet par la mesure et l'inférence, et à la restriction à un collectif *capable*, ont-elles également lieu dans les agences collaboratives qui visent idéalement à la co-construction et à un idéal de symétrie ? Si oui, comment ? Y a-t-il des modalités différentielles pour produire ces données et inférences au sein des agences partenariales ?

L'observation de l'enrôlement au sein des agences collaboratives à ce moment du processus, le plus légitime de la démarche scientifique nous permet de voir si et comment la distribution de ces capacités légitimes peuvent ou déborder ce cadre normatif de référence. Pour cela, nous suivons les *lignes d'ordonnement des rôles par les légitimités* (d'appartenance ou spécifique de l'agence) et les différentes *inscriptions* du processus de production de données.

c) Au-delà des mesures et des inférences, les inscriptions comme transformateur d'énoncé en fait vraisemblable

La notion d'inscription apparaît dans la sociologie de la traduction sous la plume de B. Latour et S. Woolgar (1988) pour traduire l'ensemble des opérations réalisées par les scientifiques et nécessaires à la transformation des énoncés en faits. L'inscription déborde les instrumentations, les mesures et les inférences issues du cadre normatif de référence issu de la conception classique du laboratoire de recherche pour y inclure l'ensemble des traces, des énoncés et surtout des disputes et de discussion qui sont le théâtre de ces inscriptions.

Le laboratoire est une machine à fabriquer des inscriptions, à rendre possible leur discussion, leur interprétation, leur mobilisation dans des controverses savantes. Les fameuses données de l'expérience ne sont jamais *données* ; elles sont obtenues, « faites » fabriquées. Et elles prennent la forme d'inscriptions qui sont indifféremment photos, cartes, graphes, traces filmées ou enregistrées électriquement, observations visuelles reportées sur un cahier de laboratoire, diagrammes, illustrations, échantillons imprimés, modèles en 3D, échographies, spectres sonores arrangés et filtrés par des techniques de visualisation. C'est cela et cela seul que le scientifique recueille, décrit, exhibe, analyse, compare, mesure. (Callon et al, 2001, p. 80)

Cette capacité d'inscription propre au scientifique dans son laboratoire revient à réduire une réalité, à la faire entrer dans un dispositif instrumental ou propositionnel, pour obtenir de ce dispositif des traces ou des arguments, qui par itérations successives et une suite de controverses pourront être stabilisés comme faits. Ainsi, les mesures ne sont pas *la* mesure d'une donnée ou entité préexistante mais *la trace* d'un dispositif de « traque » pour rendre visible cette entité au sortir d'une *construction* (Knorr-Cettina, 1981 ; Latour et Woolgar, 1988).

« La construction se réfère au processus matériel lent et pratique par lequel les inscriptions se superposent et les descriptions sont maintenues ou réfutées » (Latour et Woolgar, 1988, p. 250)

Au sein des agences, cette capacité à produire des inscriptions relève spécifiquement de l'action des chercheurs, d'une part parce qu'ils en possèdent la *compétence* et d'autre part, parce qu'ils en possèdent *la capacité* par leur appartenance à un laboratoire, à un lieu institué où les inscriptions sont formalisées. On saisit toute la légitimité importée dans l'agence par les chercheurs et recherchée, au moins pour partie, par les acteurs.

Notre question est de savoir comment cette légitimité s'impose et/ou est dépassée au sein de l'agence. Quels sont les formalismes imposés par les légitimités ? Y a-t-il un mouvement

de composition hors ces points de passage obligés par le dispositif de production de données ?

L'observation et l'analyse des agences à ce moment du processus collaboratif montrent une première figure de l'enrôlement, qui suit la ligne d'ordonnement des légitimités scientifiques et de leurs capacités d'inscription instrumentale. Cette figure est transverse à toutes les agences collaboratives. Néanmoins, des figures différentielles s'y articulent et produisent quelques lignes de dépassement en enrôlant les acteurs et objets de l'agence dans des modalités de traduction qui leur permettent de fabriquer ensemble des données valides. Ces figures organisent des circulations et des traductions différentes en tentant de constituer des innovations collaboratives qui dépassent la distribution légitime du rôle d'inscription au seul chercheur et aux centres de traduction académique auquel il est relié. Ces innovations dans l'enrôlement émergent essentiellement de l'espace hybride de l'agence Semences Paysannes, et de la médiation organisationnelle au sein de l'agence Commerce Equitable. Ils constituent des enrôlements différentiels qui traduisent un autre niveau de distribution des capacités collaboratives dans la production des inscriptions.

2) Un rôle légitime des chercheurs dans la fabrique des inscriptions mais orienté par l'énoncé

La construction de ce collectif légitime de recherche est si performant et si dominant dans sa capacité d'inscription, qu'il ressort de manière transverse à toutes les agences collaboratives. Ainsi, au moment de mettre en œuvre des méthodologies et instrumentations qui fabriquent de la donnée et de la mesure, le jeu de la compétence et du dispositif instrumental agit comme un axe d'enrôlement légitime. Ici, les rôles sont prescrits au travers des positions légitimes des chercheurs et des instruments qui fabriquent les « inscriptions » successives pour construire la mesure. Néanmoins, cette distribution des capacités d'inscription s'articule avec les formes collaboratives issues des étapes précédentes de problématisation et d'intéressement.

a) Un retour contrôlé au laboratoire dans l'Agence Semences Paysannes pour produire des faits scientifiques légitimes

Dans l'agence Semences Paysannes, l'objet « *Mécanismes d'adaptation des blés à un changement environnemental* » impose, tant par la nature de son énoncé que par sa visée épistémique, ce retour dans le dispositif inférentiel du laboratoire.

Il s'agit en effet de démontrer « l'importance de l'acquisition de performances par plasticité phénotypique dans la réponse adaptative de génotypes de blé dans différentes conditions de milieu (et de) déceler d'éventuelles acquisitions de caractères dans différents environnements, de rechercher les stades de développement, facteurs environnementaux et conditions (changements d'environnement, stress...) susceptibles de favoriser l'apparition de ce type de phénomènes, et de suivre leur transmission en descendance. (Rapport final Agence Semences Paysannes, septembre 2012, p. 9)

Cet objet réfère à une *construction* au sein du laboratoire auquel appartient le chercheur en génétique végétale, C2, et y associe la caractérisation du génotype¹⁴ de blé tendre, des caractères phénotypiques¹⁵ à mesurer, ainsi que les méthodes de traitement des données produites, permises par de précédents travaux, dits « préliminaires ». Cette construction aboutit ainsi à une réduction de l'objet à « Quinze génotypes de blé (ayant subi différentes histoires de sélection : populations locales anciennes, variétés anciennes, variétés modernes) » et une série d'inscriptions qui sont autant de traces produites par les scientifiques pour faire exister et parler ces entités génétiques et leurs capacités d'adaptation. Ces inscriptions permettent et légitiment la production d'autres inscriptions au travers d'instruments, d'analyses, d'inférences et d'énoncés qui tendent à devenir des faits.

Nous proposons une vision synoptique de l'ensemble des inscriptions construites par le collectif de recherche en laboratoire pour « démontrer » les entités qui composent l'objet, c'est-à-dire rendre visibles et faire parler les quinze génotypes, les génotypes et les conditions environnementales, le génotype du blé Concorde, l'état des méristèmes au cours du temps.

Entités	Dispositif instrumental et inférentiel	Inscription : traces qui tendent à devenir des faits
---------	--	--

¹⁴ Ensemble ou une partie donnée des constituants génétiques d'un organisme, qu'ils soient exprimés ou non

¹⁵ Ensemble des caractères observables, apparents, d'un individu, d'un organisme dus aux facteurs héréditaires (génotype) et aux modifications apportées par le milieu environnant.

15 géotypes	Essais au champ Conditions environnementales contrôlées en chambre de culture	Caractère de précocité Caractères de développement Caractères liés à la valeur sélective pour préciser la dynamique de croissance à différents stades de développement
Géotypes et conditions environnementales	Mesures permettant d'obtenir une réponse moyenne, la variation interindividuelle, des corrélations entre caractères	Profils de variation phénotypique des différents géotypes en fonction des conditions environnementales maîtrisées et des stades de développement
Géotype du blé Concorde de type printemps et précoce	Culture dans un environnement donné Application d'une perturbation photopériodique (passage à l'obscurité pendant 5 jours) et d'une perturbation thermique (température froide pendant 5-7 jours) à différents stades de développement Protocole : lots, intervalle de temps, stimuli, répétition à différents stades, témoin	Identification de stades de développement sensibles aux stimuli Froid ou Obscurité. Enoncé d'un lien entre l'impact de ces stimuli et les caractères qui s'élaborent plus tardivement dans le développement, notamment les caractères de productions de grains et de fertilité
Etat des méristèmes	Suivi par loupe binoculaire	Identification des stades d'initiation florale
	Culture de descendance dans différents environnements sur 3 générations	Etude de transmission des caractères par plasticité adaptative

Tableau 13 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence SP

Cette série d'inscriptions montre l'enrôlement des entités et des instruments pour produire des données qui peuvent devenir des faits. Les inscriptions qui en sortent et que sont, les différents caractères et les profils de variation phénotypiques, les stades de développement sensibles au froid et à l'obscurité, le lien entre l'impact entre ces stimuli et les caractères de production de grains et de fertilité, les stades d'initiation florale ou encore la transmission des caractères par plasticité adaptative, tiennent à l'action légitime des scientifiques au sein du laboratoire et de l'enrôlement des techniciens et étudiants dans ces opérations.

Mais ce qui légitime ce retour au laboratoire, c'est bien la visée de production de faits vraisemblables sur les capacités d'adaptation des blés qui sont autant de manques de connaissance dommageables à la performance et à la reconnaissance des pratiques agronomiques de l'Agriculture Biologique. Ce détour par la capacité productrice d'inscriptions légitimes dans le champ scientifique est parfaitement admis par les partenaires de l'agence car il relève de l'intérêt partagé de l'agence SP. Il s'agit même d'un détour à la fois « désiré » et « maîtrisé ». Désiré car il participe du caractère de scientificité et de l'objectif épistémique de l'énoncé de l'agence. Maîtrisé, car ce dispositif s'intègre, s'articule aux dispositifs qui fabriquent des inscriptions destinées à hybrider les connaissances issues d'observations agronomiques et des connaissances issues des

disciplines de référence et des laboratoires. Cette chaîne d'inscriptions, construites dans le laboratoire par les compétences qui lui sont propres, a pour vocation à déboucher sur une mise en dispositif expérimental qui combine ces deux types de connaissance pour caractériser les pratiques culturelles pouvant valoriser les caractères ainsi identifiés par le « travail » de laboratoire.

En cela, l'enrôlement des scientifiques et de leurs instruments pour produire les inscriptions sur cet objet renforce la figure de l'intégration symétrisée qui caractérise l'agence SP.

b) Le rôle central du collectif de chercheurs de l'Agence Capital Social dans la fabrique des inscriptions

Dans cette agence, le dispositif inférentiel est conçu sur l'objet « *Enquête sur la dynamique associative de cinq territoires de l'Île-de-France* ». Alors même que le dispositif d'enquête est très fortement discuté au sein de l'agence, l'enrôlement pour « construire » les inscriptions elles-mêmes revient presque exclusivement aux scientifiques.

Dans un premier temps, en effet, le choix des territoires et leur délimitation, la sélection de caractères démographiques et socioéconomiques des associations et des institutions publiques relèvent d'une *construction* au sein du collectif de l'agence. Plusieurs COPIL y sont consacrés et aboutissent à ce que l'agence nomme le « canevas de la recherche », qui permet de définir les entités que la recherche doit rendre visibles, et d'élaborer des catégories (caractères, typologie) pour inférer leur présence et leur donner une trace par la mesure.

Mais l'enrôlement des partenaires associatifs s'arrête aux portes de la conception du dispositif, puisque l'ensemble de la réalisation de l'enquête ainsi que les inscriptions qui en découlent reviennent principalement au collectif de recherche légitime que forment le chercheur sociologue (Chercheur2-Sociologie-CS), le chercheur en post-doc (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS), un doctorant (Doctorant1-Sociologie-CS), ainsi que leur outils théoriques et méthodologiques pour faire parler les données construites. Il s'y joindra un autre chercheur en psychologie (Chercheur4-Psychologie-CS), une autre doctorante en sociologie (Doctorant2-Sociologie-CS), un consultant en sociologie (Exp-CS) ainsi que deux étudiantes en M2 (Etudiante1-Sociologie-CS et Etudiante2-Sociologie-CS).

Pourtant le principe d'enrôlement, fortement prescrit par les interactions et les échanges au sein de l'agence, est de constituer un binôme réunissant un chercheur et un acteur pour réaliser l'enquête sur chaque territoire. Mais dans les faits, seuls deux acteurs associatifs, Acteur-Ingénieur-Fédération-CS de la Fédération d'associations et Acteur-Café Littéraire-CS du Café Littéraire participent à la collecte des données et à un premier niveau d'inscription définitive qu'est le rapport sur le territoire (voir tableau des inscriptions de l'agence Capital Social ci-dessous).

Entités	Dispositif instrumental et inférentiel	Inscriptions : traces qui tendent à devenir des faits
Territoire	Sources Insee sur la population, la superficie et la densité, le logement, la population actives Cartographie CIG, IGN Sources DARES sur les demandeurs d'emploi, les niveaux de qualification, de revenus Enquête Typologie des administrations publiques	Délimitation géographique territoire Caractérisation démographiques et socio-démographique du territoire Dénombrement et qualité des administrations publiques présentes sur le territoire
Association	6 Catégories pré-définies Enquête et entretiens	Recensement des associations implantées sur le territoire
Diagnostic associatif	Guide d'entretien avec groupements et associations Variables analytiques (données générales, champ d'action, personnes impliquées, budget, créateurs, activités, liens avec des associations, liens avec des pouvoirs publics)	Analyse du tissu associatif Analyse du fonctionnement et du lien avec les politiques publiques de deux associations du territoire
Synthèse intermédiaire par territoire	Synthèse, regroupement Inscription littéraire	Une identité ou des identités de territoire Une qualification de la vie associative Des pistes de recherche sur le lien avec les politiques publiques
Synthèse de l'ensemble des rapports par territoire	Caractéristiques spécifiques / communes pour établir le lien vie associative/politiques publiques	Analyse comparée des cinq territoires Un diagnostic sur la vitalité associative Une analyse qualitative des liens entre associations et pouvoirs publics
	Les données et les synthèses Théorie sociologique du capital social	Analyse des « Liens sociaux, pratiques des associations et action publique en Île-de-France, un monde en changement

Tableau 14 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence CS

Les raisons de cette difficulté à enrôler les acteurs associatifs dans la réalisation des inscriptions qui aboutissent à la fabrication de faits vraisemblables, ne se donnent pas à voir facilement, tant le niveau d'échange est important au sein du COPIL de l'agence CS. C'est la faible disponibilité des acteurs associatifs face à l'exigence qu'impose cet engagement qui

est fortement et souvent évoquée au cours du processus, puis réifiée dans l'inscription finale.

Il nous semblerait plus juste d'assumer dès le départ la *différence de temps disponible pour la recherche entre chercheurs et associatifs* en délimitant d'emblée une répartition des tâches inégalitaires. La position d'égalité entre ces deux parties serait alors à conforter lors des comités de pilotage, en termes de participation aux débats, de décisions prises quant aux orientations de la recherche et aux conclusions à tirer à partir du matériau recueilli.

(Rapport final Agence Capital Social, juin 2010)

Bien que pertinente, elle nous semble néanmoins partielle et insuffisante pour rendre compte de cette défaillance dans la symétrie de l'enrôlement, tant celle-ci est en complète opposition avec les déclarations et la volonté de symétrisation des rôles au sein de l'Agence, ainsi que le souligne l'incompréhension et les questionnements manifestés parfois dans les COPIL.

- On doit faire le point sur le nombre d'associations par territoire. Il faut aussi remobiliser notre partie associative. Ce que je ne comprends avec Acteur-CentreRessources-CS et Acteur-CentreLogement-CS, c'est qu'ils ne sont pas obligés de venir eux-mêmes, ils peuvent déléguer (Chercheur2-Sociologie-CS)
- (A Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS) : Pour ton territoire, ça avance ? (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- Oui, mais je suis seule, Acteur-CaféLittéraire-CS ne peut se libérer (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- (A Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS) : Je veux te demander quelque chose que toi seule peut faire, c'est de faire le point sur l'engagement des associations, c'est un réel investissement. On n'attend pas qu'ils fassent la recherche, mais qu'ils donnent accès à leurs réseaux (Chercheur2-Sociologie-CS)
- J'en ai parlé avec Acteur-CaféLittéraire-CS, il dit que c'est passionnant, mais que c'est un investissement (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)

(extrait du COPIL, Agence CS du 29 novembre 2007)

Les positions de Acteur-Ingénieur-Fédération-CS nous livre une piste pour saisir les raisons de cette division de l'enrôlement selon les lignes d'ordonnancement de la légitimité scientifique dominante, et ce, malgré le niveau de construction collective du dispositif méthodologique pendant les COPIL. Acteur-Ingénieur-Fédération-CS est un ancien ingénieur, bénévole fortement engagé dans la direction de la Fondation et qui a déjà réalisé des études sur les dynamiques associatives. Il a les capacités de mobiliser et de faire parler des données statistiques existantes, mais aussi d'en produire au travers de la conduite de l'enquête, comme il est capable de contribuer de manière légitime aux controverses sur la validité des

énoncés et faits scientifiques. Ces compétences deviennent donc *capacités* qui viennent renforcer le collectif de recherche légitime, d'autant qu'il les exerce en binôme avec Doctorant1-Sociologie-CS, le doctorant.

- Sur le territoire rural réalisé par Doctorant1-Sociologie-CS et Acteur-Ingénieur-Fédération-CS, on n'y revient pas. On a vraiment de quoi faire un bon rapport et justifier notre travail. On a suffisamment d'éléments pour faire une synthèse. (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS commente la note de travail réalisé par Acteur-Ingénieur-Fédération-CS et Doctorant1-Sociologie-CS à partir des études du CERPHI`
- Chercheur2-Sociologie-CS propose de mettre cet apport dans le paragraphe 2.
- C'est un mixte des 2 synthèses (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Acteur-Ingénieur-Fédération-CS relate la contestation des données et des analyses produites par le CERPHI, qui dénonce l'analyse sur l'augmentation des associations, la notion de « créateur associatif », alors qu'il s'agit de déplacements. Il propose de reprendre cette controverse ainsi que des modifications de structure du rapport intermédiaire

(Extrait du COPIL Agence Capital Social, 10 janvier 2008)

Ce collectif de recherche, légèrement élargi à deux acteurs, mais finalement réduit à sa forme légitime issue du laboratoire va produire l'ensemble finalisé des inscriptions pour chaque territoire étudié. En effet, plus les inscriptions mobilisent des niveaux d'inscription formalisée et des théories sociologiques, plus ils relèvent des chercheurs (Chercheur2-Sociologie-CS, Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS et Doctorant1-Sociologie-CS) et de leurs capacités. Ainsi, les variables analytiques pour regrouper les associations sont produites par Doctorant1-Sociologie-CS. La qualité de cette « grille », c'est-à-dire sa capacité à faire parler les entités pour les traduire en données, est reconnue dans le COPIL en particulier par le chercheur qui enrôle cette grille dans le dispositif, en l'imposant comme instrument.

- (à Doctorant1-Sociologie-CS) « C'est un excellent travail, que l'on va essayer d'appliquer partout. Sans diminuer le travail de Doctorant1-Sociologie-CS, c'est aussi un territoire plus facile, pour que les autres ne fassent pas de complexe. Et vu le temps, on ne va pas discuter sur les grilles. On diffuse ce document tel qu'il est à tous tes interlocuteurs, et on pourrait faire une réunion de présentation ».
- (Chercheur2-Sociologie-CS, COPIL Agence Capital Social, 29 novembre 2007)
- « Je ne veux mettre personne en difficulté, mais vous reprenez les chapitres de Doctorant1-Sociologie-CS, que vous suivez paragraphe par paragraphe. Il en va de notre crédibilité auprès du Conseil Régional, même s'il ne faut pas se faire d'illusions, peu le liront, à part les personnes qui habitent dans les lieux cités ».
- (Chercheur2-Sociologie-CS, COPIL Agence Capital Social, 10 janvier 2008)

Quand à Acteur-CaféLittéraire-CS, bien qu'il participe au dispositif d'enquête, et même s'il n'offre pas ce même renforcement légitime, sa participation apporte une plus grande symétrisation dans la distribution des rôles entre chercheurs et acteurs. Enrôlé avec une étudiante, le binôme cherche sa légitimité. En effet, les étudiantes Etudiante1-Sociologie-CS et Etudiante2-Sociologie-CS font certes partie du collectif de recherche par la mobilisation de leur compétence à collecter des données, mais elles en font partie de manière partielle dans la mesure où elles ne participent qu'à ce segment du processus. Leur rôle, dans le travail d'enquête de base, dessine à la fois en creux et en plein les lignes d'ordonnement légitimes de l'enrôlement dans le dispositif instrumental. En creux, parce qu'elles n'ont aucune légitimité dans la discussion sur l'énoncé et que, paradoxalement, elles renforcent en cela l'identité et le rôle des acteurs associatifs. Et en plein, parce qu'elles ont les capacités de produire des traces de base, indispensables à la construction scientifique.

- C'est très joli comme ça, mais en terme de quantité de travail, c'est quand même fou! mais ce n'est plus votre problème... (Etudiante1-Sociologie-CS)
- Si c'est notre problème ! (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Remplir les tableaux, ce n'est pas long. Ça m'a pris deux matinées, en plus en écoutant les infos. (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- Les autres : tu vois, tu es sociologue !!
- J'avais un avantage, j'ai fait des copier-coller avec le listing existant (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- Oui, le listing sur lequel j'avais déjà travaillé beaucoup d'heures (avec le sourire)... (Etudiante2-Sociologie-CS)
- Oui, ces listings sont très bien faits (Acteur-CaféLittéraire-CS)

Extrait COPIL du 30 mai 2007, Agence Capital Social)

- On n'a pas assez avancé. On a un problème sur les statistiques, mais A3 pense que ce n'est pas à nous de le faire (Etudiante1-Sociologie-CS)
- fournit une explication sur l'emploi des statistiques déjà existantes : « il n'y a pas besoin d'en refaire » (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Je ne comprends pas le problème (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- J'ai le sentiment que le rapport sur lequel j'ai travaillé est passé inaperçu. Je dois refaire le travail précédent, par rapport au modèle de Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS. J'ai l'impression de refaire la même chose au niveau du temps et de la volonté. Je ne sais pas quoi te dire... On a retravaillé avec Acteur-CaféLittéraire-CS (Etudiante2-Sociologie-CS)
- Ce qui est un peu lourd pour Etudiante1-Sociologie-CS, c'est de devoir refaire un travail déjà fait (Acteur-CaféLittéraire-CS)

- C'est le lot de la recherche. C'est ce qu'on fait avec Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS, on ne fait pas que du travail de haut vol, on recopie des tableaux Chercheur2-Sociologie-CS
- (...) Discussion pendant laquelle Chercheur2-Sociologie-CS et Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS cadrent les délais et la structuration du temps, et proposent des entretiens entre chercheurs et étudiants.
- (à Etudiante1-Sociologie-CS) : Tu peux faire ton rapport de Master sur ces résultats. Tu fais quelque chose en amont (Chercheur1-Sociologie-CS)
- Moi, j'arrête après le rapport, je me sens larguée, je n'apporte pas grand chose, je ne suis pas à la hauteur et j'ai un problème de temps aussi (Etudiante2-Sociologie-CS)

(Extrait COFIL du 10 janvier 2008, Agence Capital Social)

L'enrôlement au sein de l'Agence Capital Social suit la ligne d'ordonnement de la légitimité scientifique dans ses capacités à produire des données valides et les transformer en inscriptions qui rende les entités de l'énoncé visibles. Sans doute renforcée par la nature épistémique de l'énoncé, cet enrôlement autour de la légitimité scientifique entre en rupture avec l'intention de symétrisation fortement portée par l'Agence. Il en conforte d'ailleurs plus l'asymétrie issue de l'énoncé que l'intégration autour d'un intérêt partagé qui ressort de l'intéressement. L'intérêt partagé sur la compréhension des dynamiques associatives territoriales par la théorie du capital social de Putnam se heurte à la délégation de la capacité d'inscription au seul collectif de chercheurs, doctorants et étudiants de l'agence.

c) L'enrôlement des étudiantes : la formation d'une capacité de recherche tierce à l'Agence Adoption Internationale

L'objet « *Enquête sur les adoptants* » est au cœur du dispositif instrumental et d'inférences de l'Agence Adoption Internationale. Cet objet, issu d'un dispositif construit par le service Adoption de l'ONG et qui préfigure la formation de l'agence, tient à la constitution d'une base de données et d'une première grille d'enquête, ainsi qu'à quelques bénévoles très investis du service adoption.

Avant que d'en venir au rôle délégué aux étudiantes démographiques (Etudiante1-Sociodémographie-AI et Etudiante2-Sociodémographie-AI), il est nécessaire de dresser le tableau des interactions au sein de l'agence lors leur recrutement. La séance du COFIL qui est en le théâtre (et que nous n'avons pas observée) montre la conflictualité des intérêts et

des attachements entre objets et identités. La question des rôles, mais aussi des places et de leur reconnaissance fait donc enjeu. Concrètement, les bénévoles du service Adoption travaillent sans rémunération, ils sont fortement investis dans leur activité et ont élaboré cette base de données sur les adoptants. La rémunération des étudiantes pour réaliser un travail qui poursuit celui accompli sans salaire par les bénévoles provoque une asymétrie de reconnaissance et de place, et donc un sentiment d'injustice qui se déploie dans les interactions.

« **Au début, c'était la guerre !** Vous n'étiez pas là à la première réunion ? Etudiante2-Sociodémographie-AI et moi, on a débarqué à la première réunion, on venait, genre une semaine avant de savoir qu'on était prise pour le stage et c'était une réunion pour se présenter parler du projet. Du coup, il y avait des gens de l'ONG, des gens du Labo et il y avait Etudiante2-Sociodémographie-AI et moi. Donc tout monde se présentait et à un moment, **il y a eu un règlement de comptes**, Etudiante2-Sociodémographie-AI et moi on l'a vraiment vécu comme ça, sur le fait que les bénévoles avaient travaillé en tant que bénévoles et qu'ils engageaient des personnes qui étaient payées, etc. Du coup il y avait un conflit d'intérêts là-dessus. Nous en plus on était là, on ne disait rien. En plus une semaine avant, avaient déjà accepté le stage réduisant par deux notre salaire. Et nous, du coup, on a débarqué là dedans et on a dit : « oh là là à qu'est-ce qui se passe ? ». » (Etudiante1-Sociodémographie-AI, entretien 5 juillet 2007, Agence Adoption)

Mais si la question de la rémunération peut ouvertement et explicitement faire l'objet de contestation et de conflit, les enjeux de reconnaissance ne s'y limitent pas. En effet, il existe une cause d'asymétrie plus profonde, celle de la capacité à « faire parler » le questionnaire et la base de données pour produire des faits vraisemblables sur les familles adoptantes.

Si le recrutement de compétences en démographie qui maîtrisent les inférences statistiques paraît indispensable pour atteindre cet objectif de manière scientifique, il a pour conséquence subjective et sociale d'invalider les compétences des bénévoles et de montrer leur in-capacité à « faire dire » aux données produites par le questionnaire les savoirs qu'elles possèdent sur les adoptants au regard de leur expérience. Entre la compétence à « faire parler » des spécialistes et l'in-capacité de « faire dire » des bénévoles se noue et se joue le hiatus de la reconnaissance entre le monde de la science et le monde de l'expérience et de l'expertise.

« Le peu d'interactions qu'on avait eues, c'était vraiment... Enfin j'avais vraiment l'impression qu'il nous faisait perdre notre temps. Enfin je ne trouvais pas ça très intéressant. Enfin c'est mon avis, je ne sais pas, j'étais peut-être un peu fermée à ce qu'ils disaient. Je ne sais pas. Je me disais : « Quand même, ils ne sont pas spécialistes,

ils sont spécialistes de l'adoption mais pas des techniques de démographie qu'on a appris pour traiter ce genre d'enquête. »

« C'est conforme, oui, dans l'ensemble. Sauf qu'ils auraient aimé qu'on traite plus des parents. C'est très centré sur les enfants et moins sur les parents. Et du coup, on leur explique les points qui font qu'une adoption se passe bien ou se passe mal, et comme on a plus de points sur les enfants, du coup, on donne plus de points négatifs sur les enfants, et eux, ce n'est pas ce qu'ils auraient voulu savoir. Ils auraient voulu savoir quels parents ne correspondent pas à quels enfants. Et finalement, on n'avait pas assez de données pour ça ; donc, on a essayé de leur expliquer et aussi de voir si on pouvait piocher des résultats par ci, par là. Voilà, c'est le point qui a un peu péché là-dessus. »

(Etudiante1-Sociodémographie-AI, entretien 5 juillet 2007, Agence Adoption)

La figure de l'opposition qui marque cette agence se cristallise davantage encore autour de la capacité d'action recherche autonome des étudiantes enrôlées au sein de l'agence. Et les tentatives de propriété et de repli de la part du service adoption n'y feront rien. Les démographes, toutes étudiantes qu'elles soient, vont former un collectif de recherche doté d'autonomie, et vont produire des inscriptions au travers d'inférences statistiques, dont la construction échappe à ses fondateurs. Concrètement, le service adoption exigera qu'elles travaillent dans leurs locaux, que la base de données n'en sorte pas et ne leur octroiera qu'un bureau tournant. Mais cette recherche de contrôle ne peut avoir d'effet sur une autonomie qui tient moins des conditions de travail que d'une *compétence distribuée* (Callon et al, 2001) regroupant à la fois leur savoir de statisticienne et de démographe, les logiciels statistiques et les outils informatiques.

« Ça m'a un peu étonnée au début, parce que j'avais un peu l'impression d'être bridée, en plus par des gens qui ne s'y connaissent pas forcément. Je me disais : « laissez-nous faire notre travail ! ». Mais finalement, on s'en est bien sorties, on a fait ce qu'on voulait. Mais oui, ils avaient déjà des idées bien précises sur ce qu'ils voulaient qu'il ressorte »

« On nous a demandé de traiter les réponses au questionnaire qui avait été répondu par les parents. Donc, il y a eu 456 sur une base 1037 au départ. Donc, déjà, ça faisait un taux de réponse qui était très très bien. Et, donc, il fallait étudier les résultats, en tant que démographe, sur ce qu'on savait faire. Donc, on nous a donné au fur et à mesure des plans d'exploitation du questionnaire qu'on a plus ou moins suivi parce que... Je pense que les gens avaient des idées de ce qu'ils voulaient, mais ils ne se rendent pas bien compte de ce qu'on peut faire et de ce qu'on ne peut pas faire. Ils ne connaissent pas forcément. Du coup, on a essayé de leur expliquer, par rapport aux données qu'on avait, au questionnaire. Donc, là on leur a présenté, il y a 2 semaines, nos résultats, et ça leur a bien plu. »

(Etudiante1-Sociodémographie-AI, entretien 5 juillet 2007, Agence Adoption)

Par ailleurs, cette autonomie est permise par des relations distendues avec les chercheurs, d'une part parce que le lieu de travail des étudiantes se trouve dans le service adoption, et d'autre part, parce que la chercheuse en démographie ne sera présente dans l'agence que quelques mois. Cet éloignement contribue à leur autonomisation et renforce la constitution d'un collectif de recherche autonome, qui se pose comme une sorte de *tiers délégué* au sein de l'Agence. D'ailleurs, la chercheuse regrettera cet enrôlement dont l'autonomisation contribuera à la fragmentation – au moins dans ces premières étapes de traduction – des compétences au sein de l'Agence.

Le problème est que je ne connaissais pas le « quanti » Il fallait trouver des personnes compétentes. Mais il y a eu un hiatus dès le départ, Acteur-Médecin-Responsable-AI n'était pas d'accord. C'était aussi une question d'argent, on l'a mal prévu dans le projet et l'ONG avait déjà beaucoup investi financièrement sur cette base de données. Les stagiaires en ont fait un exercice technique de fin de diplôme et ont souhaité intégrer un outil statistique là où de simples tris croisés auraient suffi. Les bénévoles nous ont reproché de nous faire plaisir en tant que chercheur ! J'aurai dû prendre des personnes sans diplômes pour faire des vacances. Au final, Acteur-Médecin-Responsable-AI a été odieuse au début et Acteur1-praticienne-bénévole-AI et moi avons dû jouer « profil bas » pour que les stagiaires soient intégrées ». (Etudiante1-Sociodémographie-AI, entretien 10 janvier 2008, Agence Adoption)

Ce que montre explicitement cette figure de l'enrôlement, certes inattendue car elle déborde les acteurs initiaux de l'agence, c'est l'écart entre les *capacités à faire parler*, inhérentes à un *collectif de recherche tiers*, et la *volonté de faire dire* liée au *collectif expérientiel*. Or, les inscriptions produites par le collectif de recherche ne traduiront pas, comme par effet ventriloque, les intuitions et savoirs du collectif expérientiel. C'est une sorte d'écart dramatique qui se joue non seulement dans la traduction mais aussi dans les *capacités* de traduction.

Entités	Inscription : traces qui tendent à devenir des faits	Dispositif instrumental et inférentiel
Adoptants et relations avec l'ONG	Graphes de niveaux de satisfaction de la prise en charge du dossier à l'accompagnement à la parentalité et sur la perception du suivi à domicile Les écarts entre la demande et l'enfant accueilli Graphe sur la proportion de personnes qui choisiraient le Service Adoption pour une autre adoption	Questionnaire Données d'enquêtes et codification des résultats Logiciel statistique Analyse factorielle des correspondances Régressions logistiques Interprétations
Le passé de l'enfant avec adoption	Graphes sur le lieu de vie des enfants avant adoption, sur les enfants ayant quitté des personnes auxquelles elles étaient attachées, sur les contacts conservés Tableaux sur les proportions d'enfant sur lesquels les parents eu des informations, qui ont connu des événements traumatisants, qui ont été préparés à l'adoption	
Recherche des origines	Graphes sur les souhaits des enfants pour connaître leurs origines, sur la façon de parler du passé de l'enfant et de l'adoption, sur la façon de l'enfant de parler de son pays d'origine Caractéristiques des enfants qui recherchent leurs origines Graphe et tableau des enfants en fonction de la conservation du prénom de naissance	
Santé des enfants	Caractéristiques des enfants présentant des difficultés psychologiques Proportions d'enfants ayant connu des difficultés psychologiques en fonction de l'âge, en fonction des événements traumatisants Catégorisation des difficultés psychologiques en lien avec la psychogenèse	
La famille adoptante	Graphes sur les statut de la famille, leur composition, les types d'adoption Caractérisations et typologie des relations parents/enfants Caractérisation des facteurs intervenant dans les relations père/enfant	
L'adaptation à l'environnement social	Caractéristiques et typologie de l'adaptation des enfants à l'environnement social Identification des facteurs influençant l'adaptation rapide	
Le parcours scolaire	Données sur les situations scolaires et professionnelles des adoptés, sur les redoublements Caractéristiques des enfants ayant connu un redoublement, et identification des facteurs influençant ou non la probabilité de redoubler	

Tableau 15 - Entités, dispositif d'inscription et inscriptions dans l'agence CS

L'enrôlement des étudiantes dans la fabrique des inscriptions, en formant un collectif de recherche capable et autonome, fait émerger un rôle de tiers qui vient prendre place dans la configuration de l'opposition qui marque les modalités collaboratives de cette agence. Cette action de tiers comme modalité collaborative pour construire une capacité collective de recherche va se confirmer au fil des épreuves suivantes que sont celle de la représentation et de la véridiction.

3) Des collectifs ouverts à d'autres légitimités

a) Des collectifs hybrides de production de données dans l'Agence Semences Paysannes

Deux objets de l'Agence Semences Paysannes ont été conçus dans la phase de problématisation de manière à élaborer un dispositif instrumental et d'inférences qui mobilisent les compétences et les instruments des chercheurs comme des acteurs.

Suivons comment les enrôlements pour produire des données et des inférences sur les objets « Construction d'un programme de gestion de la variabilité génétique / sélection participative en vue d'obtenir des populations de blé tendre différenciées adaptées à l'AB en IdF et à la transformation en pain de qualité » et « Qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus de variétés diversifiées incluant des variétés sélectionnées à la ferme et des variétés classiques du catalogue » contribuent à la construction d'un *collectif de recherche hybride* (Callon, 1986, 2001, 2006 ; Latour, 1991b). L'enrôlement de chercheurs, acteurs, associatifs et d'autres experts dans la production des inscriptions sur les différents objets s'associent de manière différenciée mais intégrée à la production d'un collectif capable de recherche.

Dans le laboratoire, et en dehors du laboratoire, les non humains agissent et les chercheurs qui s'établissent en porte-parole de ces entités nous disent ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles sont prêtes à faire. De même, les artefacts techniques constituent des assemblages d'actants profilés pour rendre envisageables et possibles certaines actions collectives. La notion de société faite d'humains est remplacée par celle de collectif produit par des humains et des non humains [Callon, 1986] [Latour, 1991b]. (M. Callon, 2006, p. 267)

1. Un enrôlement distribué entre chercheurs, acteurs, experts, blés, essais au champ dans un programme de sélection

L'objet « Construction d'un programme de gestion de la variabilité génétique / sélection participative en vue d'obtenir des populations de blé tendre différenciées adaptées à l'AB en IdF et à la transformation en pain de qualité » comporte des essais expérimentaux qui font l'objet de journées d'observations et de construction au sein du COPIL. La journée de travail vise à produire des observations phénotypiques des variétés de blés différenciés remises en parcelle. Il s'agit également d'en sélectionner une quinzaine pour les reproduire dans l'essai de l'année suivante. Aux des acteurs de l'Agence (Chercheur1-Génétique-SP et Chercheur2-Génétique-SP, Acteur1-AgricultureBiologique-SP, Acteur1-Agronome-SP) et Acteur2-

Agronome-SP) s'ajoutent un expert en Agriculture Biologique (Exp1-SP) et une technicienne du labo (T1-SP).

- Ce serait bien que Acteur2-Agronome-SP) soit présent. On a besoin d'un paysan parce qu'on fait de la sélection paysanne, un paysan qui nous propose un mode d'exploitation et de culture. Si pour vous (Acteur1-Agronome-SP et Acteur2-Agronome-SP), ça un sens, on mélange. Mais il faut qu'on en parle. On n'en a rien à faire que ce soit pur. On veut quelque chose qui donne bien et qui convienne bien à la terre. Et l'année prochaine, on les mettra à la dure. Ils ont tellement souffert l'année dernière, qu'ils s'éclatent cette année. (Chercheur1-Génétique-SP)
- A Acteur2-Agronome-SP) : Il faut que tu nous dises ce que tu veux faire. Tu pourrais écrire et nous dire ce que tu préfères (Chercheur1-Génétique-SP)
- Il y en a de superbes, que j'aime beaucoup. Je voudrai ne pas avoir des purs mais avoir des mélanges. (Acteur2-Agronome-SP)

Acteur2-Agronome-SP identifie 10 à 15 variétés.

- Si ces variétés t'intéressent c'est bien. Celles que tu as citées sont très bien (Chercheur1-Génétique-SP)
- Mais ce que je ne sais pas faire c'est l'échantillonnage, le choix du nombre de rangs par variétés (Acteur2-Agronome-SP)
- Ce n'est pas compliqué, tu peux utiliser le carré latin et faire des blocs par randomisation. C'est simple et ça marche bien (Chercheur1-Génétique-SP)
- Ça, ça peut être ta contribution de scientifique (Acteur2-Agronome-SP)

Acteur2-Agronome-SP) montre ses tableaux de résultats sur la croissance des blés et signale que la mesure de la hauteur est approximative. Chercheur1-Génétique-SP redonne des critères de croissance à relever comme ceux en jeu dans la précocité. Exp1-SP, un expert de l'AB propose des notations de densité et de maladie. Les scientifiques valident cette production de données.

- C'est bien, c'est presque orthodoxe !
- Tu aurais le temps de le mettre en forme ? (Chercheur1-Génétique-SP)

La discussion s'engage sur la maîtrise des aléas climatiques pour protéger la récolte et sur la capacité du dispositif pour rendre visible les stades de croissance. Chercheur2-Génétique-SP propose un dispositif expérimental qui s'éloigne des méthodes paysannes : des semis décalés ou encore la pose d'une bâche à un stade précoce. Une discussion a lieu sur la faisabilité et la pertinence

- C'est quoi l'intérêt ? (Acteur2-Agronome-SP))
- Tu n'as pas vu les résultats de Chercheur2-Génétique-SP qui montrent l'effet de sensibilité du froid ou de l'obscurité sur les plants ! (Chercheur1-Génétique-SP)
- On prend des tunnels à melon, on met une bâche noire sur l'armature (Acteur1-AgricultureBiologique-SP)

- Si on a de la lumière, ça ne marche pas. Il faudrait que je vienne (Technicien-SP)
- On ne fera pas la même chose qu'en chambre (Acteur2-Agronome-SP)

(Extrait journée de travail COPIL Agence Semences Paysannes, 27 juin 2008)

Cet extrait illustre le travail d'inscription pour faire parler à plusieurs voix les caractéristiques liées à la croissance des blés. Les contraintes et les normes propres à chaque manière d'inscrire se croisent, se confrontent et s'hybrident. Les blés cultivés et observés ont quelque chose à dire de *différencié* selon la manière de les faire parler. Il s'agit d'entendre tout autant des caractères, que la mesure et l'évaluation instrumentale scientifique peuvent rendre visibles, que ceux observables, appréhendables et utiles pour les paysans, qui plus est, dans ces espace et moment, local et contingent que représente la visite des essais au champ.

Les réunions régulières sur les expérimentations aux champs et en salle ont permis d'avancer progressivement dans l'élaboration des stratégies de sélection / gestion à la ferme, mais l'ensemble n'est pas encore formalisé. Pour les observations sur les cultures, nous avons cherché un compromis entre une description précise (plus « scientifique ») des variétés et une description « opérationnelle » qui rende compte de la manière dont les paysans appréhendent les plantes dans leurs champs et raisonnable à mettre en oeuvre pour un agriculteur en plus de son travail sur la ferme.

(Rapport final Agence Semences Paysannes, septembre 2012, p. 7)

La visite au champ constitue une pratique qui témoigne de l'attachement des paysans aux blés anciens, dans leur existence singulière et leur vitalité relève de l'identité pour l'association sur les semences paysannes (Demeleunaere et Bonneuil, 2010). Cette pratique participe de *l'expérience sensible et de la rencontre pratique avec les plantes* (Demeleunaere, 2013)

La plante issue de variété moderne disparaît dans l'agriculture intensive, dans la mesure où elle a été sélectionnée pour être un élément prévisible et optimisé dans un système de production contrôlé (dans l'idéal du moins). Par contraste, les blés anciens, « qui ont du caractère », existent pleinement. Il en découle un plaisir à travailler avec ces plantes, qui peuvent devenir de véritables partenaires de vie. L'observation de leur singularité, de leur relative autonomie, de leur beauté, est source d'un émerveillement dont témoigne bien le message cité en exergue. Un autre agriculteur, moins loquace, s'étonne de sa découverte des blés, au détour d'une démarche au départ technique et politique : « ces blés, quand même, c'est quelque chose ! ». (Demeleunaere, 2013, p. 436)

Ce qui permet de créer un dispositif hybride d'inférences entre le monde paysan et le monde scientifique est la *construction d'instruments de mesure ad hoc*, qui deviennent des objets

médiateurs entre les savoirs des scientifiques et les savoirs des praticiens. Il s'agit ici d'une « grille de notation » dont l'élaboration se fait au gré du processus de sélection des semences, et qui croise l'ensemble des facteurs à partir d'une première élaboration au sein du réseau paysan.

D'une manière générale, la prise en compte des différents facteurs (mode de reproduction, critères, modes et intensité de la sélection, taille des populations, échanges de graines, conditions agronomiques et pratiques culturales) s'est appuyée sur la démarche collective déjà entamée par l'ensemble des producteurs de blé du réseau. Elle a été menée en parallèle au processus de sélection, qui est toujours un processus itératif, et qui le sera d'autant plus ici qu'il n'y a pas de schéma de routine établi ; nous avons donc procédé par ajustement progressif des étapes et choix de la sélection en fonction de l'évolution des populations de plantes, mais surtout des connaissances et des choix concertés des différents acteurs. (ibid., p. 7)

Par ailleurs, cette hybridation par construction d'objets médiateurs permet une ouverture des questionnements et finalement une épistémisation des questions sur les variétés de blé. L'ouverture des enrôlements, la conception d'objets hybrides capables de traductions amène à revisiter les frontières des objets de recherche et à tenter de les délimiter par confrontation et hybridation d'approches différenciées.

L'intégration de nouvelles populations issues de croisements donc plus hétérogènes a posé également de nouvelles questions sur la façon de traiter cette variabilité intra-variétale. En particulier, nous avons travaillé sur la manière de caractériser, définir une « variété » paysanne lorsqu'elle est hétérogène, où place-t-on les limites de ce qui fait partie de la variété et de ce qui est « intrus ». (ibid., p. 7)

Le collectif hybride inventé par l'Agence Semences Paysannes permet une *distribution des rôles autour des compétences différenciées mais symétrisées dans la fabrique des inscriptions*. Chercheurs, acteurs associatifs et experts mais aussi blés, essais au champ et les objets médiateurs comme la grille de notation sont associés pour faire parler la croissance des blés en croisant diverses légitimités. Cette pluralité des légitimités vient confirmer la figure collaborative de l'intégration d'objets et d'identités différenciées autour d'un intérêt partagé. Une fois encore, cette différenciation intégrée et symétrisée s'inscrit en droite ligne des interactions qui forment le réseau sur les semences paysannes. Elle réfère en effet au « *pluralisme comme principe unificateur* » autour de « *la biodiversité comme référence commune* » (Demeleunaere et Bonneuil, 2010). D'une certaine façon, la création d'un collectif hybride capable de recherche qui issue notamment de ces enrôlements s'inscrit comme une extension des principes d'interaction et d'association de ce réseau.

2. L'enrôlement des chercheurs, des acteurs, des experts, des pains, et des descripteurs dans une appréciation de la qualité des pains

Le second objet de recherche enrôlé dans un collectif hybride est la « Qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus de variétés diversifiées incluant des variétés sélectionnées à la ferme et des variétés classiques du catalogue ». La ligne d'enrôlement est la même que pour l'objet de recherche précédent et aboutit à créer un collectif hybride entre les chercheurs et les acteurs de l'Agence, en y associant également des experts de l'analyse sensorielle mais aussi des paysans et des boulangers, ainsi qu'un actant central, les pains issus des premières cultures. L'objectif de ces compétences distribuées est de « comparer par analyse sensorielle des pains fabriqués par plusieurs boulangers (artisans ou semi-industriels) à partir de farines issues du même jeu de variétés (variétés différentes, de très anciennes à modernes), cultivées dans les conditions d'AB » (Rapport final Agence Semences Paysannes, septembre 2012)

Ce collectif est mis en scène et en action lors d'une journée dite de « formation-sensibilisation » qui s'élabore et se déploie dans un espace ouvert à d'autres légitimités que celle des chercheurs et du dispositif scientifique. Un rôle central y est en effet donné aux pains. Une partie de la salle est habitée par des dizaines de pains colorés. Sortant des sacs des boulangers, ils s'étalent sur de grandes tables et donnent à voir leur mie, invitent à caresser et goûter leur croûte, à sentir leur flaveur. Mais une formation collective est nécessaire pour entendre ce qu'ils ont à dire. En effet, chercheurs, acteurs associatifs, boulangers, paysans - et l'observateur-participant que nous sommes - sont indifférenciés autour de la table pour se doter collectivement d'un outillage de traduction apte à faire parler les pains et les parler en fonction de leurs caractéristiques. La compétence centrale pour opérer cette construction provient d'un expert en qualité sensorielle, dont le rôle consiste à fabriquer un panel de dégustation. Les légitimités, qui ordonnent les enrôlements, sont toutes autres lors de cette journée. La compétence est redistribuée autour de la table, transformant les experts en profanes, puis rendant tous les profanes, dont les chercheurs, capables de traduire collectivement les pains et leurs caractères en profil sensoriel. On enrôle des actants intermédiaires en testant l'expression sensorielle sur des vanilles, sur des eaux minérales. On construit des mots qui deviennent des descripteurs – on pourrait dire des traducteurs - puis on compare et étalonne les résultats du profil sensoriel ainsi obtenu avec les résultats obtenus avec un instrument de mesure scientifique qu'est la

Chromatographie en Phase Liquide à Haute Performance (PHLC) et qui identifie les composants biochimiques. Et ça « matche » après entraînement du panel !

La formation-sensibilisation a été réalisée au cours d'une réunion animée par A. de l'Agence de la Qualité le 27 septembre 2007 qui a réuni participants (chercheurs, paysans-boulangers, boulangers, adhérents des associations), puis une seconde réunion le 3 Juillet 2008 chez B. (Réseau paysan) qui avait préparé en collaboration avec C. (chercheur) une expérience originale : (i) chaque pain a été réalisé à partir d'une fermentation due uniquement à la variété, pour chaque variété, un levain spécifique a été développé à partir de la farine de la variété et de l'eau uniquement ; (ii) les variétés (11 variétés + le mélange des 11) ont toutes été cultivées la même année, dans le même terroir avec le même itinéraire technique. Un suivi variétal a été réalisé depuis le semis jusqu'au pain. Un compte-rendu détaillé de l'expérience et des résultats mériterait d'être réalisé et diffusé mais le temps n'a pas été trouvé à ce jour. Deux grilles ont été développées : l'une pour l'analyse sensorielle objective des pains, l'autre pour le test hédonique. A priori, la grille sensorielle doit être utilisée au sein du panel et l'analyse hédonique doit être utilisée avec un public plus large.

(Rapport final, Agence Semences Paysannes, Septembre 2012, p. 11)

Pour ce second objet de recherche, l'Agence Semences Paysannes a créé un espace d'hybridation des légitimités qui produit, au long d'une chaîne de traductions entre les pains et de nouvelles capacités de mesure dont se dotent les acteurs, des objets ayant des capacités de traduction. Ces *objets construits* que sont les « descripteurs », les « grilles sensorielles » et les « profils sensoriels » sont des médiateurs, dotés de *plusieurs légitimités hybridées* qui favorisent la *consolidation d'un collectif capable autour de compétences distribuées*.

b) La médiation organisationnelle de l'Agence Commerce Equitable

L'Agence Commerce Equitable offre une ligne particulière d'ordonnancement des rôles entre acteurs et objets de recherche en ouvrant un espace de légitimité tiers qui ne ressort pas des légitimités propres aux scientifiques ou aux associatifs de l'Agence. En effet, l'Agence recrute un chef de projet, et avec cette compétence importe un dispositif d'ingénierie qui va piloter et organiser l'ensemble des interactions au sein de l'agence.

Exclusivement dédié à la conduite de la recherche, cet ingénieur et ses instruments pilotent tout le dispositif organisationnel et sont chargés de coordonner l'ensemble des actions et des interactions au sein du COPIL. En planifiant les étapes, en réalisant toutes les inscriptions intermédiaires (compte-rendu, exploitation du travail des stagiaires, événements de communication), et en enrôlant de nombreux stagiaires (17 le seront sur la période des 3

années) dans la collecte des données de terrain, le rôle de cet ingénieur est central pour orienter les interactions et produire les inscriptions. En cela, elle conforte la figure collaborative de l'imposition et l'asymétrie qui caractérisent cette agence.

Bien que la délégation qui lui est faite soit conçue dans le discours comme un espace de légitimité tiers, toutes les traductions et inscriptions intermédiaires pour produire la typologie des acteurs du commerce équitable seront sous son contrôle, en lien avec les acteurs de l'agence. Ceux-ci se félicitent de ce qu'ils considèrent être une originalité de leur agence et une condition très favorable à la collaboration entre les deux légitimités. Ils estiment en effet que ce rôle tiers participe du croisement et de la traduction entre les deux registres de légitimité.

- (A propos du colloque à organiser) Une organisation est nécessaire pour que les problématiques puissent se croiser, ce qui est tout l'objet du PICRI (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)
- La ligne de départ, c'est notre capacité à établir une passerelle entre acteurs et chercheurs (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- C'est notre valeur ajoutée par rapport aux autres PICRI (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE)
- Non ! C'est l'objet de PICRI mais dans lequel on s'inscrit, mais nous on a une dimension supplémentaire par rapport aux autres PICRI (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)

(Extrait COPIL Agence Commerce Equitable, 22 mai 2007)

Dans la chaîne de production des inscriptions, l'ingénieur encadre le travail d'entretiens et de leurs transcriptions réalisé par les étudiants. La qualité de ces transcriptions est fortement appréciée par les chercheurs de l'agence. Elle organise aussi également le travail d'analyse en répartissant les rôles et en gérant les temps par des instruments de type chronogrammes. Elle réalise les rapports, la mise en forme des résultats par la production de graphes, de typologies. Le COPIL sert de lieu de validation des énoncés produits et de la coordination proposée.

Mais à y regarder de près, cet ingénieur bien qu' enrôlé dans l'agence, travaille et développe son action au sein de la Fédération, et inscrit de fait le rapport au temps de production, traduit par les outils de pilotage, dans la temporalité de l'acteur associatif. L'imposition issue de l'intéressement est confortée par cet enrôlement organisationnel en capacité également de produire des inscriptions. Elle produit de nouveau une confrontation des légitimités, et un questionnement sur la capacité du dispositif à produire des inscriptions scientifiques.

A propos de l'atelier de la journée de restitution des premiers résultats de la recherche aux adhérents de la Fédération

- - Il faut arrêter le formalisme ! On peut présenter les documents de recherche en disant que ce sont des documents intermédiaires. Je souhaite qu'on assume davantage notre rôle politique de chef de projet pour être dans une attitude de proposition et de chef de projet (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- - à ING-CE : compte-tenu de la charge de travail et de notre engagement, on ne prendra pas de congé cette année. Prenons de la hauteur, soyons plus proactif. J'ai peur du flottement entre les logiques différentes de nos deux dynamiques (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- - On attend toujours tes intuitions (Chercheur2-Economie- Réseau-CE)
- - On ne pas aller plus vite. On n'est pas à temps plein sur le projet (Chercheur-Gestion-Réseau-CE)
- - Il n'y a pas assez d'investissement dans le projet. (A Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE) Je ne t'attaque pas (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- - Je comprends qu'on doive faire attention à cadrer afin qu'on produise vraiment. Mais je souhaite que ce que je vais dire soit porté au compte-rendu. Je suis très heureux d'être présent, cela m'apporte beaucoup de fraîcheur. Merci à tous. On ne peut pas faire le bilan de l'atelier sans l'articuler au comité de pilotage. L'atelier était une belle réussite, on a réuni cent personnes. Merci à Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE! Toutes les critiques sont intéressantes car elles croisent l'atelier et le comité de pilotage. Quand Chercheur-Gestion-CE dit « la discussion est tombée à plat ». Pourquoi ? De mon point de vue, derrière, il y a la question des hypothèses. Je suis ébahi par la gestion de projet, je ne l'ai jamais vue dans un programme de recherche. Quand on fait de la recherche, on est taraudé par 2, 3 hypothèses, de grandes idées fortes. Or, on n'est pas taraudé ici par des idées fortes. Quand Acteur1-Porteur-Fédération-CE dit « on doit échanger », mais échanger sur quoi ? Les groupes thématiques ? On aura fait un grand pas quand on aura défini ces groupes thématiques. Je rappelle les remarques faites par Eve Chiapello sur les relations avec le Sud, la consommation équitable et soutenable. Derrière les thèmes sur lesquels je travaille, il y a les notions de « satisfaisance ». Tu as dit « Volontarisme, besoin de discussion, plus ou moins de gestion de projet ? ». Cela pose les questions de l'articulation avec le comité de pilotage. On fait une recherche/action : qu'est-ce que c'est ? Je ne sais pas trop. La région finance, mais je suis étonné qu'elle ne nous suive pas plus. Elle fait comme si on devait rendre un produit académique alors qu'elle finance des projets novateurs. J'aurai aimé qu'un membre de la région soit présent dans les comités de pilotage. Je reste soucieux des rendus intermédiaires. Est-ce que réunir 80 personnes, si on tenait la compta de la recherche, comme on comptabilise la présence des uns et des autres. On aurait pu utiliser ce temps pour produire un papier. Qu'est-ce que ça produit ? Comment on le valorise ? Comment on pense constamment aux hypothèses, au rendu final qui ne sera pas un CR classique. (Chercheur1-Economie-CE) (Extrait COPIL Agence Commerce Equitable, XXX)

Aussi la médiation organisationnelle conçue comme médiatrice entre les légitimités scientifique et associative ne réussit que partiellement à stabiliser les enrôlements pour former un collectif capable de dialogue et d'inscription. Cette délégation du pilotage et de l'inscription à un rôle organisationnel ni ne compense l'asymétrie et la polarisation praxéologique de l'énoncé de l'agence, ni ne dépasse la figure de l'imposition. En requestionnant à ce stage la validité des méthodes d'inscription, le chercheur C1 réinterpelle cette figure collaborative.

4) Enrôlement et légitimité : les formes de la distribution des rôles dans la production des inscriptions

L'enrôlement, en distribuant les rôles dans la production des données sur un mode scientifique, constitue une épreuve qui met en jeu une double légitimité, la légitimité des entités qui doivent être rendues visibles et la légitimité des identités dans leur capacités à les rendre visibles. La question posée par les partenariats de recherche collaborative est de savoir si cette distribution des rôles suit les lignes d'ordonnement liées à la légitimité scientifique de la recherche déléguée ou s'il en émerge d'autres formes qui rompent avec cette délégation en composant avec d'autres légitimités dont celles des acteurs associatifs. Les capacités d'inscription font-elles l'objet d'une redistribution ou non des capacités d'action au sein des agences de recherche collaborative ?

1) Un enrôlement dominé par la légitimité scientifique

Les observations des réunions de comités de pilotage des quatre agences et de leurs productions nous montrent que la figure des pratiques de « laboratoire » confiné - avec ses chercheurs, son acculturation aux méthodes d'inscription, et aux corpus disciplinaires, les instruments qui le composent - constitue *a priori* l'instance légitime de production des données. Cet aspect est bien d'ailleurs pour partie lié à la caractéristique institutionnelle du dispositif PICRI qui inscrit la recherche collaborative dans le référentiel de production scientifique. C'est bien le collectif de recherche composé des scientifiques, chercheurs, doctorants et étudiants, qui possède la capacité légitime de produire des inscriptions, c'est-à-dire les traces nécessaires et valides qui donnent vie aux entités ou objets de l'énoncé, quelle qu'en soit la forme (graphes, tableaux, analyses, photos, rapports...). En cela, le

« laboratoire » demeure le centre de traduction (Callon, 2006) d'où sont mobilisées les ressources d'inscription au travers des capacités de ce collectif scientifique. D'ailleurs, plus l'énoncé est conceptuel et théorique, en rapport avec une question épistémisée, comme dans l'agence Capital Social avec la théorie du capital social comme cadre problématisant et l'agence Adoption Internationale avec l'objet ethnologique « La fabrique de la parentalité », plus la capacité d'inscription relève quasi-exclusivement des chercheurs et de leurs instruments. En cela, cette observation confirme la notion de recherche collaborative (Bonny, 2016 (dans cet ouvrage) ; Fontan et alii, 2012) et qui place la production de connaissances objectives et l'expertise professionnelle des chercheurs au cœur du dispositif de recherche partenariale.

Cette figure dominante est parfois à la fois voulue et maîtrisée dans l'objectif d'obtenir des données certifiables et reconnues dans le monde scientifique. Ainsi, dans l'Agence Semences Paysannes, la production de connaissances génétiques et épigénétiques sur les mécanismes d'adaptation des blés relève de l'intérêt partagé et intégrateur que représente l'enjeu de reconnaissance des blés anciens et paysans.

Toutefois, s'arrêter à cette ligne légitime et attendue de l'enrôlement dans les recherches collaboratives ne rendrait pas compte du polymorphisme des capacités de traduction présentes dans ces partenariats. Au-delà de cet enrôlement dominant dans les pratiques collaboratives, les agences inventent aussi des enrôlements différentiels qui définissent un collectif capable au-delà de celui des scientifiques.

2) Des formes d'enrôlement qui redistribuent les capacités d'inscription entre acteurs et chercheurs

Compte-tenu de ses modalités collaboratives d'intégration et de différenciation, l'Agence Semences Paysannes, construit des **collectifs hybrides capables de produire collectivement des données** en enrôlant à la fois les chercheurs, les paysans et les boulangers des associations, ainsi que des experts, mais aussi les blés, les essais au champ ou bien encore les pains. Un autre collectif hybride dans cette agence résulte d'**espaces de formation et d'inscription hybride** qui permettent de construire collectivement des instruments d'inscription (« descripteurs », « grille de notation », « grilles sensorielles » , « profils sensoriels »). Par leur capacité de transformation, ces instruments rendent capables tous les

partenaires de produire des inscriptions sur des objets différenciés, des données capables de les faire parler et de les rendre visibles.

Une autre invention dans l'enrôlement est celle de la **médiation organisationnelle** au sein de l'Agence Commerce Equitable. Elle consiste en une délégation à une ingénierie de projet qui vise à s'inscrire en tiers par rapport au collectif légitime des scientifiques. Cette forme d'enrôlement, si elle réussit à capaciter d'autres légitimités dans la production des inscriptions, échoue partiellement à enrôler tous les chercheurs dans cette forme de production. Elle tend au contraire, malgré ses capacités de médiation, à renforcer l'effet d'imposition résultant de l'intéressement aux dépens des chercheurs. Cette forme organisationnelle de l'inscription s'inscrit dans le déficit de symétrisation de l'énoncé de l'Agence marqué par sa polarité praxéologique aux dépens d'une ouverture épistémique. En servant principalement la légitimité associative au sein de l'Agence Commerce Equitable, elle tend à renforcer la force d'exclusion issue de l'intéressement et qui aboutira à la sortie du chercheur en économie. . C'est la figure inversée de l'Agence Capital Social qui échoue à enrôler l'ensemble des acteurs associatifs dans un collectif capable d'inscriptions.

Une certaine forme de délégation de la capacité d'inscription existe aussi dans l'Agence Adoption Internationale autour des étudiantes en socio-démographie chargée de faire parler scientifiquement l'enquête et la base de données construite par le service adoption de l'ONG. Cette délégation est telle qu'elle aboutira à l'autonomisation de ce collectif de recherche formée par les étudiantes et leur instrumentation statistique. Cette forme d'enrôlement s'inscrit dans la figure d'opposition entre les intérêts et les identités de cette agence et vient renforcer les difficultés de reconnaissance de légitimités entre ces identités. Ce collectif de recherche, en se construisant et en s'autonomisant dans l'espace laissé entre ces identités et les objets auxquels elles sont attachées, produit un espace tiers possiblement médiateur. Ainsi, les inscriptions produites par les étudiantes deviendront médiatrices sur deux plans, celui des entités (les relations adoptants-adoptés) dont elles tracent statistiquement l'existence et celui des identités dans leur quête de reconnaissance et de légitimité. Cette capacité médiatrice des inscriptions prendra toute sa force dans l'épreuve suivante de véridiction.

3) Formes et effets de l'enrôlement sur les configurations collaboratives : renforcement ou rééquilibrage de la distribution des capacités de recherche

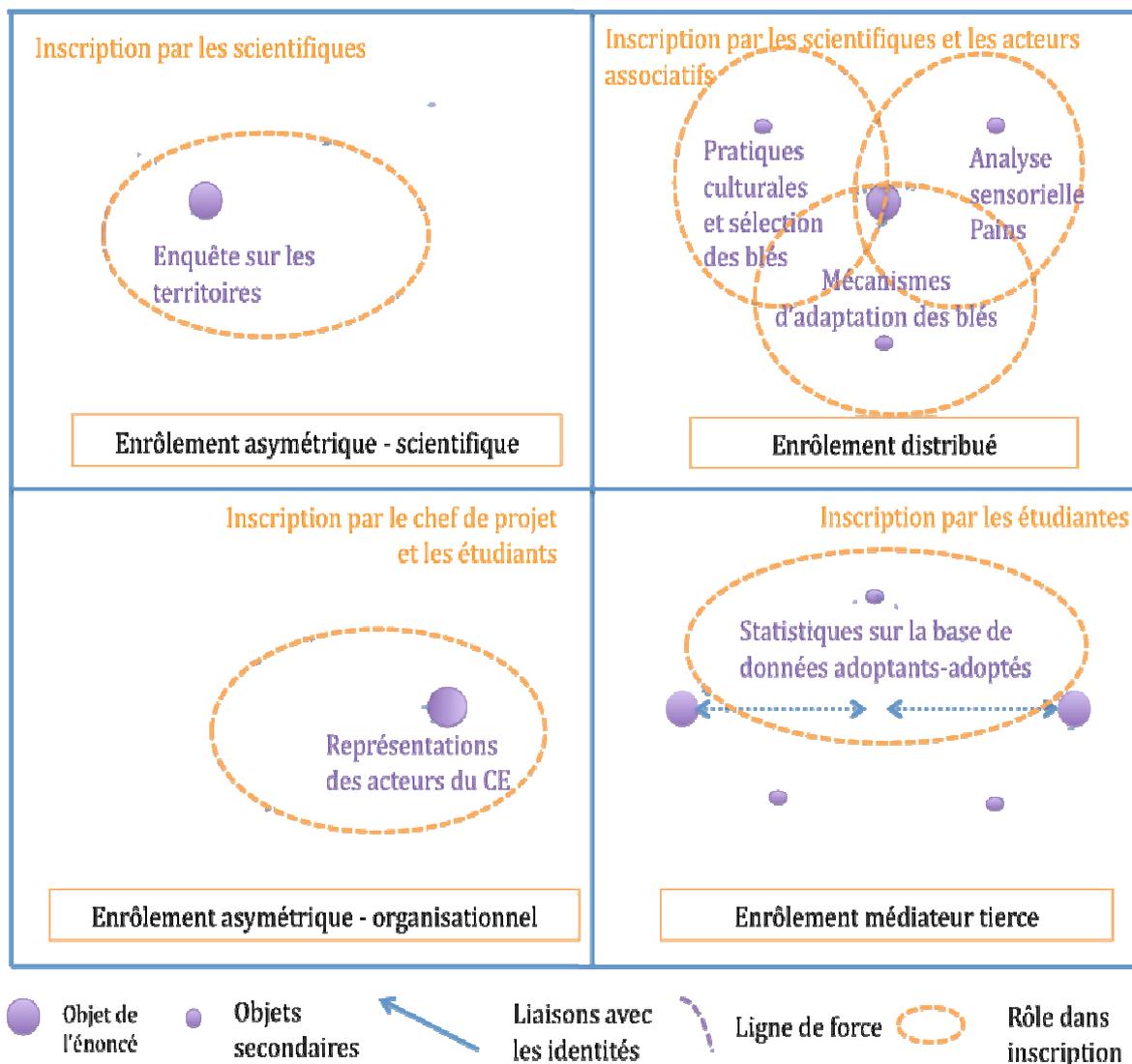


Schéma 3 - Formes collaboratives à l'issue de l'enrôlement

Au final, la distribution des rôles au cours de cette étape d'enrôlement produit deux types d'effet, un effet de **renforcement** et un effet de **médiation**, sur les configurations collaboratives issues de la problématisation et de l'intéressement.

Le renforcement vise autant la configuration asymétrique entre acteurs et chercheurs liées à une délégation de la capacité d'inscription, que la figure de la différenciation symétrisée. Dans le cas de l'agence Capital Social, la délégation des inscriptions faite explicitement par les acteurs associatifs aux chercheurs renforce effectivement l'asymétrie issue de la polarisation bien que les chercheurs multiplient les tentatives d'enrôlement des acteurs

associatifs pour satisfaire à l'ambition de symétrisation de cette agence. Tout se passe dans cette configuration collaborative, comme si la délégation concernant la capacité d'inscription ne pouvait être inversée. Dans l'agence Commerce Equitable, le rôle organisationnel du chef de projet, salarié de la Fédération, renforce les effets d'imposition initiaux. Entièrement relié à la Fédération et à son acteur principal, ce rôle entraîne une délégation quasi-totale de la réalisation des inscriptions, inversée cette fois, des chercheurs vers les acteurs associatifs. Le nombre conséquent d'étudiants, dix-sept sur l'ensemble du projet, enrôlés par le chef de projet vient conforter cette capacité déléguée à réaliser les inscriptions.

Cet effet de renforcement par la distribution des rôles touche également la configuration collaborative différenciée et symétrisée. Dans cette agence, les enrôlements sont également distribués entre entités - les blés, les cultures, les pains - et identités - chercheurs, acteurs, mais aussi experts, boulangers ou consommateurs-, ils créent alors un réseau distribué qui confirme une différenciation symétrisée et aboutit à la composition d'un collectif hybride de recherche.

La médiation est un second effet de la distribution des rôles. Elle concerne l'agence Adoption Internationale dans laquelle la délégation des inscriptions est confiée à des étudiantes socio-démographiques capables de faire parler de manière statistique la base de données et l'enquête sur les adoptants et adoptés de l'ONG depuis quinze années. Ces étudiantes disposent effectivement de ressources dont ne disposent pas les identités en opposition. Aussi, leur capacité d'inscription sur un objet lui-même médiateur offre un nouveau centre de traduction et donc de nouvelles capacités de liaison entre les identités et intérêts en opposition du chercheur et de l'acteur associatif.

Au final, la dimension organisationnelle et distributive inhérente à l'étape d'enrôlement a pour effet de fixer les liaisons déjà établies entre les identités et leurs intérêts, entre les identités et les objets de recherche. En distribuant les rôles en particulier dans la production des inscriptions, elle concrétise les légitimités en renforçant les *centres de traduction* (Callon, 2006) dont elles proviennent. La socio-démographie des adoptions, les multiples capacités de liaisons des blés (de l'épigénétique à la qualité gustative des pains), l'ancrage unique dans la théorie du capital social, ou bien encore les représentations des acteurs du commerce équitable constituent autant de centres de traductions qui permettent les connexions et la mise en réseau des inscriptions. L'enrôlement leur confère une capacité d'action au travers

de leur capacité de mise en liaison au sein de chacune des configurations et renforce alors les asymétries et les légitimités existantes ; il oriente les configurations collaboratives et la composition du collectif issues de la problématisation et de l'intéressement.

Chapitre 5 – Porte-paroles et épreuve de la représentation : faire parler pour produire des identités et des inscriptions

La mobilisation qui préside à l'association des acteurs, des chercheurs et des différents objets de connaissance et entités ne pourrait se produire sans leurs capacités de représentation. Il s'agit pour les parties prenantes de pouvoir se faire le porte-parole d'autres identités ou entités, comme le laboratoire, la méthode scientifique ou bien encore telle ou telle pratique sociale ou agronomique pour orienter les interactions. Cette capacité au fondement de la composition de l'acteur-réseau est prise entre des mouvements de ventriloquie et de représentation qui produisent des effets divers, allant de l'imposition et de l'expropriation des autres identités à une « chaîne d'agentivité » au sein d'une communauté de parole. Nous présenterons dans un premier temps la notion des porte-parole et leur action (1), puis les oscillations entre le locuteur et la figure produites par la ventriloquie (2), ainsi que ses différentes formes, aval et amont (3). Une quatrième partie de ce chapitre sera consacrée à l'effet de cette ventriloquie et des porte-paroles dans les agences collaboratives. Une cinquième partie montrera la construction de scènes de mobilisation d'alliés élargies au-delà des agences. Enfin, de cette épreuve des porte-parole émergeront les conditions possibles de la co-construction d'une communauté de parole par l'action des porte-paroles et de leur capacité de représentation.

1) Etre porte-parole : faire parler et faire taire

a) Les questions de la représentation : qui parle et fait parler qui ?

La notion de *porte-parole* est au cœur du processus d'intéressement mis au jour par M. Callon dans son étude de 1986. Largement reprise dans les travaux qui approfondiront cette approche (Latour, 2004, 2006 ; Callon et al, 2001), cette notion réfère à la dimension de représentation puisqu'il s'agit pour certains individus de s'exprimer « au nom » d'entités ou

d'acteurs qu'ils sont censés représenter. Les porte-parole s'imposent dans l'agencement relationnel au terme d'une « chaîne d'intermédiaires » qui produit des équivalences et légitime la représentation.

La question sous-jacente à la notion de porte-parole est celle de savoir qui parle et fait parler qui ou quoi. Ici encore, ceux qui se font porte-parole parlent autant au nom d'humains que d'entités ou non-humains (les chercheurs parlent autant pour les marins-pêcheurs que pour les coquilles Saint-Jacques). Cette question s'assortit également de la manière dont ceux qui parlent s'acquittent de ce travail de parole inter-médiaire. Dans le cas de la recherche, ce travail de prise de parole pour faire parler d'autres entités passe, comme nous l'avons vu au travers du travail d'inscription, par un ensemble de dispositifs instrumentaux permettant aux non-humains de laisser une trace de leur existence, qu'il s'agisse d'un graphe, d'un tableau, d'un enregistrement ou de toute autre méthode dite « objectivante », c'est-à-dire qui a pour finalité de rendre l'entité ainsi tracée *indiscutable*.

Nous dirons que les blouses blanches ont inventé des appareils de phonation qui permettent aux non-humains de participer aux discussions des humains lorsqu'ils deviennent perplexes à propos de la participation des entités nouvelles à la vie collective. (Latour, 1989, p. 104-105)

La représentation des porte-paroles participe donc de la traduction au sens où elle implique une *mobilisation* d'entités, c'est-à-dire qu'elle est issue et produit à la fois des *déplacements* « *qui rendent mobiles des entités qui ne l'étaient pas* » (Callon, *ibid.*, p. 197). Au terme de ces déplacements les porte-paroles réduits en nombre - et dans le cas de l'étude il s'agit des chercheurs - sont devenus suffisamment légitimes pour « *(dire) sans être démentis ce que sont et veulent coquilles et marins-pêcheurs* » (*ibid.*, p. 198). Ils ont opéré la chaîne de traduction qui permet « *d'exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent* » (*op. cit.*)

Par ailleurs, la manière dont les porte-parole s'acquittent de leur mandat légitime de représentation, c'est-à-dire dont ils font dire aux entités ce qu'elles sont et ce qu'elles veulent, ne peut relever, comme dans la tradition tant politique qu'épistémologique, d'une parole *indiscutable*. B. Latour note à quel point elle s'accompagne au contraire de toute la *gamme d'incertitudes* possibles qui caractérise le *couple fidélité/trahison*, couple paradoxal voir aporétique qui emprunte d'ailleurs à la traduction au sens littéral voire à son herméneutique (nous en reparlerons avec l'approche ricœurienne). Aussi, de la manière de

faire parler dépend la capacité tant de rendre compte des entités, dans leur identité et leur action, que de les mobiliser.

Avec la notion de porte-parole, nous allons beaucoup plus loin, nous étendons aux non-humains le doute sur la fidélité de la représentation. La parole n'est pas une évidence qui appartiendrait en propre aux humains et qui ne pourrait être offerte que métaphoriquement aux non-humains. La parole de tous les porte-parole, ceux de l'ancienne science et ceux de l'ancienne politique, devient une énigme, une gamme de positions allant du doute le plus complet – qu'on l'appelle artefact ou trahison, subjectivité ou égoïsme – jusqu'à la plus totale confiance – qu'on appelle exactitude ou fidélité, objectivité ou unité. (Latour, *ibid.*, p. 108)

D'autant que, et bien que ces entités puissent paraître muettes avant que d'être parlées, elles ne sont pas passives et peuvent opposer une récalcitrance (Stengers, 1996). Celle-ci est même propre à l'identité des non-humains et les saisir de manière totalement fidèle dans toute leur apparente passivité est chose difficile et plutôt illusoire.

C'est par la notion de récalcitrance qu'il convient surtout de définir leur action. Croire que le non humain se définit dans la stricte obéissance ou à de la causalité, c'est n'avoir jamais suivi le lent montage d'une expérience au laboratoire. Croire à l'inverse que les humains se définissent d'emblée par la liberté, c'est n'avoir jamais mesuré la facilité avec lesquels ils se taisent et obéissent, la connivence qu'ils ont pour ce rôle d'objets auquel on veut si souvent les réduire. (*op.cit.*, p. 122)

Cet extrait souligne également que cette récalcitrance des entités mobilisées joue dans un mouvement récursif avec la passivité et la mise au silence des humains derrière leur apparente et évidente activité. Certes, parler « au nom de » revient à réduire au silence, à « faire taire » (Callon, 1986, p. 186) les entités représentées, mais cette représentation *réduit également au silence le mandataire* qui ne peut s'exprimer en son nom propre. Dans cette réduction au silence des porte-parole eux-mêmes, ce qu'ils disent et font tient aussi de ce que leur font dire et faire les entités représentées. Ainsi, la notion de porte-parole insiste sur le mécanisme interactionnel et locutoire selon lequel ni les humains ni les non-humains ne parlent *sans* l'intermédiaire d'une autre entité. Il ne s'agit pas d'attribuer la capacité de parole aux non-humains, mais de reconnaître que ceux-ci, en étant « parlés » et « tracés » par les humains font également *dire des choses aux humains*. Voilà qui participe de nouveau de la symétrisation des entités qui peuplent la scène interactionnelle.

Nous ne prétendons pas que les choses parlent « par elles-mêmes » puisque personne, pas même les humains, ne parle par lui-même, mais toujours *par autre chose*. (*op. cit.* p. 106)

Cet effet particulier de balancier entre celui qui parle pour et celui qui est « parlé » renvoie à sa conceptualisation par le phénomène de ventriloquie tel que F. Coreen (2013) l'a adapté à l'analyse des interactions en situation d'interlocution.

b) Les porte-parole en situation d'interlocution ou les effets de ventriloquie

Continuant d'ouvrir la scène interactionnelle à une gamme d'acteurs autres que les humains, F. Coreen développe en effet une ethnométhologie de la communication qui étend l'espace dialogique des interlocutions à tout un ensemble d'êtres, d'entités qui agissent également dans ces interactions. L'auteur se réfère bien sûr aux travaux précédemment cités, puisque selon lui « *des documents, des artefacts, des machines, des éléments architecturaux ou des procédures pour ne nommer que ces êtres là* » (Coreen, 2013, p. 129-130) peuplent le monde de parole et d'action des humains avec lesquels ils partagent leur « *agentivité* ». Selon l'auteur, leur prise en compte constituerait un renversement théorique, mais salutaire et indispensable, pour comprendre et saisir ce qui se passe dans les interactions, car toutes nos interactions produisent des « *agents textuels* » qui font, à leur tour, parler et agir les interactants par un mouvement en retour mais qui tend à s'autonomiser.

Lorsque des interactants se parlent ou s'écrivent, ils produisent en fait des agents textuels, gestuels ou kinésiques qui parlent et agissent à leur place, en leur nom, pour eux. Ces entités textuelles, gestuelles ou kinésiques que produisent les individus en communiquant les uns avec les autres possèdent une certaine autonomie que nous, analystes, devons investiguer afin de mieux saisir le fonctionnement des interactions (ibid., p. 130)

2) Les oscillations entre figure et locuteur

Pour nommer et proposer une analyse du mouvement entre le locuteur et l'entité qu'il fait parler, F. Coreen mobilise le phénomène de ventriloquie, qui est initialement l'art de « fabriquer des voix », ou de faire parler quelqu'un d'autre en donnant l'illusion que ce n'est plus l'orateur qui parle mais sa marionnette, nommée « figure » par les ventriloques. Ainsi que le souligne l'auteur, la ventriloquie est jusqu'alors peu mobilisée dans l'analyse des interlocutions et renvoie pour partie au dialogisme selon M. Bakhtine (1970/1988) en particulier quand celui-ci pointe dans l'œuvre de Dostoïevski la polyphonie qui relativise les points de vue des différents personnages.

Le phénomène de ventriloquie exprime un mouvement de balancier, d'« *oscillation-vacillation* » entre les figures et le ventriloque, qui produit des « agents textuels », ou « être sémiotiques » qui, à leur tour, en faisant dire ou faire des choses au locuteur, deviennent des ventriloques. Analyser une séquence de langage revient donc à étudier aussi ce que les figures produites et parlées par les locuteurs font aussi dire ou faire à ceux-ci au-delà de leur intention. Il s'agit de suivre les mouvements de cette oscillation entre le ventriloque et sa figure, qui créent ce jeu, comme une « *danse d'agentivités faite d'assujettissement, d'accommodation et de résistance* » (ibid., p. 140) lors de laquelle l'action et la réaction des humains et de leurs entités s'entremêlent.

Ce libre jeu dans la ventriloquie, cette vacillation, crée une expérience étrange dans la mesure où nous sommes incapables de décider qui (...) parle vraiment. (ibid., p. 145)

Pour traduire cette indétermination entre le locuteur et la « figure » qu'est l'entité parlée, l'auteur emprunte également à la pensée philosophique de J. Derrida et notamment aux notions d'appropriation et d'expropriation - que celui-ci nomme *exappropriation* -, qui rendent compte d'une indécidabilité et amènent à penser en terme de flux, de courant entre « *les formes actives et passives de tout évènement* » (Coreen, ibid., p.116). L'interlocution est alors vue et analysée comme une *scène d'agentivité* partagée entre diverses entités dans laquelle il s'agit de saisir les mouvements permis par la tension entre appropriation et expropriation et qui produisent *déplacements* et *mobilisations* (Callon, 1986).

L'une des manières de rendre compte de multiples agentivités peuplant nos conversations consiste à parler (métaphoriquement ou figurativement) en termes de ventriloquie, autrement dit, l'activité consistant à faire parler des êtres spécifiques lorsqu'on veut communiquer avec un interlocuteur. (...) Parler ou écrire consiste souvent à mettre implicitement en scène des êtres qui sont positionnés comme faisant une différence dans une situation donnée. Qu'il s'agisse d'un préposé renvoyant à un règlement, d'une politicienne invoquant la tradition, d'un polémiste en appelant à des principes ou d'un scientifique mobilisant des faits, tous se mettent en scène comme agissant au nom d'êtres qu'ils se targuent de représenter et qu'ils contribuent à rendre présents dans leurs interactions ou dans leurs discours. (op.cit., p. 117)

3) Ventriloquie en aval et ventriloquie en amont

L'auteur distingue également deux formes de ventriloquie qui traduisent le phénomène d'oscillation entre le locuteur et l'entité parlée. D'un côté, la ventriloquie en aval désigne toutes les interlocutions dès lors que notre communication – et c'est toujours le cas – se fait

grâce à d'autres choses « *par exemple, nos réponses, nos assertions, nos comportements, ainsi de suite, qui sont censées agir pour nous, à notre place, en notre nom, mais vis-à-vis desquelles nous pouvons éventuellement nous dissocier (op. cit., p. 145)* ». Ce rapport de ventriloquie aval entre le locuteur et les entités se caractérise par la possibilité d'une dissociation entre ce que locuteur dit ou ne dit pas et ce que la chose dit. Autrement dit, ce rapport existe par le jeu de l'appropriation et de l'expropriation, que F. Coreen relie également à l'attribution, c'est-à-dire à l'imputation de la chose dite au locuteur.

La ventriloquie en amont désigne quant à elle « *la relation que les gens entretiennent avec ce qu'ils représentent, incarnent ou projettent* » (op. cit., p. 149). Dans ce mouvement, les entités peuplent la scène et provoquent des effets spécifiques de ventriloquie. Ces effets consistent à peser, à orienter l'interlocution comme s'ils étaient aux côtés des locuteurs. Parmi ces effets, il peut s'agir de donner du poids ou de provoquer un effet d'autorité, comme peuvent le faire les figures d'un principe, d'un règlement ou bien encore la convocation d'us et de traditions. Donner du poids, notamment à une position, provient de la mise en scène de plusieurs voix, dont celle de la figure qui, par ce jeu double, amplifie *l'effet d'objectivation ou de factualité*. Les agents textuels ou les figures agissent donc *figurativement sur la scène de l'interlocution*, et provoquent des effets au travers de leur locuteur.

Faire parler un fait ou une personne consiste donc à mettre en scène, dans les limites de l'événement, une autre figure qui donne son propre poids à ce positionnement (op.cit., p. 154-155)

Toutefois, convoquer des agents, mettre en scène et faire parler des figures ne signifie pas une acceptation pleine et entière par les autres locuteurs. La construction d'un accord ou d'une dispute peut être nécessaire. D'ailleurs, si ces agents sont produits et convoqués sur la scène dialogique, ce n'est pas par pure « *manœuvre stratégique* » (op.cit., p. 193) nécessaire pour tenir ou défendre une position mais bel et bien parce que les locuteurs sont *attachés et mus* par ces entités. Si l'on retrouve ici l'effet pendule du ventriloque et de sa figure, attachée l'un et l'autre entre appropriation et expropriation, activité et passivité, autonomie et dépendance, l'ensemble des mouvements que cet effet génère prend sens parce qu'il participe de la « *co-construction d'une communauté de parole* » (op.cit., p. 186) dans laquelle les figures auxquelles sont attachés les locuteurs commencent à compter.

L'intérêt de distinguer et de suivre les formes aval et amont de la ventriloquie dans une scène d'interlocution est d'orienter tour à tour le regard - ou l'écoute - sur les prises de

parole et leurs effets sur l'interaction, puis sur les différentes entités « *implicitement ou explicitement mises en scène dans les interactions* » (op.cit., p. 189)

L'ensemble de ces travaux nous offre un cadrage analytique pour rendre compte des effets de représentation des porte-paroles dans les interlocutions au sein des agences collaboratives, notamment au travers des notions suivantes:

- la *scène interactionnelle et dialogique* constituée par l'interlocution n'est pas seulement habitée par les locuteurs humains mais aussi par les entités qu'ils convoquent, les *agents textuels* et autres *êtres sémiotiques*. Nous avons déjà étendu la gamme des acteurs de l'agence aux objets de l'énoncé, mais elle s'élargit ici à d'autres entités propres à l'interlocution au sein des COPIL que nous avons observés.
- La *ventriloquie* insiste sur le mécanisme oscillatoire qui rend pour partie indécidable qui parle et fait parler qui, tant le locuteur, s'il fait dire des choses à l'entité, est aussi agi par ce que l'entité lui fait dire. Nous retenons la ventriloquie tant dans sa forme *aval*, en nous intéressant aux « *textes oraux ou écrits (...) qui performent l'interaction* », que dans sa forme *amont*, ce qui consiste « *méthodologiquement parlant, (...) à identifier ce au nom de qui ou quoi s'adresse un interlocuteur particulier* » (Coreen, 2013, p. 189).
- La *chaîne d'agentivité* produite par l'oscillation entre le locuteur et sa figure rend compte *in fine* des déplacements, mouvements ou autres mobilisations d'agents ou alliés fabriqués par les porte-parole, mais aussi d'une possible *co-construction de communauté de parole*.

4) Porte-paroles et ventriloquie : les capacités de mobilisation dans les agences collaboratives

a) Porte-parole des pains, des blés et des consommateurs : une chaîne d'agentivité qui consolide le collectif hybride de l'Agence Semences Paysannes

Au sein de l'agence Semences Paysannes, la journée d'étalonnage sensoriel du collectif pour « faire parler » la qualité organoleptique des pains issus des différentes variétés de blé donne à voir la chaîne d'agentivité et de traduction entre les différents humains convoqués

sur cette scène et les autres entités. Outre les chercheurs et les acteurs associatifs de l'agence, la scène humaine est également composée de paysans-boulangers de l'association sur les Semences Paysannes, de boulangers ainsi que d'adhérents de l'association sur l'Agriculture Biologique. Un expert, consultant en analyse sensorielle, anime la journée destinée à l'apprentissage de cet étalonnage collectif. La scène, au moins dans sa partie visible, est également habitée par de nombreux pains « paysans », qui sortent des sacs, étalent leur couleur et leur forme sur les tables, et envahissent de leur odeur l'ensemble de la salle et les perceptions des humains. A moins d'être privé de ses sens, difficile de les oublier, tant ils sont perceptiblement et intentionnellement mis en scène.

Chaque personne de ce collectif élargi à d'autres membres que ceux de l'Agence goûte les pains, exprime des perceptions, des sensations au travers de mots (*ça sent la brioche ou la noisette, ou bien encore le grillé ou la levure ; c'est acide ; c'est dense, moelleux, croquant, etc.*). Ces mots sont exprimés de manière individuelle et une liste est établie collectivement. L'expert permet d'élargir les mots possibles pour désigner la sensation et les regroupe dans des familles de mots qui désignent un même phénomène biochimique. Le groupe s'étalonne d'abord sur l'eau et la vanille et traduit en mots les arômes ressentis. Les arômes désignés sur les gousses de vanille sont rapprochés des profils (déjà établis) issus de mesure HPLC¹⁶, dispositif de mesure qui identifie la molécule biochimique présente, et qui explique, par exemple, « l'odeur de sous-bois ». Le dispositif collectif de traduction s'affine en étendant sa gamme sémantique, capable de rendre compte de l'effet que lui procure le goût ou l'odeur du pain. Cette gamme d'agents sémiotiques fait alors l'objet d'un second élargissement, qui constitue une nouvelle traduction et qui consiste à définir des *descripteurs*. De nouveau, il s'agit bien de « faire parler » les pains de manière plus précise pour saisir leur différence et leur singularité en visant l'établissement d'un *profil sensoriel* permettant de les identifier et de les distinguer. Chaque pain étant attaché à une variété de blé, le *profil sensoriel* fait parler les capacités de la variété de blé. Les schémas suivants issus des différentes « inscriptions » désignent alors ce que sont capables de dire et de faire ces blés : que donnent-ils comme couleur au pain ? Comme moelleux ou niveau d'acidité ?

¹⁶ HPLC : High Pressure Liquid Chromatography désigne un procédé de séparation des molécules d'un composé en fonction de l'hydrophobicité

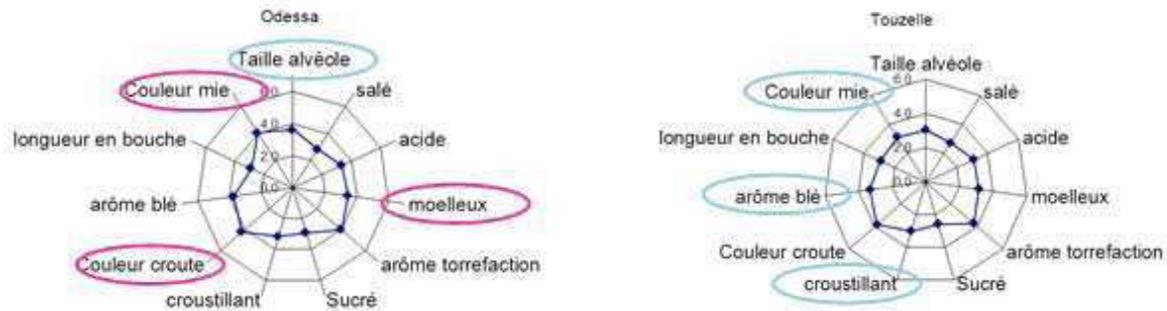


Figure des profils sensoriels de 2 des pains testés auprès du panel PICRI
(Rapport final Agence Semences Paysannes, septembre 2012, p. 13)

L'analyse sensorielle constitue bien un dispositif de *phonation* (Latour, 1999/2004), mais aussi une *chaîne d'agentivité* impliquant des entités qui agissent comme autant d'intermédiaires. Les pains sont de véritables entités, physiquement présents dans la salle, dont l'identité singulière est parlée au travers de ce qu'ils ont à dire sur « *leur aspect (couleur de la croûte, couleur de la mie, taille des alvéoles), leur arôme (de pain de blé, de torréfaction), leur goût (salé, amer, acide), et leur texture (croustillant, moelleux)* » (Extrait rapport final Septembre 2012, Agence Semences Paysannes, p. 12).

Reprenons cette chaîne d'agentivité et les différents êtres qui sont agis et parlés par le collectif élargi de l'agence Semences Paysannes au cours de cette journée.

Les pains constituent bien les entités à faire parler¹⁷, les figures à ventriloquer : mais qui sont-ils et que veulent-ils dire ? Interviennent des agents textuels, que sont tour à tour les mots d'appréciation, leur regroupement en famille, les descripteurs, la grille, l'évaluation chiffrée, le graphe établissant le profil (schéma ci-dessus), et qui agissent en chaîne comme autant de médiateurs, d'intermédiaires à la fois actifs et passif, entre le pain et le collectif d'humains, puis entre la variété de blé et le collectif d'humains. Ces agents se transforment au fil des équivalences. Ainsi le « goût de grillé » énoncé par un humain devient le descripteur « torréfaction » pour décrire « l'arôme ». Puis l'ensemble des descripteurs est rassemblé dans une grille assortie d'une échelle de notation, afin qu'une note soit attribuée par d'autres humains pour estimer la présence ou non de ce goût. Au final, l'ensemble de ces agents, dans leur chainage, a fabriqué des équivalences destinées à rendre indiscutable

¹⁷ Il est d'ailleurs marquant que le marketing développé par les industries ou les consultants qui mobilisent ces analyses à la fois évoque la référence scientifique de ces méthodologies et invite à « faire parler les pains » ou bien encore à comprendre le « langage des pains »¹⁷. Pour exemple, <http://www.coupelouislesaffre.fr/lexpertise-lesaffre/les-dossiers-techniques/lanalyse-sensorielle.html>

la présence ou non de ce goût dans le pain. Nous sommes dans une ventriloquie en amont dans laquelle les porte-parole, qui découvrent « le langage des pains », cherchent à leur faire dire des choses sur ce qu'ils sont. Mais ces agents, au travers de ce qu'ils disent ou de ce que l'on leur fait dire, sont toujours discutables et la chaîne d'agentivité toujours pour partie indécidable à chaque équivalence : les mots utilisés pour les descripteurs recouvrent-ils la perception ? La consigne de notation (*de faible intensité à très forte intensité*) est-elle bien comprise ? Etc. Aussi, pour consolider l'objectivation recherchée, c'est-à-dire rendre indiscutables les qualités du pain, et donc les capacités des variétés de blé, l'agence cherche à élargir la mobilisation à d'autres alliés. En faisant réaliser ces tests sensoriels auprès de consommateurs dans diverses manifestations (entre 2008 et 2010), l'agence recherche bien une représentation la plus large possible de la population, chaque groupe devenant porte-parole et faisant parler à la fois les « les consommateurs » et les pains, mais que la grille de descripteurs et les pains eux-mêmes font parler à leur tour.



L'échantillonnage de la population est ici aléatoire, par conséquent, plus l'échantillon est grand, plus il est susceptible d'être représentatif de la population globale. Lors de la manifestation « Jambville 2010 », présentant l'effectif le plus grand (169), le pain « Rouge de Roc » a été **préfér**é par 44% des consommateurs. Lors de la manifestation « Fête de l'humanité », 51 % des consommateurs **préfèrent** le pain « Rouge de Bordeaux ». Il est cependant difficile d'affirmer par ces pourcentages que les pains « Rouge de bordeaux » sont préférés de ceux de « Rouge de Roc », n'ayant pas été comparés simultanément, cela donne cependant un indice d'appréciation. Il est intéressant de noter par ailleurs que la variété Rouge du Roc est une sélection paysanne dans la variété Rouge de Bordeaux.

Des caractéristiques sensorielles ont pu être associées aux différents pains par le consommateur. Les caractéristiques identifiées pour une variété dans une manifestation ne sont pas systématiquement les mêmes dans une autre manifestation. **On retrouve toutefois le caractère « faible amertume » apprécié de la variété « Rouge de Bordeaux » et le caractère « Brillant » des pains « Touselle ».**

(Extrait Rapport Final, Agence Semences Paysannes, Septembre 2012, p. 12)

Ainsi que le montre cet extrait, ces phénomènes de mobilisation, d'équivalence et d'oscillation ventriloque entre les différents agents textuels que sont les indicateurs de préférence et les humains font advenir des identités de variétés de blé dans leurs qualités sensorielles, comme autant de figures auxquelles les humains de l'agence sont fortement attachés. En effet, du fait du « *partage, de discussions, (et) d'attentions particulières* », elles « *commencent à compter* » et sont « *co-construites dans une communauté de parole* » (Coreen, 2013, p. 186). Nous ajouterons, pour clore l'examen de cet effet de ventriloquie propre à l'agentivité des porte-parole et de leurs figures, que leur mobilisation construit, par effet récursif, une « communauté de parole » de l'agence Semences Paysannes. Cette conclusion rejoint aussi une des caractéristique des porte-parole qui est de délimiter un groupe (Latour, 2006, p. 47).

b) Récalcitrance de l'entité « association » : l'ouverture à la communauté de parole dans l'agence Capital Social

L'objet de recherche « association » est comme on l'a vu un objet épistémisé au sein de l'agence Capital Social, c'est-à-dire qu'il est fortement investi par une quête de connaissance médiée dans un premier temps par un corpus théorique univoque sur le capital social. Le moment de l'enquête offre l'occasion à cette entité, convoquée de manière intense et récurrente dans tous les COPIL de l'agence, de montrer sa récalcitrance (Stengers, 1996 ; Latour, 1999) qui va de pair avec le fait de lui donner la parole et de participer au collectif.

En leur (aux non-humains) redistribuant la parole, l'association et la récalcitrance, ils vont pouvoir commencer à reprendre langue. (Latour, 1999/2004, p. 123)

Concrètement, en cherchant à recueillir la pluralité des formes sous lesquelles l'entité *association* ou *fait associatif* se donne à voir sur les différents territoires explorés, son identité se dérobe à la connaissance. Pourtant dans un premier temps, au moment de la problématisation et de l'intéressement, les notions et définitions théoriques ont été mobilisées pour se faire le porte-parole de cette entité. *Voilà ce qu'elle est et ce dont elle est*

capable, disent pour elles les humains, chercheurs et acteurs associatifs, au travers de cet énoncé. Une identité et des capacités lui sont données par les porte-parole de l'Agence : l'association est une manière d'être ensemble, elle produit des liens sociaux mais cette capacité de l'association est *affectée* par des évolutions diverses de la société.

Si l'association est l'« art de s'associer » (Tocqueville), de construire des liens sociaux d'association, on peut comprendre qu'elle puisse être au cœur de nos interrogations sur l'évolution des liens sociaux. Si par essence ou par finalité sociale, l'association est de produire des « être-ensemble » et si ceux-ci sont en voie de transformation dans des sociétés en profond changement, surtout dans leurs aspects les plus quotidiens (les liens sociaux familiaux, les liens ordinaires dans l'espace public, les liens par les médias techniques), on peut entrevoir le questionnement qui anime cette recherche. *Qu'en est-il de l'art de tisser des liens sociaux par les associations dans cette nouvelle modernité ?* (Extrait rapport final Agence Capital Social, juin 2010, p. 11)

Pour mieux cerner l'identité en devenir de l'entité *association* une grille analytique a été longuement mise au point au sein de l'agence pour recenser toutes ses formes. Les différentes informations collectées avec cette instrumentation constituent autant de figures qui font parler la pluralité des modes d'existence de l'association sur les territoires (de l'association de boulistes au relais-emploi, en passant par le comité de quartier). Néanmoins, une fois recueillies, ces différentes formes d'existence, l'identité de l'entité se laisse-t-elle passivement saisir par une mise en dispositif catégoriel ? On se doute que non. Le COPIL de l'agence Capital Social se trouve en effet face à une pluralité de figures qu'elle a elle-même convoquées pour les faire parler mais qui conduisent à une permanente indécidabilité de la définition de l'identité de « l'association ». Plus les formes et les paroles des figures s'accumulent, plus les frontières de l'entité deviennent floues et entrent dans une incertitude identitaire. Telle forme, comme « l'antenne Jeune » sur le quartier qui travaille pour la municipalité, est-ce une association ? Si elles ont des salariés sans bénévoles, est-ce une association ? Et si elles sont financées par les pouvoirs publics ? L'entité « association » recherchée à partir de la pluralité des figures échappe pour partie à ces porte-paroles, ainsi qu'aux grilles de catégorisation qui les font parler, et montre ainsi sa récalcitrance à être désignée, comme le montrent les extraits suivants :

- Le *centre de loisirs*, le soir, qui accueille les enfants après 4 heures, bon, ça fait partie de l'éducation nationale, mais c'est une mairie, donc... et il va y avoir une association qui va rajouter une dynamique par rapport au service municipal de la jeunesse, tu vois. Ça devient compliqué, ça ! (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Tu veux dire que son statut peut être associatif ou pas ? (Chercheur2-Sociologie-CS)

- c'est-à-dire qu'elle est collée à l'école, mais ce n'est pas l'école qui va payer ! (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Oui, les centres de loisirs, que ce soit...Par exemple, dans notre quartier, il y a un centre d'animation comme il y en a plein dans Paris, une DIASP. Il est sous forme associative (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- ce n'est pas municipal ? (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- non, mais il défend, si tu veux... Il est un peu moins para-municipal qu'avant, mais avant, mais à Paris, c'était para-municipal, on ne peut mieux, je veux dire, le président était un élu du XVIIIè. Et ce n'était pas le seul centre d'animation dans ce cas là, d'accord. Bon, maintenant, ce n'est plus tout à fait...(Acteur-CaféLittéraire-CS)
- parce que le maire de Paris était un maire de droite et que le XVIIIè était une mairie de gauche, c'est ça ? (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- non, c'était tout Paris comme ça, tous les centres d'animation étaient comme ça. Et Paris n'a pas cette spécificité, beaucoup de services des villes, les mairies PC ont fait énormément ça aussi. C'est-à-dire que pour des raisons comptables, administratives, etc, on montait une association et l'association gérait un équipement municipal ou para-municipal. (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- ça pouvait être des sociétés d'économie mixte (Etudiante2-Sociologie-CS)
- oui, ça peut. Je veux dire que c'est une pratique qui a été généralisée en France dans beaucoup de villes. A Paris, ça a pris...(Acteur-CaféLittéraire-CS)
- c'était des services administratifs à statut associatif... (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- ... contre lesquelles les associations se sont élevées. Ça avait reculé et ça se re-développe. Je vois qu'il y a une maison de l'Emploi, par exemple, sous statut associatif (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- mais les missions locales aussi, elles sont sous statut associatif. La Mission Locale qu'il y a sur notre quartier, la présidente, c'est une conseillère de Paris et du XVIIIè (Acteur-CaféLittéraire-CS)

(Extrait COPIL Agence Capital Social, 4 mai 2007)

Néanmoins, en venant habiter, de manière aussi intense et explicite, l'ensemble de la scène interactionnelle au travers de ses multiples figures, cette entité fait parler en retour les agents de l'agence, qui sont alors ventriloqués par la pluralité des figures et la *polyphonie des voix* (Baktine,...). La récalcitrance de l'entité « association », comme sa prise de parole au travers de différentes figures, amène l'agence à la recherche d'accords qui la conduisent à former une « *communauté de parole* » autour de cette entité. Cet accord pour réduire l'indécidabilité et les incertitudes produite par cette entité permet alors aux acteurs et chercheurs de *s'entendre*, presque au sens littéral, sur une réduction de sa prise de parole foisonnante et sur le choix de faire taire ou de faire parler les différentes figures de l'entité « association » que sont les clubs, les missions de service public ou bien encore les associations liées aux hôpitaux psychiatriques.

- il y a un truc qui n'est pas clair là-dedans... (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- ce n'est pas clair ! Qu'est-ce qu'on veut identifier, qu'il y ait... ? Quel que soit..., qu'il y a de la poste, qu'il y a de l'école, qu'il y a du service public ? (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- ce sont toutes des associations para-publiques, comme on dit. *On les met dans ce tableau là ?* (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- Bien, on ne sait pas. (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Bien, je ne sais pas. Un club de ... par exemple, il est missionné par la DASS. En tout cas, sur la ville et son financement, il est à 90 ou 95% ... (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- c'est une association ? (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- sous forme associative (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- ce n'est pas décidé par le maire ? (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- non ! Mais il a une mission de service public (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- oui, c'est vrai, une mission de service public, oui, oui, c'est vrai (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- moi, je ne dis pas où il faut le mettre. Il faut qu'on se mette d'accord entre nous, hein ? (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- je les mettrai dans les associations (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- il faut que s'on mette d'accord. (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- est-ce que c'est une association ou un service public, moi, je vais voter « association », et après vous regardez comment ça fonctionne. (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- dans ce cas-là sur Gennevilliers, il y a un hôpital psychiatrique, hôpital de jour adultes, hôpital de jour enfants, avec beaucoup d'associations, 3 au moins, qui font du culturel, marionnettes, théâtre, spectacle de la Licorne, etc. Donc, et avec des parents qu'on va contacter. Qu'on fasse des fiches techniques et un jour on va se réunir (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- le plus simple, c'est de mettre ce qui est association dans « association », après ils auront une mission de service public, ils auront une mission ou pas de service public (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- si on prend le quartier de Gennevilliers, c'est normalement associatif, c'est-à-dire à statut associatif... (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)

Dans cet effet de balancier propre à la ventriloquie entre les humains et les figures de l'entité, les acteurs associatifs en deviennent à leur tour et de manière privilégiée des porte-paroles. Grâce à leur connaissance de la complexité de l'entité « association », ils peuvent s'en faire les représentants et réduire ainsi la cacophonie de leur prise de parole en en proposant des délimitations, ainsi que l'illustre l'extrait suivant

- moi, je les mettrai dans « missions de service public », parce qu'ils ont une mission de service public (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- dans les institutions publiques, donc ? (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)

- oui, parce que tu prends le club de Preb... Pourquoi ? Je vais te dire pourquoi. Parce que si tu veux à part son soutien scolaire où ils ont quelques bénévoles, la majorité à l'intérieur de l'association, ce sont des salariés à l'exception du conseil d'administration (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- quand tu prends dans le secteur social, si tu veux, toutes les associations dans le monde du handicap, qui sont des associations de parents, de famille, etc, ont une vraie vie associative. N'empêche qu'elles délivrent des prestations qui sont complètement normées par l'Etat, financièrement, techniquement et gérées par des professionnels. (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- qui dépendent du conseil général (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- du conseil général, etc. Donc, ces professionnels dont le statut est public, ou para-public, mais garanti par l'Etat. Ce sont des prestations techniquement définies par l'Etat, financièrement contrôlées par l'Etat. *C'est quand même une gestion associative.* Et c'est vrai, lorsqu'il y a un investissement dans ce chantier là, *un formidable investissement des parents. Il n'empêche que de fait qui est-ce qui gère ça ? ce sont des professionnels.* Et les parents, ils agissent... (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)

c) *Effets d'autorité et expropriation* dans les agences Adoption Internationale et Commerce Equitable

Dans l'agence Adoption Internationale, comme dans l'agence Commerce Equitable, les figures du Conseil d'Administration, que sont sa politique, son hostilité au projet de recherche ou à l'activité du service lui-même, sont régulièrement convoquées par l'acteur associatif qui est censé le représenter, qu'il s'agisse du médecin responsable de la mission adoption de l'ONG (Acteur-Médecin-Responsable-AI) ou du chargé de mission, responsable de la Fédération de d'acteurs du commerce équitable (Acteur1-Porteur-Fédération-CE). Ces figures sont toujours parlées par ces deux acteurs sur un mode d'hostilité à l'égard de la recherche et ce que leur font dire leur porte-parole est brandie comme une menace pour l'agence. Ce que les porte-paroles font dire à la figure du Conseil d'Administration vise à orienter les recherches dans un sens très finalisé et praxéologique et est posé comme un intérêt prioritaire et dominant. Dans un cas, il s'agit d'identifier des facteurs de prévention de la bonne parentalité, et dans l'autre, des modes d'action pour fédérer les représentations des acteurs du commerce équitable. La convocation de cette figure, entité désincarnée et représentée par le responsable associatif qui s'en fait le porte-parole, provoque un *effet d'autorité* pour légitimer celui-ci ainsi que l'utilisation de la recherche aux fins de l'intérêt exclusif de l'association. Cet *effet d'autorité* a pour conséquence de renforcer la position de l'acteur associatif aux dépens de celle du chercheur, tout en évitant une position frontale de

revendication en son nom propre. Les figures convoquées agissent et parlent pour leur ventriloque qu'est leur porte-parole.

Ce premier extrait de COPIL de l'agence Adoption Internationale relate un échange sur la validation du rapport réalisé par le chercheur anthropologue, Chercheur-Ethnologie-AI. La convocation comme figures ventriloquées des instances de validation de l'ONG introduit, en plus de l'effet d'autorité, une *méfiance* à l'endroit du chercheur et de ses inscriptions. Par ailleurs, désincarner la figure par l'emploi du « on », et rester flou sur son identité participent d'une confusion qui renforcent l'imposition et l'autorité tant de la figure que de son porte-parole.

- Il faudrait que l'ONG le relise (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- J'ai un problème quand je cite les noms des personnes (Chercheur-Ethnologie-AI)
- Attention, on ne parle pas des personnes, on ne cite que des fonctions, car il ne s'agit pas de valoriser des personnes ! (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Qui te dit que je valorise les personnes ? (Chercheur-Ethnologie-AI)
- On connaît la chanson ! On va nous faire des procès ! Le CA change, le président change, les responsables changent... (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Et quand tu parles de personnalité et d'historique, est-ce que tu ne parles pas de « K » par exemple ? (Chercheur-Ethnologie-AI)
- C'est le comité de pilotage qui décide. (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Alors, le comité de pilotage, c'est aussi des chercheurs. (Chercheur-Ethnologie-AI)
- Oui, mais là, ça concerne l'ONG (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Bon, vous verrez ce que j'ai écrit. (Chercheur-Ethnologie-AI)
- On peut parler des fondateurs de la liste publique, et c'est tout, car il y a une polémique. (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- (A Acteur2-praticienne-bénévole-AI), toi qui a lu cette partie là, tu trouves que je cite trop ? (Chercheur-Ethnologie-AI)
- Je comprends ce que veut dire Acteur-Médecin-Responsable-AI mais toi, c'est un rapport de recherche, il n'y a pas de relation entre les personnes. Difficile de ne pas parler de C. (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)
- Il faut que tu fasses valider par l'ONG (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Bien sûr, c'est pour cela, que je veux que vous le lisiez. Il faut que tu lises, tu ne peux en parler en général, parce qu'il faut que le reste ait encore du sens. Avant de critiquer...(Chercheur-Ethnologie-AI)
- Non, je ne critique pas, je te dis ce qu'il ne faut pas faire (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- Oui, parce que c'est trop politique (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)
- Il n'est pas question qu'il soit diffusé avant que vous ne le lisiez vous (Chercheur-Ethnologie-AI)

- On nous a financé pour identifier des facteurs de risque, ce n'est pas pour refaire l'histoire... (Acteur-Médecin-Responsable-AI)
- On verra parce que peut-être que ce n'aura jamais lieu parce qu'on n'aura pas d'argent, et c'est peut-être une bonne chose. On m'a financé parce que c'était moi aussi (Chercheur-Ethnologie-AI)
- Vous n'êtes pas sur la même longueur d'onde toutes les deux. Il faut aussi parler de l'histoire, même si cela doit être opérationnel (Acteur1-praticienne-bénévole-AI)
- Mais Chercheur-Ethnologie-AI n'a rien écrit de subversif ; (Acteur2-praticienne-bénévole-AI)

(Extrait COPIL Agence Adoption Internationale, 30 janvier 2009)

Dans les deux cas, la ventriloquie pratiquée sur la figure du Conseil d'Administration, de l'ONG ou de la Fédération, en prenant des accents dramatiques par l'invocation d'une menace (concurrence accrue, indiscretions politiques...) provoquent des effets d'imposition. L'extrait suivant montre les *effets d'autorité* recherchés par Acteur1-Porteur-Fédération-CE qui se fait le porte-parole du Conseil d'Administration et le ventriloque au travers d'une mise en scène dramatisante. L'expression d'un drame par « *la remise en cause* », « *le contexte difficile* », « *la crise financière* », « *un problème de survie* » servent à créer une obligation, un *effet de prise* sur l'agence et les chercheurs. Tout se passe comme si le CA parlait, était présent dans l'Agence, et créait par sa prise de parole une défiance vis-à-vis de la menace que représente la recherche collaborative.

- Le projet est toujours présenté en CA de la Fédération. Il y a un intérêt mais il y a encore besoin de convaincre. Les engagements de recherche ne sont pas ceux qui servent le plus immédiatement la plateforme qui est en phase de questionnement sur son devenir. La question qui nous est posée est : est-ce vous ne vous faites pas plaisir ? Il faut avoir plusieurs sincérités et discours. C'est de la diplomatie, de l'empathie, pour leur vendre le cadre de financement d'études. (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- Mais c'est vraiment la réalité ! (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE)
- C'est d'autant plus important que la Fédération est très remise en cause. (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- Pourquoi tu nous dis ça, car nous on n'a pas de prise ? (Chercheur-Gestion-Réseau-CE)
- Je suis aussi obligé de vous dire que ce projet s'inscrit dans un contexte difficile, dans un gros contexte d'incertitude du commerce équitable, sur la crise financière de certains membres. Il y a une interrogation sur la légitimité de la Fédération et du projet associatif. Le PICRI doit prendre en compte ces intérêts. Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE doit aussi parler concrètement au CA et montrer l'intérêt de la recherche pour les membres de la plateforme (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)
- C'est un problème de management (Chercheur-Gestion-Réseau-CE)

- Non, ce n'est pas un problème de management. C'est bien la question des relations et du lien (Chercheur1-Economie-CE)
- Le seul contact que j'ai avec les acteurs, c'est toi. Moi, je ne suis pas un acteur (Chercheur-Gestion-Réseau-CE)
- On est des faux acteurs (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE)
- C'est une source de financement, donc un cadre d'opportunités et de construction d'alliance (Chercheur1-Economie-CE)
- Il y a un réel problème de survie parmi les très gros (Max Havelaar), eux ils pensent que ce sont des intello qui se retrouvent entre eux hors de leurs préoccupations immédiates (Acteur1-Porteur-Fédération-CE)

(Extrait COPIL Agence Commerce Equitable, 22 mai 2007)

Dans les deux cas, ainsi que le montrent ces deux extraits, les porte-parole sont aussi ventriloqués en retour par leurs figures. En les invoquant, en parlant pour eux, en évoquant leur difficulté, leur porte-parole que sont ces deux responsables associatifs, ne parlent ni agissent pour eux-mêmes. Il ne s'expriment pas pour eux-mêmes, ni sur leur identité, ni sur leur intérêt et n'emploie d'ailleurs pas le mot « je ». Par l'expression ventriloquée « il doit », la figure fait obligation. D'une certaine manière, l'acteur est devenu pantin, il est *exproprié* de sa parole (Derrida ; Coreen). La parade des autres locuteurs est de demander à l'acteur qu'il reprenne la parole ou qu'il agisse. En lui adressant un « tu » pour agir ou pour donner du sens, il lui demande de se réapproprier sa parole et d'en devenir de nouveau le propriétaire. « *Il faut que tu lises, tu ne peux en parler en général, parce qu'il faut que le reste ait encore du sens. Avant de critiquer...* » dit le chercheur Chercheur-Ethnologie-AI pour s'adresser à la responsable du service adoption de l'ONG. Ou encore « *Pourquoi tu nous dis ça, car nous on n'a pas de prise ?* » renvoie un des chercheurs au chargé de mission de la Fédération.

5) Construire des scènes de mobilisation d'alliés au-delà de l'agence

Mobiliser, c'est comme l'évoque M. Callon (1986, p. 197) « *rendre mobiles des entités qui ne l'étaient pas* » et donc permettre la circulation et la traduction entre les intérêts et les identités. Toutes les agences ont élargi l'intéressement à d'autres identités au-delà des frontières de l'agence. Cette recherche d'alliés prend des formes différentes, qu'il s'agisse de

jours de formation et d'étalonnage sensoriel comme dans l'agence Semences Paysannes ou des jours de restitution et de débat réalisées dans toutes les agences. Ces temps et espaces dédiés ont principalement lieu une fois les faits vraisemblables construits au sein de l'agence, leur véridicisation pouvant être y être ou non mise en jeu. L'agence Capital Social offre une autre modalité et ambition à cet élargissement. Il s'agit pour elle d'intégrer au comité de pilotage, lieu de toutes les interlocutions avec l'ensemble de l'agence, d'autres identités porte-paroles d'associations au-delà de celles représentées dans l'agence. Mais cette ambition de symétrisation reste, comme lors des autres étapes de l'intéressement, un réel dilemme pour cette agence polarisée par un énoncé épistémique.

Par ailleurs, il est patent que ces arènes ont tendance à s'ouvrir aux acteurs associatifs, mais qu'en est-il de la convocation des champs scientifiques, au travers de représentants académiquement légitimes ? Nous verrons sur ce point les difficultés rencontrées par l'agence Semences Paysannes et le manque de légitimation dans le domaine académique produit par ce défaut de mobilisation.

a) Elargir l'intéressement à d'autres acteurs associatifs : le dilemme de la symétrisation dans l'agence Capital Social

Dans l'agence Capital Social, convoquer des « associations » au-delà de celles représentées par les acteurs associatifs participant de l'agence, notamment lors de la mise en délibération des faits, relève d'une ambition explicite de donner la parole aux entités et de ne pas les réduire au silence en s'en faisant leur porte-parole. Cette intention constitue une visée politique pour réduire la délégation faite aux chercheurs confinés et fait partie intégrante de la constitution de l'agence pour explorer une entité multiforme, évolutive ainsi que ses liens dynamiques avec les pouvoirs publics, ainsi que le suggère M. Callon :

L'exploration d'un nouvel espace, celui de la coopération entre recherche confinée et recherche de plein air, (et qui) est rendue possible par la levée des interdits que la délégation aux spécialistes de la production des connaissances fait peser sur l'ensemble du corps social. (Callon et al, 2001, p. 178-179)

Cette intention de symétrisation entre acteurs et chercheurs prend une forme qui devient scène au travers de plusieurs jours dite de « restitution » auxquelles sont invitées des associations qui pourraient « être intéressées », ainsi que des représentants des pouvoirs publics et des chercheurs. Il s'agit aussi de les intéresser pour les mobiliser. Mais avant que

de regarder comment ces représentants se mobilisent ou non, examinons les transactions au sein de l'agence pour définir et donc contenir cet élargissement de porte-parole. Un certain nombre de questions se pose à propos des frontières et des franchissements de frontières induits pas cette mobilisation d'autres acteurs hors de l'agence. Toutes les questions propres à la délégation faite aux porte-paroles se posent alors de nouveau. Ne sommes-nous pas suffisamment représentatifs ? Quelles peuvent être ces associations ? Comment les choisir ? Quel va être leur rôle dans la recherche et jusqu'où leur donne-t-on la parole ?

- Il y a quelque chose qui n'est pas clair pour moi dans la conduite du projet, c'est, les associations qui ont signé le PICRI avec les chercheurs, donc c'est nous. Et puis après, les associations auprès desquelles on ira enquêter, est-ce que celles-ci elles sont aussi ce... Est-ce qu'on a avec elles cet effort, ce devoir, je ne sais pas ? (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Nous, ce qu'on à mettre, c'est comment elles vont participer effectivement ? Après qu'est-ce qu'on attend ? *On ne peut pas dire, on ne peut pas répondre pour eux.* Mais par contre effectivement, dans la demande de PICRI, c'est comment elles vont être associées. (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Mais est-ce que ces associations, c'est vous ? Ou est-ce que c'en est encore d'autres ? (C3- CS)
- Rumeurs: C'en est d'autres...
- On n'a pas dit que ce serait telle ou telle association. On a donné des secteurs, qui était l'Est parisien, etc... Bien sûr que dans ce secteur, on ne va pas rencontrer toutes les associations. (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Ce n'est pas possible ((Chercheur-Post-doc1-Sociologie-CS))
- *On va faire un choix, avec celles qui sont déjà intéressées ou qui ont envie, tu vois !* Par contre, ce qu'on peut leur proposer c'est une méthode de travail, un mode de participation à cette recherche. (A3- CS)
- Elles ne font partie que du comité de pilotage. (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Le séminaire qu'on va mettre en place, on va le mettre en place avec nos associations de terrains. Et je pense que dans ces associations de terrains, il va falloir qu'on s'explique nous en tant que comité de pilotage et les associations sur la façon dont ils perçoivent notre interrogation, et dont ils arrivent à la traduire et à y trouver de l'intérêt, voire à vouloir l'infléchir, parce que le séminaire il a bien pour objectif d'être notre conseil scientifique élargi. Et que là, *ils ne sont pas seulement objets, enfin ne sont que des « terrains », ils vont être acteurs de cette recherche en permanence.*(Chercheur1-Sociologie-CS)
- Voilà ! (Chercheur2-Sociologie-CS)
- Mais dans un deuxième temps. Là aujourd'hui... Mais c'est vraiment... le séminaire, c'est très important pour qu'ils soient vraiment acteurs de la recherche (Chercheur1-Sociologie-CS)
- Ils pourraient y participer... Ils pourraient même y parler dans ces séminaires. (Chercheur-Post-doc1-Sociologie-CS)

- Ah oui, j'espère! (rires un peu moqueurs) (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)
- C'est même l'objectif principal. On y sera tous, on ne sera pas nous les scientifiques du comité (Chercheur1-Sociologie-CS)
- Ce ne sera pas le public du comité de pilotage. Ce sera vraiment un comité de pilotage élargi, inclusif de tous ceux qui sont cobayes de la recherche. Des cobayes et des acteurs. (Acteur-Sociologue-Fédération-CS)

(Extrait COPIL Agence Capital Social, 6 octobre 2006)

La vacillation exprimée dans ce texte entre l'acteur associatif en tant que porte-parole et sa figure parlée par l'agence comme un objet dit « cobaye » est éloquente. Elle renvoie à une difficulté princeps de l'agence liée à une symétrisation qui ne se réalise pas complètement entre acteurs et chercheurs, malgré les intentions de mettre fin à l'asymétrie qui la hantent cette agence. Déplacer les frontières de la délégation héritée entre recherche et société relève d'une opération de traduction difficile, aussi difficile qu'est le dépassement des ontologies entre le sujet actif connaissant et l'objet passif connaissable. Aussi la nécessité de rompre avec cette délégation constitue une conviction partagée par tous les acteurs de l'agence et qui agit comme une figure d'attachement (Latour, 2000 ; Barbier et Trépos ; 2007 ; Hennion, 2010) . Mais entre « faire parler » et « laisser agir » cette conviction, un monde existe, et c'est un monde inconnu, un monde d'exploration que le collectif de l'agence Capital Social ne parvient à mobiliser que de manière oscillante.

Dans cette tension non résolue, comment une mise en scène de la prise de parole de nouveaux représentants associatifs, sortis de leur statut d'objet, peut-elle se faire ? Comment les faire ou les laisser parler ? Et comment rendre compte de la manière dont l'entité « association » telle que l'agence l'a fait parler au travers de ses diverses inscriptions ? Les questions que se posent concrètement les agents de CS sont les suivantes: présente-on nos résultats territoire par territoire ? Demande-on à l'un d'eux de commenter, de discuter le rapport ? Est-ce qu'on discute nos hypothèses ?

- Comment rendre compte des 1ers résultats de l'enquête ? Territoire par territoire, c'est peu intéressant ? Doit-on parler des hypothèses ? (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)
- Ça dépend si on veut les intéresser, c'est mieux de présenter des hypothèses pour stimuler le débat et les discussions. Présenter des chiffres est peu intéressant (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- L'idéal étant de faire les deux et présenter un bilan sur l'Ile-de-France pour montrer ses spécificités. Ça voudrait dire un travail préalable (Chercheur-Post-doc-Sociologie-CS)

- on donne les hypothèses sur ces caractéristiques par territoires, en montrant ce qui est frappant. On montre une étape de la recherche : on met tout sur la table !(Acteur-Sociologue-Fédération-CS)

(Extrait COPIL Agence Capital Social, 30 mai 2007)

Au final, et malgré les efforts de symétrisation comme la tenue de la réunion dans une des associations de l'agence par exemple, l'arène constituée au cours de ces journées de restitution met en scène de manière privilégiée les *chercheurs* (chercheurs académiques et acteurs associatifs) de l'agence qui se font les porte-parole de l'entité « association », de sa vitalité et de sa pluralité de formes au gré des territoires. Autrement dit, les chercheurs de l'agence parlent et présentent leurs inscriptions (graphes, résultats, hypothèses), tout en espérant provoquer la prise de parole des nouveaux représentants associatifs présents. Ceux-ci sont peu nombreux, ils font partie des associations « interviewées » lors de l'enquête, et sont invités à en devenir les porte-parole dans cet espace d'inter-locution *élargi* et à entrer en discussion avec les chercheurs de l'agence. Mais de qui et de quoi ces acteurs, invités à interagir dans un comité de pilotage dit *élargi*, sont-ils finalement les porte-paroles ? Ils se font les porte-parole de réalités et expériences locales de la vie associative mais ne discutent pas en cela des inscriptions présentées par les chercheurs. Mr. L. témoigne ici de son expérience au sein de son village et des liens entre les pratiques associatives et le pouvoir municipal.

Mr. L. fait savoir sa satisfaction de participer à ce type de réunions qui lui permettent de prendre de la distance sur sa pratique de la vie associative. Dans son village, il ya 4/5 associations, il en distingue deux types, celles qui fonctionnent en circuit fermé (ex : des chasseurs), les autres qui essaient de s'ouvrir plus. Pour ces dernières, quand elles font de la prestation, la Municipalité les soutient. En revanche, si elles proposent un projet de plus grande ampleur, cela est refusé. La municipalité s'opposerait à un éventuel contre-pouvoir

(Extrait compte-rendu du Comité de pilotage élargi du 28 juin 2008)

Mais la scène, bien qu'élargie à de nouveaux porte-parole, continue d'être dominée par la parole des chercheurs et par leur manière de faire parler l'entité « association ». Le déplacement, bien que fortement voulu, est difficile à mettre en scène. Il se heurte, ainsi que les chercheurs de l'agence CS le constatent eux-mêmes, à la difficulté de provoquer un échange de parole expurgé de ventriloquie.

- Le montage préparé était très intéressant. Mais il y a du négatif. On était venu pour rencontrer les acteurs de la Seine St Denis, on n'a pas été capables de leur donner la parole ... On est parti avec une

demi-heure de retard... elle était toute seule, elle est partie à 11h. On lui a donné la parole 1/4h avant.
On n'a pas été au rendez-vous (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)

- L'exposé a pris un peu de ventre. On avait invité d'autres personnes (Exp-CS)
- Il faut apprendre à s'adapter, à inverser les choses (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Tu caricatures ce qui c'est passé. Elle a parlé plus que ça, mais c'était intéressant qu'elle entende ce que avait à présenter. Ce n'aurait pas été intéressant qu'elle intervienne ex nihilo (Chercheur1-Sociologie-CS)
- Non, on intervient sur un territoire qu'ils connaissent par cœur. Il faut que ce soit eux le plat de résistance (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- Je ne suis pas persuadé. Nous faisons une recherche sur des territoires. On les rencontre pour confronter nos résultats avec la façon dont ils vivent. Le travail réflexif que ns menons n'a pas à apporter quelque chose à ces personnes. Il ne s'agit pas d'inverser ; Il y a un problème : on ne présente pas le quartier on présente nos analyses (Chercheur1-Sociologie-CS)
- Oui, mais on a été trop long sur l'historique. Mais on a besoin de leur regard, même si je suis d'accord avec le fait de présenter nos analyses (Acteur-CaféLittéraire-CS)
- J'ai trouvé remarquable le travail que vous avez fait avec les analyses, la grille. Là, on est vraiment dans notre travail de chercheur. Mais reconnaissons qu'on a du mal à faire vivre ce comité de pilotage. Ça a vraiment pris avec deux personnes (les cite : Mme B., Mr. L.) (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)
- Non, il y en a d'autres, comme Mr V., etc. (Chercheur1-Sociologie-CS)
- *Comment, en avançant dans nos hypothèses et nos analyses, partager dans les comités de pilotages ?*
On s'est plantés sur le repas, alors que je me réjouissais de me déplacer et de partager un repas, comme les autres personnes qui venaient de loin. Comment on peut faire monter... ? (Acteur-Ingénieur-Fédération-CS)

(Extrait comité de pilotage, Agence Capital Social 1^{er} Octobre 2008)

La vacillation, à nouveau présente dans cette interlocution, illustre à nouveau le dilemme du porte-parole mais aussi le dilemme de l'agence de la symétrisation entre acteurs et chercheurs. Faire parler relève de l'oscillation entre se taire ou faire taire. Le dilemme touche aussi à l'entité que l'on fait ou laisse parler. Ici, fait-on parler les entités identifiées par la recherche ou celles connues par les représentants mobilisés ? Ou la mobilisation de ces représentants locaux les invite-elle ceux ci à se déplacer dans une confrontation avec les chercheurs pour contester, disputer, les contours identitaires données aux entités « associations » par les chercheurs de l'agence ?

L'expérience vécue par cette agence, attachée à la figure de la démocratie délibérative, peut être lue au travers de la double épreuve pointée dans la constitution des *forums hybrides* (Callon et al, 2001). Les déplacements induits par leur constitution se produit sur deux axes

que sont *l'exploration de mondes possibles*, ici la connaissance de l'entité « association » dans ses dynamiques de liaison, et *la composition d'un collectif* entre identités qui sont remises en cause et donc redéfinies au sein de l'expérience. Cette double épreuve, qui lie autant les entités à connaître que les identités à reconnaître, est traversée par la question de la représentation et de la prise de parole afférente.

b) Le défaut de mobilisation scientifique de l'agence Semences Paysannes

Nous l'avons vu, la quête qui unit chercheurs et acteurs associatifs au sein de l'agence Semences Paysannes vise, au travers de la production conjointe de connaissances scientifiquement robustes sur les pratiques de culture de blés issus de semences paysannes dans le cadre de l'Agriculture Biologique, la légitimation de ces pratiques. Or, cette finalité politique et mobilisatrice part d'un hiatus avec les mondes scientifique et industriel (Bonneuil et al, 2006) qui ont dénié à ces pratiques la capacité de maîtriser la variabilité génétique des semences. Le discrédit qui porte également sur la « scientificité » d'un tel dispositif à produire des connaissances robustes et certifiables dans le monde académique, s'est exprimé dans cette agence par le désaveu de l'engagement d'une des scientifiques dans le projet par son institution d'appartenance.

« Y. s'est montrée extrêmement réservée sur l'intérêt de ce type d'approche de sélection participative, aussi bien sur la composante scientifique qu'agro-économique » (Extrait de compte-rendu de Conseil Scientifique, 5 avril 2007)

Compte-tenu de la visée de légitimation et de reconnaissance des pratiques issues des semences paysannes, la fabrique d'arènes scientifiques pour mobiliser d'autres chercheurs ou institutions au-delà de l'engagement en tant que porte-parole des deux chercheurs en génétique végétale est indispensable. Mais cette mobilisation se fait difficilement. Faute de mise en scène ? Faute de convocation ? Celle-ci n'était peut-être pas encore possible compte-tenu de la fermeture à cette question des institutions de recherche à l'époque de cette recherche collaborative.

Cette convocation de la scène académique se fait la plupart du temps au travers des publications, si possible dans des revues « d'excellence » et de discussions dans des arènes dédiées et fermées comme les colloques ou autres séminaires dans le champ disciplinaire, et de préférence sur la « scène » internationale. Ainsi que l'ont montré de nombreux auteurs,

ces épreuves participent de la *renommée* comme grandeur propre au monde de l'opinion (Boltanski et Thévenot, 1991), mais aussi du *crédit* dans le champ scientifique (Bourdieu, 1997) ou encore de sa crédibilité (Latour, 1994). Le chercheur en génétique végétale, restée engagée dans l'agence, a ainsi publié en 2013 deux articles dans les revues AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (notoriété « excellente » selon la nomenclature Noria¹⁸), AGRICULTURE ECOSYSTEMS & ENVIRONMENT (notoriété « exceptionnelle » en agriculture, « excellente » en sciences environnementales et « correcte » en écologie, globalement « excellente »). Malgré le discrédit porté par son institution d'appartenance, ce chercheur a pu mobiliser la scène disciplinaire à propos des inscriptions produites au sein de l'agence. Quant à la mobilisation d'alliés au sein de l'institution de recherche d'appartenance, elle demeure difficile et problématique. Elle pèse d'autant plus que cette institution dispose de moyens d'évaluation qui comptent aussi dans la reconnaissance et la carrière du chercheur. Les dernières rencontres avec les intéressés sur le sujet¹⁹ montrent que la divergence demeure entre l'institution de recherche et les chercheurs engagés quant à leur appréciation des démarches de recherche qui s'avèrent à la fois, « intégrées », pluridisciplinaires et collaboratives avec les acteurs concernés eux-mêmes, et ce, bien que les enjeux de l'agro-écologie soient devenus une ambition institutionnelle de recherche. Car, au-delà de l'ambition et des pratiques discursives, reste un appareil institutionnel d'évaluation dominé par des indicateurs d'excellence disciplinaire qui ont du mal à reconnaître comme des innovations les productions collaboratives. Pourtant, les partenaires de la recherche collaborative les considèrent publiquement comme des « *outils génériques d'aide à la gestion et sélection collective de la diversité : des protocoles d'observation ont été établis, ainsi que des dispositifs expérimentaux et des méthodes statistiques adaptés, un livret de sélection participative a été élaboré...* »²⁰. Les pratiques de recherche collective expérimentées dans cette agence constituent également une innovation qui pousse les frontières des recherches issues du monde académique.

¹⁸ NORIA : Notoriété des revues et indicateurs d'articles

¹⁹ Journée thématique intitulée « Coopérations scientifiques entre chercheurs et société civile. Quels moyens ? Quelles modalités ? Quels résultats ? organisée par la mission Sciences et Citoyens du CNRS, Paris, Institut des Sciences de la Communication, CNRS, 24 septembre 2013

²⁰ Extrait du compte-rendu de la journée disponible sur <http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1803>

Ce projet, beaucoup plus ample que les projets de recherche disciplinaires dont les scientifiques ont l'habitude, a permis de mettre en place une approche intégrée pour un projet d'agro-écologie, d'une part grâce à son approche interdisciplinaire et aussi du fait de l'implication obligatoire des acteurs concernés. (op.cit.)

Ce défaillance dans la capacité à mobiliser les alliés « ordinaires » du champ disciplinaire et de l'institution, les fameux « collègues », affaiblit la légitimation recherchée et empêche la reconnaissance dans ce monde d'opinion où la grandeur est devenue l'excellence via la biométrie (H factor, indice de citation, notoriété de la revue). La convocation réussie de ces porte-paroles constitue sans doute l'une des arènes qui reste à conquérir pour les recherches collaboratives dans ce domaine. Nous verrons dans l'épreuve de vraisemblance des faits produits en quoi cette difficulté affaiblit la visée légitimatrice des semences paysannes.

6) Entre représentation et ventriloquie, une possible co-construction d'une communauté de parole par les porte-parole au sein des agences collaboratives

L'action des *porte-parole* (Callon, 1986 ; Latour, 2004, 2006 ; Callon et al, 2001), dernière étape du processus d'intéressement désigne la représentation par laquelle certains individus peuvent s'exprimer « au nom » d'entités ou d'acteurs qu'ils sont censés représenter. Les porte-parole s'imposent dans l'agencement relationnel au terme d'une « chaîne d'intermédiaires » qui produit des équivalences et légitime la représentation. La représentation des porte-paroles participe de la traduction au sens où elle implique une *mobilisation* d'entités, c'est-à-dire qu'elle est issue de *déplacements* « *qui rendent mobiles des entités qui ne l'étaient pas* » (Callon, ibid., p. 197) et produit à son tour d'autres déplacements. Au terme de ces mobilisations, les porte-paroles réduits en nombre - les chercheurs dans le cas de l'étude princeps - sont devenus suffisamment légitimes pour « *(dire) sans être démentis ce que sont et veulent coquilles et marins-pêcheurs* » (ibid., p. 198). Ils ont opéré la chaîne de traduction qui permet « *d'exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent* » (op. cit.).

La question sous-jacente à la notion de porte-parole est celle de savoir qui parle et fait parler qui ou quoi. Car si parler « au nom de » revient à réduire au silence, à « faire taire » (Callon, 1986, p. 186) les entités représentées, cette représentation *réduit également au silence le*

mandataire qui ne peut s'exprimer en son nom propre. Dans cette réduction au silence des porte-parole eux-mêmes, ce qu'ils disent et font tient aussi de ce que leur font dire et faire les entités représentées. Ainsi, la notion de porte-parole insiste sur le mécanisme interactionnel et locutoire selon lequel ni les humains ni les non-humains ne parlent *sans* l'intermédiaire d'une autre entité. Il ne s'agit pas d'attribuer la capacité de parole aux non-humains, mais de reconnaître que ceux-ci, en étant « parlés » et « tracés » par les humains font également *dire des choses aux humains*. Voilà qui participe de nouveau de la symétrisation des entités qui peuplent la scène interactionnelle.

L'analyse des interactions en situation d'interlocution permet de rendre compte de cet effet particulier de balancier entre celui qui parle pour et celui qui est « parlé » et qui renvoie à la *ventriloquie* tel qu'adaptée par F. Coreen (2013). Cet auteur désigne le phénomène de ventriloquie comme un mouvement de balancier, d'« *oscillation-vacillation* » entre les figures et le ventriloque, qui produit des « agents textuels », ou « être sémiotiques » qui, à leur tour, en faisant dire ou faire des choses au locuteur, deviennent des ventriloques. Analyser une séquence de langage revient donc à étudier aussi ce que les figures produites et parlées par les locuteurs font aussi dire ou faire à ceux-ci au-delà de leur intention. Il s'agit de suivre les mouvements de cette oscillation entre le ventriloque et sa figure, qui créent ce jeu, comme une « *danse d'agentivités faite d'assujettissement, d'accommodation et de résistance* » (ibid., p. 140) lors de laquelle l'action et la réaction des humains et de leurs entités s'entremêlent.

Ce libre jeu dans la ventriloquie, cette vacillation, crée une expérience étrange dans la mesure où nous sommes incapables de décider qui (...) parle vraiment. (ibid., p. 145)

Pour traduire cette indétermination entre le locuteur et la « figure » qu'est l'entité parlée, l'auteur emprunte également à la pensée philosophique de J. Derrida et notamment aux notions d'appropriation et d'expropriation - que celui-ci nomme *exappropriation* -, qui rendent compte d'une indécidabilité et amènent à penser en terme de flux, de courant entre « *les formes actives et passives de tout évènement* » (Coreen, ibid., p.116). L'interlocution est alors vue et analysée comme une *scène d'agentivité* partagée entre diverses entités dans laquelle il s'agit de saisir les mouvements permis par la tension entre appropriation et expropriation et qui produisent *déplacements* et *mobilisations* (Callon, 1986).

Toutefois, convoquer des agents, mettre en scène et faire parler des figures ne signifie pas une acceptation pleine et entière par les autres locuteurs. La construction d'un accord ou d'une dispute peut être nécessaire. D'ailleurs, si ces agents sont produits et convoqués sur la scène dialogique, ce n'est pas par pure « *manœuvre stratégique* » (op.cit., p. 193) nécessaire pour tenir ou défendre une position mais bel et bien parce que les locuteurs sont *attachés* et *mus* par ces entités. Si l'on retrouve ici l'effet pendule du ventriloque et de sa figure, attachée l'un et l'autre entre appropriation et expropriation, activité et passivité, autonomie et dépendance, l'ensemble des mouvements que cet effet génère prend sens parce qu'il participe de la « *co-construction d'une communauté de parole* » (op.cit., p. 186) dans laquelle les figures auxquelles sont attachés les locuteurs commencent à compter.

Dans deux des configurations collaboratives étudiées, cette chaîne d'agentivité entre entités et porte-parole participe de la co-construction d'une communauté de parole. Dans le cas de l'agence Capital Social, c'est la récalcitrance (Stengers, 1996) de l'entité association et de toutes les figures qu'elle prend qui permettent les oscillations et déplacements entre cette entité, les acteurs et les chercheurs. Elle ne se contente pas d'être analysée par les catégories scientifiques, elle résiste aux savoirs et récits expérientiels des acteurs associatifs, elle foisonne et demeure ainsi au bout des trois années de recherche un objet épistémique, incomplet, ouvert et générateur de questionnements (Knorr-Cettina, 2001). Les interlocutions et les mobilisations mues par l'attachement à l'entité « association » amènent chercheurs et acteurs associatifs à représenter cette entité qui les fait parler aussi à son tour ; elles renforcent alors la composition du collectif de recherche hybride en le symétrisant. Cet effet de l'action de l'entité « association » et de sa mobilisation est d'autant plus important qu'il vient modifier la distribution asymétrique des capacités produite lors des étapes précédentes.

Dans l'agence Semences Paysannes, la chaîne d'agentivité produite par la présence et la multiplicité des entités renforce cette fois la distribution à la fois différenciée et symétrisée de ce collectif de recherche hybride. Ainsi, les pains, les blés, les essais au champ ou les consommateurs parlent au travers des différents acteurs associatifs et chercheurs qui s'en font les porte-paroles au cours de journées d'étude sensorielle ou de reconnaissance phénotypique. Mais ces figures, par l'intermédiaire de différents agents textuels liés aux indicateurs de préférence des pains ou des qualités des blés font à leur tour parler les partenaires. Lors de ces expériences physiques et discursives, et du fait du « *partage, de*

discussions, (et) d'attentions particulières » sur leur existence, ces entités, les pains ou les blés dont ils sont issus « *commencent à compter* » et sont « *co-construites dans une communauté de parole* » (Coreen, 2013, p. 186). Cette dimension qui renforce le collectif de recherche hybride et sa configuration particulière s'articule avec la *communauté de pratiques* qui caractérise les acteurs associatifs et leur réseau autour des semences paysannes (Demeulanaere et Bonneuil, 2011)

En revanche, ce sont des *effets d'autorité* et d'*expropriation* qui émergent des scènes interactionnelles des agences de recherche Adoption Internationale et Commerce Equitable. Ils viennent en cela confirmer les configurations collaboratives, d'imposition et d'opposition, issues des phases précédentes d'intéressement. L'une et l'autre convoquent une figure externe au collectif, le Conseil d'Administration de l'association ou de l'ONG. L'acteur associatif qui s'en fait le porte-parole provoque ainsi un effet d'autorité pour légitimer et imposer les finalités purement praxéologiques de la recherche. Cet *effet d'autorité* a pour conséquence de renforcer la position de l'acteur associatif aux dépens de celle du chercheur, tout en évitant une position frontale de revendication en son nom propre. Mais dans les deux cas, ainsi que le montrent ces deux extraits, les porte-parole sont aussi ventriloqués en retour par leurs figures. En les invoquant, en parlant pour eux, en évoquant leur difficulté, leur porte-parole que sont ces deux responsables associatifs, ne parlent ni agissent pour eux-mêmes. Ils ne s'expriment pas pour eux-mêmes, ni sur leur identité, ni sur leur intérêt et n'emploie d'ailleurs pas le mot « je ». Par l'expression ventriloquée « *il (le CA) doit* », la figure fait obligation auprès des autres parties prenantes. D'une certaine manière, l'acteur est devenu pantin, il est *exproprié* de sa parole (Derrida ; Coreen). La parade des autres locuteurs est de demander à l'acteur qu'il reprenne la parole ou qu'il agisse. En lui adressant un « tu » pour agir ou pour donner du sens, il lui demande de se réapproprier sa parole et d'en devenir de nouveau le propriétaire. « *Il faut que tu lises, tu ne peux en parler en général, parce qu'il faut que le reste ait encore du sens. Avant de critiquer...* » dit le chercheur Chercheur-Ethnologie-AI pour s'adresser à la responsable du service adoption de l'ONG Acteur-Médecin-responsable-AI. Ou encore « *Pourquoi tu nous dis ça, car nous on n'a pas de prise ?* » renvoie un des chercheurs au chargé de mission de la Fédération.

L'action des porte-paroles, la mobilisation des entités et des humains qui leur sont attachés, et les oscillations qu'elle provoque, a également pour effet de délimiter le groupe (Latour (2007), p. 47), soit en rééquilibrant soit en renforçant les distributions collaboratives issues

du processus d'intéressement. Cette action pose donc également la question de savoir comment ces collectifs de recherche peuvent mobiliser d'autres acteurs associatifs et d'autres chercheurs au-delà du collectif ainsi constitué. Malgré leur ambition d'élargir leur collectif, les agences Semences Paysannes et Capital Social dans lesquelles l'action des porte-paroles les amène à une communauté de parole, n'aboutissent pas ou peu à satisfaire cette ambition et peinent à mobiliser d'autres alliés sur des scènes élargies. Les difficultés tiennent, pour la première, à l'absence d'arènes scientifiques légitimes sur les semences paysannes, et pour la seconde, à l'écueil de la convocation et de la prise de parole d'autres acteurs associatifs. Il semble donc que la composition d'un collectif de recherche hybride consolidé autour d'une communauté de parole vive alors une autre épreuve de mobilisation d'alliés capables de légitimer leur production scientifique dans les mondes associatifs ou scientifiques.

Conclusion de la partie I - Formes des pratiques de recherche collaborative : quelle possible co-construction ?

1) Les collectifs collaboratifs hybrides de recherche issus du cadre d'analyse de la traduction

Pour traiter du premier axe problématique sur les pratiques scientifiques issues des recherches collaboratives et de leur capacité de renouvellement du régime délégué de production des connaissances par des modalités de co-construction, nous avons mobilisé un cadre théorique issu de la sociologie de la traduction et conduit une analyse des pratiques d'inscription scientifique qui nous mène à l'identification de formes de pratiques d'inscription collaborative et de leurs effets sur les collectifs.

Ces formes et ces effets des pratiques collaboratives d'inscription sur les pratiques scientifiques et la composition des collectifs de recherche se forment au fil des épreuves de l'intéressement, au cours desquelles se construisent non seulement les connaissances scientifiques mais aussi les capacités de recherche des différentes parties prenantes.

Quatre dimensions de questionnement sont impliquées et imbriquées par la construction des connaissances scientifiques dans les pratiques collaboratives de recherche étudiées et se croisent au cours de ce processus. Tout d'abord, ces pratiques posent la question de savoir si elles s'accompagnent d'une symétrisation dans les rapports à la connaissance entre les différentes identités, acteurs associatifs et chercheurs. Cette question tient à l'ambition de production conjointe de savoirs inhérente au dispositif institutionnel des PICRI, même si ce dispositif ne réfère pas explicitement à un principe d'égalité entre les parties prenantes comme dans le dispositif des ARUC. Cette question appelle de fait la question relative aux capacités de recherche des parties prenantes que les pratiques collaboratives de recherche peuvent mobiliser et produire, ainsi qu'à la distribution de ces capacités au sein du collectif de recherche. Cette quête de symétrisation des identités et de distribution des capacités de recherche au cours de ces pratiques embarque la question de légitimité des cadres d'action

dans lesquels ces identités se construisent, agissent et interagissent. A ces dimensions de symétrisation, de production et de distribution des capacités de recherche, et de légitimité des cadres d'action, s'articule la question des intérêts et de leur convergence entre parties prenantes.

Pour analyser ces différentes dimensions des interactions entre les identités des différentes agences collaboratives étudiées, et décrire leur articulation au fil du processus d'*intéressement* (Callon, 1989) dans la fabrication des *inscriptions* scientifiques (Latour, 1988) nous avons mobilisé les catégories d'analyse que sont :

- la production des identités au cours de la problématisation et leurs capacités d'énonciation
- les capacités de liaison des objets avec les identités et les capacités de liaison entre intérêts et objets
- les capacités de production des données au travers des inscriptions et la distribution des rôles dans cette production
- la capacité à être porte-parole, la représentation et la mobilisation d'autres entités et acteurs

Les différentes modalités d'association entre identités, intérêts et objets au cours des différentes étapes de l'intéressement et de la production des inscriptions scientifiques constituent des épreuves pour les acteurs. La notion d'épreuve (Boltanski et Thévenot, 1991), rend compte de la tension dans laquelle les acteurs sont pris entre des rapports de force et des ordres légitimes. Et c'est la mise en équivalence entre les sujets et les objets, dans le jeu de la subjectivité et de l'objectivité entre les énoncés et les porte-parole (Latour, 1989) que se joue l'issue de cette tension. De cette épreuve, de sa réussite ou de son échec, l'acteur, qu'il soit associatif ou chercheur, en sort avec un positionnement social modifié (Martucelli, 2002) au sein du collectif et en dehors. Cette notion d'épreuve met en perspective les interactions qui président aux regroupements entre identités d'acteurs et entités, et se donne à voir au travers des énoncés issus des inscriptions et des allers retours entre qui parle et fait parler qui, tout au long du processus d'association qu'est l'intéressement. Elle participe également de la forme, de la robustesse et de la stabilité de l'association entre l'entité et ses porte-parole (Barbier et Trépos, 2007, p. 5).

Ces effets d'association entre les identités d'acteurs et de chercheurs, leurs intérêts et les objets au travers des différentes inscriptions et des épreuves qui les solidifient aboutissent à des formes de pratiques de recherche collaboratives. Ces formes sont des regroupements formés par les *attachements* (Latour, 1996, 2000 ; Barbier et Trépos, 2007) entre les identités humaines et les objets les objets, que l'on peut désigner par le terme de *collectif hybride* (Callon et al, 2001 ; Callon, 2006) ou bien encore d'*agencement* (Muniesa et Callon, 2008 ; Callon, 2013), qui recouvre une « *agency* », ou capacité d'action collective distribuée dans une multitude de liens, dispersée dans un réseau d'acteurs (Hennion, 2010).

2) Les formes des collectifs collaboratifs hybrides de recherche

a) Formes des pratiques d'inscription et distribution des capacités de recherche

Il se dégage de cette analyse trois formes de collectifs collaboratifs, qui se distinguent par la distribution des capacités de recherche entre acteurs associatifs, chercheurs et étudiants qui se trouvent également enrôlés dans la production des inscriptions.

Trois formes de distribution des capacités ressortent de ce processus d'association entre les identités et les objets à l'issue des quatre étapes d'intéressement : (1) **la polarisation**, qui concentre la question de recherche sur un objet dans un cadre de validité unique, épistémique ou praxéologique; (2) **la dualisation** qui juxtapose voire oppose les deux cadres de légitimité, et dont seul l'enrôlement d'identités et de capacités tierces permettra une association entre parties prenantes et objets; et (3) **la distribution intégrée** qui associe des identités et des objets composites issus de cadre de légitimités différents dans une visée fédératrice de capacité d'agir.

Ainsi que le synthétise le tableau suivant, les capacités d'énonciation effectivement mobilisées lors de la phase de problématisation orientent lourdement les rapports entre les parties prenantes et les rapports avec les objets de connaissances dans l'énoncé produit. Cet effet est particulièrement visible du fait de l'action d'énonciation des *identités doubles* (Foray, 2003), c'est-à-dire d'acteurs-chercheurs disposant de la double légitimité dans les mondes d'appartenance scientifique et associatif, qui aboutit à la forme collective de *la polarisation*. Ainsi que le souligne M. Callon (1989), la « définition des identités » permise

par la problématisation est confortée par la phase quasi-concomitante d'intéressement qui vient « stabiliser les identités dans l'énoncé » à l'issue de la confrontation des intérêts. A l'issue de cette phase, la forme polarisée de l'énoncé se partage alors en deux modalités, la *polarisation avec un intérêt univoque partagé* et la *polarisation avec un intérêt imposé*. La phase de distribution des rôles dans la fabrique des inscriptions vient orienter de nouveau cette première distribution des capacités de recherche. Elle permet de consolider l'orientation polarisée en déléguant à une des parties prenantes la capacité de réaliser les inscriptions, comme elle conforte également que la distribution différenciée autour des différents objets et identités. Elle a également pour effet d'assurer une médiation qui permet à la forme dualisée de trouver une certaine intégration entre identités et objets opposés. Enfin, les capacités de représentation mobilisées et produites par les identités et les entités, c'est-à-dire la manière dont elles sont capables d'en faire parler d'autres, orientent ensuite les distributions de capacités dans ces collectifs par des *effets d'autorité et d'imposition* d'une part, et par l'expérience de la *communauté de parole* d'autre part (Coreen, 2013). La pratique des effets d'autorité et d'expropriation viennent accentuer la *forme polarisée imposée* et la *forme dualisée* des collectifs collaboratifs, là où la communauté de parole consolide la *forme polarisée partagée* et la distribution intégrée des capacités de recherche de ces collectifs hybrides.

	Agence Capital social	Agence Commerce Equitable	Agence Adoption Internationale	Agence Semences Paysannes
<p>Problématisation</p> <p>La question de la production de l'énoncé et de l'action des identités</p>	<p>Enoncé épistémique Double identité Symétrisation des capacités d'énonciation mais énoncé polarisé</p> <p>Enoncé polarisé</p>	<p>Enoncé praxéologique dans une visée de capacité d'agir associative Doubles identités Symétrisation des capacités d'énonciation</p> <p>Enoncé polarisé</p>	<p>Enoncé composite: praxéologique et épistémique Identités duelles Double autonomie des capacités d'énonciation mais disjonction de l'énoncé</p> <p>Enoncé dualisé</p>	<p>Enoncé épistémique et praxéologique, unifié dans le visée du développement de la capacité d'agir Identités différenciées</p> <p>Différenciation acceptée des capacités d'énonciation et symétrisation de l'énoncé</p>
<p>Intéressement</p> <p>Mise en association des objets, des intérêts et des identités</p>	<p>Intéressement univoque autour d'un intérêt épistémique partagé, qui relie les identités</p> <p>Intérêt univoque partagé</p>	<p>Intéressement univoque autour d'un intérêt praxéologique imposé qui ne relie pas toutes les identités</p> <p>Intérêt univoque imposé</p>	<p>Intéressement plurivoque Objets et intérêts intermédiaires entre objet épistémique et objet praxéologique</p> <p>Intérêts dualisés et non reliés entre les identités</p>	<p>Intéressement fédérateur autour visée téléologique de l'agence, unificateur entre les identités pourtant différenciées</p> <p>Intérêt objet épistémiques encadrés dans la dimension de la capacité d'agir</p> <p>Intérêts distincts dans visée intégratrice</p>
<p>Enrôlement</p> <p>La question de la distribution des capacités d'inscription dans l'agence</p>	<p>Capacité d'inscription sur l'objet épistémique attribuée au chercheur Enrôlement faible d'étudiants</p> <p>Délégation de la capacité d'inscription aux chercheurs</p>	<p>Délégation de la capacité d'inscription à l'acteur associatif Médiation organisationnelle sur le mode de l'ingénierie de projet</p> <p>Enrôlement fort d'étudiants</p> <p>Délégation de la capacité d'inscription aux acteurs</p>	<p>Capacité d'inscription sur l'objet épistémique attribuée au chercheur Enrôlement fort et autonomie dans la capacité d'inscription des étudiants</p> <p>Médiation par la capacité d'inscription des étudiants</p>	<p>Rôles différents selon les objets Capacité d'inscription sur l'objet épistémique attribuée au chercheur Collectifs hybrides de production de données au-delà de l'agence (boulangers, consommateurs) Pas d'enrôlement d'étudiants</p> <p>Distribution des capacités d'inscription</p>
<p>Porte-parole</p> <p>La question de la capacité à représenter et à faire parler des entités</p>	<p>Communauté de parole au sein de l'agence dûe à la récalcitrance de l'entité « association » et à la capacité des porte-paroles associatifs</p> <p>Déficit de représentation et de capacité à mobiliser des entités (arènes, acteurs) du monde <i>associatif</i></p>	<p>Effets d'autorité et expropriation des chercheurs au sein de l'agence au profit de la figure de la Fédération associative et de ses intérêts</p> <p>Déficit de capacité de représentation par les chercheurs des entités académiques (concepts, institutions)</p>	<p>Effets d'autorité au sein de l'agence de la part du responsable associatif. Utilisation de parole-parole tiers de l'agence (experts autres disciplines et pratiques) pour fabriquer une communauté de parole autour de l'objet et de sa dualité.</p>	<p>Communauté de parole au sein de l'agence</p> <p>Déficit de représentation et de capacité à mobiliser des entités (arènes, acteurs) du monde <i>académique</i></p>
<p>Dispositif de traduction</p>	<p>Polarisation épistémique par identités doubles et chercheurs</p>	<p>Polarisation praxéologique par identités doubles et acteur associatifs</p>	<p>Dualisation épistémique et praxéologique entre identités duelles</p>	<p>Distribution intégrée entre objets épistémiques et praxéologiques, identités et entités différenciées, dans une visée de capacité d'agir</p>

Tableau 16 – Tableau récapitulatif des formes collaboratives à chaque étape du processus de traduction

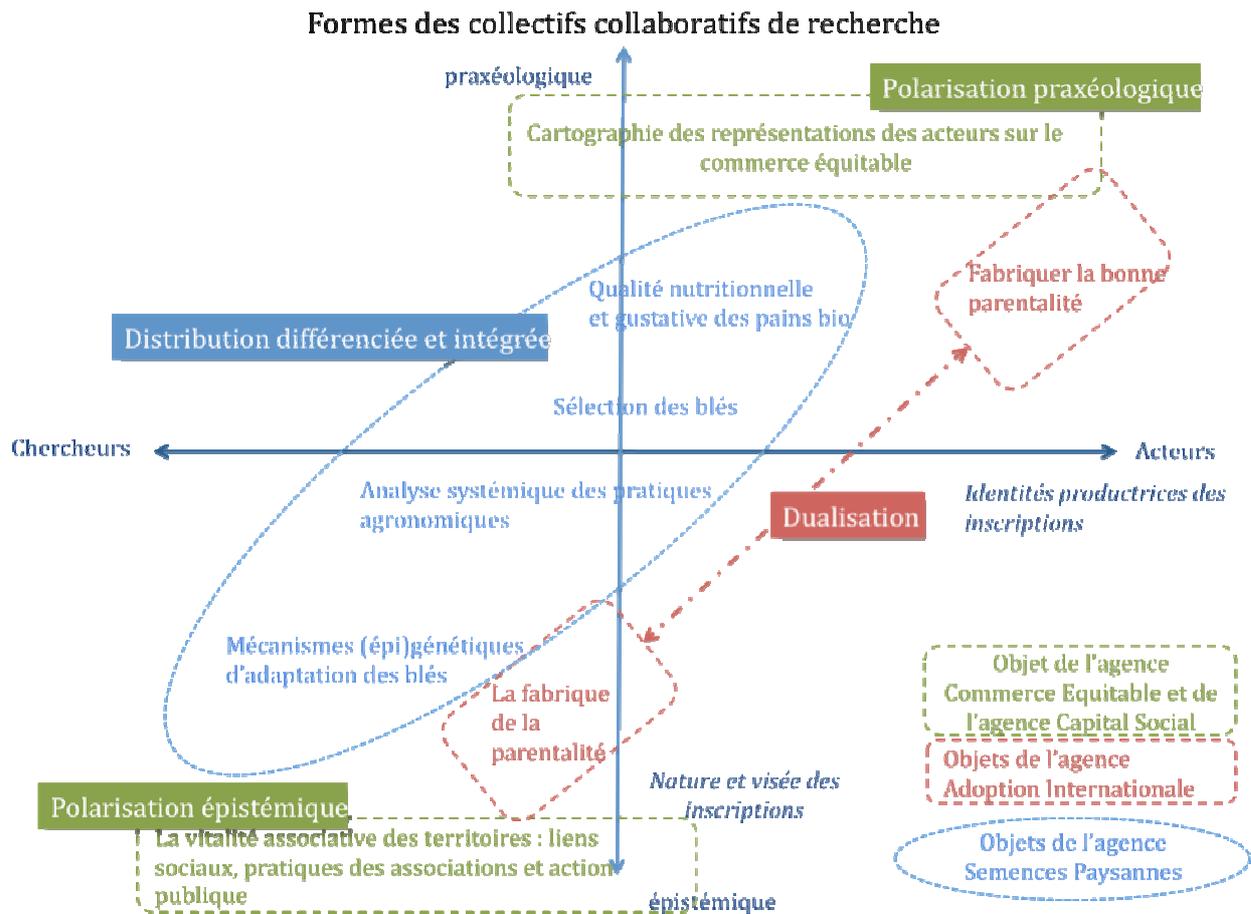


Schéma 4 - Formes des collectifs hybrides de recherche à l'issue du processus de traduction

b) Quelles capacités des pratiques de recherche collaboratives à renouveler par la co-construction les pratiques du régime de production de connaissances délégué?

La représentation de ces agencements de pratiques de recherche collaborative croise deux axes entre (1) les identités productrices des inscriptions (acteurs associatifs et chercheurs) et (2) la nature de l'objet (épistémique et praxéologique) produit par l'énoncé. Ces agencements rendent compte de la forme d'association entre les identités et leurs capacités d'inscription, avec le ou les objets de recherche de l'énoncé, ainsi que de leur rapport avec le régime de production de recherche délégué aux chercheurs professionnels.

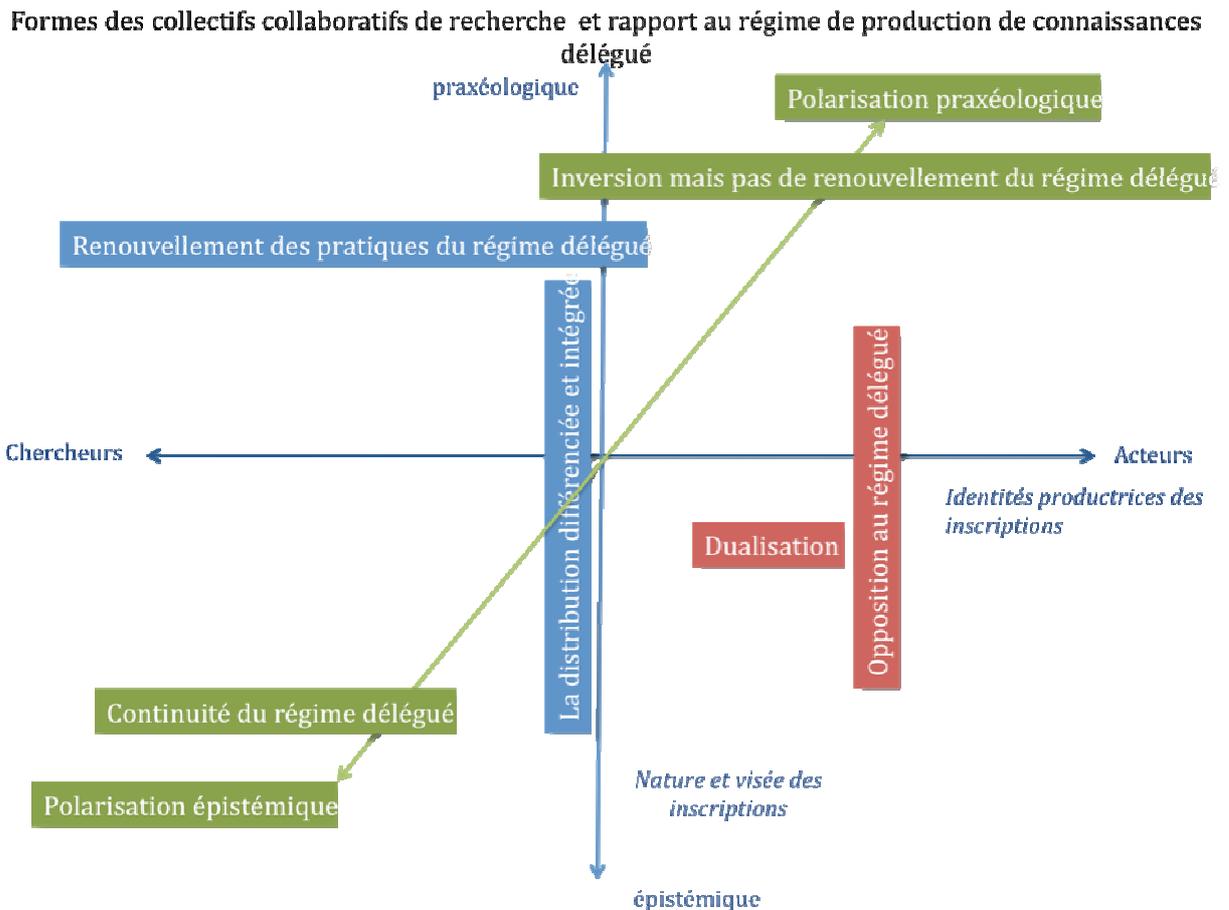


Schéma 5 - Rapport des formes collaboratives au régime de production de connaissance délégué

Le premier mode de relation (en vert) désigne un rapport **en continuité** avec le régime délégué, même si la contre-figure de l'*inversion* coexiste dans ce mode. Dans les deux agencements collaboratifs caractérisés par la *polarisation de l'énoncé*, une certaine symétrisation des capacités de recherche a lieu autour d'un objet mais son inscription dans un cadre unique asymétrise de nouveau les relations en faveur d'une des parties prenantes, qu'il s'agisse des acteurs associatifs pour le mode de l'*inversion* ou des chercheurs pour le mode de la continuité. Cette distribution asymétrique est renforcée par l'univocité des intérêts et la délégation des capacités d'inscription à une seule des parties prenantes. Il est à noter que, dans ces configurations, le rôle des étudiants et leur capacité de recherche viennent également renforcer cette délégation. **Ces deux agencements de pratiques collaboratives, marqués par un rapport de continuité et d'inversion au régime de production de connaissances délégué, ont en commun de ne pas être mesure de**

renouveler les pratiques de recherche dominantes du fait d'une distribution asymétrique des capacités de recherche. Ils se distinguent néanmoins par des directions opposées quant au mode d'association entre parties prenantes et objet, qui résulte à la fois du mode d'enrôlement des capacités et de l'action des porte-parole. Là où la forme collaborative liée à *la continuité* permet, par la capacité de représentation des acteurs associatifs, l'ouverture à une *communauté de parole* et une nouvelle distribution des capacités de recherche autour de la *récalcitrance* de l'objet étudié (« l'association » qui ne se laisse pas décrire par les inscriptions statistiques mais qui se révèle par les concepts contextualisés des acteurs associatifs), la forme dont relève *l'inversion* renforce *l'imposition* faite à l'une des parties prenantes, que sont les chercheurs, par des *effets d'autorité et d'expropriation* (Coreen, 2013). Dans la première figure, une symétrisation est permise lors de l'épreuve de la représentation car les acteurs associatifs peuvent légitimement faire parler l'objet et faire valoir à égalité leur capacité d'être porte-parole. Dans la figure inversée, la délégation résulte d'une forme organisationnelle imposée aux chercheurs par les acteurs associatifs, qui renverse les rapports de force et de légitimité sans pour autant les symétriser.

Le second type de rapport entre les agencements des pratiques de recherche collaboratives à l'issue des étapes de traduction et le régime de production de connaissance délégué est celle de **l'opposition**. L'orientation de l'association entre identités et objets qui domine est la dualité. Les identités, d'acteurs et de chercheurs, demeurent attachés à leur objet et au cadre légitime dans lequel il s'inscrit, sans pouvoir se relier et relier ces objets dans un énoncé et un intérêt partagé. Cette dualité prend la forme d'une opposition dans la distribution des capacités de recherche, qui ne trouvera d'issue que dans la médiation d'une autre partie prenante, les étudiantes enrôlées pour produire des inscriptions qui échappent aux capacités des acteurs et des chercheurs en opposition. La délégation aux étudiants ne joue pas, comme dans la figure précédente de la continuité, en faveur d'une des parties prenantes, mais bien en faveur d'un collectif hybride qui ne parvient pas à se composer autour d'un intérêt partagé. A l'occasion de l'épreuve de la représentation, l'action des porte-paroles n'échappe pas à la production d'effets d'autorité et d'expropriation notamment par la mobilisation d'alliés et d'experts, scientifiques ou associatifs. Leur action, en redistribuant les capacités de faire parler au-delà des parties prenantes en opposition, produit des effets de médiation qui permettent de composer le collectif autour de l'objet et des intérêts composites. Mais cette forme d'agencement, même si elle redistribue les

capacités de recherche au sein d'un collectif hybride, reste marquée par une forme de dualité entre les types de connaissance et les rapports à cette connaissance, qui ne permet pas de renouveler le modèle de la recherche déléguée.

Le troisième type de rapport permet quant à lui de poser les bases d'un renouvellement des pratiques du régime de production de connaissances délégué. Il se constitue à partir de la forme de **distribution différenciée et intégrée**. Dans cet agencement des pratiques de recherche collaborative, l'énoncé produit au cours de la phase de problématisation résulte de la composition entre des objets différenciés et toutes les identités des parties prenantes. Cette composition différenciée permet d'inscrire l'énoncé dans un double cadre de légitimité, à la fois épistémique pour produire des connaissances scientifiques de type fondamental et ouvertes sur les blés (en particulier sur l'objet « Mécanismes épigénétiques d'adaptation des blés ») et des connaissances à visée plus praxéologique en matière agronomique et de panification (en particulier sur l'objet « Pratiques et schémas de sélection des blés » ou « Qualité nutritionnelle des pains blés »). Chacun de ces objets résulte d'ailleurs lui-même d'un agencement particulier entre des identités d'acteurs et de chercheurs, des intérêts composites et des entités (blés, instruments de mesures, essais au champ, méthodes de sélection, etc...). Ce qui distingue la figure de la distribution différenciée et intégrée de celle de l'opposition est sa capacité à relier, à attacher ensemble des entités composites et des identités différenciées dans un intérêt partagé intégrateur. Car cet intérêt fédérateur relie des cadres de légitimité multiples et ne polarise pas l'énoncé dans un cadre de légitimité unique. La double finalité, épistémique et praxéologique, s'articule dans l'énoncé sans dualiser (forme de l'opposition) ou annihiler dans un cadre unique (forme de la polarisation) les identités, les intérêts et les entités, et les s'intègre par la visée fédératrice du développement et de la reconnaissance de l'Agriculture Biologique. La distribution des capacités de recherche se fait de manière différenciée entre les différentes identités au sein de l'agence collaborative selon les différents objets, et cet enrôlement s'étend au delà de l'agence en permettant l'association d'autres identités capables de participer à la production de certaines inscriptions (par exemple, les boulangers ou les consommateurs lors des journées de formation à l'étalonnage des tests d'analyse sensorielle). Les capacités de représentation des porte-parole des blés, des pains, des pratiques agronomiques, etc, associées au mode de distribution différenciée des capacités d'énonciation et d'inscription entre acteurs et chercheurs autour des différents objets, ouvre

à la *communauté de parole* au sein de l'agence collaborative. Au-delà de l'agence, les capacités de représentation du monde scientifique sont en revanche faibles et ce déficit tient à la finalité même de ces formes de recherche collaborative, qu'est la capacitation d'acteurs dans un domaine jusqu'alors invisibilisé par les pratiques scientifiques dominantes (Demeulenaere, 2013 ; Chable, 2009)

La forme de la *distribution différenciée et intégrée* relève d'un *collectif hybride* capable d'attacher des intérêts, des identités d'acteurs et de chercheurs et des objets composites dans une visée intégratrice tout en préservant les différentes capacités de recherche entre les différentes identités. Cette forme de pratiques de recherche collaboratives paraît de nature à renouveler les pratiques scientifiques issues du régime de production de connaissances délégué aux seuls chercheurs, même si elle se heurte précisément à la reconnaissance de sa portée scientifique par la sphère académique. **La *distribution différenciée et intégrée* constitue une modalité de co-construction des pratiques de recherche qui ne s'effondre pas dans un horizon de symétrisation et d'égalité confinant à une impossible subsidiarité. Cette forme collaborative comme modalité de co-construction ne met pas en rivalité les visées productrices propres à chacune des sphères mais les coordonne dans un objectif de transformation (Dumais, 2016 ; Cerf et Thiery, 2009) qui ouvre ainsi à une possible co-production entre science et société.**

Cet agencement de pratiques collaboratives peut relever de la dynamique de co-production de connaissances caractéristique du modèle 3 de la démocratie technique (Callon, 1998) et qui se joue dans un rapport de tension entre les formes de production de connaissances propres à chacun des partenaires.

« Cette dynamique de connaissance est le résultat d'une tension toujours renouvelée entre la production de savoirs à portée générale, standardisée et la production de connaissances tenant compte de la complexité des situations singulières » (Callon, 1998, p.70).

En parvenant à articuler les pratiques d'inscription scientifiques dans cette tension, cette forme collaborative de collectif de recherche parvient à dépasser l'*opposition* des deux formes de connaissance « *radicalement incompatibles comme dans le modèle 1* » dit de l'*instruction publique* ou « *non engendrées indépendamment les unes des autres comme dans le modèle 2 du débat public* ». Les deux types connaissances auxquels amènent les pratiques de construction dans la *distribution différenciée et intégrée*, constituent bien des

« *sous-produits d'un même et unique processus dans lequel les différents acteurs, spécialistes et non spécialistes se coordonnent étroitement* » (op. cit.)

Ces pratiques s'ancrent également dans une antériorité relationnelle entre les parties prenantes (Demeleunaere, 2013) qui confirment la nécessité d'un apprentissage long de la recherche collaborative (Tremblay, 2014), tel que le spécifiait explicitement le dispositif des ARUC mais qui n'est pas développé par le dispositif PICRI. Cette dimension renvoie à la notion d'*apprentissage collectif croisé* (Callon, 1998) qui caractérise le *mode 3 de la démocratie technique* ou celle de *savoirs croisés* utilisés pour conceptualiser la recherche partenariale au Québec (Fontan, 2014 ; Tremblay, 2014)

Mais l'apprentissage croisé qui émerge de cette forme collaborative de co-construction des connaissances entre acteurs et chercheurs peut-il être complètement appréhendé en dehors des modes de dialogue et d'échange que les parties prenantes entretiennent au long de leur collaboration de recherche et du sens qu'ils leurs donnent ? Et comment rendre compte des modalités collaboratives par lesquelles « *les différents savoirs s'enrichissent mutuellement dans le cours même de leur co-production* » (Callon, 1998, p.71) ? Le cadre d'analyse de l'acteur-réseau et de la fabrique des inscriptions, s'il figure les associations entre les acteurs avec les différents objets et connaissances, ne permet pas de rendre compte directement des processus dialogiques qui permettent les apprentissages, les interprétations et les actions de reconnaissance qui mènent à la co-construction des connaissances. La mobilisation de la sociologie de la traduction montre la construction et le fonctionnement réticulaires qui aboutissent aux agencements collaboratifs dans lesquels les rapports de production de la connaissance se construisent et s'orientent. Ainsi que le postule par la construction même de cette sociologie, ces rapports d'association de pouvoir et d'intéressement qui symétrisent les identités et les entités, ainsi que les inscriptions qui en résultent, sont exempts des dimensions intersubjectives impliquées dans les mécanismes d'apprentissage et de reconnaissance des capacités de recherche en lien avec ces enjeux de symétrisation.

Ces deux dimensions d'apprentissage et de reconnaissance, non appréhendées par la lecture réticulaire de la composition d'un collectif hybride de recherche, nous amènent à réintroduire l'intersubjectivité au travers d'un cadre d'analyse qui redonne place aux capacités d'interprétation des acteurs. Aussi, cette seconde partie de notre recherche questionne le rapport à l'altérité, comme défi intersubjectif et social de la co-construction, pour rendre compte des capacités délibératives et de reconnaissance qui structurent la construction d'une capacité collective de recherche au-delà de la composition d'un collectif hybride de recherche.

Partie II

Les enjeux de la délibération et de la reconnaissance : l'incontournable intersubjectivité dans la construction d'une capacité collective de recherche

Appréhender, au-delà des agencements collaboratifs qui émergent à l'issue de cette première analyse par la sociologie de la traduction, les effets et les mécanismes d'apprentissage mis en jeu entre acteurs et chercheurs dans ces collaborations nécessite de mobiliser un cadre d'analyse des dialogues et des délibérations qui ont lieu entre eux notamment à propos de la validité des connaissances produites (Beguin, 2009 ; Cerf et Thiery, 2009). L'étape de véridiction des faits produits représente un moment crucial lors duquel les référentiels légitimes de chaque partie prenante se confrontent pour statuer sur la validité des connaissances produites. Cette confrontation des normes liées au vrai, au juste, à la pertinence est-elle de nature à produire des effets d'apprentissage qui permettent une co-construction des connaissances ?

Nous abordons là la deuxième dimension de notre problématique par l'approfondissement des échanges dialogiques, et de leur dimension intersubjective, entre chercheurs et acteurs pour transformer les inscriptions en connaissances vraisemblables. L'agencement collaboratif est alors questionné au regard de la délibération (Habermas, 1992) comme espace intersubjectif dans lequel s'éprouve le rapport au vrai et à la pertinence des connaissances. Cette étape de véridiction marquée par la délibération et la confrontation des normes de vérité constitue-t-elle une étape décisive dans la construction d'une capacité collective de recherche qui renouvelle l'articulation entre les différents ordres de légitimité de la connaissance ? C'est la question à laquelle se propose de répondre l'analyse des échanges liés à la véridiction des faits produits dans les divers agencements collaboratifs dans le **chapitre 6**.

Par ailleurs, l'idéal de symétrisation et la quête de reconnaissance et de légitimation des identités qui relèvent de la forme III de la démocratie technique (Callon, 1998) et d'une modalité aboutie de co-construction nécessitent également de rendre compte des capacités de reconnaissance mutuelle pouvant permettre aux collectifs hybrides de recherche de devenir des collectifs capables de co-construire des connaissances et d'entrer dans une approche plus herméneutique des interactions entre acteurs et chercheurs.

Mais que peut apporter la mobilisation des concepts d'altérité, de capacité, de mutualité et de traduction issus des travaux de P. Ricoeur (1991 ; 2004), et leur portée herméneutique aux agencements collaboratifs issues de l'analyse par la sociologie de la traduction ? Les épreuves vécues par les chercheurs et les acteurs au sein de leur entreprise de recherche collaborative sont traversées par cette rencontre de l'Autre, de toutes les figures de l'altérité

que sont les partenaires ou les objets provenant d'un monde aux normes et aux intérêts différents. Elles se vivent au travers des interactions que sont les situations d'interlocution et les situations d'action qui produisent les inscriptions. Dire que ces interactions et épreuves ont *un sens*, c'est dire qu'elles sont *orientées*. Certes, elles sont orientées par le pouvoir médiateur et circulatoire des inscriptions, ainsi que par l'action des porte-parole. Mais on peut dire aussi qu'elles sont orientées par la mise en jeu de capacités qui vise notamment à la reconnaissance de celles-ci au travers de formes multiples d'attestation. Dégager les capacités et les formes prises par les *attestations de l'acteur capable de recherche* nous paraît une entreprise fructueuse en complément d'une lecture par une sociologie de l'acteur-réseau et par les apprentissages de la délibération.

Ces analyses développées dans cette seconde partie au **chapitre 7** nous amènent en effet à entrevoir les *conditions d'émergence d'un régime de la mutualité* qui serait lié aux dynamiques capacitaires des agencements collaboratifs. Ces différents régimes de reconnaissance donneraient alors à voir *les formes des trajectoires collaboratives* qui sont de nature à rendre le collectif hybride de recherche capable de co-construction.

Chapitre 6 – L'épreuve de véridiction des connaissances par la délibération

Dans le processus de production des connaissances, la validité de l'énoncé a été une première fois mise à l'épreuve lors de l'enrôlement pour produire les données, et les dimensions expérimentales et méthodologiques (Bachelard, 1934 ; Habermas, 1973, 1976) de cette phase lui a conféré un premier niveau de vraisemblance. La construction référentielle de l'énoncé se transforme alors en un dispositif d'inscriptions (Callon, Latour) qui produit des résultats par inférences et interprétations. De cette première transformation par la traduction émerge un premier niveau de démonstration des objets de l'énoncé avant que d'aboutir à une «*vraisemblance de faits et d'arguments concourant vers un faisceau de présomptions*» (Dubet, 1994, p. 249).

L'étape de véridiction qui transforme les faits vraisemblables en connaissances validées au sein du collectif impose une dernière épreuve aux inscriptions produites au cours du processus de traduction mais aussi aux identités du collectif. Ce faisant, elle met au centre du processus le discours et les différents registres de relation à l'objet et au monde des partenaires que la question suivante relie : «*Au regard de nos cadres de validité, que peut-on faire dire de « vrai » à ces inscriptions ?*». Mais quel est ce « vrai » ? Et par quel processus discursif et délibératif les partenaires de l'agence collaborative le construisent-ils ? En quoi ces processus dialogiques permettent-ils un apprentissage collectif qui permet une co-production de savoirs ?

C'est au travers de la délibération que cette phase de construction finale du savoir se fait entre les différentes identités. En cherchant à trouver un accord de vraisemblance qui valide les différentes inscriptions produites, les différentes parties prenantes sont amenées à confronter les cadres de validité et de légitimité des savoirs qu'ils mobilisent, ainsi que l'attachement qu'ils ont aux différentes entités. Lors de cette phase, les normes de vérité sont éprouvées dans la double perspective de produire des connaissances objectivées et de légitimer des identités et leur capacité d'action.

La délibération, au sens où l'emploie J. Habermas (1976) nous semble constituer un cadre conceptuel privilégié pour rendre compte des procès d'entente et d'intercompréhension qui sont visés dans ces collaborations de recherche, dans la mesure où ces procès réfèrent à la « *recherche coopérative de la vérité* » et mettent en scène différents ordres discursifs de validité, que le philosophe nomme *prétentions à la validité*.

C'est dans ce cadre théorique et analytique, que nous examinons les conditions et les trajectoires délibératives de chacune des agences et qui rendent plus ou moins possibles un apprentissage collectif permettant le croisement des savoirs et l'émergence d'un *monde vécu* (Habermas, 1987) commun.

1) La délibération comme processus de confrontation des normes de validité du savoir

a) Trouver un accord de vraisemblance

Le concept de véridiction, issu du droit, est élaboré par Foucault pour rendre compte des processus discursifs qui permettent de statuer sur la vérité d'un énoncé. Il désigne ces processus comme des régimes de véridiction.

(...) le rapport droit et vérité trouvant sa manifestation privilégiée dans le discours, le discours où se formule le droit et où se formule ce qui peut être vrai ou faux : le régime de véridiction, en effet, n'étant pas une certaine loi de la vérité, [mais] l'ensemble des règles qui permettent, à propos d'un discours donné, de fixer quels sont les énoncés qui pourront y être caractérisés comme vrais ou faux. (Foucault, 1979 (2004), p. 37)

Ainsi que l'ont montré les sociologues de la traduction, dans une perspective constructionniste, *le fait* ne relève pas d'une entité extérieure qui préexisterait à l'observation, mais bien d'une construction dont l'ensemble du dispositif vise à le rendre suffisamment autonome pour lui conférer un statut d'extériorité et d'objectivité, qui participe de sa vraisemblance.

L'argument de « réalité » ne peut être utilisé pour expliquer le processus par lequel un énoncé devient fait, puisque c'est seulement après qu'il est devenu un fait qu'apparaît l'effet de réalité. Cela se produit que l'effet de réalité soit présenté en termes « d'objectivité » ou « d'extériorité ». C'est précisément parce qu'une controverse a lieu que l'énoncé se clive en une entité et un énoncé sur cette entité ; ce clivage ne se produit jamais avant la résolution de la controverse. (...)

Que l'on ne se méprenne pas, loin de nous l'idée que les faits – ou la réalité – n'existent pas. Cela suffit à nous démarquer du relativisme. Nous affirmons seulement que cette « extériorité » est la *conséquence* du travail scientifique et non sa *cause*. (Latour, 1996, p. 186)

Il s'agit donc bien moins de dire le vrai d'une réalité extérieure que de rendre vraisemblables des affirmations et inscriptions qui deviendront des faits à l'issue d'un processus délibératif au sein des agences et auquel chaque partenaire est amené à participer.

Les faits ne sont pas constitués, car les faits ne sont pas entités *dans le monde*, mais des corrélats d'énoncés sur le plan de l'argumentation (Habermas, 2006 (1976), p. 403-404)

Pour que les diverses inscriptions produites par les agences collaboratives au fil du processus de recherche revêtent le statut de nouvelles connaissances, elles doivent être validées comme des faits vraisemblables, dans un premier temps par le collectif lui-même, avant que d'être discutées dans des arènes élargies. S'il s'agit d'une étape majeure dans le processus de recherche collaborative, ce n'est donc pas seulement parce qu'elle permet la production d'une « vérité » contextualisée qui peut ensuite revêtir le statut de connaissance, mais aussi parce qu'elle met à l'épreuve les référentiels de validité dans lesquels chacune des identités en présence ancre sa légitimité.

La visée objectivante et instrumentale du processus d'inscription ne doit donc pas faire oublier ses conditions de production, puisqu'il s'agit en effet toujours, comme tout au long des étapes de traduction, de *laisser parler des objets et de les faire parler*. Le discours et le langage sont au centre du processus de transformation de la validité en vraisemblance. Aussi les « discours », déployés dans un *espace délibératif* (Habermas, 1976), relie les objets et les identités et visent à transformer la validité d'états de choses en vraisemblance en mobilisant les différentes *prétentions à la validité* des énoncés.

« Le sens des faits et des états de choses ne peut être explicité sans référence aux « discours » dans lesquels nous clarifions les prétentions à la validité virtualisée des affirmations. (...) Les discours servent à la vérification des prétentions et à la validité problématisées des opinions (et des normes) » (Habermas, 1976, p. 392)

b) La délibération entre les différentes prétentions à la validité au sein du monde vécu selon J. Habermas

Convoquer ici la notion habermassienne de *délibération* nous semble de nature à mettre en perspective le double processus de production de connaissances et d'identités en jeu au sein

des agences de recherche collaborative dans la mesure où elle permet, d'une part, de rendre compte des processus intersubjectifs et discursifs de production de connaissance, et d'autre part, de les inscrire dans un agencement collaboratif dont les différentes dimensions, objectives, sociales et subjectives, soient constituantes d'un apprentissage collectif qui relève du *monde vécu*.

C'est bien, en effet, « *la recherche coopérative de la vérité* », posée par Habermas comme la finalité de la délibération qui préside *a priori* à la formation de ces partenariats et en constitue l'objectif. Or, cette quête commune tient, dans l'espace de délibération habermassien, de la pratique de la discussion dans laquelle se déploient les argumentations des participants jugés à égalité d'expression.

« Dans les argumentations, [les participants] doivent pragmatiquement présupposer que tous ceux qui sont en principe concernés peuvent participer, libres et égaux, à une recherche coopérative de la vérité, au sein de laquelle seule à le droit de s'exprimer la force de l'argument le meilleur. C'est sur cet état de fait universel-pragmatique que repose le principe de l'éthique de la discussion : que seuls ont le droit d'aspirer à la validité celles des règles morales qui pourraient trouver l'assentiment de tous les concernés, en tant qu'ils participent à une discussion pratique. » (Habermas, 1992)

Cette approche de la délibération nous intéresse d'autant plus qu'elle vise la production d'un accord de vérité non plus en situation de communication ordinaire mais bien en présence d'objets de controverses entre les identités. Cette « *recherche coopérative de la vérité* » met en effet en présence plusieurs registres de *prétention à la validité*, que sont la *prétention à la vérité*, la *prétention à la justesse* et la *prétention à la sincérité*. La fonction délibérative a pour objectif de mettre en discussion ces différentes prétentions à la validité au travers de contenus propositionnels et de les vérifier par l'argumentation. L'*argumentation*, et en particulier la recherche du « meilleur » argument, intervient alors comme mode de *justification* entre les différentes prétentions.

Je conçois l'argumentation comme une procédure d'échange et d'appréciation d'informations, de raisons et de terminologies (respectivement, de nouveaux vocabulaires, qui rendent possibles une révision de descriptions ; naturellement, la procédure ne doit pas produire elle-même ces éléments ; elle ne doit que garantir un échange d'argumentations pouvant se dérouler sur la base de toutes les informations et raisons pertinentes accessibles à un moment donné, ainsi qu'au sein du système de description à chaque fois le plus fructueux et adéquat. (Habermas, 1992, p.148)

La justification, issue de la délibération, est alors considérée comme aboutie et comme ayant réussi lorsqu'une prétention et les affirmations qui la soutiennent ne relèvent plus

seulement d'identités particulières mais sont *intersubjectivement* acceptées au sein du *monde vécu*. Ce *monde vécu* est celui dans lequel la raison et le langage fournissent aux hommes les normes relationnelles du vivre ensemble. L'agir communicationnel et l'espace intersubjectif de délibération qu'il ouvre permettent d'y résoudre les conflits d'intérêts et d'opinion et d'y déployer connaissances, apprentissages singuliers et collectifs et normes d'action. Le monde vécu est indissociable d'un apprentissage collectif qui stabilise les relations entre les identités ainsi que leur rapport à la connaissance et à l'action dans une vision ou visée coopérative.

Une raison pure, qui pourrait ne se vêtir qu'après coup des atours du langage, cela n'existe pas. C'est d'emblée une raison qui s'incarne à la fois dans les réseaux de l'activité communicationnelle et dans les structures du monde vécu. (Habermas, 1987, p. 381)

Le monde vécu consiste, sur un plan formel, en « *un système de références des trois mondes* », que sont les mondes objectif, normatif et social et subjectif, et sur un plan concret, en « *une réserve de savoir organisée par le langage* », ou un ensemble « *d'évidences et (de) convictions intactes* » (Habermas, 1987, p. 137). Le monde vécu a donc « *une fonction cognitive essentielle ; il est une condition incontournable de la connaissance obtenue par consensus* » (Chennoufi, 2013, p. 91).

« Le monde vécu est quasiment le lieu transcendantal où se rencontrent locuteur et auditeur ; où ils peuvent réciproquement prétendre que leurs énoncés coïncident avec le monde (le monde objectif, social et subjectif) ; et où ils peuvent critiquer et confirmer ces prétentions à la validité, régler leurs différents et viser un accord » (Habermas, 1987, p. 139)

Les différentes prétentions à la validité que sont la *prétention à la vérité*, la *prétention à la justesse* et la *prétention à la sincérité* relèvent pour chacune des différentes relations au *monde vécu* et de modes de jugements qui expriment des perceptions en lien avec ces rapports au monde vécu (Habermas, 1976).

- La *prétention à la vérité* réfère au *monde objectif* et s'exprime par un jugement déclaratif au travers d'*affirmations*. Ces affirmations traduisent des « *perceptions des objets de l'expérience* » qui sont « *exprimées comme objectives* », elles expriment ainsi des *états des choses* et des *faits*. A un premier niveau, les états de choses sont les « *contenus propositionnels d'une affirmation thématifiée de manière discursive d'un énoncé problématisé* ». A un second niveau du discours, les faits sont déduits des états de choses dont « *la vérité a été problématisée et mise en discussion* » et

deviennent alors les « *contenus propositionnels d'affirmations maintenues* ». (ibid., p. 391)

Quand nous *disons* que les faits sont des états de choses qui existent, alors nous ne pensons pas à l'*existence* d'objets, mais à la *vérité* de contenus propositionnels ; ce faisant nous *supposons* bien entendu l'existence d'objets identifiables *dont* nous affirmons le contenu propositionnel. Les faits sont déduits des états de choses et les états de choses sont le contenu propositionnel d'affirmations dont la prétention à la vérité a été problématisée et mise en discussion. *Un état de chose* est le contenu d'un énoncé qui n'est pas affirmé directement, mais de manière hypothétique : autrement dit le contenu thématique de manière discursive d'un énoncé problématisé, alors nous nommons *fait* le contenu qui a été thématique dans un discours (d'abord) clos d'un énoncé entre-temps déproblématisé : ce que nous voudrions affirmer comme vrai après une vérification discursive. Les faits sont le contenu d'énoncés qui sont des affirmations « maintenues ». Bref, le sens des faits et des états de choses ne peut être explicité sans référence aux « discours » dans lesquels nous clarifions les prétentions à la validité virtualisée des affirmations. (Habermas, 1976, p. 391).

Les énoncés scientifiques et leur transformation en faits objectivement valides entrent dans cet ordre de prétention. Ils relèvent de la relation au monde objectif, et ressortent de la tension entre « *l'a priori de l'expérience et l'a priori de l'argumentation* » (Habermas, 2006 (1976), p. 402). En cela, les savoirs produits sont toujours reliés à un contexte spécifique d'application. Cette dimension contextuelle et locale de la validité des savoirs scientifiques a été montrée dans de nombreuses études à propos de recherche dans des disciplines et des domaines variées comme l'agronomie (Cerf et Béguin, 2009) ou la recherche en industrie (Bes, 2005)

- La *prétention à la justesse* réfère quant à elle au *monde social* et se traduit par un jugement normatif qui est l'expression de *normes* et de *commandements*, ceux-ci étant eux-mêmes « *l'expression de désirs comme objectifs (qui) prétendent exprimer des intérêts généralisables justifiés à partir de normes d'action* » (op.cit.)
- Enfin, la *prétention à la sincérité* témoigne d'une relation au monde subjectif. Elle s'exprime par des jugements évaluatifs et réfère à des « *contenus d'expériences* » en lien avec des « *désirs (...) et souffrances particuliers* »

Ces trois catégories discursives mettent en tension tout à la fois les conditions d'objectivité de l'expérience et celles de l'argumentation. Mais les unes et les autres demeurent « *reliées par les structures de l'intersubjectivité du langage* », le langage agissant, au travers du discours et de la délibération, comme un « *transformateur* » (ibid., p. 395) entre les

différents ordres de prétention. C'est la pratique argumentative qui transforme l'expérience et permet la « *vérification des prétentions à la validité problématisées des opinions (et des normes)* ».

Mais la résolution de la tension entre les registres de l'argumentation scientifique et de l'expérience, qui est au cœur de la logique de la recherche collaborative, tient aussi de la quête, posée comme un postulat, d'une *intercompréhension* et d'une adhésion entre les participants de la discussion. Cette recherche d'un accord par l'argumentation définit l'*agir communicationnel* qui se déploie au sein du « *monde vécu auquel appartiennent les parties prenantes, et qui construisent l'arrière-fond de leur procès d'entente* » (Habermas, 1987, tome 1, p. 33). L'agir communicationnel agit alors, au travers de la délibération, comme un processus de reconnaissance de propositions qui, après analyse de leur *contenu et des intérêts universalisables* qu'elles impliquent, acquièrent le statut de validité et/ou une portée normative.

c) Le processus de mise en délibération des inscriptions : de l'argumentation à l'accord sur la validité

Les épreuves qui ont jusqu'alors amené à la production des inscriptions relèveraient donc du registre de l'*expérimentation* définie comme « *l'objectivation préalable dont on peut faire l'expérience* » (Habermas, 1976, p. 397). D'une certaine manière, par la production des inscriptions, les énoncés et leurs affirmations sont venus à bout de la résistance du monde objectif. Ils y ont fait leur preuve, mais ne sauraient acquérir le statut de faits sans passer par l'épreuve de leur contestation et de leur vérification par la délibération.

Pour pouvoir appréhender le processus délibératif en jeu au sein des agences collaboratives, nous proposons de compléter l'approche habermassienne par le processus, plus analytique et descriptif, de convergence proposé par Kincaid (2002), lui-même inspiré du dialogue selon Baktine (1970).

La mise en délibération se fait par des évaluations divergentes (Kincaid, 2002) au cours de pratiques discursives et dialogiques. Ces évaluations provoquent des itérations successives qui visent à la convergence. Une fois obtenue, la convergence doit déboucher sur un accord de vraisemblance qui constitue la phase ultime de la véridiction. Le « vrai » des faits ressort alors d'un « verdict » qui signe l'accord de vraisemblance.

Nous empruntons ce chemin de la convergence proposée par Lawrence D. Kincaid en sciences de la communication pour rendre compte des pratiques délibératives qui contribuent à l'établissement de ces accords de vraisemblance. Inspiré par le dialogue de Mikhail Bakhtine (1970) qui intègre autant le conflit que la coopération, ce concept a été plus fortement repris dans les sciences de l'éducation pour suivre les interactions épistémiques (Chevallard, Baker, 2004), mais a été aussi mobilisé en sociologie et en ergonomie pour rendre compte des interactions discursives dans les partenariats de recherche en agronomie (Darré, 1999 ; Béguin et Cerf, 2009). Ce processus identifie plusieurs étapes qui s'élaborent et se déploient en boucles. Une première phase de « *scene-setting* » consiste à poser le décor, à mettre en scène un espace clos de la délibération dans lequel les affirmations vraisemblables pourront faire l'objet d'évaluations éventuellement divergentes. Peut débiter une phase d'accumulation, (« *buildup* ») qui permet de confronter les différentes positions au regard d'un cadre de référence commun. S'ensuit un cycle plus ou moins itératif entre trois étapes que sont la résolution (« *resolution* »), l'apogée (« *climax* »), et le conflit (« *conflict* »), pour aboutir à une phase de résolution finale. Chacune de ces phases contribue à s'assurer d'une compréhension mutuelle, qui est une inter-compréhension, même si l'interprétation faite par l'autre n'est jamais totalement sûre.

Communication as **convergence** or divergence consists of six phases: (1) a *scene-setting* phase that creates an informationally closed system for dialogue; (2) a *buildup* phase leading to final positions taken within a common frame of reference (mutual understanding); and (3) a *resolution* phase, in which participants mutually agree on a common position they trust each other to implement. Mutual understanding helps to ensure each participant's trustworthiness, but if flaws are revealed in the resolution stage, mistrust can arise and throw participants back into a new buildup phase with an increased possibility of (4) a *climax* phase, when emotion and reason do not lead to changes in position and mutual understanding, leading to (5) a *conflict* phase, in which neither participant will change and hence must resort to their threatened fallback positions. In the final (6) *resolution* phase, either cooperation or conflict is implemented. If participants agree on a *common position* that they can trust each other to implement, then the outcome will be cooperation. (Kincaid, 2009)

Nous suivrons la mise en délibération de certaines des inscriptions de chacune de ces agences en mobilisant le cadre d'analyse suivant:

- Le dispositif de mise en délibération : les données et inscriptions mises en délibération, les affirmations et leur force véridictionnelle (références disciplinaires, expérientielles), les différentes prétentions à la validité correspondantes et les identités qui les portent

- le « verdict » : le fait de convergence, les propositions qui emportent la vraisemblance, les faits affirmés comme « vrais »

Vraisemblance et délibération	Dispositif	Les données et les inscriptions mises en délibération Les affirmations : descriptions, questionnements, contestations, références disciplinaires et expérientielles Les jugements normatifs : évaluations, normes de la pratique Les identités qui les énoncent
	Verdict	Fait de convergence et modalités Propositions qui l'emportent Faits affirmés comme vrai Le rapport entre les différentes prétentions à la validité

Tableau 17 - Variables d'analyse de la délibération pour construire la vraisemblance

2) Configurations délibératives et émergence d'un monde vécu commun dans les collectifs collaboratifs

Il se dégage de notre analyse une configuration délibérative propre à chaque agence qui définit les conditions d'émergence d'un *monde vécu commun* et donc d'un *mode d'apprentissage collectif* permettant la co-production de faits vraisemblables.

La première configuration collaborative, celle de l'agence Adoption Internationale rend compte d'un déficit délibératif et d'un échec à construire une intercompréhension au niveau discursif, sans l'intervention d'une parole d'expert tiers et médiatrice. La délibération, en tant qu'apprentissage collectif, est impossible dans ce collectif.

Les agences Commerce Equitable et Capital Social parviennent quand à elles à produire un monde vécu commun grâce à une confrontation des différentes prétentions à la validité qui se résout dans la production d'un savoir culturel adapté et l'intégration sociale des différentes identités, mais qui doit réhabiliter une autre prétention à la validité que celle liée à la polarisation de l'énoncé. Pour l'agence Commerce Equitable, le monde vécu commun émergera de la délibération et la réhabilitation de la prétention à la vérité issue de la référence académique au risque de l'intérêt praxéologique imposé initialement par l'acteur associatif. Le monde vécu commun de l'agence Capital Social provient quand à lui d'une reconnaissance de la prétention à la justesse dans la délibération portée par les identités associatives en contrepoint de la polarisation épistémique de l'énoncé.

Enfin, si l'agence Semences Paysannes bénéficie d'un monde vécu partagé déjà existant, elle se heurte à l'institutionnalisation et la validation des savoirs produits dans un espace social plus large.

a) La délibération impossible ou l'a-délibération

1. Délibérer autour des affirmations statistiques : l'affrontement entre vérité et justesse

Suite à la phase de problématisation, l'objet « *Enquête sur les adoptés et les adoptants* » relève d'un double cadre de validité, praxéologique et épistémique. Elaboré par les praticiens de l'adoption à des fins de connaissance sur les effets de l'adoption et sur les pratiques associatives, sa validité est d'abord praxéologique, et vise l'amélioration des pratiques et des résultats en terme de réussite ou d'échec des adoptions.

Néanmoins, le chercheur anthropologue a problématisé cet objet par une question ouverte liée à l'objet « *la fabrique de la parentalité* » et l'a inscrit dans un cadre de validité épistémique, à partir de références ethnologiques. A cette référence disciplinaire s'ajoute celle de la socio-démographie pour formater le questionnaire et la base de données pour la rendre exploitable par la statistique. Suite à l'*enrôlement* des différentes entités que sont notamment le questionnaire, la base de données, les logiciels d'analyse statistiques, ainsi que deux étudiantes en socio-démographie, ce dispositif produit des inscriptions statistiques qui mettent à l'épreuve la validité de l'énoncé. Ces inscriptions prennent la forme de profils, de catégories d'enfants, de parents, de traumatismes, etc., elles sont obtenues par régression linéaire ou autres inférences statistiques et font parler les réussites et les difficultés des adoptions.

Lors de la présentation de ces inscriptions par les étudiantes, se confrontent deux ordres de prétention, la *prétention à la vérité objective* issue des catégories statistiques et socio-démographiques, et la *prétention à la justesse* liées aux pratiques d'accompagnement à l'adoption, portées respectivement par les identités de cette agence, scientifiques et associatives.

Une double question oriente alors la délibération au sein de l'Agence Adoption Internationale (AI) :

- du point de vue de la *prétention à la justesse* portée en particulier par Acteur-Médecin-Responsable-AI : ces affirmations sont-elles en mesure de *dire qui sont les bons et les mauvais profils de parents*, et d'en déduire de bonnes pratiques d'accompagnement pour « *fabriquer la bonne parentalité* »?
- du point de vue de la *prétention à la vérité* portée par Etudiante1-Sociodémographie-AI et Etudiante2-Sociodémographie-AI et Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI : ces inscriptions sont-elles en mesure de *construire une interprétation valide et robuste* à partir des informations issues de l'enquête, et qui permette d'en déduire des *processus de fabrique de la parentalité adoptive* ?

C'est la dualité de cette question à propos d'un même objet qui fabrique la *perturbation* entre les ordres de savoirs (Cerf et Thiery, 2009) et tend à proposer une transformation, un déplacement des rapports aux mondes *objectif* et *social* portés par chacune des identités. Cette confrontation ouvre-t-elle, en même temps que l'espace de délibération, à un autre rapport possible au *monde vécu des participants* ?

Dans ce « *scene-setting* » (Kincaid, 2002), qu'est le lieu du COPIL de l'Agence Adoption Internationale, les agents confrontent par l'argumentation les deux ordres de prétention en mettant à l'épreuve la vraisemblance des faits produits par les analyses statistiques réalisées par les étudiantes.

Celles-ci présentent des diagrammes ou d'histogrammes d'où émergent des « profils ». L'un des diagrammes relate les « mauvaises relations avec les parents » et « bonnes relations avec les parents », profils construits à partir d'inférences et de corrélations de variables. Le profil « mauvaises relations » est corrélé avec la variable « prénom d'origine laissé à l'enfant ». Le lexique « bon/mauvais » utilisé pour catégoriser introduit une dimension normative qui convoque *de facto* la prétention à la justesse et semble s'opposer à la factualité. Mais l'interprétation ne paraît pas « vraie » au regard de la pratique des acteurs associatifs.

COPIL 12 juin 2007 AI – Extrait « Catégories statistiques sur les relations adoptés-adoptants »			
Prétention à la vérité – Affirmations Descriptions, Questionnements, contestations		Prétention à la justesse – Jugements normatifs Normes de la pratique, normes statistiques Evaluations	
Chercheurs et stagiaires	Acteurs associatifs	Chercheurs et stagiaires	Acteurs associatifs
<i>Description</i> Histogrammes des relations parents/enfants en bonne/mauvaise dont distante/difficile/agressive	<i>Questionnement</i> Vous mettez en paquet quels éléments pour faire les catégories « distantes », « difficiles », « agressives » ? (C-AI 1)	<i>Norme statistique</i> « Il est important de ne pas oublier les âges, de les intégrer dans les variables. (A4-AI) »	<i>Norme de la pratique</i> « Ce ne sont pas les ruptures du lien, c'est la qualité du lien à chaque période »
<i>Description</i> Les étudiantes E1-AI et E2-AI et A4-AI présentent les premiers résultats sur les difficultés enfants « rang 1 », une minorité d'entre eux seraient concernés par les troubles « les plus graves », et pour les enfants de « rang 2 », les différences obtenues seraient mineures.			<i>Norme de la pratique</i> « Si on présente ces résultats aux groupes de parentalité, plus personne ne voudra adopter ! »
<i>Description</i> E2-AI présente les différents profils qui distinguent « troubles de la petite enfance », « troubles intermédiaires » (groupe hétérogène) et « troubles graves.	<i>Contestation</i> « Je trouve qu'on mélange du grave et du pas grave »	<i>Norme statistique</i> « Non justement, ça ne les mélange pas, ça les distingue »	
<i>Description</i> C'est plus une gradation dans le temps qu'une homogénéité du groupe (Stag2-AI) <i>Contestation</i> Les qualitatifs que vous donnez au groupe « petite enfance », c'est évident, c'est lié à l'âge, mais intermédiaires, et grave, on ne voit pas la corrélation ! (C1-AI)	<i>Description</i> Oui, mais, il y a une gradation dans la gravité (A3-AI)	<i>Evaluation normative</i> C'est moi qui décide ! C'est une interprétation. « La drogue », pour moi personnellement c'est « grave ». En tant que statisticien, on doit aussi faire des interprétations. (E2-AI) <i>Norme statistique</i> On voit qu'on ne peut pas donner ces résultats sans comparaison avec une population globale ! (C1-AI)	<i>Evaluation normative</i> La tentative de suicide c'est grave aussi ! (C1-AI) <i>Norme de la pratique</i> Les « Troubles du sommeil », pour certaines personnes c'est énorme, pour d'autres, ils le vivent plus légèrement (A3-AI) Ça fait partie des symptômes de résurrection (A1-AI)

Tableau 18 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence AI (séquence 1)

L'analyse de cet extrait d'interactions discursives à propos des inscriptions statistiques représente bien le niveau de délibération dans cette agence. La validité des inférences

produites par les étudiantes y est discutée, tant au regard de leur validité statistique qu'au regard de leur justesse en lien avec les pratiques et expériences d'adoption.

Le tableau ci-dessus montre en effet une répartition des interventions entre :

- les **affirmations** dont relèvent les *descriptions* (Habermas, 2006 (1976)) mais aussi les *questionnements* et les *contestations* sur leur factualité
- Les **jugements normatifs** qui englobent les références aux *normes pratiques* mais aussi celles de la statistique et les *évaluations normatives*.

Le jeu délibératif ainsi décrit montre que les évaluations normatives ne proviennent pas uniquement des acteurs associatifs mais aussi des étudiantes et chercheurs. Car le travail de corrélation réalisé autour de la gravité des troubles des enfants adoptés ou de la qualité de leur relation avec leurs parents adoptifs est tout d'abord énoncé de manière factuelle et affirmative. Il fait ensuite l'objet d'un jeu de questionnement et de contestation, qui le confronte tant aux normes de la pratique d'adoption des associatifs qu'aux normes statistiques de la socio-démographie. C'est donc à une double épreuve que sont soumises ces inscriptions statistiques, celle de la *prétention à la validité socio-démographique* et celle de la *prétention à la justesse*, non seulement issue de l'expérience associative mais aussi de l'interprétation statistique.

Par cette double mise à l'épreuve, l'agence Adoption Internationale ouvre un espace de délibération dans lequel les deux registres sont confrontés pour construire une vraisemblance et dans lequel tous les participants sont – dans ce moment d'interaction - à égalité de légitimité pour y participer, qu'il s'agisse des chercheurs, des étudiantes, de la responsable du service adoption ou des autres bénévoles. La médiation des inscriptions et des affirmations issues de la statistique constitue un élément essentiel à la construction de cet espace et à la « *recherche coopérative de la vérité* », que montre le passage entre les deux prétentions par les identités scientifiques et associatives.

Mais cette mise à l'épreuve de la double prétention à la validité par l'intermédiaire des inscriptions statistiques, si elle constitue la situation quasi-idéale d'intercompréhension et d'égalité entre les identités, ne se répètera pas au fil des COPIL, dans lesquels les récits d'expérience faits par l'acteur associatif Acteur-Médecin-Responsable-AI s'opposent, sans trouver de résolution, à la prétention à la vérité anthropologique avancée par le chercheur Chercheur-Ethnologie-AI. L'opposition, caractéristique de cet agencement collaboratif ne

trouve de résolution ni au travers de la confrontation dialogique entre les deux ordres véridictionnels portés par ces deux identités, ni au travers de l'élargissement de l'espace de délibération à d'autres identités d'acteurs et à d'autres discours. Le monde commun et l'apprentissage conjoint qui le sous-tend ne peut émerger dans cet agencement collaboratif marqué par la dualité et l'opposition.

4) Elargir la scène délibérative pour médier entre prétentions à la vérité et à la justesse

D'autres alliés, notamment des experts psychanalystes et d'autres acteurs associatifs, médecins ou psychologues, sont alors convoqués, en particulier par Acteur-Médecin-Responsable-AI, pour participer à une scène délibérative élargie dans laquelle un accord de vérité pourrait être trouvé entre la prétention normative à la justesse sur la « bonne parentalité adoptive », et la prétention à la vérité anthropologique de la « fabrique de la parentalité adoptive ».

Les mêmes faits sont donc disputés dans une arène élargie à une gamme d'acteurs autres que ceux de l'agence lors de journées dites de restitution, ainsi que nous l'avons montré lors de l'étape des porte-paroles. La scène délibérative s'est alors ouverte à deux nouveaux types d'experts : des experts en référence à une discipline: une démographe spécialisée dans l'adoption, un psychiatre, spécialiste des enfants et adolescents et de l'adoption et une psychanalyste ; et des praticiens de l'association qui sont des responsables d'antenne locale de l'ONG. Cette journée et cette configuration d'acteurs constituent une mise en scène de la discussion sur la validité des faits issus de l'enquête, au regard de ce double questionnement problématisé que constituent d'une part « *la fabrique de la parentalité* » et « *fabriquer la (bonne) parentalité* ».

Les profils statistiques sont de nouveau présentés, à la fois par les étudiantes auxquels s'associent les acteurs de l'agence, et sont mis en délibération. L'extrait d'interactions suivant montre la mise à l'épreuve de la vraisemblance des inférences concernant les « événements traumatiques » vécus par les enfants adoptés. Il s'agit d'une analyse factorielle des correspondances entre les catégories « *enfants ayant connu des difficultés psychologiques* » et les « *enfants n'ayant pas connu des difficultés psychologiques* » et les profils inférés que sont les « *enfants qui vont bien* » et les « *enfants qui vont mal* ». Une suite d'affirmations référencées à la fois dans la discipline et dans les pratiques psychologiques

met à l'épreuve ce fait catégoriel et traduit les « *évènements traumatiques* » en « *évènements psychiques* ».

Dans le moment de la délibération que montre le tableau suivant, une large place aux experts, ceux-ci énoncent à la fois des affirmations psychanalytiques sur le mode du récit (à partir d'analyse de séances thérapeutiques auprès d'adoptés ou de films) et des jugements normatifs. Ce faisant, ils proposent un espace délibératif qui oscille en permanence entre les deux ordres de prétention de justesse et de vérité. C'est ainsi que la notion de « transcendance » du biologique peut devenir à la fois **concept et norme pratique**, répondant à la fois à la pratique des accompagnateurs à la parentalité adoptive qu'à la question anthropologique de sa « fabrique de la parentalité ». Ce récit agit comme un « *transformateur* » au sens habermassien, médiateur entre les deux prétentions pris dans une tension jusqu'alors non résolue au sein de l'agence Adoption Internationale. D'un côté, le discours psychanalytique redonne une dimension de justesse à l'interprétation statistique à la réarticulant à l'expérience associative. De l'autre, il ré-épistémise le discours praxéologique des acteurs associatifs autour d'un objet ouvert qu'est la « transcendance du biologique » et légitime alors la prétention à la vérité portée par le discours anthropologique du chercheur.

COPII 12 juin 2007 AI – Extrait « l'analyse factorielle des correspondances entre les catégories «enfants ayant connu des difficultés psychologiques » /« enfants n'ayant pas connu des difficultés psychologiques » et les profils inférés « enfants qui vont bien » /« enfants qui vont mal ».			
Prétention à la vérité Affirmations : Descriptions, questionnements, contestations		Prétention à la justesse Jugements normatifs : évaluations, normes de la pratique, normes statistiques	
Chercheurs et stagiaires	Experts	Experts	Acteurs associatifs
	<p><i>Questionnement</i> « Les événements traumatiques m'intéressent beaucoup. Il me semblait que les traumatismes sexuels étaient très importants pour les petites filles ; Parlez-vous des événements visibles ou intérieurs ? »</p>	<p><i>Norme pratique</i> Il faut de la ressource psychique pour régler la question de l'enfant (<i>illustre avec une émission télé de la veille à la télé et un témoignage qu'elle analyse</i>). Une capacité à dépasser la filiation biologique est nécessaire pour la filiation adoptive, pour construire de la filiation. Sans cette capacité à transcender, ça ne marchera pas. Et quand ça ne marche pas, la référence explicative au capital culturel de l'enfant et au biologique est toujours convoquée.</p>	
	<p><i>Description</i> Je fais référence au « corps modifié » des couples biologiques en lien dans le travail psychique qui met en scène les histoires de vie. Il y a un parallèle avec le « corps social » qui questionne le couple adoptif</p>		
<p><i>Affirmation confirmante</i> Tu nous as parlé d'altérité et non d'étranger. L'enfant est un autre, alors qu'il vient de l'étranger. C'est très intéressant</p>	<p><i>Contestation</i> Ce qui m'interpelle c'est de faire « comme si » l'enfant était le sien. C'est le « comme si » qui m'intrigue, mais dans l'adoption, nous ne sommes pas les géniteurs. Dans la quête des origines, qu'est-ce qu'on cherche d'autre que du biologique ? On dit une chose et son contraire</p>		
<p><i>Questionnement</i> On transcende quoi ?</p>		<p><i>Jugement évaluatif</i> On transcende le biologique et on accède à une filiation psychique</p>	<p><i>Norme pratique</i> On a besoin de transcender quand on aime un enfant <i>Jugement évaluatif</i> On devient une véritable mère biologique</p>
<p><i>Description</i> Dans certaines cultures, la biologie n'a aucune importance, il n'y a pas de besoin de transcendance. - C'est un problème propre à la société française</p>		<p>Je suis entièrement d'accord</p>	

Tableau 19 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence AI (Séquence 2)

5) L'impossible *monde vécu commun* de l'agence Adoption Internationale sans élargissement et sans médiation

Dans l'agence Adoption Internationale, l'épreuve du vraisemblable ne peut se résoudre au sein de la configuration délibérative de l'agence. Dans un premier temps les inscriptions statistiques réalisées par les étudiantes en démographie échappent aux capacités de véridiction des acteurs associatifs et des ethnologues de l'agence. Tout se passe comme si l'opposition entre les différentes prétentions à la validité et entre les identités ne pouvait trouver d'issue dans une « intersubjectivité » qui permette l'établissement d'un espace de coopération autour d'un objet, frappé de dualité depuis le début de la problématisation. Cet espace demeure dual, voir duel, et n'aboutit à un monde vécu au travers d'une intersubjectivité partagée que dans un espace délibératif médié par un discours tiers. Ce discours est celui du récit psychanalytique qui offre une **médiation discursive** et agit comme **transformateur** entre les deux ordres de prétention à la justesse et à la vérité.

C'est donc grâce à une délibération élargie, qui ouvre à une nouvelle argumentation et à une nouvelle identité collective, qu'un accord de vraisemblance peut être trouvé au sein de cette configuration collaborative, les capacités collectives de véridiction ne pouvant en son sein strict, faire suffisamment œuvre d'agir communicationnel, c'est-à-dire trouver un compromis au-delà des divergences référentielles et des mondes vécus de chaque identité.

L'agence Adoption Internationale ne pouvant se constituer en monde vécu commun dans l'hostilité duale et duelle entre les objets et les identités, la médiation discursive d'un discours tiers et d'une identité au sein d'une espace de délibération élargie à d'autres acteurs. Aussi, l'espace délibératif de cette agence ne s'assortit que faiblement de capacités de véridiction et d'apprentissage entre les parties prenantes.

b) La délibération au risque de l'intérêt politique et praxéologique de l'acteur associatif

1. Un « désenrôlement » nécessaire à la délibération

Au bout de deux années d'expérience collective, le périmètre de l'agence a fortement évolué avec les départs respectifs de Acteur1-Porteur-Fédération-CE, le porteur du projet représentant de la Fédération, et Chercheur1-Economie-CE, le chercheur en économie,

représentant de l'organisme de recherche impliqué dans la collaboration. Or, tous les deux occupaient des rôles marqués et incarnaient des légitimités associative et scientifique divergentes. Ils ont été « remplacés » par une chercheuse en économie de l'institut de recherche sur le développement (Chercheur4-Economie-CE) mais non experte en commerce équitable ainsi que par la nouvelle responsable du projet au sein de la Fédération (Acteur3-Fédération-CE). Ce déplacement et les nouveaux rôles qu'il génère interviennent au moment de la finalisation de la recherche pour traduire en inscriptions vraisemblables les données produites par les étudiants et l'ingénieur. L'agence a également intégré une adhérente de la Fédération (Acteur4-adhérente-Fédération-CE).

Comment se joue la véridiction dans une agence dont les caractéristiques principales au fil des épreuves de traduction se sont constituées, indépendamment de cette recomposition, autour :

- D'un *énoncé* orienté vers la production d'une typologie des acteurs du commerce équitable, en fonction de leurs représentations, dans le but d'induire des actions structurantes du réseau et légitimantes pour la Fédération ;
- D'*identités et d'intérêts* alignés sur cette visée praxéologique au dépens d'une visée épistémique ;
- D'un *enrôlement* qui délègue la production des données et les inscriptions à un collectif de recherche composé de l'ingénieur et de nombreux étudiants, selon un mode plutôt imposé aux chercheurs ?

Dans un premier temps, cette étape de véridiction nécessite de revenir sur les identités et les entités telles que les a définies le cadre de validité essentiellement praxéologique et politique imposé par l'énoncé. Le poids des enrôlements se lève partiellement et permet aux acteurs de faire valoir leur identité d'appartenance initiale ainsi que la manière dont celle-ci a été traduite, enrôlée par la visée exclusivement opératoire de la problématique. Les chercheurs expriment ici la négation de leur capacité à ouvrir une *épistémé*, c'est-à-dire une question non inféodée à une vraisemblance attendue. Ils légitiment dans un même temps la délégation faite au collectif étudiants/ingénieur de produire les informations et les inscriptions. Infléchir la trajectoire imposée par la force d'intéressement et d'enrôlement de l'énoncé problématisé constitue donc pour cette agence une étape nécessaire à l'épreuve de véridiction. Or, comme le souligne l'interaction suivante, si l'agence a été reconfigurée par

l'arrivée de nouveaux représentants des acteurs, les entités comme les identités d'acteurs continuent d'être configurés et performés par l'énoncé et ses enrôlements.

- Je trouve que ce serait bien que le COPIL porte une production collective. Cela pose la question de ce qu'on cherche et de ce qu'on porte. Ce qui m'intéresse c'est de travailler sur une recherche innovante sans préjuger des résultats. C'est vrai qu'on est toujours sur ce décalage de la problématisation initiale faite sur les intérêts de la Fédération (Doctorante-Sociologie-CE)
- Dans le COPIL, il y a un mixte de validation et de socialisation, mais en dehors de cela, il n'y a pas vraiment eu d'implication de votre part (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)
- Ce n'est pas tout à fait vrai, ça. On a produit des papiers. Je suis à 80% sur une ANR, je ne peux pas donner plus de 20% au PICRI. Concrètement, ce n'est pas possible. Le COPIL ne peut pas fonctionner, on ne peut pas écrire des articles à 20 mains, ou alors il aurait fallu être tous autour du projet. Or, A1 savait ce qu'il attendait, mais **il avait besoin de nous pour habiller de lexique universitaire, intellectuelle pour obtenir des sous**. Le processus de traduction était difficile (Chercheur2-Economie-Réseau-CE)
- Tu pouvais mieux comprendre Acteur1-Porteur-Fédération-CE que moi (Doctorante-Sociologie-CE)
- Son rôle dans le projet était lourd, l'arrivée de Julie a changé les choses (Chercheur2-Economie-Réseau-CE)
- Oui, mais ça continue de fonctionner selon le projet initial ! (Doctorante-Sociologie-CE)

(Extrait, COPIL Agence Commerce Equitable, 4 novembre 2008)

6) Vers un verdict de vraisemblance qui réhabilite la prétention à la vérité et la pluralité des représentations

Dans cette agence, l'énoncé souffre d'une déficience de références pour émettre des hypothèses interprétatives capables de produire de la vraisemblance relevant d'une prétention à la vérité scientifique. Enfin, tel était le discours de Chercheur1-Economie-CE pour en équilibrer la visée essentiellement opératoire. En fait, ces hypothèses, issues de références disciplinaires ou de références expérientielles, constituent des entités à rendre visibles, des « états de choses » (Habermas, 1976, p. 391) à faire exister par la démonstration. Cette vraisemblance et la construction de ces liens passent par l'interprétation des premières inscriptions issues des entretiens conduits par les étudiants auprès des acteurs du commerce équitable. Il s'agit alors de trouver une cohérence interprétative entre les données et les références conceptuelles. Cette cohérence provient de la logique d'inscription scientifique et est fortement activée par les « identités doubles » de l'agence,

Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE et Doctorante-Sociologie-Fédération-CE, qui sont à la fois représentants de la Fédération et chercheurs. Le désenrôlement, en partie dû à la recomposition de l'agence, permet à ces deux acteurs d'être davantage en capacité de faire valoir la prétention à la vérité, inhérente à la dimension objective de leur monde d'appartenance scientifique.

- Pour moi, il y a d'autres problèmes. Les hypothèses auxquelles on ne répond pas. Il faut faire une synthèse des catégories d'acteurs par acteurs, leurs liens entre eux. Là, ça ne va pas. On ne voit pas quelle est la réponse hypothèse par hypothèse. (Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE)
- Il manque l'analyse transversale. Etud disait que la problématique est bien mais on ne la retrouve pas au fil du document (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)
- Oui, c'est pour ça qu'il y a un travail à faire. L'hypothèse 1 on ne peut pas y répondre compte-tenu des données qu'on a. C'est juste une reformulation (Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE)

Néanmoins, cette prétention à la vérité à propos de l'interprétation des inscriptions produites par les étudiants se confronte à l'intérêt politique de l'association et son souci de communiquer auprès des différents publics. Il s'agirait d'une certaine manière de rendre les hypothèses dépendantes du public auquel la recherche s'adresse. *Le vraisemblable des inscriptions* finales est confronté à *leur utilité*. Au-delà d'une question récurrente sur la diffusion des savoirs produits, cette tension entre la production d'un savoir désintéressé (Merton, 1973) et de savoirs utiles et acceptables constitue également une ligne de tension entre les légitimités scientifique et sociétale. Elle traverse l'agence Commerce Equitable au moment crucial des inscriptions finales et s'exprime par la confrontation entre *prétention à la vérité* et *prétention à la justesse* à partir d'un énoncé inscrit dans l'utilité et de l'intérêt.

COPIL, Agence Commerce Equitable, 4 novembre 2008 - Discussion sur le lien entre la problématique, les hypothèses et la diffusion du travail de recherche			
Prétention à la vérité Affirmations : Descriptions, questionnements, contestations		Prétention à la justesse Jugements normatifs : évaluations, normes de la pratique	
Chercheurs	Acteurs associatifs	Chercheurs	Acteurs associatifs
	<p><i>Questionnement</i> J'ai l'impression que l'on repense systématiquement la problématique au fur et à mesure. Pourquoi ? Je reprends un discours plus gestionnaire : qui va être intéressé par la lecture de ce document ? On doit clarifier cette question là. (A4-CE)</p>	<p><i>Norme pratique</i> Les PICRI s'adressent aux acteurs, chercheurs, citoyens. C'est ça qui est un peu bâtard. Je pense que tous les gens qui ont participé à l'étude, ils doivent avoir les résultats (D-CE)</p>	
<p><i>Questionnement</i> Je croyais que tu parlais de la problématique, du PICRI CE. (D-CE)</p>	<p><i>Questionnement</i> Mais quelle est l'intention de cette étude ? (A4-CE)</p>		Oui, cela sous-tend cela (A4-CE)
		<p><i>Norme scientifique</i> Il est nécessaire de refaire un travail d'analyse transversal avec comme fil conducteur entre les deux hypothèses et la problématique. (A2-CE)</p>	<p><i>Jugement évaluatif</i> En soi, cela peut faire prendre conscience aux acteurs du commerce équitable de leurs points communs, de leur divergence (C4-CE)</p>
<p><i>Questionnement</i> Est-ce que vous êtes d'accord pour que les hypothèses se déclinent en critères ? La solidarité internationale ? La charité ? (D-CE)</p>			<p><i>Jugement évaluatif</i> Ça, c'est fondamental. L'hypothèse pourrait choquer les acteurs qui n'adhèrent pas à la Fédération. On parle d'innovation sociale contre la Fédération concurrente. Politiquement, il y a un impact dont on ne peut faire l'économie. Moi, j'ai besoin de savoir. Au départ, la problématisation est liée aux intérêts de la Fédération et c'est toujours vrai. L'hypothèse de l'innovation sociale a une portée politique. (A4-CE)</p>
<p><i>Questionnement</i> Je ne suis pas sûre que ce soit cette pluralité des représentations qui freine la diffusion (C2-CE)</p>			
		<p><i>Norme scientifique</i> Moi, je le mettrai en perspective mais pas en axe (C4-CE)</p> <p><i>Jugement évaluatif</i> Il s'agit d'assumer la pluralité des visions auprès des consommateurs. Je le dis depuis le début, depuis l'élaboration de la problématique (A2-CE)</p>	<p><i>Jugement évaluatif</i> L'important c'est de savoir l'effet que l'on attend, parce que cela c'est une bombe. (A4-CE)</p> <p>On peut jouer ce jeu là, mais ce n'est pas neutre, c'est porté par la Fédération (A4-CE)</p>
		<p><i>Norme pratique</i> Oui, mais au départ, la perspective c'est de travailler pour des acteurs au-delà de la Fédération (A2-CE)</p>	
		<p><i>Jugement évaluatif</i> Le cadre défini au départ par A1, c'est le découpage recherche-évaluation-diffusion. Ce formatage nous suit toujours même si on ne l'a pas vraiment respecté (D-CE)</p>	<p><i>Norme pratique</i> Proposition de cadrer en introduction le PICRI par rapport à la Fédération. Cela permet de légitimer le caractère scientifique de cette publication. En termes de recherche, c'est très important. Il n'y pas de neutralité franche, mais c'est l'objectif (A4-CE)</p>

Tableau 20 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CE

Au fil des interactions et de l'expression discursive des divergences entre ces deux prétentions à la validité, la convergence se fait sur la pluralité des représentations des acteurs interviewés et dont la *nature non instrumentable* est fortement revendiquée par Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE. Le *verdict de vraisemblance* s'ordonne autour d'une *éthique de la vraisemblance* dans la mesure où elle s'autonomise pour partie des capacités d'action visées par la Fédération mais aussi des réactions qu'elle peut générer auprès des adhérents.

La traduction dans une inscription finale vraisemblable est alors entièrement débattue et construite entre les acteurs du COPIL. La convergence produite, et un peu libérée de l'intention d'utilité, permet d'orienter les inscriptions. Ainsi, le collectif de recherche recomposé *fait parler avec une moindre intention de justesse et d'utilité* les entités que sont les représentations des acteurs du commerce équitable. Il construit une vraisemblance autour de « la pluralité » des représentations des acteurs du commerce équitable interviewés, grâce à des pratiques discursives et dialogiques qui s'émancipent des enrôlements et de la prétention à la justesse liée à l'utilité d'action imposée par l'énoncé. Les références et les concepts, mais aussi la validité des données, la forme et la place des inscriptions intermédiaires (tableaux, échantillons, informations codées) constituent autant d'objets médiateurs qui structurent le dialogue au sein du collectif de l'agence Commerce Equitable pour aboutir à une inscription finale « collective » qui affirme « la pluralité » de l'objet « représentations », en lieu et place de l'objectif unificateur initial de l'énoncé.

- L'objectif de la recherche était de rendre compte de la diversité des représentations portées par les acteurs du commerce équitable, tout en tenant compte de leurs relations et du rôle de chacun dans la diffusion du concept (Conclusion rapport final Agence Commerce Equitable, 2009, p. 84)

7) Un monde vécu commun rendu possible par une capacité de dialogisation recouvrée dans l'agence Commerce Equitable

Au final, l'étape de véridiction au sein de l'agence Commerce Equitable éprouve le cadre de validité de l'énoncé qui enrôle les entités comme les identités autour de la visée politique et instrumentale imposée par l'action d'intéressement du responsable associatif représentant de la Fédération. La reconfiguration de l'agence dûe notamment à son départ permet de revisiter les enrôlements au cours de cette étape de véridiction et de libérer le collectif de recherche des effets d'imposition. De cette libération naît une possible délibération qui peut

déboucher sur un verdict de vraisemblance en autonomisant les faits par rapport à la visée d'action politique initiale contenue dans l'énoncé. En cela, la vraisemblance du verdict provient de la capacité du collectif de recherche à se libérer de l'énoncé, des effets d'imposition et d'expropriation qui ont formé le collectif et à laisser s'exprimer la prétention à la vérité portée par l'identité des chercheurs. En recouvrant la capacité de dialogisation entre les différentes prétentions à la validité, ce collectif construit un *monde vécu commun* entre les identités et les intérêts présents dans l'agence, dans lequel se déploie la double dimension :

- *culturelle d'apprentissage, objective et cognitive* qui permet la production d'un savoir social local et partagé autour de la pluralité des représentations du commerce équitable
- *sociale et intersubjective* issue de la possible confrontation discursive entre les différentes prétentions à la validité.

La délibération entre chercheurs et acteurs autour de la production des faits vraisemblables vient infléchir la trajectoire collaborative de l'agence Commerce Equitable jusqu'alors marquée par la polarisation et l'imposition autour des intérêts de l'acteur associatif. Elle vient confirmer et consolider l'inversion de trajectoire initiée par la *communauté de parole* que l'action des porte-paroles a commencé à instaurer à l'issue du processus d'enrôlement. Dans cette configuration collaborative, l'apprentissage collectif permettant la co-construction de connaissances provient également de la possibilité de faire dévier vers un espace délibératif le cours d'un intéressement et d'un enrôlement orientés par une forme imposition. Cette ré-orientation tient beaucoup à la qualité de représentation de toutes les parties prenantes et à leur *capacité de représentation* en tant que porte-parole d'intérêts et d'objets qui doivent particulièrement prendre place dans la transformation des données en faits vraisemblables. Dans le cas de cette agence, la capacité des chercheurs de réaffirmer l'objectivation conceptuelle pour délier les faits de la visée strictement instrumentale de l'association permet de faire valoir la pluralité des représentations du commerce équitable au-delà d'une vision plus univoque recherchée comme base d'action par la Fédération.

Le parcours collaboratif et délibératif de cette agence est profondément traversé par l'épreuve de la tension entre les deux ordres de légitimité des savoirs mais également liée à la double finalité de production de connaissances scientifiques et de transformation d'une problématique sociale. Cette tension et le risque de dilution qu'elle fait encourir à la démarcation entre des savoirs qui seraient aplatis ont été particulièrement identifiés par les

chercheurs québécois que leur implication pendant deux décennies (Dumais, 2011, 2016 ; Fontan, 2006 ; Fontan, Klein, Bussièrès, 2014) dans la « recherche partenariale » a amenés en conceptualiser les formes, les intérêts mais aussi les risques.

« La nécessité de l'action, voire du changement social, étant centrale en recherche partenariale, elle relègue souvent au second plan les préoccupations de validité explicative. Elle tend à privilégier les finalités stratégiques et de présentation de soi, en raison d'enjeux politiques, et écrase souvent, de par la priorisation des considérations politico-éthiques, des découvertes ou des connaissances pourtant cohérentes avec le réel. Il y aurait même, chez plusieurs chercheurs et partenaires, une forme d'autocensure ou de biais sélectifs favorables à certaines représentations de soi et du social » (Dumais, à paraître)

La capacité de représentation des chercheurs à être porte-parole de critères de fiabilité et de rigueur liés aux méthodes d'objectivation scientifique constitue selon ces auteurs, également praticiens de la recherche collaborative, une dimension importante pour la réussite de ces collaborations et l'apprentissage croisé qui en résulte. Elle relèverait même de la responsabilité et du rôle privilégié des chercheurs partenaires dans le dispositif collaboratif afin qu'il « ne dérape pas » d'un côté ou d'un autre et permette une réelle co-construction de savoirs (Fontan, 2006). Cette tension renvoie à la capacité des chercheurs de représenter et de mobiliser des connaissances ayant une portée explicative qui, ni ne se dissout ni ne se dilue, dans la singularité du sens donné par l'expérience ou orienté par les finalités praxéologiques. L'exercice de cette capacité par les chercheurs semble recherché et attendu par les partenaires associatifs comme étant de nature à produire « *des savoirs éclairants en soi et comme ayant une manière pénétrante de réfléchir aux problèmes de société et d'organisation* » (Bussièrès et al, 2012 ; Dumais, à paraître).

La trajectoire de cet agencement collaboratif montre l'espace délibératif comme une modalité de réponse à la question du maintien de *l'ethos scientifique* (Stengers, 1996 ; Cerf et Thiery, 2009) dans les pratiques collaboratives de recherche. La confrontation qui y est rendue possible entre les différentes prétentions à la validité des énoncés produit alors un apprentissage mutuel dans une perspective de transformation ou de résolution d'une problématique sociotechnique.

c) La réhabilitation de la prétention à la justesse comme argument de validité

1. La mise à l'épreuve de la comparaison ou le passage du « comment » valide au « commentaire » juste

« Si le réel immédiat est un simple prétexte de pensée scientifique et non plus un objet de connaissance, il faudra passer du *comment* de la description au *commentaire* théorique » (Bachelard, 1934, p. 10).

Le passage du « *comment* » technique, issu des comparaisons statistiques entre les données produites sur les territoires étudiés, à un « *commentaire* » vraisemblable constitue un enjeu majeur de la véridiction au sein de l'agence Capital Social dans la mesure où il met en scène l'expérience et la réflexion des acteurs associatifs de l'agence sur les réalités de l'entité « association », qui les rend porteurs d'une *prétention à la justesse* sur la définition de cet objet.

Au nom de cet ordre de validité, l'abstraction et les réductions produites par les chercheurs et les étudiants à partir des données sociodémographiques sont fortement questionnées par les acteurs associatifs. Les données statistiques elles-mêmes ne font pas l'objet de divergences, puisque les inscriptions qui les ont générées relèvent d'un guide méthodologique dit « canevas de recherche » élaboré collectivement au sein du COPIL. On observe un double mouvement : plus les inscriptions dépendent d'opérations d'abstraction et de réduction, aboutissant à la production de catégories, plus celles-ci relèvent des compétences scientifiques au sein de l'agence, et plus les affirmations objectivées qui en découlent font l'objet de discussions et de controverses au sein de l'agence. **La prétention à la vérité issue de la méthodologie scientifique génère en quelque sorte son pendant de prétention à la justesse au sein de l'agence.** Les comparaisons réalisées entre les territoires dans le rapport de synthèse des rapports sur les différents étudiés territoires constituent un objet privilégié de tension et de discussion entre les deux ordres de validité, portés par les différentes identités scientifique et associative, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Ces divergences au sein de l'Agence Capital Social sur la vraisemblance de la comparaison statistique renvoient à la question de savoir par quelle opération descriptive, technique ou argumentative ou d'abstraction, *transformer* les données métriques *valides* issues d'un *comment* en un *commentaire* ou une interprétation qui rendent compte avec justesse de « la vitalité associative », qui est l'entité étudiée? Or, cette opération de transformation

discursive consiste, à travers l'argumentation, à *s'extraire* de la description associative singulière propre à chaque territoire pour en *abstraire* une argumentation générique qui rende vraie l'entité « vitalité associative » dont il est fait l'hypothèse de l'existence.

Cette opération de transformation proposée par les chercheurs au travers d'une comparaison statistique et catégorielle est perçue dans un premier temps comme une abstraction qui ne rend pas compte *avec justesse* de l'existence vécue de la « vitalité associative ». Certes la nécessité d'opérations de traduction et des abstractions sous-jacentes est reconnue au sein de l'agence, mais les « réductions » de la « vitalité associative », sont d'autant plus discutées qu'elles sont perçues comme des comparaisons sans argumentation.

Extrait Copil n°12 Agence Capital Social, 20 février 2008 – Sur la comparaison entre des données socio-démographiques des territoires			
Prétention à la vérité Affirmations: Descriptions, Questionnements, contestations		Prétention à la justesse Jugements normatifs : Normes de la pratique, normes statistiques Évaluations	
Chercheurs et doctorants	Acteurs associatifs	Chercheurs et doctorants	Acteurs associatifs
<p><i>Description</i> Par exemple, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes. C'est assez étonnant, moi, je n'ai jamais lu quelque chose là-dessus. On peut reconstruire a posteriori, mais c'est un résultat remarquable (C1-CS)</p>	<p><i>Questionnement</i> J'ai un peu la même impression. Toutes ces statistiques sont-elles nécessaires ? (A1-CS)</p>	<p><i>Normes de la pratique</i> Hier, j'ai fait un cours en licence professionnelle uniquement en produisant le tableau statistique que vous critiquez. A force de le travailler et de faire cours dessus, il y a des choses qui apparaissent. On n'a pas fait de remplissage, et donc le commentaire est assez sec. Là, je ne suis pas d'accord avec vous. (C1-CS)</p>	<p><i>Évaluation normative</i> Globalement, c'est un gros travail, intéressant. Mais j'ai l'impression qu'on « coupe parfois les cheveux en quatre ». Je trouve que les comparaisons statistiques font un peu remplissage. Ce n'est pas ce que je pense, mais il faut faire attention. C'est un peu la limite de l'exercice. Tout n'est pas toujours comparable, et ce n'est pas forcément l'objet de cette recherche de comparer les territoires. Je ne veux pas que ce soit mal pris, parce que c'est un gros travail (A4-CS)</p>
<p><i>Description</i> Il y a très peu de statistiques associatives en France. On a une donnée originale, c'est la densité associative sur un territoire qui dégonfle le mythe qui surestime la présence associative. Le point de vue comparatif est intéressant pour éviter de trop globaliser. Même à l'intérieur du quartier de la Fontaine, il y a des différences. (C1-CS)</p>	<p><i>Description</i> A4-CS cite un rapport sur le très faible taux d'activité des femmes, en identifiant 3 effets ciseaux.</p>	<p><i>Normes de la pratique</i> Le problème, c'est : qui est inscrit au chômage et qui ne l'est pas. C'est mon expérience, on peut discuter quand même ! Attention aux critères de comparaison (A4-CS)</p>	
<p><i>Description</i> Les chiffres et la comparaison posent des questions, c'est donc très utile, mais on ne peut pas tirer des conclusions tout de suite. Dans un territoire urbain en difficulté, il y a une vitalité associative et un recensement inexistant, mais il y a une dynamique qui n'est pas repérable à travers des chiffres, là où elle le sera plus clairement sur un territoire rural. On ne peut pas s'arrêter au nombre d'habitants et au nombre d'associations (A1-CS)</p>	<p><i>Description</i> C'est toujours une difficulté de faire parler les chiffres. Le problème c'est aussi notre perception sur le terrain de la vitalité associative. Qu'est-ce qu'on va chercher ? L'effet tampon des associations par rapport aux habitants et par rapport aux pouvoirs publics. Le problème c'est de savoir ce qu'on cherche à partir de cela. La 1ère année on devait faire une cartographie, la 2ème année tester des hypothèses et la 3ème année faire notre propre diagnostic qui ne doit pas être celui-ci. Moi, les chiffres, ce n'est pas comme cela que je travaille, mais ça donne un cadre de pensée. (A3-CS)</p> <p><i>Questionnement</i> Par exemple le « non-emploi, » qu'est-ce qu'on met dedans ? (A3-CS)</p>	<p><i>Évaluation normative</i> Je défends un peu l'exercice, mais je crois qu'il a un intérêt (C1-CS)</p>	<p><i>Évaluation normative</i> Moi, ce n'est pas les chiffres que je critique, c'est l'exercice de comparaison (A4-CS)</p>
<p><i>Description</i> Ce sont les mécanismes que l'on doit interroger (D1-CS)</p>	<p><i>Contestation</i> Tu mets côte à côte des résultats qui posent des questions, mais on n'en tire pas des interprétations. C'était ça le sens de ma remarque (A4-CS)</p> <p><i>Description</i> A partir du rapport qu'on a reçu, on voit des différences énormes (A3-CS)</p> <p><i>Questionnement</i> Je suis d'accord que le fait de mettre côte/côte des chiffres amène à se poser des questions (A4-CS)</p>	<p><i>Norme de la pratique</i> Il nous faut entrer dans une vision anthropologique des pratiques sociales, qui résultent d'une combinaison de pratiques sociales qui ne sont pas les mêmes selon les territoires ; C'est là la comparativité. On est frustré parce que les chiffres ne nous en donnent pas une image (A1-CS)</p>	

Tableau 21 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CS (séquence 1)

La délibération, que montre notamment cet extrait, fait apparaître une confrontation productive entre les *descriptions* issues de la méthodologie et les *jugements évaluatifs* issus de l'expérience. Les *normes de la pratique* sont des arguments qu'utilisent chacune des identités, chercheurs ou acteurs associatifs, dans la mesure où elles relèvent de chacun des ordres de validité, scientifique ou expérientielle. Elles constituent souvent des éléments discursifs qui établissent une médiation entre les différentes prétentions. Dans l'extrait d'interaction qui précède, l'évaluation normative produite par une identité double (Acteur-Sociologue-Fédération-CS) agit également comme un inter-médiaire qui relie les deux ordres de discours et permet une issue en forme de questionnement des comparaisons produites. Le procès de délibération, et l'apprentissage collectif qui s'y rapporte sont bien au cœur de l'épreuve de véridiction dans l'agence CS. Les connaissances induites par leur expérience de praticien, articulés aux concepts qu'ils mobilisent, confèrent aux acteurs associatifs des capacités d'affirmation qui tiennent autant de la prétention à la vérité que de la prétention à la justesse et qui interrogent le dispositif de traduction. Ils ont une vision de la « vitalité associative » qui est devenue l'entité problématisée par la recherche mais qui correspond à une expérience singulière déjà thématifiée dans une connaissance conceptualisée si ce n'est objectivée. Ils la pratiquent, la voient, contribuent à son existence et publient des connaissances à son propos. Cette praxis et leur capacité conceptuelle leur permettent d'argumenter sur la validité des inscriptions à l'issue de la traduction. Cette traduction dans la recherche en sociologie passe par une catégorisation, qui, par son caractère de réduction et d'abstraction, peut dénier au contingent et au singulier vécus toute sa richesse et sa complexité. Le paradoxe de cette agence serait que pour rendre vraie la « vitalité associative, il s'agirait de la décontextualiser et donc de la « dévitaliser »? Tel semble être le sens de la divergence qui s'exprime dans cette agence collaborative et qui relève de la tension entre *prétention à la vérité* et *prétention à la justesse* : *la traduction imposée par la métrique scientifique et sa visée de généricité et de généralisation doit-elle se payer de la dévitalisation du réel pluriel ?*

Effectivement, d'une certaine manière, la vérité objectivante et généralisante semble pour les acteurs associatifs de l'agence CS se payer au prix de la justesse qui rend compte du monde social qu'il connaisse et donc de leur *monde vécu d'appartenance*.

Extrait Copil n°12 Agence Capital Social, 20 février 2008 – Sur la comparaison entre des données socio-démographiques des territoires			
Prétention à la vérité Affirmations: Descriptions, Questionnements, contestations		Prétention à la justesse Jugements normatifs : Normes de la pratique, normes statistiques Évaluations	
Chercheurs et doctorants	Acteurs associatifs	Chercheurs et doctorants	Acteurs associatifs
<i>Questionnement</i> C'est bien la difficulté qu'on a, c'est de faire entrer une association dans une catégorie. J'ai demandé à une association de se définir, la réaction a été « je déteste les catégories ! » (C3-CS)	<i>Description</i> Mais ce sont des données et des classements nationaux ! (A3-CS)		<i>Évaluation normative</i> Les exemples qui sont donnés dans le rapport sont trop limités et ne reflètent pas la vitalité associative (A4-CS) <i>Évaluation normative</i> Ce n'est pas une question anodine. Ce n'est pas d'être national ou national. La dénomination « centres sociaux », etc, on n'est pas du tout dans la réalité des territoires ! (A4-CS)

Tableau 22 - Confrontation des prétentions à la validité dans l'agence CS (séquence 2)

2. Le verdict de vraisemblance sur la vitalité associative des territoires

Comment se construit *in fine* la convergence et le verdict de vraisemblance sur la vitalité associative des territoires ? Par quel dispositif de véridiction l'agence Capital Social parvient-elle, au bout de ces interactions divergentes, à l'inscription suivante qui scelle le sort de l'entité « vitalité associative » en la faisant dépendre des comparaisons catégorielles entre les territoires étudiés?

Le lien social et la vitalité associative se déploient donc dans des conditions très différentes dans les territoires. Ce n'est pas simplement la composition du quartier qui aura une incidence mais davantage la combinaison entre différents facteurs sociaux, politiques, historiques. La place réelle et symbolique de chaque quartier dans la ville induit également des comportements sociaux différents. Il faut donc prendre en compte la dynamique à l'œuvre dans ces quartiers. Deux quartiers ayant une population similaire à un instant *t* peuvent être dans des dynamiques inverses : l'un peut être en train de s'embourgeoiser tandis que l'autre peut devenir un territoire de relégation. (cf. rejet des populations pauvres hors de Paris, logiques de gestion des HLM). Ainsi, la Seine-Saint-Denis apparaît de plus en plus comme le réceptacle de toutes les pauvretés ; le niveau de vie y a diminué alors qu'il augmente dans toute l'Île-de-France. Certes on observe l'énergie latente des habitants du 93, mais le manque de mobilisation et de revendication fait obstacle. Le quartier des Hauts-de-Seine est en revanche dans une dynamique d'amélioration.

(Rapport final Agence Capital Social, juin 2010, p. 127-128)

Bien que faisant l'objet de divergences au sein de l'agence, le détour par la catégorisation et la construction d'une typologie pour analyser les associations devient un objet de

convergence et de médiation. Il s'agit bien de décrire la « vitalité associative au regard des caractéristiques socio-démographiques des territoires » mais le fait que sa mise en visibilité dépasse l'instrumentation statistique, en *prenant en compte les arguments relevant de la prétention à la justesse représentée par les acteurs associatifs*, devient non seulement admis mais aussi structurant au sein de l'agence, ainsi que le montre cette énonciation dans le rapport final.

Il est donc véritablement nécessaire de prendre en compte les caractéristiques fines des territoires dont les seules données statistiques ne sauraient rendre compte de l'effet de lissage des moyennes et pourraient donner une lecture fautive de la réalité associative sur les territoires étudiés, ou tout du moins introduiraient un biais dans les analyses.

(Rapport final Agence Capital Social, juin 2010, p. 125)

La prise en compte d'une combinatoire de facteurs, non réductibles à ce que donnent à voir des données socio-démographiques, dans le travail de construction de la vraisemblance sur la vitalité associative résulte pour partie de la mise en délibération au sein de l'agence et de la prise en compte de l'argument de justesse qui les resitue dans la singularité de chaque territoire, en lien avec les expériences et les connaissances contextualisées des acteurs associatifs. Cette délibération permet la construction d'un **accord de vraisemblance** sur la « vitalité associative », à la fois en tant qu'objet épistémique et en tant que réalité sociale vécue, que la seule instrumentation objectivée n'aurait pu seule appréhender.

Les objectifs de la recherche ne nous ont sans doute pas permis d'approfondir l'analyse des caractéristiques et conditions qui favorisent ou non la vitalité associative. On peut toutefois rechercher des indications à trois niveaux : les données socioéconomiques des territoires, l'histoire politique de la gestion municipale, l'histoire de l'inscription dans la politique de la ville et dans les politiques municipales du milieu rural. (ibid., p. 127)

L'épistémisation de l'objet, en le dépliant et en ouvrant les questionnements, renvoie à une recherche ultérieure. Mais en apportant dans la délibération la prétention à la justesse en lien avec leurs connaissances contextualisées des territoires, les acteurs associatifs renforcent la vraisemblance du diagnostic sur le tissu associatif à laquelle ne pouvait accéder la seule prétention à la validité des inscriptions socio-démographiques et l'interprétation comparative.

3. L'émergence d'un monde vécu commun dans l'agence Capital Social par l'intercompréhension entre justesse et vérité

L'épreuve de la véridiction dans l'agence Capital Social fait apparaître une grande capacité de dialogisation entre les différentes prétentions à la validité portées par les partenaires. La « vitalité associative » y est tout à fois, un objet épistémisé qui ressort des affirmations théoriques puis instrumentées, et le résultat d'expériences vécues et conceptualisées qui relèvent d'une prétention à la justesse. **Instrumentation disciplinaire et complexité expérientielle se confrontent, prétention à la vérité objective des catégories scientifiques et prétention à la justesse du monde social se comparent, puis s'accordent pour construire la vraisemblance et la validité des faits.** Certes, l'instrumentation (grilles d'entretiens ou d'analyse, inférences statistiques) liée à l'inscription scientifique constitue pour les acteurs associatifs une réduction de la complexité de la réalité à un objet, ainsi que l'énonce Acteur-CentreRessources-CS lors d'une journée permettant la réflexivité sur le processus de la recherche collaborative :

Sur la question du vrai, je reconnais la tendance des acteurs associatifs à toujours dire aux chercheurs : c'est beaucoup plus complexe que vous ne le racontez... (Acteur-CentreRessources-CS , Journée de débat Agence Capital Social)

Mais dans la mesure où cette épreuve de la vraisemblance s'accompagne au long des comités de pilotage à la fois de la mise en dialogue des divergences et de capacités délibératives qui font la place à la médiation entre les arguments, l'agence développe une réelle capacité délibérative aboutissant à une résolution de tension entre vérité factuelle et justesse. Cette capacité délibérative s'inscrit dans la continuité de la *communauté de parole* ouverte par la capacité de représentation des acteurs associatifs en tant que porte-paroles et leur capacité de mobilisation de connaissances sur l'entité « association ». Cette communauté de parole entre acteurs associatifs et chercheurs a compensé la polarisation de l'énoncé sur une finalité épistémique et une distribution des capacités d'inscription principalement à la faveur des chercheurs.

Cette agence parvient donc à produire des éléments d'un monde vécu commun et un apprentissage collectif qui permet la co-production des faits vraisemblables, selon les dimensions:

- *objective et culturelle* : au travers de la *production d'un savoir culturel adapté* que constituent l'énoncé problématisé, les inscriptions et le verdict de vraisemblance sur la vitalité associative des territoires.

- *intersubjective et sociale* : au travers d'*interactions* (enrôlements, délibération dialogique) qui produisent de l'intercompréhension, une communauté de parole autour des entités et une coordination entre les différentes identités.

Cette construction cognitive et sociale échoue néanmoins à s'élargir à d'autres acteurs notamment associatifs. Les COPIL élargis, s'ils permettent une certaine mise en association au travers d'un intéressement, ne modifie pas le savoir produit par les échanges discursifs avec d'autres identités que celles de l'agence.

d) De la difficulté à élargir le monde vécu commun dans le monde académique

1. La consolidation du monde vécu déjà constitué par l'antériorité relationnelle de l'Agence Semences Paysannes

Les caractéristiques de l'Agence Semences Paysannes identifiées lors des étapes d'intéressement précédentes sont :

- la *visée politique et « contributive critique »* (Uhalde, 2001) de l'énoncé qui offre un cadre de validité aux objets de différentes natures (épistémique et praxéologique) qui le composent et rassemblent les différentes identités
- la *convergence des intérêts* des chercheurs et des acteurs dans cette visée
- des *enrôlements* qui acceptent et maîtrisent le retour en laboratoire pour fabriquer des inscriptions légitimes dans le référentiel scientifique et qui participent de la mobilisation de connaissances manquantes sur les mécanismes d'adaptation des variétés locales
- la *fabrique de collectifs de recherche hybrides* (Callon, 2001) permettant une distribution des rôles et des compétences dans la fabrique des inscriptions sur la croissance des blés et sur la qualité des pains.

Nous pouvons ajouter à ces caractéristiques du dispositif d'intéressement une *antériorité relationnelle* qui agit comme un effecteur des capacités collaboratives et délibératives au

sein de l'agence Semences Paysannes. En effet, la constitution de l'agence SP a été précédée de plusieurs journées de travail avec les chercheurs à l'initiative du réseau de paysans, et dont ce sont dégagés les « grands axes de réflexion qui ont servi à structurer les premiers projets en sélection participative »²¹. Cette antériorité des liens et des relations, apparemment commune dans nombre de partenariats canadiens, rend compte d'un engagement à long terme entre les personnes qui leur permettrait de dépasser les représentations primaires que chaque groupe a de l'autre. Cette tendance est confirmée par les témoignages d'un certain nombre de lauréats PICRI qui affirme que le dispositif leur a permis de « *donner un cadre formel et des moyens d'action à des acteurs déjà en réseau* ». Elle tendrait à prouver qu'un agencement collaboratif est une « *procédure sociale de construction et de partage qui s'inscrit dans des relations à long terme* » (Coriat, in Levesque, 2001)

D'une certaine manière, l'ensemble des caractéristiques de l'Agence constitue un socle de convergence que l'étape de véridiction met à l'épreuve pour mieux en conforter l'existence. La vraisemblance est ainsi liée à toutes les étapes de la construction des faits, qu'il s'agisse :

- de la question épistémique liée à l'entité « variété paysanne »,

« Nous avons travaillé sur la manière de caractériser, définir une « variété » paysanne lorsqu'elle est hétérogène, où place-t-on les limites de ce qui fait partie de la variété et de ce qui est « intrus ». Egalement, comment maintient-on ces variétés, faut-il épurer, dans quel cas ? »

- des méthodologies pour rendre visible cette entité, en définir les contours et les caractéristiques,

L'analyse génétique (et épigénétique) à l'aide d'outils moléculaires peut donner des indications pour répondre à ces questions. Nous n'avons pas réalisé d'analyses génétiques moléculaires systématiques des variétés en cours de sélection dans le projet, mais nous nous sommes focalisés sur deux exemples de variétés paysannes qui ont été cultivées, sélectionnées et échangées au sein du Réseau Semences Paysannes : les variétés « Rouge de Bordeaux » et le « Mélange de Touselles de Mayan ». Ces deux variétés présentant un intérêt fort en panification artisanale (cf partie Analyses sensorielles) et au niveau de l'adaptation aux conditions de l'agriculture biologique. Cette étude a été réalisée à l'UMR de Génétique Végétale du Moulon principalement dans le cadre de la thèse de D-SP. Les analyses génétiques ont porté sur des régions neutres (19 microsatellites) et des régions potentiellement soumises à la sélection (4 marqueurs au niveau de 2 gènes candidats dans le déterminisme de la précocité de floraison).

²¹ « Sélection participative : à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes », Conclusion du compte-rendu de la journée de travail du 6 mai 2004, 71p., in *Visions paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative*, Pour L'Émergence d'une Université du Vivant (PEUV), 2011, p. 12

- des mécanismes impliqués dans la sélection et l'évolution des variétés,

Pour la variété Rouge de Bordeaux, la structure génétique des populations étudiées s'explique principalement par l'historique des échanges entre paysans : deux voies indépendantes de diffusion ont été mises en évidence et coïncident avec la structure génétique observée. Nous avons également pu montrer qu'au delà d'un effet fondateur engendré par l'arrivée d'une nouvelle variété sur une ferme suite à une diffusion de semences, les pratiques culturelles appliquées localement agissent plutôt sur la migration, la dérive et la sélection. Pour le Mélange de Touselles d'importantes variations en termes de composition génétique ont été mises en évidence d'une population à l'autre (Figure 3). Ces différences peuvent s'expliquer par la diversité des environnements dans lesquelles ces populations évoluent (conditions climatiques et pratiques culturelles très variables).

- ou bien encore de la démonstration des capacités des acteurs de l'agriculture à participer de cette sélection de semences et de sa diversité variétale,

Cependant, à l'échelle de la métapopulation, la diversité génétique a été remarquablement bien maintenue par ce système. Ces résultats soulignent la nécessité de développer un système reposant sur un réseau organisé d'acteurs (paysans et institutions) afin d'assurer le maintien de la diversité génétique intra-variétale spatialement, critère garant d'une meilleure capacité à s'adapter aux changements environnementaux et sociétaux futurs.

(Extrait Rapport final Agence Semences Paysannes, septembre 2012)

Cette convergence ne balaie certes pas l'existence d'un dialogue et de l'expression d'éventuelles divergences dans les interactions discursives. Mais dans la mesure où le collectif de recherche s'est construit entre des identités et des entités aux légitimités et aux références multiples mais unifiées dans une visée de capacité d'agir et de reconnaissance de la sélection paysanne des blés, la confrontation entre les différentes prétentions à la validité s'harmonisent dans cette finalité. La dimension téléologique, émerge dans chacune de ces inscriptions et constitue un socle de l'accord de vraisemblance. Aussi, la vraisemblance finale des faits autour de chacun des objets s'inscrit davantage comme le résultat de ces délibérations à chaque étape que comme l'issue d'une négociation terminale dans laquelle la divergence serait mise en scène jusqu'à l'obtention d'un accord.

La délibération au sein de cet agencement collaboratif n'est pas seulement la continuité de la distribution différenciée et intégrée et de la communauté de paroles issues de l'intéressement entre les chercheurs, les acteurs associatifs et les blés. Mais elle participe d'un intéressement propre aux « *communauté de pratiques au sein desquelles les sociabilités s'ancrent dans une pratique partagée autour des semences paysannes* » (Demeulenaere et Bonneuil, 2011 ; Demeulenaere, 2013, p. 432-433).

Les processus dialogiques et la délibération présents dans cet agencement collaboratif sont donc constitutifs de la différenciation et de l'intégration qui la caractérisent. Et le monde vécu commun s'irrigue du croisement et de la complémentarité entre l'objectivation apportée par les généticiens et « les démarches phénoménologiques revendiquées » par l'association sur la connaissance et l'usage des semences paysannes (Demeulenaere, 2013, p. 433).

Dans ce collectif hybride où la traduction, en tant que mise en association, préexiste à l'agence, l'espace de délibération, comme lieu d'apprentissage culturel, intersubjectif et de « recherche coopérative de la vérité », n'est pas mis à l'épreuve mais renforcé par le dispositif collaboratif. Les prétentions à la vérité scientifique et les prétentions à la justesse en lien avec les pratiques agronomiques s'accordent de manière discursive dans la visée politique fédératrice de ce collectif. Néanmoins, la production des connaissances ainsi objectivées se heurte à leur reconnaissance scientifique par le monde académique, au-delà des quelques chercheurs intéressés dans la collaboration de recherche. Pour cette agence, la réelle épreuve de véridiction est donc *au dehors* de l'agence et relève d'une épreuve de reconnaissance externe par le monde académique et politique.

2. La difficulté de construire une arène de véridiction élargie aux institutions de recherche

Ainsi que l'ont montré quelques auteurs, historiens, sociologues et biologistes (Bonneuil et al, 2006 ; Chable, 2009), les enjeux de la sélection participative de semences défient le paradigme dominant installé après la guerre par les recherches et les politiques pour permettre une agriculture productive et contrôlée. Ce paradigme dit « fixiste » impose une « variété » de semence standardisée interdisant également toute variabilité liée aux terroirs ou autres pratiques locales, au travers d'un dispositif alliant le chercheur, le législateur, les instances de commercialisation et les instances de contrôle.

« La conception de la variété « standardisable » a été figée et imposée à tous par la réglementation, avec les normes DHS – Distinction, Homogénéité, Stabilité – exigées par le CTPS (Comité Technique Permanent pour la Sélection) pour l'inscription au catalogue officiel indispensable à la mise sur le marché. Les variétés de pays se trouvent alors exclues de toute commercialisation onéreuse ou gratuite, avec le décret du 11 juin 1949, n'autorisant la commercialisation que des semences inscrites au catalogue officiel ». (Chable, 2009, p. 79)

La recherche conduite par l'agence Semences Paysannes s'inscrit dans une perspective d'équipement émancipateur d'une agriculture alternative qui contrebalance – voire s'oppose à - la domination du paradigme fixiste, et ce, tant par sa visée politique que par le processus de composition d'un collectif de recherche qui embarque, comme on l'a vu les agriculteurs et les blés qu'ils produisent.

Peu de travaux de recherche sont orientés vers la compréhension et la valorisation des mécanismes d'adaptation des populations cultivées. Les quelques données existantes concernent d'autres espèces, ou la gestion des ressources phylogénétiques du blé, mais non la production de cultures. De même, les recherches sur la qualité nutritionnelle et gustative des pains issus de variétés anciennes sont rares.

L'implication de réseaux de paysans dans la sélection / gestion collective de la diversité correspond à une recherche d'autonomie dans la conduite de l'exploitation cohérente avec les principes de l'AB. Leur accompagnement par les chercheurs institutionnels constitue un nouveau mode d'innovation qui pourrait être mieux à même de répondre aux enjeux d'une agriculture et d'un développement durable et à leur intégration sur un territoire fortement peuplé et doté d'un maillage d'organisations et de réseaux favorable à la création d'interactions sociales, économiques, et territoriales innovantes. Or, la majorité des travaux scientifiques sur la génétique variétale s'inscrit quand à elle dans ce paradigme.

(Rapport Final, Agence Semences Paysannes, p. 3)

Comme le soulignent le rapport de l'agence, l'ensemble des connaissances produites par la recherche en génétique végétale est principalement orienté et encadré dans la construction de ce paradigme à la fois fixiste et « top-down » (Chable, 2009 ; Bonneuil et, 2006, Demeleunaere, 2013). Méthodes, instruments, savoirs cumulés, normes et valeurs d'évaluation construisent un référentiel scientifique à la fois légitime et légitimant d'une conservation des ressources génétiques centralisée et exclusive d'autres pratiques.

« On part d'un savoir scientifique, de méthodes, et techniques de sélection appliquées sur un pool de ressources génétiques pour répondre à une demande économique, pour aboutir à une variété selon les critères d'inscription au catalogue officiel des variétés et des semences produites aux normes et vendues « clés en main » aux agriculteurs. La sélection participative pour les agricultures biologiques et paysannes est un processus dynamique où les variétés cultivées sont à la fois une création et une ressource assurant le renouvellement du patrimoine végétal paysan » (Chable 2009, p. 16)

Autant dire qu'avant même de donner une chance à la vraisemblance des faits issus de ces recherches collaboratives, le soupçon se porte sur leur légitimité au regard des normes de production scientifique dominantes. Les chercheurs de l'agence rencontrent cette méfiance initiale qui va, pour Chercheur2-Génétique-SP, jusqu'à un désaveu de son implication dans le projet par son institution d'appartenance. Cette méfiance s'exprime explicitement à propos

de la non conformité du projet et des formes expérimentales qui semblent rompre avec celles du «laboratoire confiné» (Callon, 2001), de la robustesse de ses pratiques et de l'objectivité de des connaissances produites. C'est bien le sens du jugement suivant émis par une instance académique au sujet de l'implication de ce chercheur en génétique végétale dans ce projet :

Le dernier Conseil Scientifique avait demandé à Chercheur2-Génétique-SP, porteur-e du projet, de reprendre son texte en tenant compte des critiques faites, afin de voir s'il serait envisageable de le soumettre à l'appel d'offre de l'Île de France, puisque ce projet est également financé dans le cadre du programme PICRI de la région. C'est effectivement une nouvelle version du projet qui a été soumise. Le Conseil Scientifique de l'Ecole Doctorale l'a réévalué en le soumettant à 3 rapporteurs (X, Y et Z). Z n'étant pas présente et n'ayant envoyé aucun commentaire la discussion s'est portée sur le projet après les commentaires toujours extrêmement réservés des 2 rapporteur-es. Y a maintenu sa critique sur les bases évolutives du projet et X s'est **montrée extrêmement réservée sur l'intérêt de ce type d'approche de sélection participative, aussi bien sur la composante scientifique qu'agro-économique**. Au final, même si le CSP reste convaincu qu'il y a une problématique intéressante, la forme actuelle du projet **n'offre pas les garanties suffisantes pour être assuré de résultats solides en 3 ans**. L'ED, en raison de ce qui précède, a décidé de ne pas soumettre ce projet à la Région. (Extrait du compte-rendu du Conseil Scientifique de l'Ecole Doctorale auquel Chercheur2-Génétique-SP demandait une thèse, 5 avril 2007)

Au-delà du regard porté sur la capacité du chercheur, ces évaluations englobent également une méfiance à l'égard de la dimension politique du dispositif de recherche qui, par son modèle local et distributif et sa visée d'émancipation, touche aux fondements d'une organisation monopolistique dans laquelle « *délégation (est faite) aux seuls chercheurs de l'initiative en matière de gestion des ressources génétiques et d'innovation variétale* » (Bonneuil et al, 2006). C'est donc comme un désaveu du dispositif collaboratif de recherche que les acteurs du projet perçoivent ces jugements issus des institutions académiques, ainsi que l'exprime Chercheur2-Génétique-SP dans un courrier au Conseil Régional, dans lequel elle explique les causes de son retrait du projet.

« Je tiens à souligner que le cadre de recherche participative et d'agro-écologie de notre projet PICRI a contribué significativement aux positions de rejet de membres de diverses commissions et de collègues. Diverses objections, pour certaines non consignées par écrit, ont été exprimées:

- doute sur la scientificité d'une approche méthodologique inductive, sur la scientificité des apports de paysans et de citoyens "profanes", sur la scientificité d'un cadre d'étude épigénétique innovant en agro-écologie
- désaccord avec le concept de Réseau et avec les priorités politiques régionales mises sur l'agro-écologie et la recherche participative »

(Courrier de Chercheur2-Génétique-SP aux porteurs du projet PICRI mentionnant l'arrêt de sa contribution au projet et de sa thématique par décision de son institution de recherche, 28 septembre 2007)

Alors que la vraisemblance des faits produits par l'agence Semences Paysannes concernant notamment les mécanismes d'adaptation des variétés de blé paysan nécessiterait, plus que tout autre production, une certification par une communauté scientifique « légitime », celle-ci fait défaut. La visée de l'agence consiste pourtant autant à produire des connaissances mobilisables qui performant l'Agriculture Biologique qu'à en faire reconnaître la validité par une communauté élargie et scientifiquement légitime. Mais la possibilité d'entrer dans l'arène de la controverse légitime est difficile, comme le montre la difficulté de l'agence à mobiliser des alliés dans la recherche et à convoquer des arènes de crédibilité de la science (Latour, 1996) au travers de publications ou de financements. L'invocation du « *manque de rigueur scientifique* » reste circulaire : ce n'est pas produit « *comme* » donc « *ce n'est pas valide* ».

« Cette expression « *manque de rigueur scientifique* », on la relit souvent dans les commentaires de comités de lecture lors de publication ou de communication. De plus, ils se plaignent alors du « verbiage » ou du « baratin » pour les textes exposant les présupposés du travail et justifiant la démarche. Comment comprendre les choix techniques si on ne précise pas l'éthique dans lequel s'effectue le choix. Et par ailleurs, le choix technique n'est-il pas là pour asseoir le choix éthique ? » (Chable, 2009, p. 91)

Pourtant, et malgré ces résistances et dénis, des recherches dites « mécanistiques » se réalisent et viennent à démontrer, indépendamment de leur certification dans des cercles scientifiques élargis, que du « *autrement* » est possible, en agriculture comme en recherche.

« Nous changeons de paradigme. Les observations accumulées depuis 2001 ouvrent aujourd'hui vers des questions dites « scientifiques » sur le fonctionnement en métapopulation de la gestion paysanne des semences (Goldringer, 2008), et sur les phénomènes d'adaptation et sur la gestion de la diversité (nécessitant à la fois des analyses génétiques et épigénétiques) » (Chable, 2009, p. 91)

Ces avancées tiennent sans doute d'une épistémisation des questions jusqu'alors relégués à des savoirs pratiques. Et cette épistémisation relève, contre toute attente, de l'hybridation du collectif de recherche entre les agriculteurs et les chercheurs, et avec eux l'ensemble de leur dispositif instrumental et praxéologique, référentiel et expérientiel.

Pour l'agence Semences Paysannes, l'étape de véridiction ne met pas à l'épreuve la constitution de l'espace délibératif qui rallie déjà les différentes identités et les différentes prétentions à la validité qu'elles portent. D'abord parce que celles-ci sont déjà intégrées dans l'énoncé comme dans les rôles et, ensuite parce que cette intégration prend son sens

dans une visée partagée de capacitation collective (Uhalde, 2001) que l'antériorité relationnelle entre chercheurs et acteurs a permis d'élaborer avant la constitution de l'agence et qui participe d'un *monde vécu commun déjà là*. La ligne de front, de tension pour produire la vraisemblance des faits inscrits par cette agence tient à leur difficile rapatriement et mise en délibération dans le monde académique.

Conclusion – L'émergence d'un monde vécu commun par la délibération et la possible co-construction des connaissances

En cherchant à obtenir un accord de vraisemblance qui valide les différentes inscriptions produites, les différentes parties prenantes de la recherche collaborative sont amenées à confronter les cadres de validité et de légitimité des savoirs qu'ils mobilisent, ainsi que l'attachement qu'ils ont aux différents objets. Lors de cette phase, les normes de vérité sont éprouvées dans la double perspective de produire des connaissances objectivées et de légitimer des identités et leur capacité d'action. La confrontation des différentes prétentions à la validité qui structurent l'espace délibératif s'avère une grille d'analyse pertinente pour rendre compte des différents cadres cognitifs et normatifs mobilisés par les identités et de l'issue de leur confrontation. En particulier, la prétention à la justesse liée à l'expérience, à la pratique, au vécu y côtoie la prétention liée à la vérité issue de l'objectivation instrumentale et des théorisations disciplinaires.

Si au cours du processus d'inscription scientifique, des faits sont produits par des traductions successives entre les identités, les entités et les intérêts, au cours de la délibération, la connaissance est obtenue par consensus. C'est l'articulation possible entre les systèmes de références objectives, normatives, sociales et subjectives liés aux mondes vécus des parties prenantes qui permet un apprentissage collectif au fondement d'une co-production de la vraisemblance. Indissociable d'une fonction collective cognitive, la délibération permet au collectif hybride de recherche de devenir un collectif capable de co-produire des connaissances et d'action collective. Par la délibération, la mobilisation liée à l'intéressement fait place à l'apprentissage collectif, le réseau constitué entre les identités, leurs intérêts, les énoncés et les objets devient un espace intersubjectif de co-production des connaissances et des identités.

Cet apprentissage collectif par les pratiques discursives s'articule de fait aux mobilisations qu'ont réalisés les porte-paroles. Selon que leur action a permis l'établissement d'une

communauté de parole ou demeure orientée par des effets d'imposition, l'apprentissage constitutif de l'espace délibératif a lieu ou non. La communauté de parole advient quand les différentes « figures » mobilisées par les identités commencent à exister et à compter pour les autres identités au travers de discussions, d'échanges et d'attentions partagées (Coreen, 2013, p. 186) et à devenir l'objet d'attachements partagés dans une co-construction. De ces attachements réussis et co-construits naît la possibilité d'une capacité d'action collective (Latour, 2000 ; Barbier et Trépos, 2007).

Par l'articulation dans l'espace de délibération entre la communauté de parole et la confrontation des différentes prétentions à la vérité, émerge un *monde vécu commun* qui relie les différentes références objectives, normatives, sociales et subjectives des savoirs et des convictions de chacun dans une visée de *recherche coopérative de la vérité* (Habermas, 1987). Sur cette base discursive, la vraisemblance relève d'une vérité co-construite par le collectif de recherche collaboratif au cours d'un apprentissage collectif qui stabilise les relations entre les identités ainsi que leur rapport à la connaissance et à l'action collective.

Les collectifs hybrides de recherche offrent des trajectoires délibératives différentes et singulières qui montrent les conditions d'émergence d'un monde vécu commun et de la co-production de connaissances, ainsi que leur gradation. Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de l'analyse de la délibération à propos de la validité des inscriptions issues de la recherche (faits et interprétations statistiques, démographie, résultats d'essais au champ, analyse en laboratoire, analyse d'interviews). Le *monde vécu commun* résulte du *processus dialogique* mis en œuvre dans les agences et de l'*accord de vraisemblance* qu'elles sont à même de trouver.

Une première trajectoire offre le profil de *l'impossible délibération, l'a-délibération*. La dualité maintenue entre les identités et les différentes prétentions à la validité, prétention à la vérité et prétention à la justesse, rend impossible un accord de vraisemblance sur les inscriptions produites entre les acteurs et les chercheurs de l'agence (Adoption Internationale). Seul un autre espace discursif et délibératif dans lequel intervient d'autres identités et d'autres références permettra de trouver une vraisemblance, mais celle-ci ne relève d'une co-construction de la validité des connaissances, ni ne permet l'apprentissage collectif qui amène au monde vécu commun.

Une autre trajectoire délibérative montre la possibilité de *retrouver une capacité dialogique* entre les identités et les différentes prétentions à la validité alors même que la composition

du collectif de recherche (Commerce Equitable) a empêché cette mise en dialogue par des effets d'univocité et d'imposition. La réhabilitation de la prétention à la vérité portée par les chercheurs, jusque là déniée par des effets d'imposition de la part de l'acteur associatif, permet de co-construire un accord de vraisemblance. Cette vraisemblance, en acceptant la pluralité des représentations sur le commerce équitable, au risque pour l'association de ne pouvoir identifier une action fondée sur une représentation unique et fédératrice, permet de relier les identités et les énoncés dans une *éthique* de la vraisemblance. Le *monde vécu commun* peut émerger, la co-construction des connaissances se faire, même si elle se paie d'un renoncement de l'acteur associatif à sa visée d'action et d'une recomposition du collectif.

La troisième trajectoire délibérative est celle de *l'intercompréhension entre la justesse et la vérité* au sein de l'agence de recherche collaborative (Capital Social). Dans cette configuration, la capacité dialogique est rééquilibrée par la reconnaissance de la prétention à la justesse comme un argument de validité au même titre que la prétention à la vérité issue des références scientifiques. L'accord de vraisemblance amène à la co-construction d'une connaissance dans laquelle l'objet de recherche (la vitalité associative dans les territoires et son capital social) devient à la fois un objet épistémique (qui reste ouvert dans son questionnement), partiellement connaissable par les mesures et les objectivations, et une réalité sociale, vécue et pensée par les acteurs associatifs. Cet état d'intercompréhension constitue un *monde vécu commun* qui permet une connaissance et un apprentissage collectif autour de normes de vérité recomposées entre les identités.

La quatrième et dernière configuration délibérative rend compte d'une capacité dialogique et d'un *monde vécu commun antérieur* à la composition de l'agence de recherche (Semences Paysannes). L'articulation entre les différentes prétentions à la validité et la co-construction d'accords de vraisemblance ont lieu dès le départ et tout au long des traductions qui composent le collectif hybride de recherche. L'enjeu pour cette configuration délibérative est de pouvoir élargir cette capacité dialogique, ainsi que l'intéressement, à une communauté, scientifique élargie au-delà des quelques chercheurs généticiens déjà impliqués dans les *communautés de pratiques* (Demeulenaere, 2013) constitutives de l'identité des acteurs associatifs de cette agence de recherche.

D'une certaine manière, seules les deux trajectoires qui permettent de recouvrer la capacité de dialogisation et d'aboutir à une intercompréhension entre prétentions à la justesse et à la

vérité témoignent de l'émergence et des conditions du monde vécu commun. Ces deux collectifs hybrides de recherche, composés au fil de la composition du collectif et de ses épreuves, touchent à une possible co-construction des connaissances au moment de la délibération et de l'apprentissage collectif qu'il impose, et à la communauté de parole ouverte par l'action des porte-paroles. Les identités (chercheurs ou acteurs associatifs) qui ont mobilisé leur capacité de représentation de références et de savoirs en contrepoint des énoncés polarisés (épistémique ou praxéologique) ont ouvert l'espace de la délibération.

Tableau 23 - Trajectoires délibératives des agences de recherche collaborative

Trajectoires délibératives des agences	Processus dialogique	Accord de vraisemblance	Monde vécu commun: apprentissage collectif liée à la délibération	Mise en délibération élargie du monde vécu commun
Agence Adoption Internationale	Dualité entre les prétentions à la vérité (ethnologique) et à la justesse (expérience des praticiens de l'adoption) autour des faits statistiques	Uniquement possible par une médiation discursive dans un espace de délibération élargi à d' autres identités et savoirs (psychanalystes)	Impossible	
Agence Commerce Equitable	Réhabilitation de la prétention à la vérité après déni autour de la pluralité des représentations sur le commerce équitable	Ethique de vraisemblance qui accepte la pluralité au dépens d'une unicité favorable à la visée d'action associative	Capacité de dialogisation recouvrée	
Agence Capital social	Rééquilibrage de la capacité dialogique par la reconnaissance de prétention à la justesse sur l'entité « récalcitrante » qu'est la vitalité associative	Accord de vraisemblance sur la « vitalité associative » comme objet épistémique, instrumentable et objectivée et comme réalité sociale vécue et pensée par les acteurs associatifs	Intercompréhension entre justesse et vérité	Difficulté à élargir, malgré des mobilisations, la délibération dans le monde associatif
Agence Semences Paysannes	Capacité dialogique déjà existante articulant les différentes prétentions à la validité en fonction des objets	Co-construction d'accords de vraisemblance au long du processus de recherche	Monde vécu commun, antérieur à l'agence	Mise en délibération dans les réseaux associatifs et praticiens Faible mise en délibération dans le monde scientifique

Chapitre 7 - Reconnaissance et capacité collective de recherche : de la co-construction des connaissances à la mutualité

Une des premières intuitions au cours de notre immersion dans les partenariats de recherche collaborative observés étaient que ces situations de recherche particulières, hors du laboratoire et hors de l'action associative, se faisaient au risque d'une exposition des partenaires à une « haute » altérité, altérité de l'autre identité et altérité des objets de connaissance.

La construction des capacités de recherche collaborative et leur reconnaissance sont traversées par la place et la reconnaissance de l'altérité. Aux confins de ces dynamiques, les travaux de Paul Ricoeur nous ont paru « aller de soi » pour *ré-envisager la figure de l'autre* dans les recherches collaboratives, comme ce penseur l'a fait à la suite de Husserl et de Lévinas. Choix de concepts et d'une pensée philosophique certes aussi surprenants qu'apparemment peu opératoires dans un travail d'enquête sociologique, même si certains auteurs de la sociologie pragmatique s'en sont inspirés (Boltanski, 2006 ; Thévenot, 2007). De cette œuvre en forme d'édifice, nous ne mobiliserons que certaines notions de ces travaux, au risque de les détacher de la structure qui les porte et de les réduire si, ce n'est de les trahir., et que sont les dynamiques liées aux capacités et à leur attestation, le rôle de l'ipséité dans sa dialectique avec l'identité et l'altérité, l'expérience possible de la mutualité comme voie d'une traduction.

Nous construirons dans un premier temps, à partir des notions ricoeuriennes de capacité, d'attestation et du rôle de l'ipséité dans la traduction, un cadre d'analyse de la capacité de recherche collective oeuvrant à la co-construction (1). L'analyse des agencements collaboratifs à l'aide de la dynamique capacitaire ainsi posée nous amène dans un second temps à l'identification d'agencements capacitaires en complément des formes délibératives précédentes (2).

Dans *Parcours de la reconnaissance* (Ricoeur, 2004), herméneutique de l'homme capable et dialectique de l'altérité-ipséité tracent le chemin d'une intersubjectivité qui vise à la

reconnaissance du sujet et mène à l'expérience de la *mutualité*. En mettant en scène le sujet et ses autres dans une dialectique des capacités et de leurs possibilités de reconnaissance, la *mutualité* dessine la voie du « entre », d'un entre soi-*ipse* et un soi-*idem*, et d'un *entre* soi et autrui. Enfin, la *traduction* dans sa perspective herméneutique, mettant au centre de sa puissance interprétative les interactions narratives entre soi et l'autre, se pose comme la dimension qui permet une mise en équivalence sans identité entre acteurs et chercheurs. La dernière partie de ce chapitre rapprochera la possibilité de l'expérience de la mutualité et des mises en équivalences avec la possibilité d'une co-construction des connaissances et des capacités de recherche collectives.

1) Penser la capacité de recherche collective et la reconnaissance avec P. Ricoeur

a) Les quatre capacités fondamentales et leur attestation dans l'herméneutique de l'homme capable selon P. Ricoeur

Dans la dialectique ricoeurienne, la *puissance d'agir*, que Ricoeur pose comme une traduction de l'*agency*, de l'homme capable est indissociable de l'attestation qui reconnaît le sujet dans cette capacité. Ce « je peux » attesté de l'*agency* est décliné en quatre capacités de base que sont « je peux dire », « je peux faire », « je peux raconter » et « je peux être responsable de mes actes ».

« L'approbation mutuelle exprime le partage de l'assertion que chacun fait de ses pouvoirs et de ses non-pouvoirs, ce que j'appelle attestation dans *Soi-même comme un autre*. Ce que j'attends de mes proches, c'est qu'ils approuvent ce que j'atteste: que je puis parler, agir, raconter, m'imputer à moi-même la responsabilité de mes actions (...) À mon tour j'inclus parmi mes proches ceux qui désapprouvent mes actions, mais non mon existence » (Ricoeur, 2003, p.162-163).

Dans *Soi-même comme un autre*, j'adopte le vocable « attestation » pour caractériser le mode épistémique des assertions ressortissant au registre des capacités ; il exprime parfaitement le mode de croyance aux assertions de la forme : « je crois que je peux », pour le distinguer de la croyance doxique en tant que forme faible du savoir théorique. (Ricoeur, 2004, p.152-153)

Ces capacités déploient leur potentialité non seulement par leur exercice en situation d'interaction ou d'interlocution mais aussi grâce aux modalités d'attestation qui leur sont propres. Ainsi le soi parlant (« pouvoir dire ») est attesté par une *auto-désignation* qui

atteste d'un soi capable de faire dire des choses aux mots. Le soi agissant (« pouvoir faire ») est attesté par l'*ascription* qui le désigne comme auteur de l'action et permet une appropriation de l'action. Le « pouvoir raconter », comme le « pouvoir être responsable », révèlent la dimension réflexive de l'ipséité au travers d'une identité narrative, et nécessitent une attestation de type *imputation*.

Dans cette approche de l'homme capable, le pouvoir dire est une capacité première. Elle permet d'établir le « je », le « soi » capable d'affirmer *qui* il est en procédant par *auto-désignation*.

En inaugurant l'idée de capacité par le pouvoir dire, nous conférons d'un seul coup à la notion d'agir humain l'extension qui justifie la caractérisation comme homme capable du soi se reconnaissant dans ses capacités. (156)

L'auto-désignation tient d'une *référence identifiante* et relève donc d'une attribution objectivante par autrui, mais elle tient aussi de l'accès à une réflexivité et à sa reconnaissance. La *référence identifiante* assure une objectivité dans la désignation du soi, là où la réflexivité lui permet de s'attester comme un soi capable. Référence et sens se croisent ainsi dans l'auto-désignation qui atteste de la capacité de dire du soi.

Le troisième trait distinctif par lequel la réflexion sur le sujet parlant se rattache à une herméneutique de l'homme capable intéresse tout particulièrement notre enquête sur la reconnaissance. L'autodésignation du sujet parlant se produit dans des situations d'interlocution où la réflexivité se compose avec l'altérité : la parole prononcée par l'un est une parole adressée à l'autre ; de surcroît, il lui arrive de répondre à une interpellation venue d'autrui. (Ricoeur, 2004, p. 159)

Le philosophe s'attarde aussi sur les impossibilités du pouvoir dire, qui empêchent la formation de la capacité et de sa reconnaissance, et qui portent à la méconnaissance, toujours présente, du soi au sein des interactions. L'expression de cette capacité possède son versant antonymique qui l'empêche et qui touche à l'incapacité.

Le pouvoir-dire, que nous avons à dessein placé en tête des modalités du « je peux », est grevé par une difficulté à dire, voire une impuissance à dire. Celle-ci démontre que nous ne cessons de nous méprendre sur les motivations profondes qui entravent notre besoin de dire. Entre secret, inhibition, résistance, travestissement, mensonge, hypocrisie, les parentés sont aussi étroites que dissimulées (Ricoeur, 2004, p. 393)

Le « quoi » de l'énoncé décrit par la sociologie de la traduction dans les phases de problématisation et d'intéressement nous mène à un « qui » énonciateur », en écho à l'anthropologie capacitaire (Génard, 2008, Beviglieri, 2012) proposée par Ricoeur. Les deux

approches déroulent les mêmes questions, mais de l'une nous tirons une réticulation descriptive des interactions et de l'autre une capacité identifiée et attestée qui donne sens aux interactions.

Ainsi, se vérifie le second trait d'une herméneutique de l'homme capable, le détour par la question « quoi ? » opérée par une sémantique de l'énoncé pour atteindre le « qui » de la question « qui parle ? » (Ricœur, 2004, p. 158)

1. Pouvoir faire et ascription

Parmi ces capacités de base, le « *pouvoir faire* » rend compte de la capacité de pouvoir changer effectivement quelque chose dans le monde. Le sujet agissant, par son *intervention*, peut non seulement transformer mais aussi faire advenir un possible.

Le second usage majeur de la forme modale « je peux » concerne l'action elle-même au sens limitatif du terme, qui désigne la capacité de faire arriver des événements dans l'environnement physique et social du sujet agissant. De ce « faire arriver », le sujet peut se reconnaître la « cause » dans une déclaration de la forme : c'est moi qui l'ai fait. (Ricœur, 2004, p.159)

Cette capacité d'intervention est indissociable d'une forme d'attestation qui permet au sujet de se désigner comme un agent auteur de l'action. Ricœur retient le terme d'*ascription* pour désigner la forme d'attestation qui permet non seulement l'attribution de l'action mais aussi son appropriation comme sienne par l'agent.

Le terme « ascription » souligne le caractère spécifique de l'attribution lorsque celle-ci concerne le lien entre l'action et l'agent, dont on dit aussi qu'il l'a possèdè, qu'elle est la « sienne », qu'il se l'approprie. L'ascription vise, dans le vocabulaire qui est encore celui de la pragmatique du discours, la capacité de l'agent lui-même à se désigner comme celui qui fait ou qui a fait. (Ricœur, 2004, p.161-162)

L'attribution à une personne, que l'on a appelée « ascription », fait partie du sens de l'action intentionnelle. (...). L'ascription de l'action à un agent fait partie du sens de l'action en tant que faire arriver. (op.cit.)

L'ascription se distingue de l'autodésignation en cela qu'elle tient de l'attribution de l'action à son auteur par un autre que soi. Elle y est néanmoins liée puisque l'ascription ne pourrait toucher pleinement à son effectivité, c'est-à-dire son appropriation par l'agent sans *l'assurance intime de pouvoir faire* (Beviglieri, 2012) que le soi en a. Par l'ascription, un « je » parle à un « tu » qui doit pouvoir dire « j'ai fait ». Le soi-*affecté* par l'autre au travers de l'ascription est indissociable d'une auto-désignation par soi comme auteur de l'action.

L'autodésignation de l'agent de l'action est apparue inséparable de l'ascription par un autre, qui me désigne à l'accusatif comme l'auteur de mes actions. Dans cet échange entre ascription à la seconde personne et auto-

désignation, on peut dire que la reprise réflexive de cet être-affecté par l'ascription prononcée par autrui est entrelacée à l'ascription intime de l'action à soi-même. (Ricœur, 1990, 380)

Pour combler l'intervalle qui sépare le locuteur engagé dans un acte de discours et le locuteur ancré dans un procès d'identification, il faut élever d'un degré la capacité d'*autodésignation* : il importe non seulement de se désigner comme locuteur mais encore et surtout de se désigner comme agent. Se désigner comme agent, c'est s'assigner cet acte de se désigner par soi. Cette manière d'appréhender la relation de dépendance qui va de l'action à son agent, Ricœur l'appelle *ascription* reprenant ainsi le vocabulaire de Strawson. (Dau Van Hong, 2012, p. 199)

2. La mise en récit et la capacité d'imputation

Raconter et se raconter au travers de récits narratifs constituent les troisième et quatrième capacités de base identifiées dans l'herméneutique de l'homme capable. Leur exercice constitue et relève de l'*identité narrative* au sens où elle ouvre réellement au sujet la capacité et l'exercice d'une réflexivité.

Je mets en troisième position dans cette phénoménologie de l'homme capable la problématique de l'identité personnelle liée à l'acte de raconter. Sous la forme réflexive du « se raconter », l'identité personnelle se projette comme identité narrative.

Les trois traits par lesquels se caractérise la problématique de l'homme capable prennent un relief remarquable dans la phase narrative de ce parcours initié par la réflexion sur l'homme parlant et continué par la réflexion sur l'homme agissant. (Ricœur, 2004, p.163)

Une action n'appartient à son agent que dans la mesure où elle tient son sens de la médiation constitutive de l'autre. Il faut le récit de l'autre pour que la relation d'appartenance d'une action à son agent soit clarifiée. Bref, il faut recourir à un récit, plus exactement, à un déploiement narratif, pour que soit retracée l'histoire d'une action avant de pouvoir l'assigner à un agent (Dau Van Hong, 2012, p. 203)

Ainsi l'imputation devient fondamentale dans les rapports d'intersubjectivité, dans la mesure où elle complète l'attestation de soi comme auteur de l'action, réalisée au travers de l'ascription, mais en lui conférant aussi une valeur morale. Elle donne au sujet la capacité de « *pouvoir porter les conséquences de ses actes* » (2004, p. 171). Par l'imputation, le sujet peut devenir un sujet de droit, et en cela l'acte d'imputation est un acte juridique. L'identité prend un nouveau tour, ou s'élève d'un degré au travers d'une reconnaissance légitimante. Pour Ricœur, la capacité d'imputabilité est en quelque sorte sommative des autres capacités et donne toute sa force à l'*agency*, la *puissance d'agir*, en portant au plus haut point la

dialectique de l'identité dans sa rencontre avec l'altérité et sa puissance légitimante, qui ouvre ici au registre de la responsabilité.

Le raconter, comme le dire, demande une oreille, un pouvoir-entendre, un recevoir (...). Mais les couches superposées d'interaction dans le dire, l'agir et le raconter ne devraient pas oblitérer la référence prime à la puissance d'agir dont la reconnaissance de soi constitue l'attestation. Il appartient alors à l'idée d'imputabilité de recentrer sur elle la puissance d'agir face à son vis-à-vis, tout à tour interrogateur – « qui a fait cela ? » -, inquisiteur « avouez que vous êtes l'auteur responsable -, accusateur « tenez-vous prêt à porter les conséquences de votre acte (...) ? » (Ricœur, 2004 p. 389)

b) La piste de l'ipséité comme instance de traduction entre soi et l'autre

Dans *Soi-même comme un autre*, Paul Ricœur développe ce qu'il nomme des « métacatégories » de soi et de l'autre, qui se donnent à voir en situation d'interlocution ou d'interaction. L'originalité et la fécondité de cette dynamique qui relie soi et l'autre, tiennent notamment à l'introduction d'un *autre* qui n'est pas seulement dans autrui mais qui est aussi *en soi*. Dans cette dynamique herméneutique et phénoménologique du sujet, trois notions clés sont ainsi distinguées entre l'identité-*idem*, l'identité-*ipse* et l'*altérité* d'autrui.

Cette distinction vient articuler la Mêmété et l'Altérité autour d'une figure de l'autre en soi. La Mêmété se caractérise par une permanence de soi, nommée identité-*idem*. Mais l'identité du sujet comporte aussi un autre versant, l'identité-*ipse*, qui désigne l'altérité en soi associée à une mouvance de soi. La troisième notion est celle de l'altérité au sens d'un autrui, autre que soi.

(...) Je tiendrai désormais la mêmété pour synonyme de l'identité-*idem* et je lui opposerai l'ipséité par référence à l'identité-*ipse* (13) (...) L'identité-*ipse* met en jeu une dialectique complémentaire de celle de l'ipséité et de la mêmété, à savoir la dialectique du soi et de l'autre que soi. Tant que l'on reste dans le cercle de l'identité-*mêmété*, l'altérité de l'autre que soi ne présente rien d'original : « autre » figure, comme on a pu le remarquer en passant, dans la liste des antonymes du « même », à côté de « contraire », « distinct », « divers », etc. Il en va tout autrement si l'on met en couple l'altérité avec l'ipséité. (Ricœur, 1990, p.13)

La question se pose alors de savoir comment distinguer l'ipséité, qui est l'autre, l'étranger en soi, à la fois de l'altérité d'autrui et de la mêmété. Identité, ipséité et altérité sont pris ensemble dans des liens dialectiques au cœur de la relation d'intersubjectivité. Ainsi, l'autre est déjà dans le même, mais non dans le même comme l'immuable de l'identité-*idem*, mais dans la mouvance du même-*autre* qu'est l'*ipse*. L'*ipse* est fait d'altérité en soi, de la rencontre, plus ou moins convergente, entre toutes les figures d'étranger en soi. Ainsi il est

caractérisé par la mobilité et l'interprétation en réponse à la question incessante du « qui suis-je ? » et par la recherche d'une permanence dans ce mouvement.

L'altérité de soi réside déjà dans l'altérité du même, qui n'est pas l'*idem* (immuable) mais l'*ipse*, et qui cherche l'interprétation, l'interrogation mais aussi le maintien de soi dans la variation, dans l'altération même » (Abel, 1993)

En traçant l'existence de l'*ipse*, et donc de l'altérité en soi, Ricoeur ouvre une voie herméneutique tierce au conflit des ontologies entre le soi et l'autre et dépasse les réponses égologiques de la phénoménologie d'Husserl ou du primat du visage d'autrui selon Lévinas. Le sens de l'autre relève du sens de soi, au sens de l'ipséité.

Une nouvelle dialectique du Même et de l'Autre est suscitée par cette herméneutique qui, de multiples façons, atteste ici que l'Autre n'est pas seulement la contrepartie du Même, mais appartient à la constitution intime de son sens. (Ricoeur, 1990, p. 382)

La seule voie qui reste dès lors ouverte est de constituer le sens autrui « dans » (in) et « à partir » (aus) du sens moi. (ibid, p. 383)

Les liens dynamiques qui relient ces formes d'altérité et d'identité que sont *autrui*, *ipse* et *idem* ne pourraient se déployer sans l'intervention d'instances médiatrices à l'œuvre dans la relation intersubjective. Toutes ces formes sont en débat, voir en combat, constant au sein des interactions ou des interlocutions. Elles cherchent des issues de reconnaissance de soi et de l'autre, au travers de l'*ipse*. L'*attestation* désigne cet ensemble d'attributions qui reconnaît cet autre en soi, en tant que distinct de l'*idem* et lié à l'altérité d'autrui. P. Ricoeur définit ainsi l'attestation comme « l'assurance – la créance et la fiance – d'exister sur le plan de l'ipséité » (1990, p. 350). Et la finalité de reconnaissance de la distinction entre *ipse* et *idem* renvoie au caractère ontologique de cette entité.

(...) ce qui est attesté à titre ultime, c'est l'ipséité, à la fois dans sa différence à l'égard de la même et dans son rapport dialectique avec l'altérité » (op.cit.)

L'attestation prend toutes les formes du témoignage qui vaut reconnaissance de soi. Elle forme ainsi réponse au « qui ? » qui est autant un « qui suis-je ? » qu'un « qui dites-vous que je suis ? », ainsi que le résume O. Abel dans son commentaire sur le thème de l'attestation, L'attestation se rapporte non à soi devant soi mais à autre que soi, et à soi comme un autre (Abel, 1993)

L'attestation recouvre à la fois l'assertion, la vérification et l'approbation. Elle est médiatrice d'une reconnaissance interpersonnelle et en cela ne peut qu'être plurielle, car l'altérité de

l'ipse comme l'altérité d'autrui sont hors frontières de *l'idem*, qui tend, lui, au maintien et à la conservation de soi dans un mouvement rabattu sur le semblable. En raison de toutes ces dimensions, l'attestation recouvre un rôle particulier dans l'intersubjectivité.

La relation intersubjective exige de chaque partenaire de l'interlocution ou de l'interaction qu'il reconnaisse son autres et ses autres. Mais pourrait-on tendre vers une reconnaissance interpersonnelle sans recourir à une médiation ou à des médiations nécessaires ? Encore faut-il admettre que, au-delà de cet effort de reconnaissance par des instances médiatrices, même si on a dépassé le stade d'une compréhension immédiate ou d'une fusion prétendument affective de l'autre, le problème de l'autre garde toujours son caractère énigmatique et aporétique : d'un côté, le « je suis » reste continuellement hanté par le « qui suis-je » et de l'autre, l'altérité ne cesse de rebondir au dedans, en deça et par-delà de l'ipséité. (Dau Van Hong, 2012, p.192)

La quête interprétative de l'ipséité et l'œuvre de reconnaissance par l'attestation ouvrent ainsi à la constitution de *l'homme capable*, c'est-à-dire à un sujet qui exprime des capacités attestées par la reconnaissance de l'autre qu'est autrui et de l'autre en soi (Ricœur, 2004).

Si nous savons qui agit dans les collectifs de recherche hybride, c'est-à-dire qui produit les connaissances au fil de l'intéressement et de la délibération, la question reste ouverte de savoir ce qui permet aux acteurs et aux chercheurs de former une capacité collective de recherche. Mobiliser les dimensions de la capacité d'agir, leur articulation avec l'attestation et l'action de l'ipséité nous semble de nature à pouvoir rendre compte des conditions intersubjectives d'émergence de cette capacité collective de recherche.

Les capacités qui émergent de la constitution des collectifs hybrides de recherche par l'intéressement sont un « *pouvoir énoncer* » et un « *pouvoir fabriquer des inscriptions* ». L'articulation entre l'exercice de ces capacités de recherche, leur d'attestation et la dialectique de l'ipséité permet de voir les collectifs hybrides de recherche comme *des agencements capacitaires* (Thevenot, 2007, p. 270), dont la forme et *la dynamique capacitaire* qui les constituent ouvrent ou non à une *capacité collective de recherche* ainsi qu'à la possible expérience d'une *mutualité* entre les différentes identités.

2) Les agencements capacitaires des collectifs hybrides de recherche

a) L'agencement capacitaire : une articulation entre capacité de recherche, formes d'attestation et dynamique de l'ipséité

Le *pouvoir énoncer* est majeur dans la mesure où il tend à se manifester dans les interactions à toutes les phases du processus de recherche. Qu'il s'agisse de la phase de problématisation, de celle de l'intéressement ou de la véridiction, les agents sont amenés à se prononcer, à interpréter, à vérifier en produisant un énoncé. Le pouvoir énoncer tient à la fois du pouvoir dire et du pouvoir raconter. D'un pouvoir dire, car énoncer au sein des agences revient à formuler un « je suis » plus ou moins direct, ou un « je sais » qui en provient et produit indirectement un « je suis ». Et d'un pouvoir raconter dans la mesure où l'énonciation relève d'une capacité réflexive qui permet de rendre compte d'un « j'ai agi », « j'ai tracé des entités », « j'ai interprété des inscriptions ».

Dans les collectifs hybrides de recherche, le pouvoir faire qui est effectivement mis en œuvre est un *pouvoir inscrire*, qui consiste à réaliser l'ensemble des traductions entre les entités observées et construites, les instrumentations, les savoirs pour produire des faits. Ce pouvoir inscrire s'exprime principalement lors de la phase de l'enrôlement sous la forme élaborée du *pouvoir fabriquer des inscriptions* (Latour et Woolgar, 1979) qui finalise toutes les actions de mesure et d'inférence des objets de recherche. Ces actions utilisent des dispositifs et instruments et se visualisent au travers de diverses traces (du cliché photographique à l'analyse statistique) qui permettent de produire des inférences puis des énoncés. Comme nous l'avons vu, ce pouvoir fabriquer des inscriptions relève initialement et légitimement des capacités du chercheur acquises et expérimentées au sein d'un *monde professionnel* (Beguin), 2009, mais d'autres acteurs acquièrent cette capacité au sein des agences.

L'ipséité, en tant qu'instance de l'altérité intérieure (Briançon, 2008), est à la fois motrice et révélée dans l'exercice de la capacité d'énoncer. Elle émerge des interactions qui ont lieu au sujet d'énoncés ou visant la production d'énoncés. Son action se joue à l'articulation entre le connu et l'inconnu de l'objet d'une part, et entre la mobilisation de savoirs ou d'expériences

propres et l'incorporation²² de savoirs et expériences de l'autre. L'ipséité est donc à l'œuvre face à une double altérité, celle de l'autre, chercheur ou acteur, et celle de l'objet dans les formes d'énoncé que l'autre peut en faire. Concrètement, le dire de l'énoncer peut plonger son expression dans un semblable où s'exprime l'*idem* et dans la référence légitimante propre à l'identité et à l'expertise d'appartenance. Et il se confronte aussi à l'altérité de ce que l'entité peut dire ou de ce qu'autrui peut dire de cette entité, ainsi que nous l'a montré l'étape des porte-parole. Elle prend une forme visible dans les moments d'interlocution où le soi est *affecté* par l'autre, notamment au monde de la délibération et de la confrontation des mondes vécus portés par chaque identité. Par ses capacités d'hospitalité, de déplacement, d'articulation et de synthèse, l'identité-ipse des acteurs comme des chercheurs, à l'œuvre dans le pouvoir énoncer, est à même d'assurer les médiations et traductions attendues.

L'*agencement capacitaire* (Thévenot, 2007) qui résulte de l'articulation entre le travail de traduction de l'ipse et les attestations au sein des collectifs hybrides peut prendre la forme d'une synthèse entre identité et altérité, mais peut aussi échouer à cette synthèse, par un rabattement, sans traduction, sur un des pôles de l'*idem* ou de l'autre. Dans ces agencements, le *pouvoir énoncer*, situé comme un pouvoir hybridé entre le « je peux dire » et le « je peux raconter », s'articule avec les modes d'auto-désignation liés aux légitimités des acteurs et des chercheurs, mais aussi avec la capacité d'imputer, c'est-à-dire de reconnaître la responsabilité de son énoncé à l'autre.

²² Dans cette acception qui prend une dimension fonctionnelle, l'ipséité n'est pas sans rappeler la fonction d'accommodation, issu du couple accommodation/assimilation dans la théorie psychogénétique d'équilibration développée par J. Piaget. Elle renvoie aussi à la fonction d'intégrative versus assertive selon P. Tap (1988) ainsi qu'au processus biographique et à la transaction subjective identifiés dans les théories sociologiques de l'identité (Mead, 1963, Dubar, 1995, Sainsaulieu, 1977) présentes dans la dynamique identitaire (Kaddouri, 2002) et dont E. Erickson (1972) a posé les bases du développement. Nous avons eu l'occasion de développer et d'appliquer ces théories de l'identité dans un travail antérieur de recherche dans le cadre d'un DEA (non publié), C. Audoux, « *Le métier de chercheur à l'épreuve des pratiques contractuelles. Le cas de chercheurs en biologie d'un centre de recherche de l'Institut National de la Recherche Agronomique* », CNAM, Paris, 2005.

Dynamique capacitaire	Capacité de recherche exercée	Capacité exercée dans l'énonciation Capacité à produire des inscriptions scientifiques
	Attestation	Enoncés ou inscriptions effectivement repris dans la recherche Reconnaissance orale Reconnaissance écrite
	Ipséité	Identification à des positions, références autres que son identité d'appartenance : expressions, arguments, rôles

Tableau 24 - Variables d'analyse de la dynamique capacitaire

Trois formes d'agencement capacitaire ressortent de cette dernière analyse. Une première forme, commune aux agences Capital Social et Commerce Equitable, est marquée par l'asymétrie des capacités de recherche et de leur attestation sous l'action d'une dynamique de l'ipséité d'identités doubles. La seconde forme, qui concerne l'agence Adoption Internationale, traversée par un rapport inversé entre exercice des capacités de recherche et leur attestation rend compte de *l'amputation de la capacité de recherche collective par l'impossible capacité d'imputation* au sein de l'agence. Enfin, l'articulation entre des capacités d'énoncer différenciées et de leur reconnaissance au sein de l'agence Semences Paysannes désigne un *agencement capacitaire* caractérisé par la *cohérence dans l'exercice des capacités de recherche et de la capacité d'imputation*.

b) Un agencement capacitaire marqué par l'asymétrie des capacités de recherche et des capacités d'imputation : l'échec de traduction par l'ipséité des identités doubles

Cette forme d'agencement qui rend compte d'une asymétrie dans l'exercice effectif des capacités d'énoncer et d'inscrire et les capacités de reconnaissance dans le collectif concerne les agences Capital Social et Commerce Equitable. Cette forme d'agencement capacitaire vient s'articuler avec des pratiques d'inscription caractérisées par la polarisation, épistémique pour l'une et praxéologique pour l'autre, et avec une trajectoire délibérative qui aboutit, à une intercompréhension pour l'une et à une capacité de dialogisation recouvrée pour l'autre, entre les différents ordres de validité portées par les identités d'acteurs et de chercheurs.

Dans ces deux agences, les capacités d'énoncer sont exercées par des identités doubles (Foray, 2002) et aboutissent à une polarisation de l'énoncé dans un ordre de légitimité, praxéologique pour l'agence Commerce Equitable et épistémique pour l'agence Capital Social, qui s'impose comme légitime et oriente l'ensemble des interactions de recherche. Elles s'articulent avec une reconnaissance de cette capacité qui ne rend pas compte de cette asymétrie mais en attribue l'exercice soit au collectif, soit aux acteurs associatifs

En effet, loin de faire un pont entre l'identité et l'altérité et d'opérer une traduction entre les différents ordres de légitimité au sein du collectif de recherche, les doubles identités d'acteur-chercheur produisent des énoncés qui ont tendance à réduire l'altérité présente à un seul pôle identitaire. Se révèle dans cet exercice d'énonciation le travail de l'identité-*ipse*, de cet autre en soi et de ces effets d'oscillation, qui prend toute sa force dans le cas d'identités s'ancrant dans une double appartenance. Les trois acteurs concernés expriment ces oscillations identitaires de manière différente dans l'exercice de leur capacité d'énoncer compte-tenu de leurs engagements et de leur histoire propres. Il en ressort trois dynamiques capacitaires de l'ipséité, que sont *la mobilité, la synthèse et la fragilité*. Entre mobilité et synthèse, la différence tient d'une moindre oscillation et d'une moindre dualité dans l'articulation entre altérité et identité. D'une certaine manière, dans la forme synthétique, l'altérité est amoindrie alors qu'elle est vive dans la forme mobile.

La figure de *mobilité* de la *dynamique de l'ipséité* qui se manifeste dans la capacité d'énoncer est caractérisée par une oscillation permanente entre les identités d'appartenance de chercheur et d'acteur associatif. C'est le cas de Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE dans l'agence Commerce Equitable, qui, au fil des interactions lors des comités de pilotage, est tantôt chercheur, tantôt acteur. L'*ipséité* de Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE, en tant qu'elle représente ce qui est le plus étranger dans son identité, s'exprime le plus souvent du côté de l'identité ignorée ou déniée par les autres dans les interactions. La dualité apparente de l'identité de cet acteur-chercheur se caractérise par une mobilité entre ces deux pôles par le jeu de l'ipséité qui agit comme une résistance dès qu'un déni de l'altérité, en lien avec une de ses appartenances, apparaît dans les interactions. L'ipséité de Acteur2-Chercheur-Economie-Fédération-CE agit, selon les contextes et la situation d'interlocution, comme une représentation de l'altérité manquante en résistant au rabattement sur la mêmété qui s'exprime au sein du collectif, que cette mêmété relève de l'identité associative :

« Le décalage entre acteurs et chercheurs est nécessaire, c'est le décalage qui permet aux chercheurs d'avoir quelque chose à dire, ils ne peuvent répondre aux besoins immédiats des acteurs » (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE)

« Les chercheurs n'ont pas à travailler sur les objectifs immédiats des acteurs, qu'ils ne peuvent pas deviner, la recherche ne doit pas être toujours utile » (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE
(Copil Agence Commerce Equitable, 23 mai 2008)

ou qu'elle relève de l'identité de chercheur :

« Chercheur1-Economie-CE a une logique de chercheur pur ».

« Je ne partage pas l'inquiétude de Chercheur1-Economie-CE, ET je comprends la préoccupation de Acteur1-Porteur-Fédération-CE. L'inquiétude c'est plus le décalage, l'écart entre la production des chercheurs et l'attente des acteurs » (Acteur2-Chercheur-Economie- Fédération-CE
,(Extrait COPIL Agence Commerce Equitable , 11 décembre 2007)

Les capacités d'autodésignation et d'imputation de cette identité sont aussi oscillantes que l'ancrage dans un ordre de légitimité de sa capacité d'énoncer. Selon la place faite à l'altérité, attestation pourra être faite sur un pôle ou sur un autre. Cette mobilité de l'identité-ipse rend le couplage entre la capacité d'énoncer et l'imputation difficile car oscillante et échoue en cela à la traduction. Tantôt, l'attestation confortera la capacité associative, tantôt celle des chercheurs

La seconde dynamique de l'ipséité dans cet agencement relève de la *fragilité* et concerne Doctorante-Sociologie-Fédération-CE, salariée de la Fédération mais également doctorante en sociologie. L'identité de Doctorante-Sociologie-Fédération-CE oscille de manière fragile entre *mêmeté* et *altérité* en lien avec ses appartenances associative et scientifique. Cet acteur ne peut se référer de manière sûre à une *mêmeté* de chercheur, qui est perçue comme une altérité dans l'espace de la recherche collaborative. L'oscillation identitaire entre les deux polarités est toujours *polarisée*, comme si chacune des polarités identitaires empêchait l'expression de l'autre. Cette polarisation et l'empêchement de la synthèse aboutissent à un mouvement *fragile*, car sa capacité d'énoncer est prise dans le paradoxe d'être attestée par les acteurs associatifs. Or, sa capacité d'énoncer selon les normes d'une pratique scientifique est aussi fortement orientée par l'intégration des intérêts de la Fédération exprimés par le responsable associatif (Acteur1-Porteur-Fédération-CE). La recherche d'une synthèse identitaire passe pour Doctorante-Sociologie-Fédération-CE par une approbation du collectif, qui ne peut aboutir car les attestations recherchées ne sont pas univoques au sein de l'agence Commerce Equitable. D'un côté, les acteurs continuent de

soumettre cette attestation au tamis de l'intérêt de la Fédération et de la forme organisationnelle imposée par la conduite de projet, et de l'autre les chercheurs soutiennent l'idée et l'intérêt scientifique.

- C'est de la connaissance, la recherche apporte de la connaissance. Moi, je voulais vous proposer un outil qui reprenne les deux suggestions et créer une revue de vulgarisation, qui reprenne les apports du FTIS (Doctorante-Sociologie-Fédération-CE)
- Pour quelle finalité ? (Acteur4-Fédération-CE)
- Pour une meilleure compréhension des deux mondes (Doctorante-Sociologie-Fédération-CE)

(Extrait COPIL Agence Commerce Equitable, 4 novembre 2008)

La dernière forme de dynamique de l'ipséité tient de la *synthèse*. Elle concerne Acteur-Sociologue-Fédération-CS dont la double identité s'ancre dans une forte légitimité dans le monde associatif notamment pour ses travaux sociologiques sur celui-ci. Sa capacité d'énoncer est si légitimement attestée a priori qu'elle ne nécessite aucune forme d'imputation particulière au sein de l'agence. La mobilité identitaire entre l'altérité de l'*ipse* et l'identité de l'*idem* s'exprime régulièrement dans l'exercice d'un pouvoir énoncer qui tient compte *en même temps* (et non de manière alternée comme dans la figure mobile) de ces deux faces. L'*ipseité* se déplace sur un front d'altérité qui peut toujours être synthétisé. Pour cette identité, l'altérité d'autrui désigne davantage l'acteur associatif engagé dans une action concrète au sein d'une association. Nul besoin de s'auto-désigner pour ce sujet, les autres le désignent comme un « intellectuel organique » et l'énoncé problématisant qu'il produit en lien avec un chercheur sociologue (Chercheur1-Sociologie-CS) lui est imputé. Homme capable de recherche, Acteur-Sociologue-Fédération-CS est donc reconnu comme tel par lui-même et par autrui. Aussi, la production d'un énoncé inscrit dans un cadre de validité exclusivement épistémique atteste plus encore de sa capacité de recherche. Et la légitimité de l'inscription qu'il fait de l'énoncé dans un cadre de validité essentiellement épistémique n'est pas contestée. Et même si les autres parties prenantes exercent leur *pouvoir énoncer* au travers de corrections et de remaniements de la problématique, ils n'assortiront pas ce registre d'un pendant ou d'une visée de nature praxéologique.

La possibilité et la robustesse de la synthèse identitaire réalisée par cet acteur-chercheur tiennent de la reconnaissance acquise dans les espaces scientifiques et associatifs qui lui confèrent non seulement une double légitimité, mais aussi la possibilité de ne faire valoir qu'une seule dimension identitaire, ainsi qu'il l'a montré dans la production de l'énoncé.

Ces trois modalités de l'identité-*ipse* au travail dans la capacité d'énoncer appellent une reconnaissance par autrui en lien avec cette variation. La figure de fragilité appelle une forte reconnaissance identitaire, là où les figures de mobilité et de synthèse invitent à une reconnaissance plus évidente dans la mesure où elles expriment pour partie l'altérité d'autrui. D'une certaine manière, l'ipséité des identités doubles assume, dans l'exercice de leur *pouvoir énoncer*, le travail dialogique entre les différentes identités confrontées à l'altérité des autres. Mais ce travail de l'ipséité échoue à inscrire l'altérité dans l'énoncé. En ce sens, il y a échec de la traduction qui induit également une difficulté dans l'imputation. L'imputation de cette capacité d'énoncer revient soit aux acteurs associatifs, soit au collectif, alors même qu'elle est exercée par des identités doubles dont l'ipséité ne parvient que partiellement à réaliser une traduction entre les ordres de légitimité et les identités des acteurs associatifs et des chercheurs.

Cette facticité de symétrisation est confirmée par l'articulation entre la capacité d'inscrire et l'ascription qui en est l'attestation. Comme l'intéressement l'a montré, les capacités d'inscription dans ces deux collectifs de recherche font l'objet d'une délégation, aux chercheurs dans l'agence Capital Social, et aux acteurs associatifs dans l'agence Commerce Equitable, et s'accompagne d'un enrôlement fort d'étudiants.

Dans l'agence Commerce Equitable, la capacité d'inscription est principalement exercée par les acteurs associatifs et les étudiants qui leur sont associés. L'ascription qui en atteste dans le rapport final renvoie au non-exercice par les chercheurs de leur capacité d'inscription en lien avec le cadre praxéologique de l'énoncé et à l'imposition des intérêts de l'acteur associatif.

- Dans le COPIL, il y a un mixte de validation et de socialisation, mais en dehors de cela, il n'y a pas vraiment d'implication de votre part (Acteur-IngénieurProjet-Fédération-CE)
- Ce n'est pas tout à fait vrai, ça. On a produit des papiers. Je suis à 80% sur une ANR, je ne peux pas donner plus de 20% au PICRI. Concrètement, ce n'est pas possible. Le COPIL ne peut pas fonctionner, on ne peut pas écrire des articles à 20 mains, ou alors il aurait fallu être tous autour du projet. Or, Acteur-Porteur-Fédération-CE savait ce qu'il attendait, mais il avait besoin de nous pour habiller de lexique universitaire, intellectuelle pour obtenir des sous. Le processus de traduction était difficile (CHercheur-Gestion-Réseau-CE)

(Extrait COPIL Agence Commerce Equitable, 4 novembre 2008)

Le travail d'inscription réalisé par les étudiants fait l'objet d'une ascription formelle très aboutie. Celle-ci fait mention de l'ensemble de l'inscription (*Recensement, entretiens et analyses réalisées en 2007*), et de leur identité d'étudiant en citant leur nom et la formation suivie. Les chercheurs se voient attester de rôle d'« *encadrement scientifique* » qui ne vaut pas ascription d'inscriptions qu'ils n'ont pas réalisées. Et l'ingénieur est attesté dans sa capacité d'« *encadrement technique* ».

L'asymétrie de cet agencement capacitaire est également confirmée par l'imputation des inscriptions réalisées par les chercheurs, auxquels sont associés les doctorants et les étudiants, au collectif alors même que les acteurs associatifs n'ont peu ou pas exercé cette capacité d'inscrire. Elle renvoie paradoxalement à un collectif hybride de recherche hanté par une quête de symétrie alors même que la traduction entre identité et altérité ne le permet pas.

Ce n'est que par le travail dialogique imposé par la délibération que l'altérité issue des différents ordres de validité pourra faire l'objet d'une reconnaissance au travers d'un accord de vraisemblance, et redonner ainsi à ces agencements capacitaires asymétriques une capacité d'imputation qui ouvre à une capacité de recherche collective.

c) L'agencement capacitaire disjoint : impossible imputation et amputation de la capacité collective de recherche

Ainsi que nous l'a montré l'étude de l'énoncé lors des phases de problématisation et d'intéressement dans l'agence Adoption Internationale (AI), l'exercice de la capacité d'énoncer aboutit à un énoncé multiforme composé de quatre objets de recherche différents. Et chacun de ces objets résulte du *pouvoir énoncer* d'identités différentes. Le chercheur en anthropologie de la famille (Chercheur-Ethnologie-AI) énonce sur l'objet épistémique « Fabriquer la parentalité », là où l'acteur associatif en charge du projet pour l'ONG (Acteur-Médecin-Responsable-AI) énonce sur sa variante praxéologique « Fabriquer la parentalité ». Les autres bénévoles de l'association (Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI et Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI) énoncent quant à elles sur l'objet « Enquête sur les adoptés et les adoptants » ainsi que sur l'objet « Quête des origines au travers d'un réseau social des adoptés ». Enfin, une jeune chercheuse en anthropologie (Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI) exerce sa capacité

d'énoncer sur une « synthèse bibliographique internationale sur la quête des origines ». Les énoncés se construisent de manière indépendante et juxtaposée malgré leur similitude ou leur apparente complémentarité, ainsi que le souligne l'absence d'intégration et de dialogue entre ces différentes narrations dans l'inscription finale.

A l'évidence, la capacité d'énoncer est exercée par l'ensemble des identités de l'agence. La plupart des sujets ont pu attester de leur identité par une auto-désignation qui vient confirmer un « je peux dire qui je suis ». « Je suis » anthropologue de la famille, spécialiste de la parenté plurielle (Chercheur-Ethnologie-AI). « Je suis » médecin, responsable du service adoption et spécialiste de l'adoption internationale (Acteur-Médecin-Responsable-AI). « Je suis » bénévole de l'association (Acteur1-praticienne-bénévole-AI, Acteur3-praticienne-bénévole-AI et Acteur-Etudiante-Anthropologie-Bénévole-AI) ainsi que « je suis » ET bénévole ET en activité de recherche (A3-AI). Plus difficile est l'exercice d'auto-désignation pour les étudiantes qui font parler l'enquête, comme il est également difficile de s'auto-désigner pour la jeune chercheuse en anthropologie au travers un « Je suis chercheur anthropologue » assuré au sein de l'agence.

Mais cette circulation dans les interactions entre les capacités d'énoncer ne trouve pas sa voie de retour. L'attestation au sein de l'agence ne parvient pas à se déployer pour confirmer les capacités de dire et d'énoncer, qui se déploient ainsi de manière unilatérale dans les interactions. Ce déficit d'attestation conduit parfois à une surenchère d'auto-désignation par Acteur-Médecin-Responsable-AI, qui confine à une imposition de posture notamment par des prises de paroles longues et répétées dans lesquelles elle fait valoir ses expertises. Mais elle conduit aussi à un déni d'identité, en particulier pour les étudiantes et pour la jeune chercheuse en anthropologie. Car même si la situation d'interlocution permet l'expression de la capacité, l'absence d'écoute par la délivrance d'une attestation revient à une mise au silence.

Ainsi, les énoncés produits sur la quête des origines, en particulier celui à partir des réseaux sociaux, sont profondément traversés et construits par les identités narratives de Acteur2-praticienne-bénévole-AI et de Chercheur-Post-doc-Ethnologie-AI .

C'est en qualité de *chargée de suivi*, au sein de sa mission adoption, que l'ONG et son service Adoption, *m'a chargée* d'organiser des visites au domicile de l'enfant Wenli devenue Adèle et de rédiger le rapport de suivi de l'enfant qui sera envoyé dans son pays d'origine : la Chine.

Comme les parents d'Adèle, la plupart des familles que *je rencontre* dans le cadre de mon activité de suivi post-adoption, se demande aussi bien souvent, si l'enfant accueilli demandera un jour à retourner en terre natale pour entreprendre des recherches ou aller à la rencontre de sa parenté d'origine, quelle sera la nature de sa quête et comment, en tant que parents ils auront à accompagner ce processus.

(Acteur2-praticienne-bénévole-AI, Extrait du rapport final Agence Adoption Internationale, 2009)

Mais quelle est l'oreille qui se tend pour entendre – dans toute son altérité – la voix de la narration et quelle est la voix qui atteste de la capacité de recherche du sujet?

En fait, si les capacités d'énoncer sont présentes, elles ne permettent pas un retour identitaire pour leur auteur, faute d'être véritablement attestées par une imputation interne à l'agence. Ce défaut d'imputation est à la source d'une tension entre les sujets, qui se vit comme une impossibilité d'accéder à une reconnaissance de soi en tant que sujet capable de recherche au sein de l'agence.

De la même manière, l'ascription qui atteste de la capacité d'inscrire prend une forme, non plus asymétrique, mais inversée dans cet agencement capacitaire, l'exercice des inscriptions n'étant pas réellement imputée à leur auteur.

Pour sortir de cette impasse interactionnelle liée à l'impossible reconnaissance de l'altérité et des identités, nécessité se fait sentir de rechercher d'autres sources d'imputation en dehors de l'agence qui pourraient confirmer la capacité d'énoncer au sein de l'agence. Puisqu'aucune identité au sein de l'agence n'est véritablement capable d'admettre l'altérité d'autrui par imputation d'une capacité d'énoncer, il s'agit de *rapatrier des voix tierce capables de cette imputation*. Pour reboucler entre capacité et attestation et assurer la fonction d'imputation manquante, il s'agit de convoquer une altérité au-delà de l'altérité qui reste non reconnaissable au sein de l'agence.

Ce *rapatriement d'une imputabilité externe* qui atteste de la capacité de recherche des sujets de l'agence est mis en scène lors des journées élargies. Y sont convoqués des experts, d'ailleurs choisis de haute lutte, qui joueront également un rôle fondamental dans l'épreuve de véridiction des faits vraisemblables produits par l'agence. Pour Chercheur-Ethnologie-AI, l'imputation fonctionne en attestant de son pouvoir énoncer issu du référentiel légitime ethnologique:

« On a employé des mots qui viennent de moi : « faire famille ». Ca fait plaisir ! Lors de cette journée du 13 décembre, on a gagné la partie « ethno ». Je me bagarre pour une vision ethnologique qui dépasse le biologique. La responsable de la Mission pour l'Adoption Internationale, qui est la grande chef de Acteur-

Médecin-Responsable-AI a compris ce que je disais et des personnes de l'ONG ont accepté après avoir été réticents. »

(Chercheur-Ethnologie-AI, entretien spontané 10 janvier 2008)

L'une des entités conceptuelles au cœur des objets « Fabriquer la parentalité » et « La fabrique de la parentalité » est *un autre étranger* appelé à être attaché et à s'attacher à une famille, à y être reconnu comme un des siens par celle-ci. Quel parallèle faire entre cette altérité de l'enfant adopté et sa reconnaissance dans les objets de la recherche, d'une part, et cette altérité de l'autre si peu reconnue dans l'agence, d'autre part ? La pulsion épistémique évoquée par Knorr-Cettina, qui pourrait être à l'origine de la capacité de recherche et qui se manifeste à la fois par les ouvertures et les manques qu'elle déploie, s'exprimerait-elle à l'aplomb des *manques* non seulement *en soi* mais aussi *entre soi* au sein de cette configuration délibérative ?

Aussi, *l'imputation*, qui reconnaît à l'autre la capacité d'énoncer comme sa capacité d'inscrire, est si manquante dans l'agence Adoption Internationale qu'elle implique une *amputation* de la capacité collective de recherche, alors même que le pouvoir énoncer et le pouvoir inscrire sont exercés par l'ensemble des identités. *Tous parlent mais personne n'entend, tous énoncent et produisent, mais personne n'atteste*. Cet agencement capacitaire déficient ne permet pas le rétablissement d'une capacité dialogique nécessaire à la reconnaissance de l'altérité dans l'établissement d'un accord de vraisemblance. Elle amène le collectif hybride de recherche dans une situation interactionnelle d'opposition et d'a-délibération, dont la seule issue sera la mobilisation par l'intéressement d'autres porte-parole. Les différentes identités et leur capacité de recherche ne peuvent alors trouver ni reconnaissance ni capacité d'action collective.

d) L'agencement capacitaire cohérent entre capacités d'énoncer et d'inscrire et imputation : vers une capacité de recherche collective

Dans l'agence Semences Paysannes, la capacité d'énoncer est à la fois *distribuée* et *différenciée*. Elle est *distribuée* parce que toutes les identités de l'agence exercent ce pouvoir énoncer à un moment ou à un autre du processus de recherche. Mais elle est également *différenciée selon les objets de la recherche*. L'énoncé problématisé est en effet constitué de plusieurs objets, inscrits dans des cadres de validité multiples, à la fois scientifique et épistémique, opérationnel et praxéologique.

Ainsi, le *pouvoir énoncer* des chercheurs en génétique végétale (Chercheur1-Génétique-SP et Chercheur2-Génétique-SP) s'exerce en particulier au sujet de la variabilité génétique et des mécanismes d'adaptation génétique et épigénétique des blés issus de la sélection participative. En revanche, le *pouvoir énoncer* des acteurs associatifs, que sont principalement (Acteur1-AgricultureBiologique-SP, Acteur2-AgricultureBiologique-SP, Acteur1-Agronome-SP) et Acteur2-Agronome-SP)), a toute la possibilité de s'exercer sur les pratiques de sélection. D'autres capacités d'énoncer sont également mobilisées à l'extérieur de l'agence initiale, au sujet de la qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus des variétés sélectionnées. Cette *distribution* des capacités d'énoncer, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'agence, s'articule avec une *différenciation* des capacités d'énoncer qui se fait sur la ligne de partition des connaissances référentielles. Et cette distribution différenciée croise le pouvoir énoncer dans des espaces d'interaction et d'interlocution dédiés. La visite au champ que nous avons suivie au moment de la phase d'enrôlement illustre la configuration d'un de ces espaces.

- Ce serait bien que Acteur2-Agronome-SP soit présent. On a besoin d'un paysan parce qu'on fait de la sélection paysanne, un paysan qui nous propose un mode d'exploitation et de culture. Si pour vous (Acteur1-Agronome-SP) et Acteur2-Agronome-SP)), ça un sens, on mélange. Mais il faut qu'on en parle. On n'en a rien à faire que ce soit pur. On veut quelque chose qui donne bien et qui convienne bien à la terre. Et l'année prochaine, on les mettra à la dure. Ils ont tellement souffert l'année dernière, qu'ils s'éclatent cette année. (Chercheur1-Génétique-SP)
- A Acteur2-Agronome-SP) : Il faut que tu nous dises ce que tu veux faire. Tu pourrais écrire et nous dire ce que tu préfères (Chercheur1-Génétique-SP)

Dans ces espaces, la différenciation assumée entre les capacités d'énoncer des différentes identités en présence amène à la possibilité de reconnaître l'autre dans son altérité. Cette reconnaissance se traduit concrètement par des invitations à exercer son pouvoir d'énoncer - comme le chercheur Chercheur1-Génétique-SP le fait auprès de l'agronome Acteur2-Agronome-SP) dans cet extrait – qui se poursuivent en imputations. Tout se passe comme si l'identité-*ipse* des chercheurs et des acteurs pouvait accueillir l'altérité d'autrui en complément de l'auto-désignation d'un « je suis » praticien agronome ou « je suis » généticien. Dans cette différenciation assumée qui s'atteste aussi par le peu d'assignation identitaire par autrui, l'*ipse* permet le passage, sans rabattre l'altérité d'autrui sur l'identité-*idem*. Le soi de l'identité-*idem* est assuré de pouvoir énoncer par les invitations et les

imputations qui lui sont faites. C'est bien de la part du généticien et de l'agronome paysan dont on attend des énoncés. Ces identités de base restent différenciées mais leur capacité d'énoncer s'exerce en dialogue avec celle des autres identités dans des espaces dédiés, qui deviennent des espaces délibératifs tout au long de recherche.

Nous débouchons ici avec P. Ricoeur sur l'importance du rôle de la dissymétrie, reconnue et acceptée entre soi et l'autre, pour que ni l'identité ni l'altérité ne soient rabattues sur l'une ou l'autre. Cette dissymétrie, qui n'est pas l'asymétrie de la première figure d'agencement capacitaire, est garante dans un même temps de la distance toujours infranchissable entre soi et l'autre, et de la reconnaissance de la place imprenable de l'un et de l'autre, de part et d'autre de cette distance.

L'aveu de la dissymétrie menacée d'oubli vient d'abord rappeler le caractère irremplaçable de chacun des partenaires de l'échange ; l'un n'est pas l'autre ; on échange des dons, mais non des places. (Ricoeur, 2004, p 401)

e) La reconnaissance et la dynamique de la capacitation au cœur des collectifs hybride de recherche

C'est au niveau du socle anthropologique de l'idée de puissance d'agir, d'agency, qu'opère l'évaluation de nos capacités, souterrainement reliée à l'idée de vivre bien. Il est bel et bon de pouvoir faire. (2004, p. 236)

L'étude conjointe de l'exercice des capacités et de leur attestation au sein des agences collaboratives montre la fécondité de l'hypothèse ricoeurienne de leur inséparabilité. En effet, la jonction ou la disjonction entre les capacités effectivement mises en œuvre par les agents et la possibilité qu'ils en reçoivent l'attestation d'autrui dessinent des contours d'agence, qui ouvrent aux conditions d'un chercher ensemble. Si les capacités sont bien celles des agents qui les exercent et qui s'affirment eux-mêmes dans cet exercice, elles ne trouvent leur plein achèvement que dans l'attestation d'autrui qui en valide, voire en approuve, l'exercice.

J'ai mis l'accent principal sur l'auto-assertion (*Selbstbehauptung*) dans l'investigation des capacités. Il le fallait afin de donner ultérieurement son plein sens à la reconnaissance mutuelle : ce que les transactions fondées sur la réciprocité veulent porter à l'épanouissement, ce sont bien les capacités présumées des agents de ces transactions qui s'apportent eux-mêmes dans leur capacité d'agir. Les relations sociales ne suppléent pas à la capacité d'agir dont les individus sont porteurs. A cet égard, l'équation entre attestation et reconnaissance ne peut que renforcer le caractère d'autoassertion de la reconnaissance de soi. Cela dit, une relecture des pages

consacrées à l'exploration des capacités ne saurait omettre de joindre à chaque modalité du « je peux » une corrélation souvent tacite entre auto-assertion et référence à autrui. (Ricoeur, 2004, p. 385-386)

Nous avons analysé par le détail, dans ce double mouvement de l'exercice et de sa validation, les capacités spécifiques de l'exercice de la pratique de recherche que sont le *pouvoir énoncer* et le *pouvoir inscrire*. Il en ressort des figures d'agencement capacitaire dans lesquelles se déploie ou non la jonction entre l'exercice de la capacité et son attestation par autrui.

En effet, s'agissant de la capacité d'énoncer et son attestation par l'imputation, nous reprendrons ici les formes d'agencements qui montrent des figures opposées quasi prototypiques. Ainsi, la première figure d'agencement pourrait être relatée par « *chacun énonce et nul n'atteste* », et la seconde figure par « *chacun énonce de manière différenciée et tous attestent de manière symétrique* ». Dans la première figure, l'agency individuel s'échoue dans l'absence d'un collectif capable, là où il mène, dans la seconde figure, à sa constitution.

Dans le premier cas, l'exercice d'énoncer trouve bien son pendant auto-assertif au travers de la capacité de tous les agents de faire valoir leur capacité et légitimité à énoncer. Mais il ne rencontre pas son pendant dans l'imputation par autrui. Nous en avons déduit que, faute d'imputation, l'agent était amputé de sa pleine capacité de recherche. Mais ce qui se joue au niveau de l'identité personnelle, s'amplifie ici au niveau collectif. L'homme capable d'énoncer dans l'agence Adoption Internationale, amputé de capacités d'imputation, ne peut faire de celle-ci un collectif de recherche capable. Cette incapacité collective d'imputabilité se conjugue dans cet agencement avec l'exercice de l'ascription, dont le déploiement devrait attester de la capacité d'inscription. Ici, l'exercice de l'ascription, en particulier au travers de sa formalisation dans le rapport final, est non seulement inversé, mais par l'attribution aux acteurs associatifs des inscriptions réalisées par les étudiantes, l'ascription est de plus pervertie. La narration liée à l'inscription finale s'accompagne d'un certain niveau de manipulation. Ce n'est plus seulement l'agent qui est amputé dans ses capacités de recherche par défaut d'ascription, mais c'est le collectif que cette disjonction entre capacité et attestation discrédite dans son pouvoir de recherche. Cette première figure pourrait être désignée par un *agencement capacitaire disjoint*. Les *modalités de l'amputation*, voire de la *manipulation* s'y joignent. Cette fragilité de la capacité fait d'ailleurs partie intégrante de la pensée ricoeurienne.

C'est dans l'épreuve de la confrontation avec autrui, s'agissant d'un individu ou d'une collectivité, que l'identité narrative révèle sa fragilité. Les menaces qui attestent la fragilité de l'identité personnelle ou collective ne sont pas illusoires : il est remarquable que les idéologies de pouvoir entreprennent, avec un inquiétant succès, de manipuler ces identités fragiles par le biais des médiations symboliques de l'action, et principalement à la faveur des ressources de variation qu'offre le travail de reconfiguration narrative, dès lors qu'il est toujours possible, comme on l'a évoqué plus haut, de raconter autrement. Ces ressources de reconfiguration deviennent ainsi des ressources de manipulation. La tentation identitaire, consistant dans le repli de l'identité-*ipse* sur l'identité-*idem*, prospère sur ce sol miné. (Ricœur, 2004, p. 170)

La seconde figure montre un *agencement capacitaire cohérent*, bijectif entre capacité et attestation. Dans le cas de l'agence Semences Paysannes, cet agencement n'a lieu qu'assorti de deux *modalités* que sont la *différenciation* du côté de l'exercice des capacités d'énoncer et d'inscrire, et la *symétrisation* du côté du régime de l'attestation. Ainsi, la ligne de différenciation du pouvoir énoncer comme du pouvoir inscrire des chercheurs et des acteurs se déploie en suivant les bords de l'objet et sa technicité, c'est-à-dire la manière instrumentée dont on le fait parler. Concrètement, ce ne sont pas les mêmes agents qui font parler les blés de leur mécanismes génétiques et épigénétiques d'adaptation ou de leur comportement d'épiaison face aux diverses formes de pratiques culturelles. L'homme capable d'énoncer et d'inscrire est aussi un *homme technique* (Wolff, 2013, p. 55), c'est-à-dire qui utilise des *médiations techniques* pour exercer ses capacités de recherche, ainsi que l'ajoute cet auteur pour compléter l'herméneutique de l'homme capable ouverte par P. Ricœur. Cette diversité de compétences et de maîtrise sur des dispositifs techniques, comme les instruments de laboratoire ou les essais au champ, non seulement n'est pas contestée dans l'agence Semences Paysannes, mais elle fait partie de l'agencement capacitaire. Mais là où la différenciation des capacités d'énoncer et d'inscrire en suivant les lignes de technicité liées à l'objet n'aurait pu être qu'imposition des légitimités pré-existantes, elle trouve ici, une sorte de compensation qui la détourne de la voie de l'imposition. Car, il n'y a pas seulement différenciation des pouvoirs mais celle-ci se combine aussi avec une symétrisation dans la capacité d'attester. Ainsi l'imputation est déployée sur tous les objets de l'agence et à propos de tous les actes d'énoncer et d'inscription réalisés sur ces objets par chaque catégorie d'agent. Cette généralisation de l'attestation finalise la capacité de recherche de chacun au sein de cet agencement, quelle que soit la forme objectale que prenne son action. Cet *agencement capacitaire bijectif*, qui suit les deux lignes de la

différenciation des capacités de recherche en fonction des objets et de la symétrisation de l'attestation des actions, aboutit à la constitution d'un collectif de recherche capable.

Ces deux figures de l'agencement capacitaire, par leur tracé opposé de la disjonction-bijection entre l'agency individuel et sa possible attestation au sein d'un collectif, soulignent pour les agences collaboratives le *lien indissociable entre l'exercice effectif des capacités de recherche et leur reconnaissance*, pour constituer *une dynamique de capacitation* qui ouvre à *une capacité collective de recherche*. Et cette dynamique de capacitation dessine aussi deux bords que sont l'incapacité et la dissymétrie.

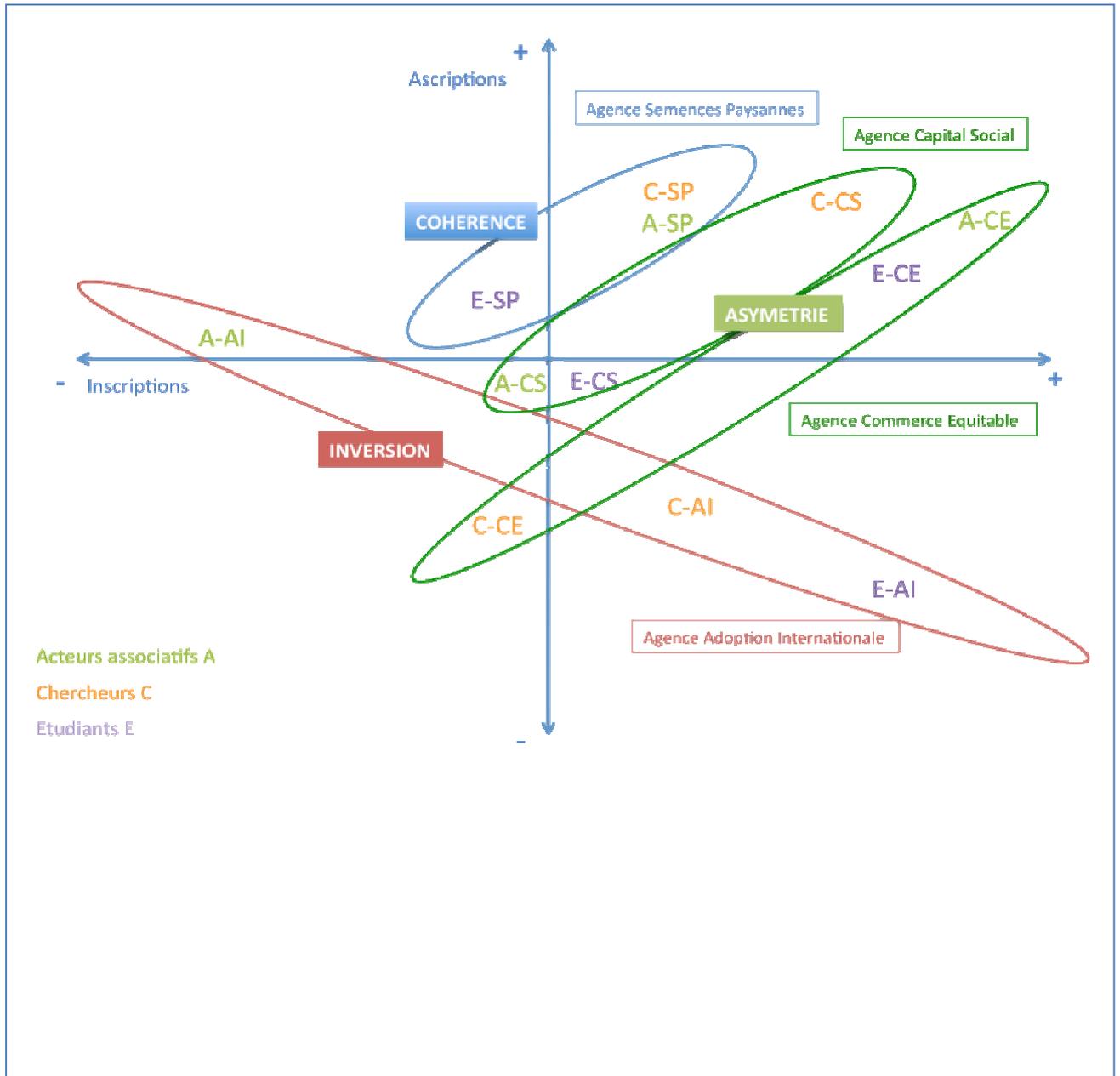


Schéma 6 - Agencements capacitaires des agences collaboratives: rapport entre inscription et ascription

Pour la plupart de ces identités, il y a cohérence entre inscription et ascription. L'exercice de leur capacité de réaliser des inscriptions est attesté par l'ascription qui fait reconnaissance des différentes actions conduisant aux inscriptions. Les modalités de cette ascription sont diverses, mais nous en avons retenu deux manifestations, l'une orale dans les interlocutions, et l'autre écrite dans les rapports. L'ascription orale est manifestée notamment par le fait que les auteurs de l'inscription présentent eux-mêmes leur travail d'inscription devant le

COPIL de l'agence et par les approbations qui en sont faites par les autres. Et l'ascription écrite tient en la désignation de l'auteur dans les différents rapports.

3) Expérience et conditions de la mutualité comme voie de co-production des connaissances entre acteurs et chercheurs

a) Mutualité et dynamique de capacitation

Bâti par P. Ricoeur au terme de son « Parcours de la reconnaissance », le concept de *mutualité* désigne le *vivre ensemble*. Elle émane de la réciprocité, de la reconnaissance et de la rencontre de l'altérité. Bien que la mutualité relève de la réciprocité, le philosophe l'en distingue par la maille d'échange et d'interaction à laquelle elle se joue : la mutualité en réfère ici au niveau des interactions interindividuelles là où la réciprocité désigne à un niveau supérieur l'ensemble des échanges réglés par le don et le contre-don.

Le recours au concept de reconnaissance mutuelle équivaut (...) à un plaidoyer en faveur de la mutualité des rapports entre acteurs de l'échange, par contraste avec le concept de réciprocité situé *au-dessus* des agents sociaux et de leurs transactions. Par convention de langage, je réserve le terme de « mutualité » pour les échanges entre individus et celui de « réciprocité » pour les rapports systématiques dont les liens de mutualité ne constitueraient qu'une des « figures élémentaires » de la réciprocité (Ricoeur, 2004, p. 360)

Dans les traces de la pensée de M. Hénaff (2002), P. Ricoeur fait sienne l'idée du déplacement du don réciproque, désigné ici par la mutualité, sur le plan du « sans prix » (ibid., p 364) et de sa rupture avec toute forme d'échange marchand. Ce déplacement amène à considérer l'interaction elle-même, à la situer d'une certaine manière au-delà des interactants, et à l'inscrire sur un plan symbolique en nommant l'interaction même *reconnaissance mutuelle*. Il rejoint en cela la pensée d'autres auteurs comme celle de A. Honneth (2000) qui définit la reconnaissance mutuelle à un niveau intersubjectif et en distingue trois formes autour des sphères de l'amour, juridique et éthique.

La révolution de pensée que propose Hénaff consiste à déplacer l'accent de la relation sur le donateur et le donataire et à chercher la clé de l'énigme dans la mutualité même de l'échange *entre* protagonistes et d'appeler *reconnaissance mutuelle* cette opération partagée. (ibid., p. 365)

La reconnaissance mutuelle dans la phénoménologie ricœurienne constitue donc un dépassement des agents de l'échange mais aussi de l'objet du don. Elle désigne et englobe la relation même dans laquelle peuvent se déployer l'engagement et la confiance.

L'énigme initiale de la force supposée résider dans la chose même se dissipe si l'on tient la chose donnée et rendue pour le gage et le substitut du processus de reconnaissance – le gage de l'engagement du donateur dans le don et le substitut de la confiance dans l'apparition du geste en retour. Ce serait la qualité de la relation de reconnaissance qui conférerait sa signification à tout ce qu'on nomme des présents. J'ajouterai qu'on peut tenir la relation de mutualité pour une reconnaissance qui ne se reconnaît pas elle-même, tant elle est investie dans le geste plus que dans les mots, et ne le fait qu'en se symbolisant dans le cadeau (op.cit).

La question de la reconnaissance est donc au cœur de cette relation de mutualité. Pour le philosophe, elle renvoie à un parcours de l'homme capable dont l'exercice et l'attestation de sa puissance d'agir, de son *agency* ne peuvent advenir que dans des liens de réciprocité.

Telle apparaît (...) la dynamique que je peux commencer d'appeler un parcours, à savoir le passage de la reconnaissance-identification, où le sujet de pensée prétend effectivement à la maîtrise du sens, à la reconnaissance mutuelle, où le sujet se place sous la tutelle d'une relation de réciprocité, en passant par la reconnaissance de soi dans la variété des capacités qui modulent sa puissance d'agir, son *agency*. (ibid., p. 381)

La pensée ricœurienne n'exclut néanmoins pas toutes les formes de conflit qui ouvrent à la lutte pour la reconnaissance, et se réfère en cela aux formes de conflictualité identifiées par A. Honneth (2000). Mais si l'identité, dans toutes ses quêtes d'attestation, est en jeu dans l'interaction orientée par la mutualité, c'est aussi parce qu'elle y rencontre de manière omniprésente l'altérité car, ainsi que le souligne P. Ricœur, « *l'altérité est à son comble dans la mutualité* » (ibid., p. 384). Et cette altérité aux mille figures, de toutes les altérités en soi et de toutes celles d'autrui, demeure toujours pour partie méconnaissable, même si la quête et les expériences de mutualité tendraient à recouvrir, de la possibilité de reconnaissance, l'irréductible dissymétrie entre le soi comme identité-*idem* et l'autre comme autrui.

Méconnu, reconnu, l'autre reste inconnu en termes d'appréciation originaire de mienneté du soi-même (ibid., p. 397)

Le caractère laborieux de cette phénoménologie d'autrui (...) nous autorise (...) à en retourner le sens et à y discerner un puissant rappel à l'ordre, quand l'éloge de la reconnaissance mutuelle invite à oublier cette asymétrie originaire du rapport entre moi et autrui, que même l'expérience des états de paix ne réussit à abolir. Cet oubli de l'asymétrie, consommé par la réussite des analyses de la reconnaissance mutuelle, constituerait l'ultime méconnaissance au cœur même des expériences effectives de reconnaissance. (ibid., p. 399)

Cette asymétrie et la méconnaissance qu'elle suppose font donc partie intégrante des relations de mutualité et de leurs possibilités de reconnaissance. Les intégrer, si tant est que cela soit possible, constituerait un gage, bien qu'apparemment paradoxal, de la toujours fragile mutualité, ouverte par l'échange désignée par *reconnaissance mutuelle*. Pour y parvenir, la voie initiée par le *Parcours* de P. Ricœur est celle du « *entre* ». Cette voie tierce « *entre* » propose un déplacement analytique qui opère une décentration des polarités de l'identité et de l'altérité mais aussi de l'objet de l'échange pour se centrer sur la relation d'échange non seulement de don mais qui inclue l'attestation. Elle dépasse, et englobe tout à la fois, les interactants, sujets et objets.

Ce qui est en jeu, c'est le sens du « *entre* » sur lequel nous avons tant insisté au cours du débat qui nous a conduit à distinguer la mutualité au plan des relations « *entre* » protagonistes de l'échange de la réciprocité conçue comme une forme transcendante de circulations des biens ou de valeurs dont les acteurs singuliers ne seraient que les vecteurs.

C'est dans le « *entre* » de l'expression « *entre* protagonistes de l'échange » que se concentre la dialectique de la dissymétrie entre moi et autrui et la mutualité de leurs rapports. Et c'est à la pleine signification de ce « *entre* » que contribue l'intégration de la dissymétrie à la mutualité dans l'échange des dons. (ibid., p. 400)

Paradoxalement, en rétablissant l'asymétrie entre ces deux pôles de l'identité et de l'altérité, ce déplacement vers l'interaction leur redonne des places distinctes et non assimilables, en réaffirmant leur irremplaçabilité. Entre le soi et l'autre, la subsidiarité ne sera jamais possible sous peine d'annihilation, de déni ultime. Et cet aveu de place, sans remplacement possible, constitue une attestation garante de la mutualité, c'est-à-dire de la possibilité d'une reconnaissance mutuelle au sein d'une interaction sans guerre des places, issue d'une expérience *pacifiée*.

Cette chaîne de générosité est le modèle d'une expérience effective de reconnaissance sans lutte qui trouve une expression dans toutes les trêves de nos luttes, dans les armistices que constituent en particulier les compromis issus de la négociation entre partenaires sociaux. (Ricœur, 2005)

Ce que nous montrent nos analyses au terme de nos investigations de l'homme capable de recherche et de la constitution d'un collectif de recherche capable, c'est l'exigence de rassembler des conditions d'interaction qui fassent mutualité entre les agents. Nous pouvons identifier ici quatre conditions, issues des différents agencements collaboratifs nécessaires à la circulation entre les identités d'une reconnaissance mutuelle, vue comme la parole échangée, la chose donnée, la relation attestante, etc..

La première de ces conditions relève de l'agencement capacitaire. Il s'agit de la jonction entre l'exercice différencié des capacités en fonction de l'objet et la symétrisation de leur attestation. Cette différenciation doit à la fois pouvoir s'exprimer et être attestée de manière symétrisée entre les agents. Toute disjonction entre l'exercice de la capacité et son attestation est source d'amputation de l'homme capable de recherche puis du collectif de recherche.

La *reconnaissance du couple incapacité-capacité* constitue la seconde condition de la mutualité collaborative. Nous avons vu que reconnaître l'incapacité, notamment en suivant la ligne technique ou instrumentale de l'objet, permet aussi d'attester des capacités de recherche et permettre l'avènement d'un collectif de recherche capable. A contrario, toutes les formes de méconnaissance de l'incapacité nuisent à sa constitution.

Reconnaître et faire la place à la *dissymétrie entre soi et l'autre* s'ajoutent à ces deux conditions visibles et contextuelles. Elle en constitue d'une certaine façon le pendant ontologique. Précisons bien qu'il ne s'agit pas là des asymétries de ressources (bien qu'elles existent au regard d'une légitimité ou d'une autre), nichées dans les positions sociales, mais bien de la distance et de la méconnaissance auxquelles expose la confrontation à l'altérité. Or, les ambitions souvent partagées de symétrisation ainsi que l'idéal d'égalité risquent d'amener à la méconnaissance de cette dissymétrie, qui masque le travail de reconnaissance mutuelle. Annihiler cette dissymétrie et c'en est fait de la mutualité.

Enfin, l'irremplaçabilité des places entre soi et l'autre est une condition, qui même si elle découle théoriquement des autres conditions, mérite d'être explicitement développée. Si les rôles peuvent être échangés, les places entre les pôles de l'identité et de l'altérité d'autrui ne peuvent être ni confondues ni déniées, par un quelconque rabattement sur l'identité, sous peine de réduire l'espace de circulation entre ces deux polarités, irréductibles l'une à l'autre. Quelle que soit l'identité, de chercheur ou d'acteur dans nos agences, quel que soit le rôle dans le processus de recherche, l'autre en tant qu'*autre* occupe une place non soluble dans cette identité ou dans ce rôle. « Je » n'est pas « tu » et n'est pas « il ». Cette irremplaçabilité de l'autre est seule capable de dialogiser la relation au travers d'un espace tiers entre l'identité et l'altérité. Toute atteinte, si facilement réalisée, à cette frontière porte rend impossible l'expérience de la mutualité en annihilant la possibilité même de la parole de l'autre, de l'autre comme étranger à soi. Les effets d'imposition ou d'expropriation provoqués par la ventriloquie des identités mûes en porte-parole, ou le rabattement sur la

mêmeté de l'altérité par l'action d'énoncer des identités doubles font partie des interactions qui s'opposent à la mutualité., comme témoigne cet acteur associatif de l'expérience de subversion des places :

Ce que je dis, ce n'est pas qu'on ne peut pas être militant ou bénévole au sein d'une association si on est chercheur, je dis qu'on ne peut pas être les deux dans le même temps. C'est toute l'ambiguïté de la double légitimité. Je parle des chercheurs qui commencent à parler en tant qu'universitaires et qui finissent leurs discours comme militants. C'est problématique et même dangereux car il y a confusion des genres et confusions des registres de savoir. Et dans le cadre d'une recherche, ça donne un double pouvoir par rapport aux personnes en face.

(Acteur-CentreRessources-CS , journée débat, 12 juin 2010, in rapport final Agence Capital Social, septembre 2010, p. 184)

b) La traduction : une mise en équivalence sans identité entre acteurs et chercheurs

Cette voie du «entre » permise par la mutualité constitue une épreuve de la traduction entre les identités des collectifs de recherche hybride soumis à l'altérité au travers de laquelle ils font l'expérience d'accueillir la légitimité, les prétentions à la vérité de l'autre. Cet horizon d'accueil et de traduction de l'altérité relève selon P. Ricœur de *l'hospitalité langagière*. Fortement reliée à un désir d'opérer cette traduction entre soi et l'autre, cette capacité d'intersubjectivité s'exprime dans les agences collaboratives sous deux formes particulières : par la constitution d'espace tiers capable de produire des équivalences entre les identités et par des capacités de compromis. Le régime de mutualité et la dynamique capacitaire qui le sous-tend ouvrent de fait à un régime possible de co-production des connaissances entre acteurs et chercheurs.

1. Hospitalité langagière et désir de traduire

D. Jervolino rappelle, dans ses articles dédiés à P. Ricœur, que l'étymologie du grec *hermeneuein*, ouvre trois directions que sont « affirmer » (exprimer), « interpréter » (expliquer), et « traduire » (servir d'interprète) (Jervolino, 2007, p. 71). Nous nous autorisons ici, à sa suite, à étendre le paradigme de la traduction au passage entre plusieurs mondes, qui appelle à penser « une pratique de l'hospitalité langagière » (ibid., p. 87), ainsi qu'a commencé de la tracer le philosophe :

Amener le lecteur à l'auteur, amener le lecteur au chercheur, au risque de servir et de trahir deux maîtres, c'est pratiquer ce que j'aime à appeler l'hospitalité langagière. C'est elle qui fait modèle pour d'autres formes d'hospitalité que je lui vois apparentée : les confessions, les religions, ne sont-elles pas comme des langues étrangères les unes aux autres, avec leur lexique, leur grammaire, leur rhétorique, leur stylistique, qu'il faut apprendre avant de les pénétrer ? (Ricoeur, 2004b, p. 42-43)

Nous n'investirons donc pas davantage le champ immense de l'herméneutique de la traduction mais retiendrons d'elle le concept majeur d'*hospitalité langagière*, tant le passage qu'il augure nous paraît indispensable à la constitution pratique d'un tableau de la mutualité.

L'hospitalité langagière constitue, en effet, la parade tant éthique que praxéologique face au dilemme et au paradoxe d'une traduction qui ne peut jamais *totalemment* s'approcher du sens exprimé par le langage de l'autre. Elle est le seul pendant possible pour sortir de ce que P. Ricoeur nomme *l'épreuve de l'étranger* inhérente à toute interlocution entre soi et autrui.

Nous retrouvons ainsi, à l'intérieur de notre communauté langagière, la même énigme du même, de la signification même, l'introuvable sens identique, censé rendre équivalentes les deux versions du même propos (...) (ibid., p. 45).

En même temps, un pont est jeté entre la traduction interne, je l'appelle ainsi, et la traduction externe, à savoir qu'à l'intérieur de la même communauté, la compréhension demande au moins deux interlocuteurs : ce ne sont certes pas des étrangers, mais déjà des autres, des autres proches si on veut ; c'est ainsi qu'Husserl, parlant de la connaissance d'autrui, appelle l'autre *der Fremde*, l'étranger. Il y a de l'étranger dans tout autre. C'est à plusieurs qu'on définit, qu'on reformule, qu'on explique, qu'on cherche à dire la même chose autrement. (ibid., p. 46)

Traduire, s'approcher de la connaissance de l'autre et de son langage, ne peut aboutir qu'à une *équivalence sans identité*. Et il y a dans ce trajet entre sa propre langue et celle de l'autre, toutes les variations du *autrement* qui résistent pour partie à l'opération du comparable. Ce trajet forme épreuve tant il est soumis au dilemme de la *fidélité versus trahison* et appelle comme voie de sortie un renoncement à l'idéal du comparable et de l'identité. L'auteur y voit même un travail de deuil au sens freudien. Et c'est ce renoncement même qui ouvre à l'hospitalité langagière, à l'accueil de la langue de l'autre, à tous les *autrement* qui, d'un côté, ne peuvent qu'être imparfaitement traduits à l'identique pour rendre compte de leur altérité, et d'un autre côté ne peuvent être comparés par rabattement à l'identique comme mêmeté.

Dans toutes les figures de la traduction parfaite, il s'agit toujours du rêve, quoique magnifique, d'un gain sans perte. De ce gain, nous dit *Ricœur*, il faut faire le deuil jusqu'à l'acceptation indépassable du propre et de l'étranger. (Jervolino, op. cit., p. 88)

Cette hospitalité langagière constitue à notre sens une des conditions pratiques de l'*entre*, de la *circulation équivalente mais sans identité* entre les agents du collectif de recherche. Car si traduire, c'est prendre le risque d'être infidèle et de trahir tant sa propre langue que celle de l'autre, n'est-ce pas le sort, l'épreuve vécue par les chercheurs et les acteurs des agences collaboratives dans leur quête d'une connaissance communément construite, ainsi que l'exprime un acteur associatif?

Mais je veux insister sur le fait qu'il y a certains mots, jugeants, catégorisants, qui sont difficiles à supporter pour les associations. Moi, j'aime le mot « communautaire », je pense que le fait associatif est un fait communautaire. C'est pour moi un mot noble que j'utilise souvent. C'est l'appartenance au territoire. C'est le fait d'être ensemble parce qu'on le veut. Il ne faut pas confondre « communautaire » et « communautariste ». Mais c'est un mot qui ne passe pas.

(Acteur-CentreRessources-CS , Journée de restitution Agence Capital Social, 12 mars 2010)

Dans ces dernières conférences sur le paradigme de la traduction (2004b), P. Ricœur insiste sur le désir de traduire, originellement à l'œuvre dans cette épreuve de la traduction, comme une racine profonde bien au-delà de la contrainte et de l'utilité. Tirant notre fil comparatif, nous osons le parallèle avec le désir de connaître, que nous avons appréhendé comme *pulsion épistémique* (Knorr-Cettina, 2001), et qui engage les agents dans cette aventure de recherche collaborative.

« Ce qui est mis à l'épreuve (qui entraîne toujours de la peine), c'est le désir, voir la pulsion de traduire : donc, de s'approprier l'autre, l'étranger, en le trans-férant, en le tra-duisant dans notre langue. Le traducteur – dit *Ricœur* citant Bernan – force des deux côtés : il force sa langue à se lester d'étrangeté et force sa langue étrangère à se dé-porter dans sa langue maternelle » (Jervolino, op.cit, p. 85)

2. Les modalités d'hospitalité du langage de l'autre dans les agences collaboratives : espaces tiers de production d'équivalence et capacités de compromis

La traduction constitue donc une opération de « construction du comparable », aboutissant à une équivalence sans identité, dans laquelle se jouent tous les risques de trahison mais aussi d'« appropriation créatrice par la langue d'accueil » (Ricœur, 2004b, p. 66). *L'hospitalité langagière* y est comme un passage, un espace tiers pour faire circuler la parole et la reconnaissance mutuelle. L'accueil et la construction qu'elle permet entre les mondes

tiennent beaucoup du désir de connaître le monde de l'autre dans lequel une partie de la connaissance de l'objet se tient aussi. Cette hospitalité mûe par ce désir devient alors capacité :

(...) d'écoute et de dialogue avec l'autre, avec l'étranger qui peut donc devenir l'ami, l'hôte, celui qui garde une semence de vérité qui nous manque et qui intègre le fragment que nous possédons ou que nous croyons posséder. (Jervolino, *ibid.*, p. 88)

Au-delà de tous les moments d'interlocution, observés ou non, où peut s'établir de manière ponctuelle la pratique de l'accueil de la langue de l'autre, nous repérons deux formes récurrentes et signifiantes de pratique dans les agences collaboratives. La première forme d'hospitalité langagière rencontrée concerne les *espaces de circulation tiers* dans lesquelles les différentes identités, de chercheur et d'acteur, sont confrontées à d'autres altérités que celles de l'agence, celle de l'objet comme celle d'autres. Les *capacités de compromis*, notamment à l'occasion de la construction des convergences lors de la phase de véridiction dans l'espace délibératif, constituent une autre forme d'hospitalité qui rend possible la traduction. Entrent dans ces capacités tous les moments de renoncement, notamment méthodologique, qui témoignent de ce passage entre les mondes langagiers et qui s'accompagnent irrémédiablement d'une perte, notamment dans la confrontation entre les différents ordres de vérité qui permettent la co-production d'une vraisemblance,

Cette épreuve de l'étranger est un défi ou un pari qu'on peut gagner seulement si l'on accepte que, dans ce trajet d'une langue à une autre, quelque chose soit perdu, que quelque chose fasse l'objet d'un renoncement, d'un consentement à la perte (Jervolino, *ibid.*, p. 86)

L'hospitalité langagière n'étant évidemment pas spontanée, elle peut être, comme nous l'avons vu dans l'étude des agences collaboratives, grandement facilitée par *des espaces dédiés à la production d'équivalences*. Et c'est bien l'ambition des journées élargies à d'autres acteurs que permettre la construction d'équivalences entre les différentes « langues ». Mais ces journées aboutissent à cette traduction à la condition que leur mise en scène permette aux acteurs et aux chercheurs d'accueillir la langue de l'autre ; cette condition est présente grâce à des agents tiers qui convoquent l'ipséité des identités. Ainsi, en va-t-il des journées déjà décrites organisées dans l'agence Semences Paysannes sur le phénotypage des variétés de blé autour des essais au champ et sur l'étalonnage d'un panel de dégustation des pains produits par les artisans boulangers à partir des semences cultivées. Comme nous l'avons montré à l'aide de la sociologie de la traduction, les blés

comme les pains constituent une altérité que les langues des praticiens agronomes, des chercheurs généticiens ou des acteurs associatifs cherchent à faire parler, de manière différenciée et articulée pour les blés, et d'une manière décentrée de leur propre langue dans le cas des pains. Si l'on suit la figure ricoeurienne de la traduction, l'apprentissage d'une nouvelle langue – ici celle de l'appréciation collective du pain à l'aide d'une méthodologie étalonnée – par les chercheurs et les acteurs, les ouvrent les uns et les autres à une hospitalité langagière, en les rendant symétriquement profanes parmi les autres. La langue de l'instrumentation scientifique et la langue de la pratique agronomique peuvent s'accueillir mutuellement à propos des blés et des pains. L'accueil réciproque et alternatif est facilité par ce que ces « choses » ont à dire par leur goût, leur forme, leur beauté, leurs qualités et qui font l'objet de dialogues intermédiaires entre les deux langues.

Mais ces journées échouent pour partie à promouvoir une réelle capacité d'accueil de la langue de l'autre dans le cas des autres agences. En effet, la mise en scène de la parole des autres convoqués (bénévoles praticiens et des experts de l'adoption pour l'Agence Adoption Internationale, représentants d'associations et chercheurs pour l'Agence Capital Social, et acteurs du commerce équitable pour l'Agence Commerce Equitable) s'enchevêtre avec la mise en scène de la connaissance produite par l'agence. Les tiers sont globalement plus convoqués comme porte-parole, notamment des objets de recherche, pour intervenir dans le processus de véridiction que comme altérité invitant à un travail de l'ipséité au travers d'un déplacement vers la langue de l'autre.

La seconde forme d'hospitalité langagière tient aux capacités de compromis rencontrées dans la plupart des agences collaboratives en particulier lors de la phase de véridiction dans l'espace délibératif et qui amène à la constitution d'un monde vécu commun. P. Ricoeur propose une lecture de cette capacité à partir de la comparaison des grandeurs de L. Boltanski et L. Thévenot. Pour lui, la *justification* entre les ordres de grandeur désigne ce qu'il nomme reconnaissance (2004, p. 320) et la *grandeur* désigne « le bien commun légitime visé » qui est donné sous une forme plurielle au terme d'un « accord qui va rarement sans dispute » (ibid., p. 321), même s'il ne suit pas les sociologues dans l'idée d'une supériorité de la grandeur qui serait rapportée à un supérieur commun et à la reconnaissance issue de l'épreuve de comparaison. L. Thevenot s'approprie à son tour cette relecture ricoeurienne des épreuves de justification qui fait toute la place à la capacité de compromis.

« P. Ricœur souligne que l'aptitude au compromis permet de relativiser la relation à une grandeur, et que lui correspond « du côté des personnes » la capacité de « se reconnaître comme une figure du passage d'un régime de grandeur à un autre, sans se laisser enfermer dans l'oscillation entre le relativisme désillusionné et l'accusation pamphlétaire » (Ricœur, 2004, p. 327) » (Thevénot, 2007, p. 267)

Ce passage constitue bien un éveil au monde de l'autre, à une autre grandeur, qui fait accéder à ce que le philosophe nomme le « bien commun », vu « *comme celui d'une communauté particulière qui doit composer avec cette variété de grandeurs, et non comme la spécification d'une grandeur par un bien commun valide pour l'humanité* » (Thevénot, op. cit). Cette contingence et cette pluralité du compromis dit la fragilité tant de l'accord que du bien commun, mais c'est bien de ce compromis dont dépend la mutualité issue de la traduction au sein de ces communautés.

La fragilité du compromis en quête de justification dit assez celle du bien commun lui-même en quête de justification propre. Le compromis est toujours sous la menace d'être dénoncé comme compromission par les pamphlétaires de tous bords. (...) On peut ainsi tenir le compromis pour la forme que revêt la reconnaissance mutuelle dans les situations de conflit résultant de la pluralité des économies de la grandeur (Ricœur, ibid., p. 327)

Dans l'espace délibératif, la mobilisation de cette capacité de compromis montre le passage pour les chercheurs et les acteurs entre l'objectivation, issue de l'instrumentation et de la théorisation scientifique, d'une part, et la justesse d'un réel complexe vécu comme une pratique et objectivée dans une pensée, d'autre part. Ce passage est une traduction, constituée de disputes et de divergences, et traversée par la hantise de l'infidélité et de la trahison à l'entité dans son identité, sa grandeur et sa complexité, tant des points de vue de l'expérience que des références conceptuelles qui peuvent en être faites. Le *bien commun* ou *monde vécu commun* selon J. Habermas désigne un *accord de vraisemblance* de connaissances à une *distance acceptable* entre la vérité qui tend à la genericité disciplinaire attendue par les chercheurs et la justesse contextualisée mais généralisable attendue par les acteurs. Le bien commun renvoie aussi à la pulsion épistémique, au désir de connaître qui permettent sans doute de supporter le passage de la traduction et son articulation à l'intérêt d'agir.

L'issue du bien commun, de l'accord qui reconnaît la pluralité, se paie alors de renoncements qui se joignent à la reconnaissance, renoncements à certains attachements dans l'ordre de la connaissance contextualisée comme dans celle de la connaissance

référéncée, ainsi que l'expriment ces deux agents, chercheur et acteur, de l'agence Capital Social lors d'une journée de débat et de réflexivité :

- Cela expliquerait peut-être que les chercheurs aient dû renoncer à une certaine ambition à la conceptualisation et à la généralité. (Doctorant1-Sociologie-CS)
- Par exemple, la question du territoire était très importante pour moi mais a été un peu balayée. Pourtant il y a une grande différence entre la ville et les quartiers, entre le Franc-Moisin et le centre de Paris. (Acteur-CentreRessources-CS , journée débat 12 mars 2010)

(Extrait journée débat 12 mars 2010, Agence Capital Social)

Cette réflexivité leur permet, au terme du processus de recherche collaborative, de rendre compte du prix mais aussi du gain de cet accord, qu'est la reconnaissance mutuelle. Il est notable que pour cette configuration collaborative (Agence Capital Social), l'expérience de la mutualité se fait à l'issue d'épreuves de l'intéressement et d'un apprentissage dialogique de la délibération qui lui permettent de passer de la ventriloquie à la communauté de parole, d'un énoncé épistémique univoque ne traduisant pas l'altérité des acteurs associatifs à la co-construction d'une vraisemblance entre justesse et vérité qui devient un bien commun et relève d'un monde vécu commun.

Au-delà de la coproduction, où chacun apporte un savoir spécifique pour produire un nouveau savoir, il y a un effet induit : l'ouverture de chaque partenaire à la culture de l'autre, la reconnaissance réciproque. La démarche n'est pas allée sans tensions, mais elle a aussi produit un enrichissement de la connaissance concrète et théorique du monde associatif, dans la limite des territoires et des associations sélectionnés pour l'enquête. (Rapport final Agence Capital Social, p. 144)

Cette réflexion, tissée de l'expérience et de la pensée, de la chair et de l'esprit des chercheurs comme des acteurs, interagissant, parfois durement et chèrement, à propos d'un vraisemblable à faire advenir communément, fait écho à la pensée de P. Ricœur selon laquelle, « *l'intérêt (...) est dans la capacité d'éveiller par la critique chaque acteur d'un monde aux valeurs d'un autre, quitte à changer de monde. Une nouvelle dimension de la personne est révélée, celle de comprendre un autre monde que le sien, capacité que l'on peut comparer à celle d'apprendre une langue étrangère au point d'apercevoir sa propre langue comme autre parmi les autres (ibid., p. 326) »*

Au terme de cette analyse interprétative à l'aide des concepts herméneutiques empruntés à P. Ricœur, nous avons pu articuler l'homme capable de recherche défini par le couple

« capacités effectivement exercées et attestation », l'agency, à la constitution d'un collectif de capable de recherche. Les *figures d'agencement capacitaire*, marquées par l'*asymétrie*, la *disjonction* ou la *cohérence* entre l'exercice de capacités et leur attestation, montre la *dynamique de capacitation* à l'œuvre dans la constitution de ce collectif.

Cette dynamique croise à son tour, du point de vue herméneutique, deux dialectiques de l'interaction que sont *l'inséparabilité de la capacité et de l'incapacité*, et *l'indépassable dissymétrie entre soi et autrui*. Reconnaître l'incapacité, d'énoncer ou d'inscrire au sein des agences collaboratives, permet paradoxalement, la bijection entre capacité et attestation. La méconnaître tend au contraire à inhiber tant l'exercice des capacités que leur attestation. Concrètement, pour permettre au collectif de devenir capable de recherche, il s'agit de trouver la voie de l'exercice différencié des capacités mais attestées de manière symétrique. Quand à la dissymétrie entre soi et autrui, elle réfère moins aux capacités qu'à un « méconnaissable » de l'autre qui ne peut être rabattu sur l'identité-*idem*. Dans les agences collaboratives, au méconnaissable de l'objet épistémique s'ajoute le méconnaissable de l'autre. L'épreuve, comme l'enjeu, des agences collaboratives tient de cette difficulté de connaissance et de reconnaissance de cette double altérité. Concrètement, la reconnaissance de cette irréductibilité de l'altérité est signifiée par une irremplaçabilité entre soi et l'autre. Si l'on peut échanger des rôles, on ne peut échanger des places. La reconnaissance de cette dissymétrie ontologique est sans doute l'une des grandes épreuves de ces configurations de recherche collaborative.

Certes ces deux dialectiques qui forment la dynamique de capacitation des collectifs de recherche s'expriment de manière plus ou moins explicite dans toutes les interactions, mais elles ne trouvent leur dénouement que dans l'expérience de la *mutualité*, c'est-à-dire dans un *vivre ensemble* qui devient un *chercher ensemble*. La mutualité ouvre une voie vécue entre un soi et un autre pris dans cette dynamique de capacitation. C'est une voie du « entre », ainsi que la nomme P. Ricoeur, qui place le regard non plus sur les pôles de l'identité ou de l'altérité mais le déplace sur la relation qui les englobe. La mutualité est une expérience de cette voie du « entre » qui nécessite la présence de quatre conditions ainsi que le montre l'interprétation des interactions dans les agences. Elle nécessite en effet deux conditions visibles et contextualisées que sont i) la *jonction entre l'exercice différencié des capacités en fonction de l'objet et la symétrisation de leur attestation* et ii) la *reconnaissance du couple incapacité-capacité* au sein du collectif. Et elle mobilise également la prise en

compte de deux conditions de nature ontologique que sont la reconnaissance de la iii) *dissymétrie entre soi et l'autre* et de iv) *l'irremplaçabilité des places entre soi et l'autre*.

Ces conditions de l'expérience de la mutualité permettent une circulation « entre » les langages de soi et autrui à propos des entités ou des objets au cœur de la recherche. Cette circulation langagière devient *traduction*, au sens large de l'herméneutique, c'est-à-dire une « *interprétation de sens* ». Le sens se construit dans une opération de « construction du comparable », aboutissant à une *équivalence sans identité entre les langues*, et dans laquelle se jouent tous les risques de trahison mais aussi d'« *appropriation créatrice par la langue d'accueil* » (Ricœur, 2004b, p. 66). Relevant du désir de traduire, mais aussi de connaître, seule *l'hospitalité langagière*, en tant que capacité réellement exercée, constitue la voie de passage entre les langues pour faire circuler la parole et la reconnaissance mutuelle, notamment au travers des attestations. Cette capacité d'hospitalité recouvre deux modalités dans les agencements étudiés. Il s'agit d'une part *d'espaces tiers qui visent à produire des équivalences*, comme nous le montrent les journées élargies ou autres journées de restitution organisées par les agences. Elle prend également la forme de compromis notamment lors de la phase de véridiction dans l'espace de délibération. A l'issue de toutes les mises en scène dialogiques dans cet espace, l'exercice de cette capacité d'hospitalité permet d'accéder à un *bien commun* qui est un *accord de vraisemblance* de connaissances, et qui se tient à une *distance acceptable*, pour les agents, entre la généricité référentielle attendue par les chercheurs et la « vérité » à la fois contextualisée et généralisable attendue par les acteurs. Cette capacité de compromis tient aux possibles renoncements à certains attachements, tant dans l'ordre de la connaissance contextualisée que dans celle de la connaissance référencée, en réponse à la dialectique de la fidélité-trahison qui hante la traduction.

Ce bien commun habité par la reconnaissance mutuelle, s'il demeure singulier, contextuel et fragile, produit ne fût-ce que provisoirement, un *espace partagé* qui accueille les valeurs de l'autre et permet l'accès à une expérience de la *mutualité*, donnée comme le résultat *d'expériences pacifiées*.

Conclusion de la partie II - Configurations collaboratives et capacité collective de recherche

L'analyse des interactions par la délibération et par le régime capacitaire lié à la reconnaissance offre différentes configurations qui s'articulent avec celles issues de l'analyse des pratiques de recherche par la traduction. Leur combinaison synthétisée dans le tableau ci-dessous rend compte des trajectoires des agences de recherche délibératives, de leur capacité collective à co-construire des connaissances et à faire émerger des conditions pouvant renouveler les pratiques propres au régime délégué de production des connaissances.

		Agence Adoption Internationale	Agence Commerce Equitable	Agence Capital social	Agence Semences Paysannes
Intéressement	Pratiques d'inscription	Dualisation épistémique et praxéologique entre identités duelles	Polarisation praxéologique imposée	Polarisation épistémique partagée	Distribution différenciée et intégrée
	Action des porte-paroles	Effets d'imposition et d'expropriation	Effets d'imposition et d'expropriation dépassée par une communauté de parole	Communauté de parole	Communauté de parole
Rapport (1) avec le régime de recherche délégué - Pratiques scientifiques -		Opposition	Inversion (schéma de continuité)	Continuité	Renouvellement
Délibération	Monde vécu: dimension d'apprentissage de la délibération	A-délibération (dualité)	Capacité de dialogisation recouvrée par réhabilitation de la prétention à la vérité	Intercompréhension entre prétentions à la justesse et à la vérité	Monde vécu commun, antérieur à l'agence
	Capacité de co-production	Pas de co-production	Co-production d'une éthique de la vraisemblance au-delà de la visée d'action	Co-production d'une connaissance articulant tous les ordres de savoir	Co-production dès le début et au long de la recherche
Rapport (2) avec le régime de recherche délégué - Normes de validité -		Opposition entre les normes de validité OPPOSITION	Réhabilitation des normes de vérité comme source d'objectivation HYBRIDE Continuité/ Renouvellement	Composition entre les normes de validité RENOUVELLEMENT	Co-existence et articulation entre les normes de validité RENOUVELLEMENT
Reconnaissance	Agencement capacitaire	INVERSION	ASYMETRIE	ASYMETRIE	COHERENCE
	Régime de mutualité	Pas de mutualité	Pas de mutualité Méconnaissance de la dissymétrie des identités et des capacités et asymétrie des attestations	Expérience de la mutualité	Régime de la mutualité Hospitalité langagière
Rapport (3) avec le régime de recherche délégué - Capacité collective hybride de recherche -		IMPOSSIBILITE	CONTINUITE	CONTINUITE	RENOUVELLEMENT

Tableau 25 - Tableau récapitulatif des formes et trajectoires collaboratives et de leur capacité collective de recherche

La première trajectoire combine des pratiques d'inscription marquées par une dualisation entre les identités de chercheurs et d'acteurs dont l'action, comme porte-parole des ordres de légitimité dont ils relèvent, provoque principalement des effets d'imposition et d'expropriation. D'une certaine manière, on peut dire ici que la traduction échoue à composer un collectif hybride de recherche (Callon et al, 2001). Cette dualité perdure lors de

la confrontation entre les différentes prétentions à la validité et ne permet pas à cet agencement d'entrer dans un espace de délibération et d'apprentissage collectif (Habermas, 1991). Ces rapports d'opposition et d'imposition s'opposent aussi à la co-construction des connaissances, et le défaut de « *recherche coopérative de la vérité* », nécessaire à la constitution d'un monde vécu commun plonge cet agencement collaboratif dans une *α-délibération*. Sur le plan de la reconnaissance, cette agence est marquée par une inversion entre les capacités de recherche effectivement exercées par les acteurs, les chercheurs et les étudiantes, et leur reconnaissance au sein du collectif. L'altérité comme élément d'une capacité collective de recherche y est déniée. Cette trajectoire collaborative, marquée par l'opposition et la dualité qui semblent indépassables entre les identités, rend impossible la co-construction des connaissances. Des connaissances y sont pourtant produites mais elles relèvent davantage de l'agrégation de plusieurs réalisations parallèles par les différentes parties prenantes sans co-construction.

La seconde trajectoire associe dans son profil deux agencements collaboratifs marqués par l'asymétrie (Capital Social et Commerce Equitable). Elle rend compte de la composition par la traduction d'un collectif hybride capable de délibérer, de produire un monde vécu commun et de reconnaissance mutuelle, plus ou moins aboutie au terme d'épreuves interactionnelles. Dans le cas de cette trajectoire, l'articulation entre ces différentes approches analytiques prend tout son sens, dans la mesure où elle rend compte d'impossibilités qui se transforment en possibilités par le biais de recomposition et d'un apprentissage collectif. La composition du collectif hybride de recherche permet des pratiques d'inscription scientifique qui mènent à une polarisation de l'énoncé dans un référentiel univoque ne traduisant pas toutes les identités et les intérêts, ou plutôt qui les traduit dans un seul référencement, qu'il soit du côté associatif ou scientifique. L'une des agences n'échappe pas aux effets d'imposition et d'expropriation par l'action de porte-parole. Mais l'une et l'autre de ces agences parviennent néanmoins à sortir de l'épreuve de la représentation par l'établissement d'une *communauté de parole* (Coreen, 2013). Le cadre d'analyse de la traduction et le principe épistémologique sous-jacent de symétrisation entre humains et non-humains montrent ici toute leur pertinence descriptive. Ils révèlent en effet que l'ouverture d'un collectif, jusqu'alors polarisé par l'action d'une identité dans un seul ordre de légitimité, à une *communauté de parole* se réalise sous l'action d'un objet et de sa *récalcitrance* (Callon, Stengers) permettant la recomposition du collectif autour d'autres

paroles. La délibération qui s'ensuit permet alors de réhabiliter une des prétentions à la validité jusqu'alors déniée ou ignorée, pour parvenir à une vraisemblance par l'intercompréhension entre les différentes prétentions à la vérité portées par tous les partenaires. Si cette trajectoire délibérative mène à la co-construction d'une vraisemblance et d'une connaissance qui articulent les savoirs et leurs ordres de validité, l'intercompréhension n'émerge qu'au sortir d'épreuves identitaires liées à la confrontation à l'altérité et à l'asymétrie. L'action d'identités doubles, mais aussi l'idéal de symétrie qui dénie la dissymétrie des capacités et des identités, entraîne un *agencement capacitaire asymétrique*. L'exercice et la reconnaissance des capacités de recherche qui y sont exercées s'ordonnent autour d'un seul ordre de légitimité, en lien avec la polarisation de l'énoncé. Ce sont les capacités intersubjectives de reconnaissance qui permettent de transformer ces épreuves en capacité d'action collective. Ainsi, l'épreuve de la reconnaissance pourtant marquée par une certaine asymétrie débouche, pour l'une des agences collaboratives, sur l'expérience de la mutualité, en lien avec la production d'une capacité d'action narrative et réflexive du collectif.

Compte-tenu des effets de polarisation, d'asymétrie voire d'imposition entre acteurs et chercheurs, nous avons conclu, pour cette trajectoire collaborative, à un **rapport de continuité** avec le régime délégué de production des connaissances. Elle témoigne cependant d'une dynamique d'apprentissage et de capacitation collective qui mène, au sortir d'épreuves collaboratives, à la possibilité d'une co-construction de connaissances.

La dernière trajectoire collaborative relève quant à elle d'une réelle capacité collective de co-construction des connaissances et de renouvellement des pratiques liées au régime délégué de production de la recherche. Les pratiques d'inscription relèvent d'une distribution à la fois différenciée et intégrée des capacités de recherche des acteurs et chercheurs. La mobilisation des connaissances et l'action des porte-parole ouvrent à une *communauté de parole*, en écho à la *communauté de pratiques* qui caractérise l'acteur associatif autour des semences paysannes (Demeulenaere, 2013; Demeulenaere et Bonneuil, 2011). Si cette communauté de parole permet l'établissement d'un espace délibératif autour des différentes normes de validité, le monde vécu commun qui en émerge est en partie antérieur à l'agence. La co-construction de connaissances se réalise donc tout au long du processus d'inscription. Le régime capacitaire qui se déploie au long de cette trajectoire s'ancre dans la reconnaissance de la dissymétrie des capacités en étroite

association avec une symétrie des capacités d'attestation. Cette articulation, constitutive de la mutualité (Ricoeur, 2004), est le prolongement de la distribution différenciée par l'énoncé des capacités de recherche autour des objets. Cette cohérence de la dynamique capacitaire permet au collectif hybride de recherche d'entrer dans un régime de mutualité dans lequel *l'hospitalité langagière* entre les identités se manifeste au travers d'espaces tiers de production d'équivalences et l'exercice de capacités de compromis.

Cette configuration collaborative offre des formes de renouvellement du régime délégué de production des connaissances : l'articulation entre la différenciation des capacités de recherche des différentes identités et leur reconnaissance symétrisée dans une capacité collective se substituent à la délégation, et la co-coconstruction de connaissances devient un bien commun.

Sa capacité de renouvellement des pratiques de recherche issues du régime délégué déborde cependant du dispositif formel PICRI. Elle tient également à l'identité de l'acteur associatif et de ses capacités de mobilisation d'autres identités, comme celles des chercheurs engagés dans le dispositif. L'enjeu de renouvellement tient à la capacité d'étendre cette mobilisation à des arènes scientifiques plus larges et aux capacités des chercheurs à faire valider les connaissances co-élaborées et le mode de co-production des connaissances attendant.

Chapitre 8– Entre deux épistémologies de la traduction, un regard sur la possible co-construction des connaissances entre chercheurs et acteurs associatifs

En mobilisant deux cadres d'analyse de la traduction mise en jeu dans les recherches collaboratives, avons-nous dressé des tableaux conceptuels différents, ou bien ces deux regards méthodologiques composent-ils à leur tour un tableau, textuel et sonore, qui dit à deux « voix(-es) » un peu de la réalité observée, et construite tant par les protagonistes que par le chercheur et observateur que nous sommes, pour répondre à notre questionnement sur la possible co-production des connaissances entre acteurs et chercheurs ?

Est-il possible de tirer de cette composition un *appareil de description à fin interprétative* ?

Pour tracer quelques lignes de réponse à ces questions, nous comparerons, au sens d'une *mise en équivalence* de ses ordres épistémologiques et de ses effets de compréhension et de construction de la réalité, ces deux approches sociologique et herméneutique de la traduction, telles que nous les avons mobilisées.

Deux dimensions majeures nous occupent dans cette mise en perspective. D'une part, la place faite au sujet et à l'objet dans chacune de ses approches interroge un fondement épistémologique qui semble a priori relever d'une dispute sur les ontologies. La symétrisation entre humains et non-humains, proposée par les sociologues de la traduction pour dépasser la coupure entre sujet et objet, réifie-t-elle le sujet ? Et la proposition herméneutique ne subjectifie-t-elle pas totalement les interactions, passant de nouveau sous silence tout autre agent que le sujet ? Sommes-nous condamnés à cette aporie et au méconnaissable de la réalité sociale ? La composition de ces deux approches au travers de notre analyse semble au contraire nous montrer un dépassement possible de la dialectique du sujet et de l'objet, non seulement par le principe de symétrisation de l'ensemble des acteurs et actants, mais aussi par une herméneutique qui embrasse les deux polarités de l'identité et de l'altérité dans une interprétation de l'interaction.

La seconde dimension concerne l'issue des dynamiques collaboratives et leur capacité de renouvellement du régime délégué de production des connaissances. Dans ces approches, les dynamiques interactionnelles révélées par la traduction amenant à la construction d'un collectif hybride de recherche, de la délibération, la capacitation et la reconnaissance, cherchent à faire vivre un monde commun ou à faire l'expérience de la mutualité. Derrière la nuance sémantique, comment ces visées qui relèvent d'une *éthique d'un connaître ensemble*, se complètent et s'encastrent ? Constituent-elles deux faces d'un même état abouti des interactions ou tiennent-elles de registres différents ? Nous retrouvons là la force et l'acuité propres à chacun des regards, celle d'une description sociologique embrassant humains et non-humains, chercheurs et acteurs dans la quête de connaissances nouvelles et d'*j*, et celle d'une interprétation herméneutique qui inclut l'expérience intersubjective et dialogique de la connaissance et de la reconnaissance.

Nous sommes des « *sujets (...) peuplés de choses* » dit B. Latour dans *Nous n'avons jamais été modernes* (p. 156). De manière symétrique, nous pourrions déduire des conceptions herméneutiques que nous sommes des *sujets peuplés de l'autre*. D'une certaine manière, il s'agit pour l'une et l'autre de ces approches de repeupler la scène interactionnelle et d'élargir le monde au-delà du sujet et de son identité, d'un côté, en redonnant place, parole et capacité à toutes les entités non-humaines qui y agissent aux côtés des humains, et de l'autre en redonnant place, parole et capacité à l'autre, et à ses arguments. Chacune de ces *voies nous dit à sa manière que nous ne sommes pas seuls, identitairement seuls et que pour comprendre le monde, il est nécessaire de le repeupler de tous ceux qui l'habitent, qu'il s'agisse des entités non-humaines ou de tous les autres étrangers*.

Ces approches dépassent également, à leur manière, le procès qui oppose la peur de perdre de la scientificité par subjectivation et celle de la réification du sujet par l'objectivation. Elles semblent chacune à leur manière ouvrir des voies de dépassement des ontologies en proposant d'aller au-delà de la séparation entre le sujet et l'objet.

1) L'herméneutique ou la voie de l'étranger

La voie herméneutique déplace à sa manière la question du sujet et de l'objet vus comme entités séparées. Elle vise à appréhender non plus l'expérience objectivante du sujet avec un objet mais l'interaction entre soi et un autre que soi, ainsi que le conçoit J. Habermas :

La relation entre un sujet qui observe et un objet (Gegen-Stand) est ici remplacée par la relation entre un sujet qui participe et un partenaire (Gegen-Spieler). (...) L'expérience est médiatisée par l'interaction des deux ; la compréhension est une expérience communicationnelle. (Habermas, 1976, p. 242)

La vision herméneutique ne s'inscrit pas dans une dialectique de l'objectivation et de la subjectivation. C'est la relation avec l'étranger à soi, dans laquelle se mêle un procès tout à la fois d'objectivation et de subjectivation, qui est prise par le regard herméneutique et sa visée d'interprétation et de compréhension.

La compréhension herméneutique peut atteindre l'objectivité dans la mesure où le sujet qui apprend à se percer lui-même à jour dans son propre processus de formation en s'appropriant, dans la communication, les objectivations étrangères. Une interprétation ne peut saisir son objet que dans la proportion où l'interprète réfléchit à la fois l'objet et lui-même comme les moments d'un ensemble objectif qui comprend et constitue à la fois l'un et l'autre. (Habermas, 1976, p. 243)

En faisant la place à l'étranger, notamment comme altérité de langage ou altérité de sens, le projet herméneutique consiste aussi à saisir le sens qui ne se donne pas *de facto* aux interlocuteurs dans leur communication. L'herméneutique constitue donc fondamentalement un projet de sens. Au-delà des catégories du sujet et de l'objet, au-delà des rapports possibles de réification d'un côté ou de subjectivation de l'autre côté, il s'agit d'ouvrir toute la possibilité d'une compréhension de sens qui confronte le soi et l'étranger et qui se donne à voir et à entendre dans le dialogue et dans la délibération.

C'est là que l'herméneutique entre dans ses droits. Elle déchiffre ce qui reste d'abord étranger aux interlocuteurs au sein de leur compréhension mutuelle, parce que ces éléments étrangers ne peuvent être communiqués qu'indirectement. (...) (L'herméneutique) est nécessaire partout où il y a quelque chose d'étranger que l'art de la compréhension doit assimiler. (ibid., p.224-225)

Comprendre l'étranger ne peut se réduire ni à son objectivation ni à sa subjectivation mais ne peut se réaliser que dans une interprétation qui distancie le soi de l'autre, tout en l'impliquant totalement dans la relation.

En tant qu'art de rendre compréhensibles des communications indirectes, l'herméneutique correspond exactement à la distance que le sujet doit en même temps maintenir et exprimer entre lui-même, en tant qu'identité d'un ensemble biographique, et ses objectivations –sous peine d'être réifié par le partenaire.(ibid., p. 226)

Dans son étude visant à faire une sociologie du soi inspirée d'une application de l'herméneutique, J. Michel resitue le concept du soi, au sens ricoeurien, au travers des médiations dans lesquelles il s'exprime et agit. Ces inter-médiations avec l'alter désignent tout autant les interactions directes avec un autre qui serait un « tu », que ses liens avec toutes les instances dans lesquelles il s'inscrit socialement et qui deviennent un « nous », ainsi que tout ce qui l'en distingue et qui peut prendre la forme d'un « vous ». Ce n'est donc plus la seule polarité du soi qui serait porteuse mais ces médiations, notamment de langage, que le projet herméneutique cherche à interpréter pour le comprendre.

Mais si nous parlons de « soi », c'est dans le dessein précisément de nous démarquer des théories qui font de l'individu le porteur ultime du sens et de la rationalité. Parler de « soi », avec Paul Ricoeur, c'est d'emblée décliner l'ensemble des pronoms personnels sans les réduire à la fonction du « Je », à fortiori s'il se traduit sous la forme d'un moi souverain, « maître du sens ». Faire une sociologie du soi, ce peut être l'exprimer comme un « il(s) », un type, une fonction impersonnelle dans les agencements sociaux et les configurations institutionnelles de rôles, comme un « nous » pour désigner les sphères objectives d'appartenance et de socialisation, comme un « vous » ou « tu » pour renvoyer aux sphères de différenciation et de distinction avec les proches et les lointains. Le « je » est à la fois celui qui aspire à décliner les autres fonctions au titre de ses capacités réflexives (que signale bien l'ajout de *soi-même*) et celui qui est irrémédiablement décliné par ces mêmes fonctions. Le « personnel » de l'acte réflexif cohabite avec le plus « impersonnel » au cœur de soi : soi-même comme un « tu », un « vous », un « il »... (Michel, 2013, p.16)

L'interprétation que nous avons faite des interactions collaboratives mobilise moins l'analyse auto-interprétative des sujets sur laquelle débouche l'herméneutique que sa dimension capacitaire qui établit un sujet parlant, agissant, racontant et s'imputant des actes. Ainsi, que le précise le sociologue, cette voie philosophique rétablit le sujet dans ses propres capacités d'action, de réflexion et d'autogouvernance en opposition à un être, considéré par certains pans des sciences sociales comme « *uniquement joué par des mécanismes sociaux qui s'imposent à lui* ». En ajoutant la *capacité d'attestation* à cette dynamique des capacités, mais aussi l'ensemble de ce qui peut affecter l'exercice même de ces capacités et de leur attestation, et que désigne le *souçon*, l'herméneutique offre un complément

d'interprétation à « *l'appartenance et à la distanciation* » (op.cit., p. 39) et rejoint ici les travaux de la sociologie pragmatique (Thevenot, 2007).

En effet, nous avons montré que le jeu de la capacité et de l'incapacité, ainsi que la place de la reconnaissance de la dissymétrie entre soi et l'altérité de l'autre, étaient à l'œuvre dans la dynamique capacitaire de l'homme capable de recherche dans les agences collaboratives. Les processus d'objectivation et de subjectivation dans lesquelles se déploient ses dialectiques s'imbriquent au gré de l'exercice des capacités d'énoncer et des capacités d'inscrire des agents. Mais c'est la jonction avec la capacité d'attestation, qui reconnaît tant l'incapacité que la capacité, ainsi que l'irréductibilité des places, qui fonde la capacité intersubjective du collectif à faire de la recherche.

La voie herméneutique nous ouvre à la compréhension du (mé)connaissable de l'autre, comme épreuve des recherches collaboratives, en miroir du (mé)connaissable de l'entité/objet. Elle en cela un ancrage intersubjectif à la quête épistémique qui traverse l'engagement des partenaires dans la recherche. Elle ouvre également à une confrontation entre les normes et prétentions à la vérité et au connaissable qui s'opposent à ce méconnaissable dans l'espace délibératif. La connaissance, ou sa vraisemblance, jaillit en quelque sorte de cette confrontation à l'altérité.

2) La sociologie de l'acteur-réseau ou la voie de l'actant

A ce méconnaissable de l'entité vue comme un objet, la sociologie de l'acteur-réseau propose une totale défiguration ontologique en rompant avec l'usage catégoriel séparé des sujets et des objets. Relatant l'opposition traditionnelle entre le sujet et l'objet, B. Latour définit l'un comme « *ce qui résiste à la naturalisation* » et l'autre comme « *ce qui résiste à la subjectivation* » (1999/2004, p. 113), et dont l'appellation désigne deux assemblées représentatives du monde qui ne peuvent que s'affronter dans leur asymétrie de parole et d'action, l'une tenant d'un acteur capable de liberté, et l'autre tenant de son obéissance à « *des chaînes de causalité* ». Considérant cette opposition comme un indépassable, issue de la catégorisation elle-même, les sociologues de la traduction proposent d'y substituer une nouvelle configuration dans laquelle les entités non-humaines sont symétrisées dans leur capacité de prise de parole et d'action avec les humains, configuration qui les sort définitivement de l'opposition pour les doter d'une capacité à s'associer.

(...) les objets et les sujets ne peuvent jamais s'associer, les humains et les non humains le peuvent. Dès que nous cessons de prendre les non humains pour des objets, que nous les laissons donc entrer dans le collectif sous la forme d'entités nouvelles aux bords incertains, qui hésitent, qui tremblent, qui rendent perplexes, nous pouvons sans peine, on l'admettra leur accorder le qualificatif d'acteurs. Et si l'on prend au pied de la lettre le terme d'*association*, il n'y a aucune raison non plus de ne pas leur attribuer le qualificatif d'acteurs sociaux. La tradition leur refusait ce terme pour le réserver aux sujets dont le cours d'action se déployait dans un monde, dans un cadre, dans un environnement de choses. Mais, nous le comprenons maintenant, ce refus n'avait autre cause que la peur panique de voir l'humain se réduire à une chose ou, inversement, devant les préjuger acteurs sociaux limiter l'accès aux choses. (Latour, 2004 (1999) p. 116).

Cette reconfiguration, qui consiste à repeupler le monde des entités qui agissent en collaboration avec les humains, s'accompagne d'une nouvelle manière de penser et donc de suivre la capacité d'action de ces entités. Celles-ci s'expriment d'une part au travers de leur *récalcitrance* (Stengers, 1996 ; Latour, 1999) ainsi qu'au travers des *porte-paroles*, que sont notamment les chercheurs dans les processus de recherche.

C'est par la notion de récalcitrance qu'il convient surtout de définir leur action. Croire que les non humain se définissent dans la stricte obéissance ou à de la causalité, c'est n'avoir jamais suivi le lent montage d'une expérience au laboratoire. Croire à l'inverse que les humains se définissent d'emblée par la liberté, c'est n'avoir jamais mesuré la facilité avec lesquels ils se taisent et obéissent, la connivence qu'ils ont pour ce rôle d'objets auquel on veut si souvent les réduire. (ibid., p. 122)

Cette reconfiguration, cette association d'humains et de non-humains, et pour ce qui nous concerne, cette association de chercheurs, d'acteurs associatifs, d'objets de recherche et de tous les dispositifs techniques et scientifiques destinés à les faire parler, trouve une pertinence particulière pour décrire les pratiques effectives de recherche collaborative au travers de cette mise en association. Cette pertinence, ainsi que nous l'avons déjà souligné, prend sa source dans l'observation de ces processus dans le monde de la recherche (Callon, 1986 ; Latour, 1991, 1996), avant que d'être étendue par leurs auteurs et d'autres à l'écologie politique (Callon et al., 2001 ; Latour, 1999/2004) ou encore à l'analyse des réseaux sociotechniques (Ackrich, 1987).

En redonnant « *la parole, l'association et la récalcitrance* » comme pouvoir d'action aux entités non-humaines afin qu'ils « *commencent à reprendre leur langue* » (Latour, 2004, p. 123), en les réintégrant à la scène interactionnelle comme actant du monde social, cela contribue-t-il en à faire disparaître le sujet ou à en disqualifier l'action et l'identité?

Ce que nous avons appris des processus collaboratifs, en mobilisant cette approche symétrisée entre acteurs et actants de l'interaction de recherche est que le regard se porte moins sur la constitution de l'identité de chercheur d'un côté, ou de la connaissance de l'objet d'une autre côté, mais davantage sur ce qui les relie et ce qui circule entre eux. Ce qui circule entre humains, et entre humains et entités dans les agences collaboratives, tient toujours d'une interaction aboutissant à des formes diverses, comme des énoncés au sortir de la phase de problématisation, des incarnations des intérêts et des identités à la suite de la phase d'intéressement, des rôles distribués à chaque catégorie d'acteurs et d'actants ainsi que des prises de paroles en lieu et place d'autres. Au final, à la connaissance objectivante d'un sujet à propos d'un objet se substitue une longue série d'interactions, des mobilisations qui sont des traductions, tout à la fois objectivantes et subjectivantes entre chercheurs, acteurs et entités et dans lesquelles chacun cherche la double connaissance et reconnaissance de son identité et de celle des autres interactants, qu'ils soient humains ou non.

Aussi, en symétrisant humains et non-humains dans les processus de recherche, la sociologie de l'acteur-réseau s'intéresse aux médiations et aux réticulations que leur pouvoir conjoint d'association permet de créer. En cela, elle rejoint la préoccupation herméneutique, et trace comme elle une voie d'un « entre » constitué de toutes les inter-médiations qui les relient au travers de la parole et de l'action. « Ce qui relie » constitue pour l'une et l'autre des approches la voie d'une *traduction*. Les deux approches, pour différentes qu'elles soient dans leur fondement épistémologique, ont l'une et l'autre pour effet de déplacer le regard de la polarité identitaire vers la dynamique interactionnelle, et ce, même si elles définissent ce pôle identitaire de manière différente. Pour la voie herméneutique, l'altérité en face de l'identité du sujet est un autre, à la fois dissymétriquement étranger, et indissociablement lié à l'identité par l'ipséité, là où, pour la voie de la sociologie de l'acteur-réseau, l'altérité de l'objet est symétrisé avec les identités des sujets. Mais l'une et l'autre ouvrent ainsi à la voie du « entre » dont la constitution comme la pénétration tiennent d'une traduction.

3) La traduction ou la voie du « entre »

Cette voie du « entre » sur laquelle P. Ricoeur achève son Parcours de la reconnaissance tient d'une circulation qui est traduction au sens herméneutique, c'est-à-dire interprétation de

sens. Le « entre » et la traduction qu'elle implique constituent aussi ce qui fabrique l'acteur-réseau en associant l'ensemble des identités de sujets humains ou d'entités non-humaines dans un projet de recherche. Ce « entre » tient également de l'apprentissage collectif issu de la délibération qui mène à la capacité de co-produire un accord de vraisemblance.

Nous rapprocherons ces approches de la traduction au travers de dimensions qui les relient pour tenter d'en comparer, sans doute partiellement, les fondements ou les visées. Tout d'abord, la traduction relève selon ces auteurs d'une tension, voire d'une pulsion, ressortissant d'une *quête* (Callon, 2001) ou d'un *désir* (Ricœur, 2004b). Cette dimension rend compte de l'intérêt pour traduire qui met les protagonistes en mouvement. Si l'on poursuit ce mouvement dynamique, la traduction peut être vue comme un *processus d'interaction* qui vise la *mise en équivalence*. Et c'est dans l'appréhension de ce qui est mis en équivalence que ces deux approches tendent à se distinguer, puisque là où l'herméneutique met en relation des langages, l'approche sociologique embarque au-delà des énoncés, l'ensemble des entités, prise à dessein sans précaution de nature. Néanmoins, dans une acception élargie de la traduction prise comme une « *médiation entre des mondes culturels différents* » (Jervolino, 2007, p. 88), ces ordres discursifs sont étendus aux *mondes vécus* (Habermas, 1991) dont ils émanent, c'est-à-dire dans leur « *découpage du réel* » et dans un « *rapport du sens au référent* » sous-jacent (Ricœur, 2004b, p. 55). Enfin, cette dynamique produit des controverses et des accords dont l'une et l'autre des approches rend compte, mais que l'herméneutique affine au travers de l'investigation des capacités de compromis et d'hospitalité langagière.

a) La traduction comme une quête et un désir

Le désir de traduire, évoqué dans l'approche ricoeurienne de la traduction, relève d'une volonté, voire d'une pulsion de comprendre l'autre. A l'argument de la nécessité de comprendre la langue de l'autre - la langue étant ici entendue dans son sens élargi à des mondes linguistiques qui réfèrent à des « *communautés langagières* » -, P. Ricœur y ajoute, sans l'opposer cette attraction profonde qu'est le désir.

Ce désir porte au-delà de la contrainte et de l'utilité. (...). Contrainte, utilité, soit ! Mais il y a plus tenace, plus profond, plus caché : le désir de traduire. (Ricœur, 2004b, p. 38).

En effet, ce désir dépasse et ajoute à la nécessité, tant la traduction constitue cette voie du « entre » qui seule peut continuer le chemin et tenter de dépasser la séparation entre soi et l'autre, entre les langues des uns et

des autres. En ce sens, traduire devient moins une contrainte qu'une « *une chose à faire pour que l'action humaine continue* » (ibid., p. 36).

Ce désir est tout à la fois porté par une attraction pour l'étrangeté de la langue de l'autre et par une résolution de cette attraction dans le rapatriement de cette étrangeté dans son propre langage. La traduction est de nouveau traversée par la dialectique de l'identité et de l'altérité, dans laquelle le travail mobile de l'ipséité, comme autre en soi, peut se déployer.

« Ce qui est mis à l'épreuve (qui entraîne toujours de la peine), c'est le désir, voir la pulsion de traduire : donc, de s'approprier l'autre, l'étranger, en le trans-férant, en le tra-duisant dans notre langue. Le traducteur – dit Ricœur citant Bernan – force des deux côtés : il force sa langue à se lester d'étrangeté et force sa langue étrangère à se dé-porter dans sa langue maternelle » (Jervolino, 2007, p. 85)

La résolution de cette tension ne peut advenir sans la rencontre des couples dialectiques que nous avons rencontrés dans nos analyses et qui mettent à l'épreuve les acteurs des recherches collaboratives. Ainsi, l'« *irréductibilité du couple propre-étranger* » qui mène à l'épreuve dialogique, mais aussi le couple *fidélité-trahison* dont l'issue passe par une épreuve de *renoncement et de compromis*, constituent les voies dans lesquelles le désir de traduire trouve son achèvement.

Cette épreuve de l'étranger est un défi ou un pari qu'on peut gagner seulement si l'on accepte que, dans ce trajet d'une langue à une autre, quelque chose soit perdu, que quelque chose fasse l'objet d'un renoncement, d'un consentement à la perte. (...) Au contraire, en assumant l'irréductibilité du couple propre-étranger, le traducteur trouve sa récompense (son « bonheur ») dans la reconnaissance du statut indépassable de la dialogicité de l'acte de traduire. (Jervolino, op.cit.)

Pour la sociologie de l'acteur-réseau, la notion de quête pour explorer d'autres mondes possibles et ne plus être définis dans son identité par autrui (Callon et al, 2001) vient compléter au long de la constitution de cette sociologie la notion d'intérêt qui semblait, seule, lier les acteurs et les actants, dans les premières études (Callon, 1986). Elle fait écho, sur un plan collectif, à la pulsion épistémique (Knorr-Cettina, 1998 ; 2001), dont nous avons rencontrée la figure dans certains agencements collaboratifs, dans la mesure où elle fonde l'orientation de l'énoncé problématisé, et donc de l'ensemble des interactions et des traductions qui en ont permis la construction.

b) La traduction comme un processus de production d'équivalences sans identité

Comparant les différents modèles qui visent à décrire la dynamique de la science, M. Callon (2006) définit celui de *la traduction élargie* non seulement dans ses composantes de visée productive d'un énoncé mais aussi dans la mise en relation de cet énoncé avec toutes les autres entités et identités impliquées dans sa production et dans sa mise en oeuvre. Cette mise en relation n'est possible que par la production d'équivalences entre ces diverses entités et entités qui peuvent être, comme nous le savons déjà dans ce cadre d'analyse, des humains et des non-humains, qu'il s'agisse d'éléments matériels ou techniques ou bien encore « *des compétences incorporées dans des êtres humains, des procédures ou des règles* ». (Callon, 2006, p. 235). L'ensemble de ces mises en relation produit une *chaîne de traduction* qui permet de *mobiliser* les différentes entités et de les rendre présentes dans les énoncés. Ce sont ces mobilisations au sein des énoncés qui fondent le « entre » et le transport, la circulation au sein du collectif de recherche élargi.

La notion de chaîne de traduction a été conçue pour marquer cette différence : ce qui permet de transporter dans le laboratoire, ce qui permet le déplacement quasi-physique d'un monde de papier vers un monde matériel (incluant évidemment des textes), ce sont les inscriptions qui circulent de l'un à l'autre. Elles rendent présentes dans les énoncés finaux les traces qui ont été produites, grâce à des instruments habilement conçus, par des entités auxquelles il devient possible de faire référence et à qui il est plausible d'imputer une existence réelle. (ibid., p.236)

Nos analyses de cette circulation, issue de la mise en équivalence des acteurs, des chercheurs, de leurs savoirs, des objets de recherche et des techniques mobilisées nous donnent *des exemples stylisés de chaîne de traduction*. Car c'est précisément cette chaîne de traduction, donc de mise en équivalence entre les traces des instruments, les savoirs incorporés, et les formes successives de mise en énoncé, qui permet de passer de la validité de ces énoncés à leur vraisemblance. L'exemple rencontré au cours de l'épreuve de véridiction dans l'Agence Adoption Internationale illustre le fait que cette chaîne de traduction est aussi une « *chaîne de représentation* » (ibid., p. 240). Il montre également la mobilisation des savoirs incorporés par les experts psychanalystes et le chercheur anthropologique, au travers des *artefacts techniques* que sont ici les diagrammes et autres graphes issus de l'instrumentation statistique (logiciels, modèles factoriels). Cette chaîne comporte une forte dimension contextuelle en lien avec la situation singulière d'association.

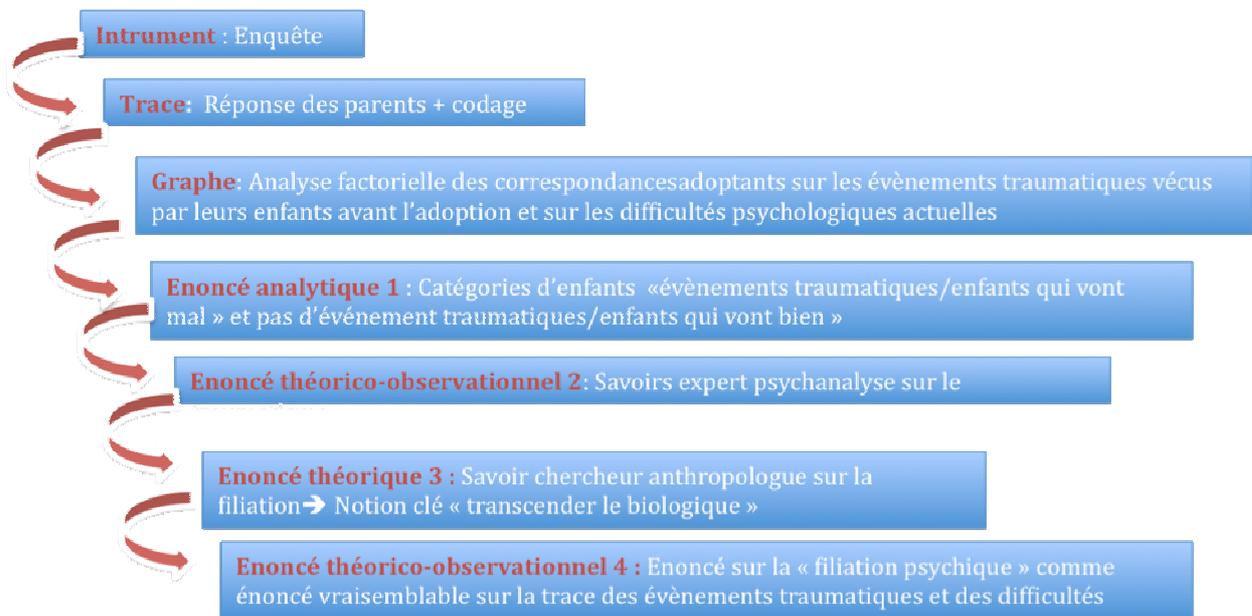


Schéma 7 - Exemple d'une chaîne de traduction

Toutefois, la traduction qui résulte de ces opérations de mise en équivalence ne peut produire qu'une *équivalence sans identité* ainsi que l'exprime le philosophe, ou bien encore une *correspondance sans adéquation*. En effet, cette mise en équivalence ne peut qu'échouer à mettre en correspondance dans une parfaite identité, les diverses entités. Le sociologue rejoint ici l'herméneute : la mise en équivalence induite par la traduction implique toujours une *trahison*, tant elle échoue, quelle que soit son ambition de fidélité, à rendre fidèlement compte de l'identité ainsi traduite.

Toute traduction d'un dispositif dans une inscription, d'une inscription dans un énoncé, d'un énoncé dans des compétences incorporées introduit un écart, une trahison. L'équivalence est un résultat exceptionnel, difficile à obtenir, coûteux et fragile. (Callon, 2006, p. 243)

Une bonne traduction ne peut viser qu'à une équivalence présumée, non fondée dans une identité de sens démontrable, une équivalence sans identité. (Ricœur, 2004b, p. 40)

Le philosophe rapproche ce qu'il nomme la *dialectique pratique de la fidélité versus trahison* de la sociologie pragmatique. Traduire consiste alors à *construire du comparable entre des*

grandeurs incomparables. Cette épreuve passe notamment par un arrachement des entités textuelles à leur contexte d'usage qui aboutit à une construction par comparaison des ordres des grandeurs (d'un glossaire, d'un énoncé...) pour faire traduction.

Sommes-nous allés au bout de l'intraduisible ? Non, puisque nous avons résolu l'énigme de l'équivalence en la construisant. La construction du comparable est devenue la justification d'une double trahison, dans la mesure où les deux maîtres incommensurables (la fidélité versus trahison) ont été rendus commensurables par la traduction-construction » (2004b, p. 66)

Cette question de la fidélité versus trahison comme construction de la traduction est particulièrement présente dans l'agencement collaboratif de l'agence Capital Social. Les communautés langagières rendent compte d'unités de sens différentes sur la dynamique associative, elles se confrontent et s'affrontent dans cette dialectique. Tout au long de la recherche, ainsi que nous l'avons analysé, « la vitalité associative » constitue à la fois une entité récalcitrante dont l'identité est construite au fil des traductions et des énoncés qui en résultent. Cette dispute rend également compte de « *l'introuvable sens identique, censé rendre équivalente les deux versions du même propos* » (Ricœur, 2004b, p. 45), comme elle rend compte de l'ensemble des actants, que sont notamment les différents registres langagiers et référentiels des acteurs et des chercheurs, et de leur mobilisation dans les opérations de traduction. En ce sens, mobiliser les deux approches sociologique et herméneutique de la traduction permet de rendre compte d'une quête de symétrisation des identités, qui prend la forme d'une mobilisation et de confrontations mais elle ne peut se résoudre que dans la l'articulation entre la reconnaissance de l'altérité et de la dissymétrie des capacités de recherche et une symétrisation de l'attestation de ces capacités.

c) La traduction comme dynamique de capacitation

La notion d'actant, en complément de celle d'acteur, permet d'impliquer dans toute la chaîne de la traduction toutes les entités qui disposent d'un pouvoir d'agir dans le monde technique et social produit par les dispositifs de recherche. Ainsi, que nous l'avons évoqué, la notion d'actant n'enlève rien de son pouvoir d'agir à l'humain mais le complète en s'associant à lui. C'est également une notion dynamique – les actants peuvent prendre la parole ou rester muets – et opératoire qui permet de saisir la mise en mouvement et les différents transports qui témoignent de la circulation « entre » et qui produisent des énoncés.

La notion d'actant désigne toute entité dotée de la capacité d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée et qui exerce cette capacité. (...) La notion d'actant est particulièrement importante dans l'étude de l'activité scientifique. Celle-ci a en effet pour principale propriété de modifier en permanence la liste des entités qui composent le monde naturel et social. (Callon, *ibid.*, 242)

Par ailleurs, ce sont leur capacité et leur mobilité qui aboutissent à la fabrication d'un réseau de traduction. Ainsi, si la fabrique des énoncés vraisemblables dans les collectifs de recherche constitue le résultat d'une première circulation, celle-ci a vocation à s'étendre et à construire d'autres réseaux au-delà de cette première traduction. C'est par exemple l'enjeu de l'agence Semences Paysannes que les identités des pains et des pratiques de sélection de blé dans l'Agriculture Biologique circulent au delà du collectif de recherche et sont traduits dans d'autres arènes, notamment dans le monde scientifique.

L'activité scientifique ne s'arrête pas avec la fabrication d'énoncés ; elle se poursuit avec leur mise en circulation hors du laboratoire. (...) Cette seconde traduction réussie, les chercheurs, qui sont déjà en position de parler au nom du polymère et de ses capacités d'actants, se trouvent des alliés de poids (les pouvoirs publics et les entreprises pharmaceutiques) qui vont contribuer à la circulation des énoncés et des entités (les polymères) qu'ils traduisent. (Callon, *ibid.*, p.238)

C'est donc de la réussite de cette nouvelle traduction et de la construction d'un nouveau réseau d'actants incluant des politiques et des scientifiques, des colloques, des publications, des événements, des pratiques et des semences reconnues, dont dépend l'existence légitime et politique des blés et des pains, à la fois objets et actants de la recherche collaborative. Le réseau de traduction constitue donc un ensemble de mouvements, qui trace un périmètre toujours mouvant entre les identités, humaines et non-humaines, car toute traduction réussie a vocation à être transformée au cours d'une autre traduction.

A cette voie du « entre » identités et capacités d'action englobés dans la notion d'actants, l'herméneutique propose aussi la voie d'un « entre » mais qui ouvre au sens entre soi et l'autrement. Cette voie donne à ce premier réseau de traduction, obtenu par la connection de rapports « à plat », horizontaux, un point haut qui lui donne du relief et de la profondeur. Il ne s'agit pas tant de pénétrer dans l'intersubjectivité, que de l'englober dans une relation entre un Autre et Soi, dans laquelle la dialectique entre l'identité et l'étranger, ouvre à un autrement qui produit un sens entre les deux polarités. Aussi, la traduction herméneutique offre, notamment par les dynamiques d'apprentissage délibératif et capacitaire, un effet pyramidal. Au-dessus du réseau, le sens herméneutique permet *le passage* entre des

mondes langagiers et culturels. C'est, à travers ces capacités d'interprétation et ce sens que se construit une traduction qui tient compte d'une altérité non réductible à l'identité. Le déploiement de cette analyse capacitaire dans les agencements collaboratifs nous a montré, en complément de l'analyse sociologique de la traduction, que toute déficience dans cette mobilisation de sens compromet la traduction dans sa mécanique de mise en équivalence. La symétrisation par la construction de l'acteur-réseau nécessite, pour rendre compte des identités qui s'y construisent, l'ouverture d'un espace d'apprentissage par la confrontation des savoirs et la reconnaissance de l'altérité dans sa dissymétrie avec l'identité.

La traduction produit également des controverses entre les mondes vécus portés par les différentes identités. Elle pose alors la question de l'issue de ces controverses et la fabrication par les agencements collaboratifs d'un *monde vécu commun* (Callon, 2001) ou bien encore de l'ouverture à l'expérience de la *mutualité* (Ricœur, 2004), qui apparaissent comme des conditions intersubjectives de la co-construction des connaissances.

Chapitre conclusif - Monde vécu commun et expérience de la mutualité au coeur d'une co-construction des connaissances

Nous proposons dans ce chapitre conclusif de dégager une synthèse des conditions de co-construction des connaissances qui émergent des dynamiques délibératives et de reconnaissance dans les différents agencements collaboratifs. Nous éclairerons dans un premier temps les conditions d'émergence du monde vécu commun et de ses capacités dialogiques par deux autres approches du « monde commun ». Nous compléterons ensuite cette synthèse par l'apport de l'expérience de la mutualité à la fois comme aboutissement de toutes les opérations de traduction entre les différentes parties prenantes et comme condition intersubjective de la co-construction des connaissances.

1) Au-delà des mobilisations, construire un espace dialogique pour faire monde commun

Nous portons ici à l'éclairage de deux approches théoriques du « monde commun », que nous présentons rapidement dans un premier temps, les formes de mondes vécus communs issus des agencements collaboratifs pour rendre compte, dans un second temps, de leurs conditions d'émergence et la capacité de co-construction de connaissance. Le monde commun vue comme une confrontation entre les « mondes professionnels » (Beguin, 2009) ou comme issu de « l'exploration des mondes possibles et de la composition du collectif de recherche » (Callon et al, 2001) montrent la capacité de co-construction des connaissances qui est rendue possible par ces manières de faire monde commun et dans lesquelles la capacité de dialogisation prend une place centrale.

a) Des manières de faire monde commun

1. Un monde commun entre les « mondes professionnels »

En cherchant à établir un schéma pragmatique de la recherche partenariale, P. Béguin fait l'hypothèse d'une coexistence de « mondes professionnels » à égalité de légitimité dans la situation d'interaction. Il emprunte la notion de *monde* à J.-L. Prieto (1975) qui relève d'une conceptualisation de la notion de « point de vue » à laquelle il adjoint les caractéristiques de l'expertise, celle-ci nécessitant, compte-tenu de ses fins opératives, de ne retenir qu'une partie du réel et impliquant par conséquent une *manipulation des situations* (2009, p. 56). En tant que cadre de pensée, la notion de monde professionnel réfère donc à une *épistémé*, au sens où M. Foucault (1969) l'a définie. L'*épistémé* rend compte de ce qui peut être tenu pour vrai à un époque donnée, c'est-à-dire des faits qui vont être transformés en *monuments* là où d'autres seront ignorés et passés sous silence. Bien qu'implicite et se donnant à voir seulement « *au moment où on la quitte* », elle définit « *un espace d'ordre où certains évènements trouvent leur place et d'autres non (et) découpe dans l'expérience le champ de ce qui peut ou ne peut pas faire 'objet d'un savoir, d'un discours, de pratiques* » (ibid., p. 58). S'inspirant de cette réduction et transformation de la réalité pour n'en retenir que les informations opératives qui deviendront des monuments, P. Béguin décline ces opérations pour définir le monde professionnel comme « *un cadre d'activité (et) de l'expérience, qui n'épuise absolument pas la complexité du réel, mais qui y découpe le champ du pensable et du faisable, et à partir duquel quelque chose est considéré comme vrai et significatif* ». Partant, le monde professionnel est alors conçu comme un cadre de pensée et d'action qui dépasse la conscience immédiate de l'acteur dans la mesure où il relève d'un « *ensemble d'implicites conceptuels, axiologiques et praxiques, qui forment système avec les objets et les mobiles de l'action* » (op. cit).

Les situations de collaboration de recherche vont mettre en confrontation ces mondes et les pousser à des rapports de composition, qui permettent d'articuler les expertises des partenaires et les cadres épistémiques sous-jacents orientés vers l'action. L'auteur pose ici la question de la « *manière de faire des mondes communs* ». Il postule dans cette composition deux mouvements éventuellement contradictoires ou tensionnels. Le premier mouvement consiste en une confrontation avec le monde et l'expertise d'autrui à *propos* d'une réalité, et la manière dont cet autrui pense et agit la réalité est finalement plus importante et plus

productive que la confrontation avec la réalité elle-même. Le second mouvement tient au fait que cette « réalité » reste à construire et échappe toujours à la captation et à la réduction par un des mondes. Aussi faire « *monde commun* » ne peut échapper à la création d'un *espace dialogique* (Baktine, 1979) pour se confronter à ce qu'« *autrui fabrique dans et avec cette réalité* » (ibid., p. 66). C'est ce processus dialogique qui définirait *in fine* la recherche collaborative en situation et qui trouve son sens dans une configuration toujours singulière. Ce processus ouvre en effet une voie doublement réflexive « *entre le déploiement des connaissances propres à un monde professionnel et la modification du pensable (qu'est) le développement de la conscience, au sein du groupe, d'une cartographie des manières de penser et d'agir* » (ibid., p. 68)

Comme nous l'avons vu, cette confrontation des ordres de savoir dans la visée de trouver un accord de vraisemblance permet, au-delà des mobilisations et des associations construites par l'intéressement, de parvenir jusqu'à une intercompréhension des différents ordres de savoirs et d'ouvrir à la constitution d'un monde vécu commun (Habermas, 1991). Elle constitue un dépassement des formes d'interaction marquées par la polarisation, l'opposition la dualité ou l'imposition. La confrontation n'est pas opposition ni fusion mais bien friction (Toussaint Soulard et al, 2007) ou perturbation (Beguin et Cerf, 2009) qui œuvre à l'apprentissage social, culturel et cognitif au fondement d'une co-production des connaissances.

2. Un monde commun issu de l'exploration des mondes possibles et de la composition du collectif de recherche

L'émergence d'un monde commun entre chercheurs et acteurs tient selon M. Callon à une « *double exploration des mondes possibles et du collectif* » (2001, p. 174) Le déplacement des parties prenantes sur ce double axe permet le passage de la recherche confinée à une recherche collaborative qui associe les acteurs dans l'identification et la formalisation de la problématique. Ce déplacement est à notre sens une des caractéristiques majeure des recherches dites collaboratives, par opposition aux recherches participatives ou autres recherches partenariales (Audoux, Gillet, 2011), dans la mesure où faire œuvre de problématisation commune conduit à une rupture dans le *régime de production de savoir* (Gibbons, 1994 ; Callon, ibid., p. 176). Le second axe tient à la composition du collectif de la recherche, qui constitue un dépassement de la figure délégative. Il s'agit ici de « *faire en*

sorte que ce collectif soit fort de toutes les compétences humaines et non humaines qui permettent l'enrichissement des connaissances produites, mais qui favorisent également tous les débats et toutes les controverses permettant aux connaissances produites d'acquérir la robustesse » (op.cit., p. 175). La finalité recherchée de la composition de ce collectif *hybride* est bel et bien de créer les effets d'opposition et de complémentarités entre des identités singulières et différentes pour produire une vraisemblance sur des entités dont l'énoncé des identités ne soit pas délégué à des spécialistes qui s'en font les porte-paroles. Ainsi, dans l'exemple observé par M. Callon, les myopathes, les gènes et les généticiens, mais aussi les laboratoires, les prothèses et autres banques de cellules, non seulement composent le collectif mais permettent aussi, par leur association, d'explorer un nouveau monde possible de la myopathie. L'ensemble des explorations, confrontations, négociations au sein du collectif ont permis de rendre *compatibles*, même de manière provisoire, les identités des uns et des autres, créant ainsi un *monde commun*. C'est donc du déplacement sur les deux axes que sont, la confrontation et la construction des savoirs pour définir autrement les entités d'une part, et l'ajustement des identités pour composer un collectif d'autre part, que naît le monde commun.

Un monde qui a pour double caractéristique d'être bien réel, puisqu'il est le résultat d'un long processus d'objectivation, et d'être peuplé de subjectivités ajustées les unes aux autres et qui sont parties prenantes de ce monde, voilà sans doute la définition la plus générale de ce que nous entendons par monde commun (ibid., p. 201)

En complément de cette définition, l'auteur souligne l'indépendance de ce processus d'émergence avec une quelconque volonté de planification liée à un projet. Seule la *quête* dans laquelle s'engagent les parties prenantes au sein d'une recherche collaborative les mène, de manière itérative, à ce double avènement de l'exploration des possibles par la connaissance et de la composition du collectif de recherche, qui fait monde commun.

Notons qu'à aucun moment tel ou tel monde commun n'est souhaité en tant que tel. Le monde commun n'est pas la conséquence d'un projet, dont on serait bien en mal d'expliquer d'où il vient. Pour rendre compte de sa construction, il n'y a rien d'autre à imaginer que ces malades et leurs familles, engagées dans la quête de leur identité et qui, pour y parvenir, se lancent dans la recherche collaborative et, de fil en aiguille, dessinent d'autres modalités de vie collective. (op. cit.)

b) Conditions d'émergence du monde commun et capacité de co-construction des connaissances des différents agencements collaboratifs

L'expérience de l'agence Commerce Equitable nous fournit une illustration de la réalité de la dissociation entre le monde commun et le projet de faire ensemble. En effet, le cadrage des interactions par un dispositif d'ingénierie de projet n'a pas pour conséquence de créer un monde commun, car, et malgré son intention, il a pour effet de déplacer les possibles ajustements dialogiques des identités sur les ajustements liés à la coordination des actions. De la même manière, les ambitions de faire monde commun se heurtent dans l'agence Commerce Equitable à la question des porte-paroles et aux effets de ventriloquie qui grèvent l'ouverture et la réalisation de l'espace dialogique, notamment dans la phase déterminante de la problématisation. Tout comme dans l'agence Adoption Internationale, la juxtaposition des intérêts et des entités, assortie de moments de conflictualité, n'aboutit pas à la création d'un espace dialogique suffisamment constitué pour faire naître un monde commun.

L'analyse des phases de véridiction par la délibération dans les quatre agences collaboratives révèle au travers de ses mécanismes de constitution que l'espace délibératif se trouve bien au cœur de l'établissement, non seulement d'une vraisemblance mais surtout d'interactions qui permettent la convergence vers cet accord de vraisemblance. Les manières dont les agences collaboratives s'en acquittent font ainsi émerger plusieurs éléments de cette dynamique de confrontation entre les mondes scientifique et associatif, telle que l'a décrite P. Béguin.

En effet, l'ensemble du cadre de pensée et d'action propre à chaque acteur est mobilisé et tend à réduire et à rabattre la vraisemblance sur ses propres références. Et ces cadres référentiels croisent avec les entités ou objets qui peuplent la scène interactionnelle dès leur apparition dans l'énoncé. Pour exemple, la scène dialogique la plus conflictuelle qui se joue dans l'agence Adoption Internationale entre l'objet praxéologique « *Fabriquer la bonne parentalité* » et l'objet ethnologique « *La fabrique de la parentalité* », ainsi qu'entre les bénévoles praticiens de l'association, la responsable de l'association et le chercheur ethnologue, révèle des forces identitaires tensionnelles qui naissent dès l'énoncé problématisé. Seul l'élargissement de la scène à d'autres experts permettra de sortir de l'épreuve dialogique. Mais cette conciliation par effet de tiers aboutit davantage à des

conquêtes et de nouvelles mobilisations de porte-parole qu'à des compromis qui permettraient l'apparition d'un monde commun dépassant cette configuration conflictuelle. A l'image de son énoncé, l'agence est restée composite à partir de mondes fermés. Ce qui se passe dans les autres agences collaboratives nous ouvre la voie pour identifier l'élément manquant à cette configuration, marquée par la dualité, et qui fait échec à l'émergence d'une capacité dialogique, socle du monde commun. Si la dualité existe dans les agences Capital Social et Commerce Equitable, elle s'exprime à *propos* de la récalcitrance des objets que sont « *ce qui pourrait faire réseau entre les acteurs du Commerce Equitable* » ou « *la vitalité associative* ». Ces objets résistent à être définis par un seul des deux cadres de pensée, référentielle et expérientielle. C'est face à la *récalcitrance* de l'objet à être défini et à être connu, qu'acteurs et chercheurs sont amenés à confronter leur référentiel mais aussi à renoncer à une partie des normes et certitudes qui en proviennent pour aboutir à une connaissance de l'entité mais dans un *régime d'incertitude* (Callon et al, 2001). Il ressort de nos analyses que les itérations entre *la problématisation des identités stabilisées dans l'énoncé*, et *le renoncement aux certitudes référentielles*, au long de la recherche mais en particulier lors de la phase de véridiction, constituent les fondements dynamiques de l'espace dialogique, et donc de l'émergence d'un monde commun.

Par ailleurs, cette *capacité dialogique et délibérative* acquise dans les agences permet de suivre le déplacement proposé par M. Callon sur le double axe de l'exploration des mondes possibles et de la composition du collectif. La configuration de l'agence Semences Paysannes conforte cette approche. En effet, dans la mesure où la capacité délibérative existe dans cette agence dès la phase de problématisation et même sans doute en amont, un élargissement de la mise en délibération des faits à une dispute scientifique est nécessaire pour renforcer sa capacité à produire un niveau de vraisemblance certifiable dans le monde académique. Si paysans-agronomes et chercheurs en génétique forment déjà monde commun, la légitimité et la réalité de ce monde commun doivent être mis à l'épreuve dans un monde plus grand, notamment au moment de la véridiction. Cette configuration d'agence résulte d'un agencement réussi entre, d'une part, une exploration d'un autre monde possible autour des blés, des pains, des pratiques culturelles issues de l'Agriculture Biologique, des paysans et des chercheurs, et d'autre part, la composition d'un collectif d'humains et de diverses entités au travers d'interactions et selon des modalités variées. Il s'agit bien en effet de laisser parler, au travers d'un *dispositif de phonation scientifique*, des

blés oubliés et des pratiques culturelles et de sélection méprisées et invalidées par le monde scientifique, et de donner la parole aux acteurs qui y sont liés, les paysans de l'Agriculture Biologique. *Composer le collectif* de ces entités, de ces acteurs, des chercheurs et de leurs références et autres instruments de mesure génétique a constitué le second axe de déplacement pour faire monde commun. Au final, entités et identités se définissent, au sein de ce monde commun *autrement* et surtout *par eux-mêmes* au sein du collectif et de l'exploration qu'il permet. Ce processus résulte d'un double mécanisme d'*objectivation* qui consiste à donner la parole par des dispositifs scientifiquement valides - et de *subjectivation* qui consiste à définir son identité, soi-même et avec d'autres

L'étude des interactions au sein des agences collaboratives à l'aide de l'instrumentation descriptive et analytique de la sociologie de la traduction nous amène à une vision de la dynamique d'interaction à l'œuvre pour *faire monde commun* entre chercheurs, acteurs et autres entités, objets, instruments, mises en scène, etc. Apparaissent, au terme de ces descriptions analytiques des différents agencements collaboratifs et des épreuves qu'elles traversent, les processus d'objectivation et de subjectivation au cours desquels l'ensemble des identités cherchent à s'ajuster et à trouver accord tant de compatibilité que de vraisemblance.

Qu'apporte alors le regard de l'herméneute à cette description opératoire de la notion de monde commun et de ses conditions d'émergence? Il ajoute, ainsi que nous l'avons déjà souligné, à la dynamique réticulaire qui forme l'acteur-réseau (Callon, 2006), une dynamique d'apprentissage et capacitaire qui donne un *sens*, c'est-à-dire une *orientation*, aux interactions pour composer une capacité collective de recherche. Il s'agit en fait d'un double sens, issu d'un mouvement récursif entre identité et altérité, qui consiste tant à *devenir un acteur reconnu comme capable de recherche* qu'à constituer un *collectif capable de recherche*. La mise en œuvre et le vécu de cette *dynamique délibérative et de capacitation*, dans et au-delà de la *dynamique réticulaire* d'association avec d'autres humains et d'autres entités, ouvrent ainsi au monde de la *mutualité* (Ricœur, 2004) et aux conditions intersubjectives d'une co-construction des connaissances.

2) L'expérience de la mutualité comme condition intersubjective de co-construction des connaissances

Le regard herméneutique se justifie selon J. Habermas par le poids de l'intersubjectivité dans la socialisation au sein des interactions entre soi et autrui et qui vise à une « compréhension mutuelle ».

L'herméneutique a sa racine dans le « travail de la vie générateur de pensées » dans la mesure où la survie des individus socialisés est liée à une intersubjectivité suffisamment sûre de la compréhension mutuelle. (p. 234-235)

Le projet herméneutique est donc un projet de compréhension de la mutualité. Là où les méthodes « empiro-analytiques » visent à saisir la réalité objectivée, l'approche herméneutique permet de relier dans une unité de sens la dimension dite « verticale » de la biographie individuelle et de son appartenance collective avec la dimension dite « horizontale » constituée par les différentes médiations entre les différentes traditions d'individus et de collectifs. L'intersubjectivité constitue, au cœur de ces dimensions communicationnelles, une condition essentielle de l'expérience de la compréhension mutuelle, c'est-à-dire de l'élaboration d'un « *accord sans contrainte et d'une reconnaissance exempte de violence* ». Cette acception de la *compréhension mutuelle* selon J. Habermas rejoint celle de la *mutualité*, donnée comme le *résultat d'expériences pacifiées*, par P. Ricoeur.

Lorsque ces courants de communication s'interrompent et que l'intersubjectivité de la compréhension entre individus se fige ou se disloque, une des conditions de la survie est détruite, qui est aussi élémentaire que la condition complémentaire du succès de l'activité instrumentale : à savoir la possibilité d'un accord sans contrainte et d'une reconnaissance exempte de violence. (ibid., p. 237)

La mutualité tient, dans une approche l'herméneutique capacitaire des agencements collaboratifs, d'une dynamique de capacitation qui relie le *sujet capable de recherche* – c'est-à-dire qui peut effectivement exercer une capacité d'énoncer et une capacité d'inscrire - au *collectif qui devient capable de recherche*, c'est-à-dire qui produit des faits à la fois vraisemblables et acceptables pour l'ensemble des agents en fonction de leur identité et de leur référentiel propre. Cette dynamique enchevêtre la dialectique de la capacité et de son attestation, et celle de l'identité en lien avec une altérité de l'autre ou de l'objet. Seule la reconnaissance de l'irréductibilité de cette altérité à la même de l'identité,

en ce qu'elle s'offre d'ontologiquement méconnaissable et dissymétrique par rapport au soi, ouvre à la voie de la mutualité.

D'une certaine manière, approcher les agencements collaboratifs dans leur trajectoire capacitaire aboutissant à l'expérience de la mutualité, amène à les regarder au-delà de la constitution du monde commun. Comme nous l'avons vu précédemment, le *monde commun* des agences collaboratives tiendrait à l'ensemble des définitions, confrontations et ajustements entre identités et entités et à l'issue par un accord, alors que la mutualité constituerait une étape supplémentaire en rendant à la fois présente et consciente dans les interactions la valeur irremplaçable de l'autre et de ce qui circule entre soi et l'autre. En effet, compréhension mutuelle ou mutualité constituent des états et des issues ultimes de l'intersubjectivité qui portent le regard non plus sur les pôles de l'identité et de l'altérité, mais « sur ce qui circule entre » et qui oriente ce « entre » vers un état de paix, fût-il provisoire.

P. Ricoeur ne suggère pas seulement de différencier, à partir des grandeurs, les modalités de la reconnaissance par l'estime sociale selon A. Honneth, afin de préciser les conditions d'un « pluralisme axiologique ». Il indique que la critique peut « éveiller chaque acteur d'un monde aux valeurs d'un autre », quitte à changer de monde, dans un apprentissage qui, tel celui d'une langue étrangère, permet d'apercevoir sa propre langue comme une parmi d'autres. P. Ricoeur en déduit que la capacité au compromis « ouvre l'accès privilégié au bien commun ». Il entend alors le bien commun comme celui d'une communauté humaine particulière qui doit composer avec cette variété de grandeurs, et non comme la spécification d'une grandeur par un bien commun valide pour l'humanité. (Thevenot, 2007, p. 276)

Concrètement, cette expérience de la mutualité est ouverte par l'expérience de la traduction dont la dialectique de la fidélité versus trahison trouve son issue grâce aux capacités de *compromis* et en particulier à ce que Ricoeur nomme *l'hospitalité langagière*. L'hospitalité langagière constitue ce dépassement possible en réponse au renoncement propre à la traduction, elle est cet espace garant de l'échange, « où le plaisir d'habiter la langue de l'autre est compensée par le plaisir de recevoir chez soi, dans sa propre demeure d'accueil, la parole de l'étranger » (Ricoeur, 2004b, p. 19-20). Elle permet de sortir par le haut des expériences de traduction et de l'épreuve dialogique afférente, dans laquelle la mise en équivalence est « *conquis(e) sur des résistances intimes motivées par la peur, voire la haine de l'étranger, perçu comme une menace dirigée contre notre propre identité langagière* » (ibid., p. 41). Entrer dans l'expérience de la mutualité, au sortir de ces processus

d'objectivation et de subjectivation, tient alors d'une expérience de l'altérité en tant qu'étranger qui ouvre au *bien commun*, après les renoncements et les compromis.

Dans cette perspective, le remède contre l'intolérance ne pourrait être un syncrétisme superficiel ou l'appel aux bons sentiments, mais un approfondissement de nos racines spirituelles qui nous rende capable d'écoute et de dialogue avec l'autre, avec l'étranger qui peut donc devenir l'ami, l'hôte, celui qui garde une semence de vérité qui nous manque et qui intègre le fragment que nous possédons ou que nous croyons posséder. (Jervolino, 2007, p. 88)

L'absence de cette dimension dans certains agencements collaboratifs montre en creux la difficulté et la complexité de ces échanges dans lequel l'altérité de l'étranger, dans ses références, ses expériences, son identité ou son langage, puisse être dialogisée avec le reste des autres identités, sans être rabattue sur une mêmeté. Les moments et les configurations d'agence où la mutualité advient donnent *a contrario* leur pleine capacité de co-construction aux collectifs hybrides de recherches issus de l'acteur réseau. L'altérité de l'étranger y englobe également celle de l'objet, devenu actant, et à propos duquel les acteurs échangent.

Conclusion générale et perspectives

A la faveur de la naissance et de la mise en œuvre d'un dispositif régional de financement de recherche collaborative entre acteurs de la société civile et chercheurs académiques, notre recherche se proposait de regarder en quoi les pratiques scientifiques issues de ces collaborations de recherche institutionnalisées étaient en mesure de renouveler les pratiques de production de connaissances déléguées aux seuls chercheurs professionnels. Si, dans cette optique, l'ambition de ce dispositif de financement de la recherche était bien d'introduire une nouvelle régulation citoyenne dans la production des connaissances, et de « *retisser les liens entre la science et la société civile en intégrant les enjeux sociétaux de la science en amont dans les politiques publiques de recherche* »²³, qu'en était-il des collaborations réellement pratiquées? Étaient-elles en mesure de permettre une réelle co-construction des connaissances, qui participerait à son tour d'une co-production entre science et société ?

C'est sur ce questionnement et à ce niveau microsocial d'analyse que nous avons porté notre regard sociologique. En quoi et comment un dispositif institutionnel visant une co-production de connaissances entre deux corps sociaux, dans l'objectif de davantage relier production scientifique et besoins sociétaux, pouvait générer des modalités d'élaboration conjointe des connaissances ? Ces niveaux de questionnement et d'analyse se situent entre le niveau mésosocial de régulation par le dispositif institutionnel et le niveau microsocial de capacité de co-construction des partenaires. L'ambition de notre recherche était donc d'identifier les modalités d'interaction débouchant sur une co-construction de connaissances entre acteurs et chercheurs et qui seraient en mesure de renouveler les pratiques de recherche issues du régime délégué aux chercheurs professionnels.

Ce questionnement initial sur la manière de produire du *commun* s'est décliné en trois axes problématiques pour analyser ce qui se passe effectivement *entre* les partenaires et ce qu'ils produisent. Ces trois axes de la problématique concernent (1) les pratiques effectives de production scientifique collaborative, (2) les modalités de validation et d'évaluation des faits

²³ Extrait du rapport cadre sur l'Enseignement, la recherche et l'innovation, Conseil Régional d'Île-de-France, mai 2005, voir Annexe 2

et de leur vraisemblance produits par ces pratiques ainsi que (3) les capacités mobilisées et produites et leur reconnaissance au sein du collectif collaboratif.

Si les pratiques d'inscriptions scientifiques et les interactions collaboratives qui les génèrent peuvent être tracées et analysées par une sociologie descriptive comme la sociologie de la traduction, les attributions de sens, les capacités d'intercompréhension et d'apprentissage nécessaires à la construction collective d'une vraisemblance et d'une capacité collective de recherche ont nécessité un cadre d'analyse qui réhabilite l'intersubjectivité. La dimension centrale de la traduction qui traverse ces collaborations a donc été abordée à l'aide d'une double approche analytique empruntant d'une part à la sociologie constructiviste de la traduction et d'autre part à des théories herméneutiques de la délibération, des capacités et de leur reconnaissance. La traduction est abordée dans un premier temps comme une série d'interactions permettant la mise en réseau d'acteurs, de connaissances, de productions, d'instruments, etc., (Callon, 1986, 2001 ; Latour, 1988, 1989), et dans un second temps au regard d'une intercompréhension des différents ordres de validité de l'argumentation (Habermas, 1992) et d'une interprétation de langage débouchant sur un sens partagé (Ricoeur, 2004).

Cette analyse a porté sur quatre projets collaboratifs menés dans le cadre de ce dispositif formel à partir des pratiques discursives et des productions écrites que nous avons recueillies au cours de l'observation des comités de pilotage de ces projets au long du processus de recherche.

Au terme de cette analyse, un premier constat émerge qui porte sur une dissociation partielle entre le cadre formel instituant une production conjointe et les interactions effectives qui sont capables d'aboutir à une co-construction des connaissances. Si les dimensions formelles du dispositif institutionnel cadrent et favorisent les interactions en ce sens, elles ne peuvent suffire à performer une co-construction, tant la confrontation des identités, des intérêts, des normes et des références légitimes dont relèvent chaque catégorie de partenaires nécessite un ensemble d'opérations de traductions successives dont les issues amènent à des combinaisons diverses.

Ce sont donc des trajectoires collaboratives différentes se construisant au fil du processus de recherche entre acteurs et chercheurs qui émergent de notre analyse, par la combinaison :

- *d'agencements collaboratifs* rendant compte des différentes compositions collectives entre identités, intérêts d'acteurs et de chercheurs et objets de connaissances,

- de *dynamiques délibératives* permettant un apprentissage de la délibération et l'émergence d'un monde vécu commun permettant la co-construction d'une vraisemblance des faits scientifiques produits,
- des *dynamiques capacitaires* dans lesquelles la reconnaissance des capacités de recherche amène à une expérience de la mutualité entre acteurs et chercheurs.

Ces trois trajectoires délibératives montrent un rapport d'*impossibilité*, de *continuité* et de *possibilité de renouvellement* des pratiques de recherche du régime de production délégué. De ces trois figures collaboratives, se dégagent des modalités d'interaction favorisant la co-construction des connaissances entre acteurs et chercheurs. Ces modalités résultent de la combinaison de dimensions collaboratives liées aux pratiques d'inscription, de délibération et de reconnaissance des capacités de recherche.

La distribution des capacités de recherche, d'énonciation et d'inscription, de manière à la fois différenciée et intégrée dans une visée partagée constitue la première des dimensions permettant la co-construction de connaissances. Chaque partie prenante est mobilisée dans l'énonciation et la fabrique d'inscriptions scientifiques sur un objet de connaissance relevant de son identité et de ses capacités propres. Mais l'énoncé qui relie objets et identités les intègre dans une finalité et un registre d'intérêt partagés. Il se distingue d'un énoncé problématisé inscrit dans un seul registre de légitimité, scientifique ou praxéologique, ou qui entérine la dualité de leur finalité. La *distribution différenciée et intégrée des identités et des objets de recherche* constitue une modalité de co-construction des pratiques de recherche qui ne s'effondre pas dans un horizon de symétrisation et d'égalité confinant à une impossible subsidiarité. Cette forme collaborative comme modalité de co-construction ne met pas en rivalité les visées productrices propres à chacune des sphères mais les coordonne dans un objectif de transformation (Dumais, 2016 ; Cerf et Thiery, 2009) et ouvre ainsi à une possible co-production entre science et société.

La seconde dimension favorable à la co-construction tient à la capacité pour les parties prenantes de développer des capacités dialogiques tout au long du processus de recherche, mais que nous avons mis en évidence au moment particulier de la véridiction où les faits scientifiques produits sont évalués pour construire une vraisemblance qui devient connaissance. Cette capacité de dialogue et d'apprentissage de la délibération permet de développer un *monde vécu commun* qui traduit une intercompréhension entre les différents ordres de validité des connaissances et les différentes prétentions à la vérité portées par les

acteurs et les chercheurs (Habermas, 1976). L'espace de la délibération implique des dimensions sociales, culturelles et intersubjectives entre les partenaires, qui dépassent les mobilisations et les associations techniques et socio-cognitives du processus d'inscription scientifique. Il ouvre à un apprentissage collectif qui permet d'articuler les systèmes de références objectives, normatives, sociales et subjectives liés aux mondes vécus des parties prenantes et de co-construire une vraisemblance. Indissociable d'une fonction collective cognitive, la délibération permet au collectif hybride de recherche de devenir un collectif capable de co-construire des connaissances et d'action collective. Et cet apprentissage collectif a également le pouvoir de faire dévier le cours d'un intéressement et d'un enrôlement orientés par des formes d'imposition vers une co-construction. Cette possible réorientation tient aussi à la qualité de représentation de toutes les parties prenantes et à leur *capacité de représentation* en tant que porte-parole d'intérêts et d'objets qui doivent particulièrement prendre place dans la transformation des données en faits vraisemblables au sein d'une *communauté de parole*. L'espace délibératif se pose aussi comme la possibilité d'une articulation entre le maintien de *l'ethos scientifique* pour garantir la genericité des connaissances produites (Stengers, 1996 ; Cerf et Thiery, 2009) avec une perspective de transformation ou de résolution d'une problématique sociotechnique. La présence de cette dimension délibérative dans les pratiques collaboratives participe de la constitution d'une capacité collective de recherche et son absence l'obère, comme nous le montre la figure de l'a-délibération. Articulée à la distribution différenciée et intégrée des capacités d'énonciation et d'inscription scientifiques, la délibération permet un dépassement des modes de production de connaissances déléguées en « *fai(sant) en sorte que ce collectif soit fort de toutes les compétences humaines et non humaines qui permettent l'enrichissement des connaissances produites, mais qui favorisent également tous les débats et toutes les controverses permettant aux connaissances produites d'acquérir la robustesse* » (Callon et al., 2001, p. 175).

Mais cette capacité collective de recherche ne saurait se révéler sans une dynamique de reconnaissance qui la fasse vraiment aboutir. Cette dernière dimension collaborative comme modalité nécessaire à la co-construction de connaissances est seule capable de traduire en *estime sociale* (Honneth, 2002) une action de recherche effectivement réalisée. Elle se joue dans les différentes attestations, imputations ou ascriptions, par les différents partenaires et qui donnent aux actions de recherche effectives et aux identités qui les ont réalisées leur

pouvoir et leur positionnement social au sein du collectif de recherche. C'est dans cette dynamique de capacitation par la reconnaissance que le monde vécu commun peut résoudre l'épreuve de symétrisation qui traverse ces expériences collaboratives. La reconnaissance de la dissymétrie des capacités dans la production scientifique associée à leur mise en équivalence, sans en réduire l'identité, procède non seulement de la reconnaissance des capacités de chaque partie prenante, mais aussi de la capacité collective à co-construire des connaissances. Elle permet aux partenaires de faire l'expérience de la *mutualité*, comme le résultat d'*expériences pacifiées* autour de l'*hospitalité langagière* (Ricœur, 2004). Cette opération de traduction « entre » les langages de soi et autrui à propos des entités ou des objets de la recherche est une opération de « *construction du comparable* » (Thévenot, 2007), aboutissant à une *équivalence sans identité* entre les langues propres aux différents registres de savoirs, et dans laquelle se jouent tous les risques de trahison mais aussi d'« *appropriation créatrice par la langue d'accueil* » (Ricœur, 2004b, p. 66). La *construction d'espaces tiers* visant à la *production d'équivalence* et l'*exercice de capacités de compromis* amenant à des renoncements à une totale fidélité en constituent d'importantes modalités de réalisation.

La co-construction issue de l'articulation des trois dimensions que sont, la distribution des capacités dans les pratiques d'énonciation et d'inscription scientifiques, leur reconnaissance et les capacités délibératives, constitue seule une modalité de possible renouvellement du mode délégué de production des connaissances, même si elle se heurte à la difficulté d'une reconnaissance dans des mondes élargis, notamment à une communauté scientifique dominée par les modes de production délégués.

L'exigence de cette dynamique collaborative montre également la nécessité d'inscrire ces interactions dans un temps long, parfois en amont et en aval de leur déploiement dans le dispositif formel de financement. Ce temps long est celui d'un apprentissage commun mais aussi de l'émergence d'une visée partagée fédératrice des identités et des intérêts. Néanmoins, l'apprentissage délibératif autour des connaissances et les dynamiques capacitaires permises par ces dispositifs constituent des modalités de co-construction qui infléchissent les modes de production de connaissance déléguée.

L'évaluation de ces dispositifs pour apprécier les effets de ces collaborations sur le possible renouvellement des rapports entre science et société ne saurait donc se réduire à la seule production scientifique, d'abord, parce cette production existe même sans co-construction

notamment dans l'agencement marqué la dualité, mais aussi parce qu'elle ne peut rendre compte de la production des identités, de leur capacitation et de leur reconnaissance mutuelle. Connaissances co-construites et production d'identités et de capacités reconnues constituent trame et chaîne de ces expériences collaboratives de recherche et de leur capacité à relier les mondes scientifiques et les organisations de la société civile. Elles participent d'un rapport de co-production proche de la forme aboutie de la démocratie technique (Callon, 1998 ; 2001) qui cohabite avec les autres régimes de production des connaissances.

Quant aux perspectives possibles de cette recherche, nous en identifions trois principales.

La première est d'ordre praxéologique. Elle vise la déclinaison en modalités concrètes des dimensions impliquées dans la co-construction des connaissances et qui permettraient aux acteurs et aux chercheurs qui s'engagent dans ces collaborations d'orienter leurs pratiques dans le sens d'une co-construction et de faciliter cet apprentissage aux moments de l'élaboration de la problématique, de la distribution des rôles pour produire les inscriptions scientifiques et de leur mise en délibération. Cette perspective pratique utile aux partenaires pourrait être élaborée en lien avec les travaux sur les modalités de la co-construction développées sur la recherche-action dans les sciences de l'éducation (Chevalier, 2007).

Une autre perspective tiendrait à l'extension des résultats de cette recherche à l'ensemble des 115 projets PICRI qui ont été conduits pendant cette décennie. La déclinaison des dimensions en critères simplifiés pourrait constituer une grille d'enquête permettant de cartographier les projets collaboratifs dans leur modalité de co-construction des connaissances scientifiques et des effets de celle-ci dans chacun des mondes scientifique et associatif. Ce travail pourrait participer d'une appréciation des possibilités de co-production d'un certain rapport entre science et société par ce dispositif institutionnel.

Enfin, une dernière perspective tient au cadre épistémologique que nous avons construit et qui articule deux approches, fondamentalement opposées, mais qui participent l'une et l'autre d'une symétrisation des identités et des entités qui peuplent ces collaborations par une mise en équivalence sans réduction de leur identité propre. Le dialogue entamé irrigue de notre point de vue une analyse qui pourrait être approfondie par des applications sociologiques sur des questions proches comme l'interdisciplinarité.

Bibliographie

ABEL Olivier, POREE Jérôme, *Le vocabulaire de Paul Ricœur*, Ellipses, 94p.

ABEL Olivier, « Ricœur Ethics of Method », *Philosophy today* Vol.37:1, 1993, pp. 23-30.

AKRICH Madeleine, Comment décrire les objets techniques ? *Techniques et Culture*, 9, 49-64, 1987

AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006

ALMARIC Jean-Luc, Affirmation originaire, attestation, reconnaissance. Le cheminement de l'anthropologie philosophique ricœurienne, *Études Ricœuriennes / Ricœur Studies*, Vol 2, No 1 (2011), pp. 12-34, <http://ricoeur.pitt.edu>

ANADON Marta (dir.), *La recherche participative. Multiples regards*, Presses de l'Université du Québec, 2007, 238p.

ARBORIO Ane-Marie, FOURNIER Pierre, *L'observation directe*, Armand Collin, 128p.

ARGYRIS Chris, SCHÖN Donald.A., *Apprentissage organisationnel, théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001, 380p.

AUDOUX Christine, *Le métier de chercheur à l'épreuve des pratiques contractuelles*, Mémoire de DEA, Paris, CNAM, 2005

AUDOUX Christine, LARQUE Lionel, « Vers une société de l'intelligence », *Politis*, Hors –Série « Quelles solutions pour un autre monde ? », Oct-Nov 2008

AUDOUX Christine, « Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs de la société civile », in « Quelles sciences pour une planète vivable en 2030 ? », *Revue Critique d'Ecologie Politique*, n° 28, 2008

AUDOUX Christine, GILLET Anne, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>

AUDOUX Christine, GILLET Anne, "Recherches participatives, collaboratives, recherches-actions : mais de quoi parle-t-on ?", in Les chercheurs ignorants (coord.), *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Presses de l'EHESP, 2015, pp. 44-50.

AUDOUX Christine, « La fabrique de collectifs de recherche collaborative. Une mobilisation de la sociologie de la traduction », in GILLET Anne et TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles approches ? Quelles analyses ?* (à paraître en double édition, France et Québec, Presses Universitaires du Québec, 2016).

BACHELARD Gaston, *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, 1934 (édition de 1995)

BAKER Michael James, *Recherches sur l'élaboration de connaissances dans le dialogue*, Habilitation à diriger des recherches, Psychologie, Université Nancy 2, 2004

BAKTINE Mikhail, *La poésie de Dostoïevski*, Seuil, 1970

BARBIER Rémi, TREPOS Jean-Yves, Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2007/1 - n° 1, pp. 35-58

BARRE Rémi, THERY Jean-François, *La loi sur la recherche de 1982, Origines, Bilan et perspectives du « modèle français »*, Paris, INRA éditions, 2001

BARRE Rémi, « Pour une mise en politique de la recherche participative », in GILLET Anne, TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles approches ? Quelles analyses ?* à paraître en double édition, France et Québec, 2016

BEGUIN Pascal, « Expérience collective et recherche en partenariat. Eléments pour une recherche pragmatique de la « recherche en situation », in BEGUIN Pascal et CERF Marianne (sous la direction), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octares Editions, 2009, 308 p.

BEGUIN Pascal, CERF Marianne (sous la direction de), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Editions Octares, 2009, 308 p.

BEN-DAVID Joseph, *Eléments d'une sociologie historique des sciences*, PUF, 1997 (1991) (recueil d'articles édité par Gd Freudhental)

BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday, 1966.

BES Marie-Pierre, 2005, « Savoirs et savoir-faire élaborés dans les relations science-industrie. Un nouvel enjeu pour la marchandisation de la science ? », in *Marchandisation et connaissance, Sciences de la société*, Toulouse, numéro 66, pp. 131-148

BREVIEGLIERI Marc, L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir. Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricoeur, *Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies* Vol 3, No 1 (2012) <http://ricoeur.pitt.edu>

BRIANCON Muriel, L'altérité au cœur de l'identité : que peut enseigner l'altérité intérieure ? *Sciences-Croisées*, Numéro 2-3 : L'Identité, juin 2008

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991

BONNEUIL Christophe, « Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre Mondiale : un essai de synthèse », in LE MAREC J. et BABOU I. (dir.), *Actes du colloque Sciences, médias et société*, ENS, 2005, pp. 15-40

BONNEUIL Christophe, DEMEULENAERE Elise Demeulenaere, THOMAS Frédéric Thomas, JOLY Pierre-Benoît, ALLAIRE Gilles, GOLDRINGER, Innover autrement ? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale, *Les Dossiers de l'environnement de l'INRA*, n° 26 spécial "Variétés et semences pour une agriculture paysanne et durable", coord. MEYNARD J.Marc), 2006

BONNY Yves, « Les recherches partenariales participatives : Éléments d'analyse et de typologie », in GILLET Anne, TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles approches ? Quelles analyses ?* à paraître en double édition, France et Québec, 2016

BOUDEVILLE Jacques, *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, Editions Génin, 1972, 280p.

BOURDIEU Pierre, Le champ scientifique, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, juin 1976, n°2/3, 1976, pp. 88-104

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982

BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994

BOURDIEU Pierre, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, INRA Editions, 1997, 77p.

BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Cours du Collège de France 2000-2001 ; Paris, Editions Raisons d'Agir

BOURQUE G.-L., 1996, « Approche compréhensive des trois dimensions d'analyse : organisationnelle et socioculturelle », *Cahiers du CRISES* (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats), n°9603, Montréal, Québec

BOURASSA Michelle, PHILION Ruth, CHEVALIER Jacques, « L'analyse de construits, une co-construction de groupe », in Les outils de la recherche participative, *Education et Francophonie*, Volume XXXV:2 – Automne 2007, www.ace.f.ca

BRIANCON Muriel, L'altérité au cœur de l'identité : que peut enseigner l'altérité intérieure ? *Sciences-Croisées*, Numéro 2-3 : L'Identité, juin 2008

BUSSIERES Denis, FONTAN Jean-Marc, « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 23 mars 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3670>

BUSSIERES Denis., CAILLOUETTE Jacques, FONTAN Jean-Marc, SOUSSI Souad Ahmed, TREMBLAY Diane-Gabrielle et TREMBLAY Pierre-André, « La recherche partenariale au CRISES », Montréal, UQAM, *Les Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques*, No ET1301, 2012, 61 p.

CAILLE Alain (dir.), *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, 2007, p. 303p.

CAILLOUETTE Jacques, SOUSSI Sid Ahmed, « Espace partenarial de recherche, espace public et innovations sociales », in GILLET Anne et TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.) *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles approches ? Quelles analyses ?* à paraître en double édition, France et Québec, 2016

CALLON Michel, Éléments pour une sociologie de la traduction, La domestication des coquilles Saint-Jacques et les des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, 1986, n°36, pp. 169-208

CALLON Michel, « Is Science a public good ? » Fifth Mullins Lecture”, *Science, Technology and Human Value*, 19 (4), 1994

CALLON Michel, LAREDO Philippe, MUSTAR Philippe, *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie*, Paris, Editions Economica, 1995

CALLON Michel, LATOUR Bruno, « Tu ne calculeras pas » ou comment symétriser le don et le capital », *Nouvelle revue du Mauss*, vol. 9, 1997, pp. 45-70

CALLON Michel, « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des Mines-Responsabilité & Environnement*, n°9, Janvier 1998, p. 63-72

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde certain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, seuil, 2001, 358p.

CALLON Michel, Sociologie de l'acteur-réseau, p. 267-276, in AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction*, Presses des Mines, 2006, 304p.

CALLON Michel, « Quatre modèles pour décrire la dynamique des sciences », pp. 201-251, in AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Michel, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses des Mines, 2006, 304 p.

CHABLE Véronique, La sélection participative en agriculture biologique, in BEGUIN Pascal, CERF Marianne (sous la direction de), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Editions Octares, 2009, pp. 73-92

CHENNOUFI Ridha, *Habermas*, Vrin, 2013, 239 p.

CHEVALLARD Yves, *Evaluation, objectivation, véridiction - La relation didactique comme caprice et miniature*, Publications de l'IREM, Aix-Marseille

COREEN François, *Manière de faire parler. Interaction et ventriloquie*, Le Bord de l'Eau, 2013, 268p.

DARRE Jean-Pierre, *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, Institut National de la Recherche Agronomique, 1999, 244 p.

DAU VAN HONG Paul, *Paul Ricœur : le monde et autrui*, L'Harmattan, 2012, 273p.

DEMEULENAERE Elise, BONNEUIL Christophe, « Des Semences en partage », *Techniques & Culture*, 57 | 2011, pp. 202-221.

- DEMEULENAERE Elise, « Les semences entre critique et expérience : les ressorts pratiques d'une contestation paysanne », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 94-4(2013), pp. 421-441
- DESCOMBES Vincent, Le pouvoir d'être soi. Paul Ricœur. Soi-même comme un autre. "Les classiques des sciences sociales" http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales
- DEWEY John, *Logique, la théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993 (1938).
- DUBAR Claude, *La socialisation*, Armand Collin 3^{ème} édition, 2002 (1995)
- DUBET François *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 258 p.
- ERICKSON Erik, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, trad. 1972 (1968).
- EVERS Adalbert, " Les dimensions sociopolitiques du tiers secteur. Les contributions théoriques européennes sur la protection sociale et l'économie plurielle », *Sociologie du travail*, n°4, vol. 42, octobre-décembre 2000
- FONTAN Jean-Marc (dir.), BUSSIERES Denis, CAILLOUETTE Jacques, SOUSSI Sid Ahmed, TREMBLAY Diane-Gabrielle et TREMBLAY Pierre-André, « La recherche partenariale au CRISES », publications du CRISES, collection Études théoriques, version 9, 16 octobre 2012, 61 pages. URL : http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1301.pdf
- FONTAN Jean-Marc, KLEIN Juan-Luis et BUSSIERES Denis (dir.), *Le défi de l'innovation sociale. Savoirs croisés*, Presses Universitaires du Québec, Montréal, 2014, 214p.
- FORAY Dominique, *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte, 2000, 128 p.
- FORAY Dominique, « Trois modèles d'innovation dans l'économie de la connaissance », in MUSTAR Philippe, PENAN Hervé (dir), *Encyclopédie de l'Innovation*, Editions Economica, Paris, 2003, pp. 497-518
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966
- FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969
- FOUCAULT Michel, « Vérité et pouvoir », *L'Arc*, n°70, 1977, pp. 16-26
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Hautes études, Gallimard et Seuil, Paris, 2004.
- GENARD Jean-Louis, CANTELLI Fabrizio, « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, 27 avril 2008. URL : <http://sociologies.revues.org/1943>
- GIBBONS Michael, LIMOGES Camille, NOWTONY Helga, SCHWARTZMAN Simon, SCOTT Peter and TROW Martin, *The new production of knowledge. The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, SAGE Publications, London, 1994, 179 p.
- GODBOUT Jacques T (collaboration avec Alain CAILLE), *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 2000 (1992).
- GRONDIN Jean, *L'herméneutique*, PUF, Que sais-je ?, 128p.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1986, Payot (trad. 1962), 324p.

HABERMAS Jürgen, *Connaissance et intérêt*, Gallimard, 2006 (1976), 436p.

HABERMAS Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, 2008 (1973), 211p.

HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société.*, Fayard, 1987- 448 p.

HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2, Pour une critique de la raison fonctionnaliste*, Fayard, 1987, 480p.

HABERMAS Jürgen, *Le discours philosophique de la modernité*, Gallimard, 1988, 381p.

HABERMAS Jürgen, *De l'éthique de la discussion*, 2013 (1992), Flammarion, 202 p.

HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales », 2008, 298 p.

HENAFF Marcel, *Le Prix de la vérité. Le don, l'argent*, la philosophie, Le Seuil, 2002

HENNION Antoine, « Vous avez dit attachements ?... », in *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, AKRICH Madeleine, BARTHE Yannick, MUNIESA Fabian et al, Paris, Presses des Mines, 2010, pp.179-190

HUGHES Everett C., *Le regard sociologique*, EHESS, Paris, 1996, 344p.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, 2000, 232p.

JERVOLINO Domenico, *Herméneutique et traduction*, Ellipses, 143p.

JOLY Pierre-Benoît, SELMI Adel, *Les régimes de production des connaissances de la sélection animale. Ontologies, mesures, formes de régulation*, *Sociologie du travail*, 56 (2014), pp. 225-244

KADDOURI Mokhtar, *Le projet de soi entre assignation et authenticité*, *Recherche et Formation* n°41, INRP, pp 31-47

KINCAID D. Lawrence, "Convergence Theory." *Encyclopedia of Communication Theory*. Ed. . Thousand Oaks, CA: SAGE, 2009. 189-92. SAGE Reference Online. Web. 16 Jul. 2012

KLEIN Juan-Luis, LAVILLE Jean-Louis, MOULAERT Franck, *L'innovation sociale*, Paris, Eres, 2014, 246p.

KNORR-CETINA Karin, *Epistemic cultures: forms of reason in science*, First publ. in: *History of Political Economy* 23 (1991), 1, pp. 105-122

KNORR-CETINA Karin, *Les épistémés de la société : l'enclavement du savoir dans les structures sociales*, *Sociologie et sociétés*, Vol.XXX, n°1, 1998

KNORR-CETINA Karin, *Objectual practice*, First publ. in: *The Practice Turn in Contemporary Theory / Theodore R. Schatzki ... (eds.)*. London: Routledge, 2001, pp. 175-188

LATOUR Bruno, *Les microbes, guerre et paix*, A.M. Métaillé et Pandore, 1984

LATOUR Bruno, Steve WOOLGAR, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, La Découverte, coll. Poche, 1988, 300 p.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, 1991

LATOUR Bruno, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, coll. Points, 1993

LATOUR Bruno, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, INRA Editions, 1994, 94p.

LATOUR Bruno, « Factures/fractures: de la notion de réseau à celle d'attachement », in André Micoud et Michel Peroni, *Ce qui nous relie*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, pp. 189-

LATOUR Bruno, *Politique de la nature. Comment faire entrer la science en démocratie*, Paris, La Découverte 2004 (1999)

LATOUR Bruno, *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte (1989), 2005, 663p.

LATOUR Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006 (Editions Poche 2007), 401p.

LALLEMENT Michel, 2003, *Histoire des idées sociologiques de Parsons aux contemporains*, Paris, Nathan

LAVILLE Jean-Louis, « De la sociologie des organisations à la sociologie des institutions ? », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n°29, 1^{er} semestre, 1997

LAVILLE Jean-Louis, *Sociologie des services*, 2006

LAVILLE Jean-Louis, SALMON Anne, *Association et action publique*, Desclée de Brouwer, 2015, 632p.

LEVESQUE Bernard, « Le partenariat: une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale », *Cahiers du CRISES*, n°0104, Montréal, Québec, 2001

LEVINAS Emmanuel, *Le temps et l'autre*, PUF, 1983, 92p.

LICOPPE Christian, 1996, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte

LI VIGNI Fabrizio, Les non-humains peuvent-ils être des porte-parole ?, *COMPOSITE* 16(1), 2013, pp. 44-61 <http://www.composite.org/index.php/revue/issue/view/18>

LOUTE Alain, *La créativité sociale, De la socio-économie des conventions à la philosophie de l'action de Paul Ricœur*, Dissertation de Doctorat en Philosophie et Lettres, Louvain-La-Neuve, février 2007

MARTIN Olivier, *Sociologie des sciences*, Nathan, 2000, 128p.

MARTUCELLI Danilo, *Grammaires de l'individu*, Folio coll. Essais, 2002, 712p.

MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, PUF, 1963 (1934), 448p.

MENGER Pierre-Michel (sous la direction de), 2003, *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme

- MERTON Robert K., "The Thomas theorem and the Matthew effect", *Social Forces*, vol; 74, n° 2, december, 1995, pp. 379-424
- MERTON Robert King, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 (1949), 384 p.
- MICHEL Johann, *Sociologie du soi. Essai d'herméneutique appliquée*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 212 p.
- MIDLER C, *L'auto qui n'existait pas. Management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris, InterEditions, 1993
- MIGUELEZ Roberto « Narration, connaissance et identité chez Paul Ricœur », *Philosophiques*, vol. 14, n° 2, 1987, p. 425-433. <http://id.erudit.org/iderudit/027021ar>
- MUNIESA Fabian, CALLON Michel, *La performativité des sciences économiques*. CSI WORKING PAPERS SERIES 010, 2008, halshs-00258130
- NISBET Robert, 1984 (1966), *La tradition sociologique*, Paris, trad. Française, PUF. *The sociological tradition*, Basic Books, Publishers, New York, 1966
- NOWOTNY Helga, GIBBONS Michaël, SCOTT Peter, *Repenser la science. Savoir et société à l'ère de l'incertitude*, Belin, 2003, 319 p.
- PESTRE Dominique, Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets et nouvelles pratiques, *Annales EHESS*, mai-juin 1995, n°3, pp. 487-522
- PESTRE Dominique, *Science, argent et société. Un essai d'interprétation*, Paris, Inra Editions, 2001
- PESTRE Dominique, *Introduction aux Science Studies*, La Découverte, « Repères », 2006
- PONCET Christian, MIGNOT Jean-Pierre, 2005, « Politiques publiques et implications organisationnelles dans le processus historique d'industrialisation des connaissances », in Marchandisation et connaissances, *Sciences de la Société* n°66, Presses Universitaires du Mirail
- POPPER Karl, *La connaissance objective*, Aubier, 1991 (1^{re} édition, 1972).
- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990, 425p.
- RICŒUR Paul, L'attestation : entre phénoménologie et herméneutique, in *Paul Ricoeur. Les Métamorphoses de la raison herméneutique*, dir. Jean GREISCH et Richard KEARNEY, Editions du Cerf, 1991, pp. 381-403
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Seuil, Coll. Points Essais, 2003
- RICŒUR Paul, *Parcours de la Reconnaissance*, Folio, 2004, 421p.
- RICŒUR Paul, *Sur la traduction*, Bayard, 2004, 70p.
- RICŒUR Paul, « Devenir capable, être reconnu », *revue Esprit*, n°7, juillet 2005
- SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977

SCHÖN Donald, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, trad., Éditions Logiques, 1997, 418p.

SHINN Terry, RAGOUET Thierry, *Controverses sur la science. Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Raisons d'Agir Editions, 2005, 238p.

SERRES Michel, *Hermès III, la traduction*, Paris, Editions de Minuit, 1974, 272 p.

SINTOMER Yves, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, 2008, p. 115-134.

STENGERS Isabelle, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, 1996

STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, trad. franç., Paris, Métailié, 1989/1992

TAP Pierre, *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, 1988

THEVENOT Laurent, « Reconnaissances : avec Paul Ricœur et Axel Honneth », pp. 269-283 in Alain Caillé, *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, 2007, 303p.

TOUSSAINT SOULARD Christophe, COMPAGNONE Claude, LEMERY Bruno, « La recherche en partenariat entre fiction et friction », *Natures Sciences Sociétés* 15, pp. 13-22 (2007)

TREMBLAY Diane-Gabrielle, ROCHMAN Juliette, « Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique », in GILLET Anne et TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.) *Les recherches partenariales et collaboratives : quelles approches ? Quelles analyses ?*, à paraître en double édition, France et Québec, 2016).

UHALDE Marc (dir.), *L'intervention sociologique*, Desclée de Brouwer, 2001, 482p.

VAILLANCOURT Yves, « La construction des politiques publiques », in LAVILLE Jean-Louis, SALMON Anne (dir.), *Association et action publique*, Desclée de Brouwer, 2015, 632p., pp. 421- 460

VINCK Dominique, *Sociologie des Sciences*, Paris, Armand Colin, 1995

VINCK Dominique, « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans l'économie sociale », *Revue française de sociologie*, 1999, vol. XI

VINCK Dominique, « La bonne science est-elle un produit collectif ? », *Sciences Humaines* Mars 2006, n°169, pages ?

VINCK Dominique, *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin, 2007, 303 p.

WEBER Max, 1917-1919, *Wissenschaft als Beruf*, trad. Le savant et le politique, une nouvelle traduction, La profession et la vocation de savant, Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, 2003, 206 p.

WOLFF Ernst, Compétences et moyens de l'homme capable à la lumière de l'incapacité, *Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies* Vol 4, No 2, 2013, <http://ricoeur.pitt.edu>, pp. 49-63

ZARIFIAN Philippe, *Travail et communication. Essai sociologique sur le travail dans la grande entreprise industrielle*, PUF, 1993, 213p

Sites et références électroniques

AKRICH Madeleine, « Co-construction », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/co-construction>.

JUIGNET Patrick, « L'objet de la connaissance scientifique », <http://www.philosciences.com/Articles/Gobjet.html>

ZARIFIAN Philippe, *Le développement du savoir par la communication*, <http://philippe.zarifian.pagesperso-orange.fr/page59.htm>

Article dans revues à comité de lecture

AUDOUX Christine GILLET Anne, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>

Articles

AUDOUX Christine, LARQUE Lionel, « Vers une société de l'intelligence », *Politis*, Hors –Série, Oct-Nov 2008,

AUDOUX Christine, « Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs de la société civile », *Revue Critique d'Ecologie Politique* n° 28, 2008

Communications et journées d'étude

AUDOUX Christine Synthèse théorique du séminaire Repères, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Paris, 15 mars 2012 - Ministère du Développement Durable

AUDOUX Christine « La co-construction des connaissances : entre discours et réalité, un processus à l'épreuve de la traduction », in Journée d'étude internationale sur « *Enjeux, pratiques et analyses de la recherche partenariale entre chercheurs et autres milieux professionnels* » le 16 janvier 2012 - Cnam– CNRS/Lise (laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique) et CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales) et Université du Québec A Montréal-Téluq, Québec, Canada.

AUDOUX Christine, « Les identités doubles d'acteur-chercheur : quelle chance pour des recherches mises au défi de l'altérité ? », in colloque international « Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses », GIS Démocratie et participation, Paris, 29 et 30 janvier 2015

Annexes

Annexe 1 - Extrait du rapport cadre sur l'Enseignement, la recherche et l'innovation, Conseil Régional d'Ile-de-France, mai 2005

1. Dispositif 1 : Soutien aux partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

1.1. Contexte

Les profondes transformations sociales, politiques, éthiques et juridiques entraînées par la science et les technologies nécessitent aujourd'hui une meilleure régulation démocratique. Il s'agit de retisser les liens entre la science et la société civile en intégrant les enjeux sociétaux de la science en amont dans les politiques publiques de recherche. Il s'agit également d'élargir l'accès au savoir scientifique dans nos sociétés, en permettant aux « profanes » (citoyens, patients, usagers, praticiens...) d'interagir avec des chercheurs dans un dialogue continu. Ceci implique une ouverture de l'accès des organisations de la société civile à des capacités d'élaboration de connaissances scientifiques, d'expertise et d'innovation. La démocratie participative régionale doit trouver écho dans la politique régionale de la recherche et de l'innovation, à travers un programme spécifique de soutien des initiatives de partenariats de recherche, d'expertise ou d'innovation entre laboratoires de recherche publics et organisations à but non lucratif de la société civile.

1.2. Objectifs

Il est décidé la création d'un dispositif « partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation » ayant pour objectifs de :

- favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre les universités, les chercheurs et les organisations de la société civile à but non lucratif,
- permettre à des associations d'être actrices de recherches qui répondent à leurs besoins d'expertise et d'innovation,
- développer l'intérêt des établissements de recherche pour des problématique soulevées par la société civile,
- susciter dans le public le goût de la démarche scientifique au travers d'occasions d'engagement actif dans des recherches sur des sujets qui les touchent,
- contribuer à positionner l'Ile-de-France parmi les premières éco-régions d'Europe.

1.3. Eligibilité

1.3.1. Bénéficiaires

Sont éligibles les structure(s) académique(s) (universités, institutions de recherche publiques ou parapubliques...) et structure(s) de la société civile à but non lucratif (associations loi 1901, SCIC...) associées dans le cadre d'un partenariat, le bénéficiaire final de la subvention régionale pouvant être soit la structure académique, soit la structure associative.

1.3.2. Projets

Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société

Sont éligibles les projets associant au moins un partenaire de recherche et un acteur de la société civile à but non lucratif, portant sur un thème de recherche émergent non pris en compte dans un programme existant et correspondant à un besoin sociétal. Le soutien porte sur la mise en place et la réalisation du programme de recherche.

Annexe 2 - Texte de l'appel à projet PICRI – 2009 – Conseil Régional d'Île-de-France

1) Contexte

A l'initiative de Marc Lipinski, Vice-président chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation scientifique et technique, la Région Ile-de-France lance pour la quatrième année les « Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) ».

Ce dispositif original, inédit en Europe, vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration étroite entre laboratoires publics de recherche, d'une part, et organisations de la société civile à but non lucratif, d'autre part. Il s'inscrit dans la démarche du Conseil régional Ile-de-France qui souhaite jeter les bases d'une éco-région exemplaire en Europe en y renforçant les pratiques de démocratie. La Région souhaite également diversifier les acteurs potentiels de l'innovation en mobilisant la société civile, source d'« innovation ascendante ».

Depuis 2005, les appels à projets successifs ont abouti à la sélection de 42 projets PICRI soutenus par la Région. Le cinquième appel à projets PICRI ambitionne comme les précédents de renforcer le dialogue entre chercheurs et citoyens, entre science et société.

Dans ces projets de recherche partenariaux, la mise en œuvre de processus de collaboration continue et d'apprentissage mutuel favorisera une recherche novatrice pour la production de connaissances nouvelles, élément essentiel de la vie et du développement social et culturel des citoyens franciliens.

Dans le contexte de la société de connaissances que l'Union européenne appelle de ses vœux (la « stratégie de Lisbonne »), être citoyen au XXIe siècle consiste à pouvoir accéder aux connaissances, et au-delà à participer également à leur processus de production.

2) Objectifs

Le dispositif proposé vise spécifiquement à :

- favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre universités, organismes de recherche et formes organisées de la société civile à but non lucratif,
- enrichir les questionnements, les programmes et les thématiques de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche,
- accroître les capacités d'expertise et / ou d'innovation des organisations de la société civile,
- enrichir la formation et l'« employabilité » future des étudiants, doctorants et docteurs en les impliquant dans des recherches collectives multipartites et sur des projets « en situation »,
- aider la société civile à s'approprier la démarche scientifique en s'engageant activement dans des recherches scientifiquement validées sur des sujets pouvant avoir des retombées sociétales fortes,
- partager les fruits de cette démarche participative avec le grand public.

**Annexe 3 - Contexte de l'appel à projet « Alliance Recherche Université Communauté » (ARUC) –
2009 – CRSH, Canada²⁴**

La mondialisation, la révolution des communications et d'autres grands courants sont autant de forces qui continuent à remodeler le monde actuel et à transformer les communautés et la vie de leur population. Dans ce contexte, les communautés sont confrontées à un ensemble de plus en plus complexe de possibilités et de défis comportant de multiples dimensions sociales, économiques et culturelles. On pense, entre autres, à l'évolution des tendances de l'emploi et les demandes de compétences dans une économie du savoir, à la croissance de la pauvreté et du nombre de sans-abri, au tissu social de plus en plus diversifié, aux transformations de la vie familiale, à l'évolution des valeurs, à l'entrée des jeunes dans la population active, aux réductions budgétaires dans les organismes et les services publics, à l'accroissement de l'urbanisation et au dépeuplement des régions rurales ainsi qu'aux nouvelles règles de la compétitivité des entreprises.

D'une part, c'est souvent à l'échelle locale ou régionale qu'on peut le mieux aborder ces problèmes : ce sont les populations locales et régionales qui ont une meilleure compréhension des besoins et des facteurs propres à leur communauté. D'autre part, les universités sont plus aptes à se pencher sur les problèmes qui vont au-delà des frontières géographiques et peuvent travailler étroitement avec des groupes qui représentent des communautés d'intérêt. C'est pourquoi des alliances plus solides entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires peuvent profiter grandement aux deux parties.

Les alliances entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires permettront de produire de nouvelles connaissances, de nouveaux outils et de nouvelles méthodes visant à élaborer les meilleures stratégies possibles concernant divers aspects de l'intervention, de l'action, de la prestation des programmes et de l'élaboration des politiques qui répondront aux besoins d'une époque de rapide évolution. Les organismes communautaires et les organismes bénévoles, privés ou publics représentent une importante source de compétences et d'innovations fondées sur l'expérience pratique. De leur côté, les établissements postsecondaires apportent un vaste éventail de connaissances et de compétences en sciences humaines qui permettent de mieux comprendre l'évolution de la condition humaine et proposent de nouvelles façons de résoudre les problèmes.

Le CRSH croit que les établissements postsecondaires et les organismes communautaires, en collaborant à la recherche en tant que partenaires égaux, peuvent susciter ensemble la production de nouvelles connaissances et le développement des capacités dans des domaines clés, mieux préciser les priorités de recherche, fournir de nouvelles possibilités de formation aux chercheurs ainsi qu'accroître la mesure dans laquelle la recherche en sciences humaines peut contribuer à répondre aux besoins des communautés canadiennes. Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH a été conçu afin de favoriser de telles collaborations

²⁴ Conseil de Recherche en Sciences Humaines, gouvernement du Canada, <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/cura-aruc-fra.aspx>

Christine AUDOUX

le cnam

Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société

Résumé

La recherche est une activité sociale principalement déléguée aux chercheurs professionnels au sein des laboratoires académiques ou privés, dans une certaine mise à distance du reste de la société. A la faveur du « tournant participatif », des acteurs de la société civile sont invités aux côtés des chercheurs professionnels, par de nouveaux dispositifs de financement de la recherche, à contribuer à la production de connaissances nouvelles dans des domaines d'intérêt sociétal ? Que se passe-t-il dans ces recherches collaboratives ? Des connaissances scientifiques peuvent-elles y être co-construites ? Et de telles collaborations sont-elles en mesure de renouveler les modes de production de la connaissance déléguée aux chercheurs ?

C'est au travers d'un regard qui postule la question de la traduction comme majeure dans l'émergence d'une possible co-construction entre acteurs et chercheurs qu'est conduite cette étude de dispositif de recherche collaborative. La traduction implique des plans multiples de l'interaction qui sont autant des manières de passer entre les registres de connaissances et les intérêts des uns et des autres que des interprétations qu'ils produisent pour leur donner du sens.

Cette dimension centrale de la traduction entre des mondes scientifiques et associatifs est abordée dans une double perspective épistémologique. Une première approche issue de la sociologie de la traduction permet de saisir comment acteurs et chercheurs s'associent et relient leurs différentes identités et intérêts, ainsi que leurs savoirs et les différents objets de recherche pour réaliser des inscriptions scientifiques. Il en émerge des agencements collaboratifs dont les différentes configurations témoignent de conditions de co-construction. Une seconde approche mobilise l'herméneutique de la traduction pour rendre compte des capacités d'interprétation et d'apprentissage qui peuvent émerger de ces collaborations de recherche. Elle place au cœur des interactions les capacités de délibération et de reconnaissance qui orientent les agencements collaboratifs vers une capacité collective de recherche.

A l'issue de cette analyse, l'identification de conditions d'interaction favorisant la co-construction de connaissances entre acteurs de la société civile et chercheurs professionnels permet de réinterroger la possibilité d'inscrire, au côté des modes dominants de production scientifique, un mode de coproduction qui participe d'un renouvellement des rapports entre science et société.

Mots clés : Recherche collaborative ; société civile ; traduction ; co-construction ; délibération ; reconnaissance

Résumé en anglais

Research is primarily a social activity delegated to professional researchers in academic and private laboratories, with a certain distancing from the rest of society. Taking advantage of the "participatory turn", actors in civil society are invited alongside professional researchers, with new research funding arrangements, to contribute to the production of new knowledge in areas of societal interest. What is happening in this collaborative research? Can scientific knowledge be co-constructed? And are such collaborations able to renew the modes of production of knowledge delegated to researchers?

It is from this way of looking at things that the question is posited regarding translation as a major premise in the emergence of a possible joint construction between actors of civil society and researchers who are driving this collaborative research plan. Translating involves multiple planes of interaction which are in as many ways, ways of passing between different people's different registers of knowledge and interests as they are interpretations which are produced to give these registers meaning.

This central dimension of translation between scientific and associative worlds is addressed in a double epistemological perspective. A firstly sociological approach to translation captures how actors and researchers combine and link their different identities and interests and their knowledge and different research objects to achieve scientific inscriptions. Collaborative arrangements emerge from this with various configurations which demonstrate the conditions of co-construction. A second approach mobilizes the hermeneutics of translation to account for interpretation and learning abilities that can emerge from these research collaborations. It places deliberation and recognition capabilities at the heart of interactions, which guide collaborative arrangements towards a collective research capacity.

Following this analysis, the identification of interaction conditions favouring the co-construction of knowledge between actors of civil society and professional researchers can re-examine the possibility of including, alongside the dominant modes of scientific production, a way of co-producing which is part of a renewal of the relationship between science and society.

Key words : collaborative research; civil society; translation; co-construction; deliberation; recognition